This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

War 909.07

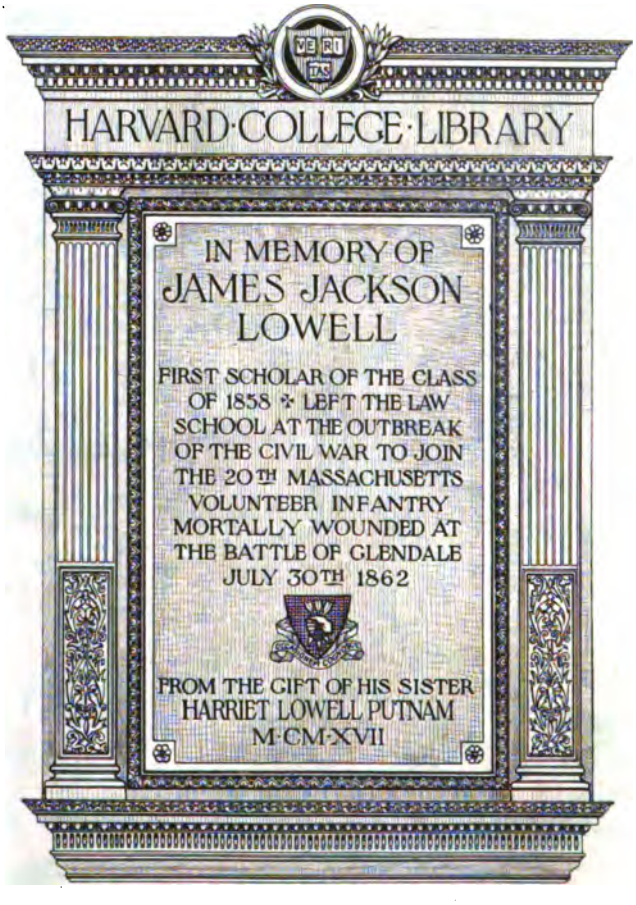
VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✣ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

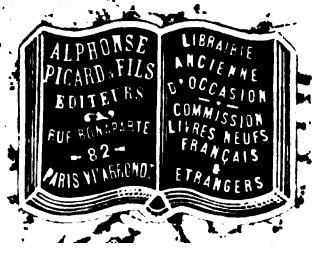
ALPHONSE
PICARD & FILS
ÉDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI ARRDMT
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
ET
ÉTRANGERS

PUBLICATION DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ORGANISATION ET TACTIQUE DES TROIS ARMES

Infanterie — Ier Fascicule

L'Infanterie au XVIIIe siècle

LA TACTIQUE

PAR

Le Commandant d'artillerie COLIN

DE LA SECTION HISTORIQUE

AVEC 5 PLANCHES COMPRENANT 27 CROQUIS

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANCY
18, RUE DES GLACIS, 18

1907

PUBLICATION DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ORGANISATION ET TACTIQUE DES TROIS ARMES

Infanterie — Ier Fascicule

L'Infanterie au XVIIIe siècle

LA TACTIQUE

PAR

Le Commandant d'artillerie COLIN

DE LA SECTION HISTORIQUE

AVEC 5 PLANCHES COMPRENANT 27 CROQUIS

BERGER-LEVRAULT & Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANCY
18, RUE DES GLACIS, 18

1907

SYNDICAT DES ÉDITEURS

A partir du 1er Août 1917
Majoration temporaire de 20 %

Décision du Syndicat des Éditeurs
du 27 juin 1917

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT

L'Infanterie au XVIIIe siècle

LA TACTIQUE

dés et les faits de guerre qui ont exercé sur nos idées et notre manière de combattre une influence considérable. Le sujet perdrait aussi beaucoup de son intérêt si nous ne montrions ce qu'a été, dans ses grands traits, l'évolution de la tactique depuis ses origines, de manière à bien fixer le sens des transformations subies durant le dernier siècle et la place qu'elles tiennent dans l'ensemble. Cette façon de présenter la question permet seule aux tacticiens modernes de discuter rationnellement ce que la tactique peut devenir au début du vingtième siècle, et c'est là, on en conviendra, le but pratique que peut se proposer l'historien.

Pour l'étude des doctrines modernes elles-mêmes, il est utile de remonter à des époques assez anciennes. On a invoqué l'exemple du combat antique, dans des discussions qui ne sont peut-être pas closes, et où bon nombre de nos contemporains ont pris parti avec passion ; pour suivre ces débats et se prononcer en connaissance de cause, il faut revenir aux sources, à ce que nous savons de positif sur l'art militaire des anciens. Qu'on se rassure : ce sera peu de chose. Ce retour à l'antiquité présente encore d'autres avantages : les conditions matérielles et morales du combat y sont plus simples, l'analyse plus facile, et les conclusions s'imposent avec plus d'évidence. N'est-ce pas à l'antiquité qu'a recouru Ardant du Picq, homme d'action cependant, et de préoccupations exclusivement pratiques, lorsqu'il a voulu fixer les règles du combat moderne ? « Essayons cette étude, disait-il, non point d'abord dans le combat moderne, trop compliqué pour être saisi d'emblée, mais dans le combat antique, plus simple, plus clair surtout [1]. »

Les changements dans la tactique sont dus à des causes assez diverses : la situation politique et sociale des nations exerce une influence très sensible sur leur organisation militaire et leur manière de combattre ; leur état moral, leur énergie, leur esprit de discipline, leurs qualités physiques agissent plus fortement encore ; mais ce qui, dans les grandes lignes, détermine l'évolution de la tactique, c'est le progrès continu des armes et de leur emploi.

Les armes blanches ne sont guère susceptibles de grands per-

1. *Études sur le combat*, 2e édition, page 2.

fectionnements; ce sont les armes de jet qui, à travers les âges, gagnent sans cesse en puissance. Chaque période de l'histoire marque un nouvel avantage des armes de jet sur l'arme blanche, dont le rôle va diminuant; le combat à distance prend une place de plus en plus grande aux dépens du combat rapproché; c'est là ce qui détermine le caractère général de l'évolution tactique et fait l'unité de notre sujet.

Pendant de longs siècles, l'arc, la fronde et le javelot sont restés les seules armes de jet. Les peuples de l'Orient et de la Grèce primitive les tenaient en honneur, et les chefs ne dédaignaient pas d'en faire usage; mais bientôt elles se trouvèrent déconsidérées, et les républiques grecques jugèrent la lance et l'épée seules dignes d'armer des citoyens libres. L'arc et la fronde furent laissés à des gens de moindre condition.

Nous ne savons rien des causes et des circonstances de cette transformation, qui est définitivement accomplie à l'époque des guerres médiques; nous nous bornons ici à la constater. Vers le sixième siècle avant notre ère, le guerrier-citoyen des villes grecques est armé de la lance et pourvu d'une armure défensive trop lourde pour lui permettre d'y joindre un approvisionnement de projectiles quelconques; il ne peut donc combattre que de près. La lance des « hoplites » grecs est très maniable, n'ayant que 2 à 3 mètres de longueur. Chaque guerrier dispose d'un espace d'environ 1 mètre en largeur et en profondeur, ce qui concilie la cohésion nécessaire avec une assez grande liberté de mouvements. La phalange est formée sur huit rangs, quelquefois douze, très rarement davantage. Elle est assez vive pour l'attaque de front et se prête bien à l'offensive; on la voit, à Marathon, charger à fond sans crainte de se désunir, et elle l'emporte aisément sur les Asiatiques, dont l'armure est insuffisante et le vêtement encombrant (1).

Dans cette phalange grecque primitive, la valeur individuelle,

1. Voir pour l'histoire de la tactique en Grèce les ouvrages suivants : *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, herausg.* von J. v. Müller. A. *Die*

l'habileté du combattant trouvent à s'employer et jouent le rôle décisif; une troupe d'élite, comme celle des Thébains à Leuctres et à Mantinée, réussit à faire la trouée dans la ligne ennemie. S'il n'y a pas une très grande différence de valeur entre les deux adversaires, le combat de front s'éternise. Les deux premiers rangs peuvent seuls y prendre part; les suivants fournissent des remplaçants pour les hommes tués ou blessés. Les Grecs ne sont pas partisans, en général, des formations trop profondes; c'est ainsi que Xénophon fait critiquer un chef lydien par Cyrus après la bataille de Thymbrée : « Crois-tu que des bataillons dont l'épaisseur fait que la plupart des soldats ne peuvent atteindre l'ennemi avec leurs armes puissent être d'un grand secours aux leurs et causer bien du mal au parti opposé? Je voudrais que les piquiers égyptiens, au lieu d'être sur cent, fussent sur dix mille de hauteur : nous aurions affaire à beaucoup moins d'hommes. » Les Béotiens, cependant, font exception : la profondeur de leur phalange va souvent jusqu'à vingt-quatre rangs et même davantage. Épaminondas cherche, à Leuctres et à Mantinée, à enfoncer la ligne relativement mince des Spartiates avec une colonne profonde de cinquante rangs, « comme avec l'éperon d'un navire »; mais cette masse est inutile : la phalange lacédémonienne, avec ses huit ou dix rangs, arrête net l'élan des Thébains, dont les deux premiers rangs seuls s'engagent. Pour arracher la victoire à l'ennemi, Épaminondas doit payer largement de sa personne : il réunit autour de lui les plus braves de ses compatriotes, la troupe dorée de Pélopidas, et, avec cette élite, pousse énergiquement la

---

griechischen Altertümer. 3. Die Kriegsaltertümer, von Dr A. Bauer, 2e édition, Munich, 1893;

Hermann's Lehrbuch der Griechischen Antiquitäten. IIer Band; 2. Abteilung. Die griechischen Kriegsaltertümer, von Dr H. Droysen. Fribourg-en-Brisgau, 1888;

Legion und Phalanx, taktische Untersuchungen, von R. Schneider. Berlin, 1893;

Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte, von H. Delbrück. Berlin, 1900-1902;

Geschichte der Infanterie, von W. Rüstow. Gotha, 1857;

Précis de l'histoire militaire de l'antiquité, par B. Renard. Paris, 1875;

Handbuch einer Geschichte des Kriegswesens von der Urzeit bis zur Renaissance, von Max Jähns. Leipzig, 1880;

Geschichte der Kriegswissenschaften, vornehmlich in Deutschland, von Max Jähns. Munich et Leipzig, 1890;

Histoire de l'art de la guer e, par E. de la Barre-Duparcq. Paris 1860;

Œuvres de Thucydide, Xénophon, Diodore, Polybe;

Antike Schlachtfelder in Griechenland, von J. Kromayer. Berlin, 1903.

lutte contre les Spartiates. A Leuctres, il réussit, après de longs et sanglants efforts; à Mantinée, il est frappé à mort avant d'avoir fixé la victoire (1). Il semble donc que d'autres moyens auraient procuré des succès plus certains et plus rapides que l'attaque en colonne profonde. Mais l'antiquité grecque présente peu d'exemples de manœuvres et de mouvements débordants. La rigidité des formations s'y opposait.

Les flancs de la phalange en étaient la partie vulnérable. La moindre atteinte pouvait y causer un désastre. Le combat livré devant Corcyre, en 373, en donne un exemple frappant : la phalange lacédémonienne, prise en flanc, essaie de former un crochet défensif; mais cette simple manœuvre ouvre une brèche dans son front et détermine sa perte. Des réserves d'aile, même très faibles, sont le seul remède efficace; on y emploie surtout la cavalerie.

Pour ne pas multiplier les flancs, la phalange ne se subdivise jamais. Cette habitude prise la rend impropre à se mouvoir aisément, à marcher en tous terrains, à manœuvrer, à déborder et à poursuivre. On a longtemps parlé avec admiration d'un changement de front exécuté en masse par la phalange lacédémonienne; c'était la seule évolution qu'on pût lui demander sur le champ de bataille.

Cette indivisibilité de la phalange, en ne lui permettant pas de se mouvoir vivement et à travers tous les terrains, donnait à la guerre ce caractère de lenteur et de convention que nous retrouverons au dix-huitième siècle. Pour que deux phalanges en vinssent aux mains, il fallait qu'elles eussent l'une et l'autre la ferme volonté de combattre : elles se présentaient face à face sur un terrain propice. Malgré l'exiguïté du théâtre d'opérations, il était rare qu'un général pût acculer son ennemi à la bataille. Il n'y a pas d'exemple de victoire écrasante ni de poursuite.

La même cause empêchait la phalange de tirer tout le parti possible de l'infanterie légère, considérée comme simple auxiliaire; mais cette dernière acquérait une singulière puissance, quand elle était libre de toute contrainte. L'archer ou le frondeur ne pouvaient se laisser aborder par le guerrier cuirassé et armé

---

1. Diodore de Sicile, LXV, 85 à 87.

de la lance ; il leur fallait combattre en se tenant toujours à distance, c'est-à-dire en se déplaçant toujours si l'ennemi marchait à eux ; mais l'arme de jet prenait alors un tel avantage que l'on pouvait obtenir ce que ne procurait jamais le combat à l'arme blanche : infliger à l'ennemi de grosses pertes, malgré cuirasses et boucliers, et parfois l'anéantir ou le capturer. C'est ce qu'on vit en Grèce, dès que certains peuples, moins férus du point d'honneur que les Spartiates, engagèrent contre les phalanges de grosses troupes de mercenaires, peltastes (1), archers ou frondeurs, avec de petits soutiens très mobiles d'hoplites cuirassés et armés de la lance.

Il est très difficile d'écrire l'histoire des archers et frondeurs dans l'antiquité, car on a grand'peine à trouver la moindre mention des armes de jet et de leur emploi dans les combats. Pourtant, plus on approfondit l'analyse des faits, plus on se persuade que cette infanterie légère a dû jouer un rôle important. Il arrive enfin une époque où elle prend si nettement l'avantage qu'on ne songe plus à le dissimuler. « Pendant la guerre du Péloponnèse, remarque Droysen (2), on eut souvent l'occasion de constater l'utilité des troupes légères, leur supériorité sur les hoplites. Déjà des peltastes avec de la cavalerie avaient bousculé et malmené l'armée athénienne à Spartolos, en 429, et les akontistes étoliens avaient fort maltraité les hoplites athéniens en 426. En outre, le plus brillant fait d'armes de la guerre d'Archidamos avait été la capture des Lacédémoniens à Sphacteria, due aux dispositions prises par Démosthène, à l'habile combinaison de ses hoplites athéniens et de son infanterie légère messénienne : les Spartiates allaient charger les hoplites athéniens quand, pris en flanc et à revers par les troupes légères, ils avaient subi des pertes énormes ; vivement harcelés, ils s'étaient retirés à la pointe nord de l'île ; les hoplites athéniens les avaient suivis, sans réussir à les forcer ; mais les troupes légères étaient parvenues à les envelopper en se glissant dans les rochers, et à déterminer ainsi la catastrophe. Une trentaine d'années plus tard, en 392, Iphicrate anéantit une

1. Guerriers armés de lances et de javelots, mais moins lourdement équipés que les hoplites. Les akontistes sont une infanterie légère du même genre.

2. Page 96.

« mora » de Spartiates à Lechæon, avec ses peltastes, auxquels des hoplites athéniens servaient de repli; ce combat, comme celui de Sphacteria, donna encore une preuve de l'impuissance de la simple phalange contre l'infanterie combinée. »

Il est essentiel de remarquer, dans ces deux exemples, que l'infanterie légère réussit à anéantir ou à prendre complètement la troupe ennemie; jamais une phalange d'hoplites n'avait pu approcher d'un pareil résultat, n'ayant ni la mobilité ni la souplesse nécessaires. Dans les armées où la phalange était l'essentiel et les troupes légères l'accessoire, celles-ci se trouvaient paralysées, perdaient tous leurs avantages et ne jouaient qu'un rôle insignifiant dans les préliminaires de l'action.

L'armée et la phalange macédoniennes diffèrent foncièrement de celles des Grecs : tandis que la cavalerie grecque est peu importante par le nombre comme par la qualité, les cavaliers macédoniens sont nombreux et habiles, et il en est de même dans les régions voisines; la phalange y est donc armée et organisée de manière à soutenir victorieusement le choc de la cavalerie. Ses lances (sarisses) ont de 6 à 7 mètres de longueur et sont tenues à deux mains; les files sont serrées, la profondeur est de seize rangs et la phalange oppose ainsi à la cavalerie une masse compacte hérissée de lances; *mais le combattant y perd toute faculté de mouvement, toute initiative, et cette lourde machine est impropre à l'attaque; elle est réduite à un rôle défensif.* C'est la cavalerie, soutenue par l'infanterie légère, qui joue le rôle essentiel et qui est chargée de la mission offensive. Des fractions de cavalerie et d'infanterie légère protègent les flancs de la phalange, qui reste en soutien ou en réserve pour repousser, le cas échéant, une charge de l'ennemi.

A Gaugamela, par exemple, Alexandre prononce l'attaque décisive avec sa grosse cavalerie, soutenue par les archers et frondeurs. Cette attaque est accompagnée et protégée à droite par des troupes d'infanterie et cavalerie légères. A sa gauche, vers le centre de l'armée, elle est aussi accompagnée et protégée par des troupes d'infanterie mixte (pourvues de la lance, mais moins lourdement armées que les hoplites), puis d'hoplites en échelons. En arrière demeure une forte réserve. La gauche, qui

ne participe pas à l'attaque et couvre le flanc des phalanges, est composée de cavalerie.

Cette tactique réussit parfaitement contre les peuples asiatiques, dont l'armement est peu propre à la défensive; elle se transforme quand les successeurs d'Alexandre ont à lutter les uns contre les autres. La cavalerie victorieuse se heurte alors aux phalanges, qu'elle ne peut forcer et dont la résistance donne le temps aux troupes légères de se rallier. Ce sont les phalanges des deux armées qui, pour en finir, se trouvent en présence, et c'est par elles que la victoire est décidée. Elles reprennent donc le rôle prépondérant dans la bataille, au moment où elles vont se trouver en face des légions romaines.

II — Les armées romaines

Les Romains ont, comme les Grecs, une infanterie de ligne et des troupes légères et, comme les Grecs aussi, ils font peu de cas de ces dernières et en parlent peu dans leurs chroniques (1). A l'origine, la formation de combat et l'armement de la grosse infanterie sont à peu près les mêmes en Italie qu'en Grèce; mais les Romains les modifient dans un sens bien différent. Au cours des guerres contre les Samnites et les Gaulois, ils morcellent leur phalange en manipules de 200 hommes. Résolus à pousser jusqu'au corps-à-corps, ils abandonnent la lance pour ne plus combattre qu'avec le pilum et l'épée, faisant ainsi appel de plus en plus à la valeur personnelle du combattant. Cette même préoccupation se retrouve dans les formes tactiques: la profondeur reste limitée à dix rangs, se réduisant souvent à huit au cours d'une campagne, et la légion est organisée de manière à la rendre souple et mobile. Tandis que, dans la phalange, les sous-

1. Pour l'histoire de la tactique romaine, voir entre autres :
SCHNEIDER, DELBRÜCK, RÜSTOW, RENARD, JÄHNS, ouvrages cités.
Triarer und Leichtbewaffnete, VON H. DELBRÜCK, dans le *Historische Zeitschrift* de SYBEL. Vol. LX. Munich et Leipzig, 1888;
Manuel des antiquités romaines, par MOMMSEN et MARQUARDT, t. XI: *De l'organisation militaire chez les Romains*, par MARQUARDT, trad. Brissaud. Paris, 1891;
Das Kriegswesen Cæsars, VON F. FRÖHLICH. Zurich, 1891;
L'Armée romaine au temps de César, par KRANER, trad. Baldy et Larroumet. Paris, 1884.

unités restent accolées sans intervalles ni distances, les manipules sont, jusqu'au moment où l'on aborde l'ennemi, séparés par de grands intervalles; ils règlent séparément leur marche, leur direction. La légion peut ainsi se mouvoir et combattre en terrain accidenté; elle peut se prêter, sans se rompre, à toutes les circonstances. Enfin, elle possède en partie les qualités de l'infanterie légère, dont elle se rapproche par son armement. C'est au *pilum,* lancé à 10 pas sur les boucliers ennemis, que le soldat romain doit la faculté de faire brèche dans une phalange; et le pilum, arme de jet plutôt que de main, achève de donner à la légion les qualités offensives qui manquent à l'infanterie de ligne grecque ou macédonienne.

Cette disposition suffit tant que les Romains ont affaire aux petits peuples d'Italie; elle échoue en face des manœuvres d'Annibal. Les généraux romains sentent alors la nécessité de manier leurs troupes par masses un peu plus grandes que le manipule et ils créent la cohorte de 600 hommes, qui sera désormais l'unité tactique. La division en manipules avait donné aux légions la souplesse; la division en cohortes les rend manœuvrières; c'est un échelon hiérarchique grâce auquel le général peut modifier facilement la répartition de ses forces.

L'ordre de bataille le plus habituel a été d'abord sur deux lignes de cinq cohortes; mais on en vient bientôt à une formation sur trois et même quatre lignes. Les deux premières semblent avoir été inséparables; les cohortes de la deuxième ligne venaient-elles s'intercaler dans les intervalles de la première, ou restaient-elles en soutien, les cohortes de première ligne s'épanouissant de manière à donner un front continu? Ces deux hypothèses ont été soutenues et il semble bien difficile d'admettre que les légions combattaient en ligne tant pleine que vide. Peut-être le front était-il complété par les archers et frondeurs.

A vrai dire, nous ignorons comment les troupes romaines étaient disposées à l'instant même où elles abordaient l'ennemi. La troisième et la quatrième ligne, quand il y en avait, étaient à la disposition du chef pour manœuvrer ou rester en réserve.

Les légions, comme les phalanges, étaient toujours accompagnées de troupes légères. Quelle en était l'importance, il est

presque impossible de le savoir, car les historiens latins n'en font guère mention.

« Les troupes légères, dit Schneider [1], tiennent une place insignifiante dans les écrits de César. Un lecteur ignorant de l'état militaire des Romains pourrait lire bien des pages des *Commentaires* sans deviner que les armées de César comprenaient toujours un nombre considérable de troupes légères, jusqu'au moment où il les verrait tout à coup intervenir, et alors il ne saurait guère d'où elles sortent. Ceci n'est d'ailleurs pas spécial à César, mais c'était un usage courant chez les Romains de ne pas compter dans la force des armées les auxiliaires, qui étaient en général armés à la légère... Il s'ensuit que le silence des chroniqueurs ne peut être une preuve de l'absence des troupes légères dans tel ou tel combat; il faut se garder de cette conclusion, même lorsqu'il s'agit des relations les plus détaillées, si l'on n'a pas d'autre élément de certitude...

« Dans le récit très circonstancié que César nous donne de Pharsale, par exemple, les troupes légères ne sont mentionnées ni dans la bataille même, ni dans l'ordre de bataille, et pourtant il y en avait. Appien le spécifie (*Bell. Civ.*, II, 70) : « César avait un « contingent de cavaliers gaulois et de Gaulois transalpins en « assez grand nombre; et, comme Grecs, il avait avec lui des « Dolopes, des Acarnaniens et des Étoliens. » Et ces auxiliaires ont bien contribué au succès pour leur part, comme Stoffel l'a découvert justement : « César raconte qu'après la fuite de la « cavalerie de Pompée, les frondeurs et les archers, se trouvant « sans appui, furent taillés en pièces (*B. C.*, III, 93) et il semble- « rait, à la lecture, que cet exploit eût été fait par les six cohortes « de réserve seulement. Or les frondeurs et les archers étaient « plus de 4 000, et les six cohortes de réserve ne comptaient guère « que 1 800 légionnaires; il faut donc admettre, pour expliquer « le fait relaté dans les *Commentaires*, que les troupes auxiliaires « de César accompagnèrent ces derniers dans leur mouvement « offensif. »

« Les troupes légères, continue Schneider, ont certainement

1. Page 139.

aussi été employées dans l'engagement de la bataille; du moins Appien l'affirme-t-il en ces termes (*B. C.*, II, 75):

« César et Pompée distribuèrent chacun leurs troupes romaines « sur leur front de bataille en trois corps peu écartés les uns « des autres. Ils placèrent leur cavalerie aux deux ailes. Des « archers et des frondeurs étaient entremêlés dans les rangs. « Telle était la disposition des légions, auxquelles les deux géné- « raux accordaient toute leur confiance. Quant aux alliés, ils les « rejetèrent sur les côtés, comme s'ils n'étaient là que pour la « montre. »

A Rome, ainsi qu'en Grèce, le rôle des archers et frondeurs, et la place qu'on leur accorde, grandit de jour en jour. Sous l'empire, ils forment une partie considérable des armées, où paraît en même temps une artillerie de campagne de plus en plus nombreuse. L'organisation et la tactique légionnaires sont profondément modifiées. On a parlé de corruption, de décadence; c'est juger bien vite et légèrement, lorsqu'il s'agit d'une armée qui n'a pas cessé d'avoir des chefs vigoureux et habiles.

III — Prépondérance de la cavalerie
Le Moyen Age

Les changements qui se produisent dans l'organisation et la tactique sont dus surtout, comme autrefois en Macédoine, à la prépondérance acquise par la cavalerie. Déjà, dans des temps plus anciens, toute cavalerie passable s'est montrée en état de rompre l'infanterie de ligne; elle permettait l'emploi, dans une large mesure, de mouvements sur les flancs et les derrières de l'ennemi. Les Grecs de Sicile, les Macédoniens, les Carthaginois ont fait usage de la cavalerie comme principal agent de l'offensive et de la manœuvre. En particulier, c'est la cavalerie d'Annibal qui a vaincu à Cannes.

La cavalerie romaine était restée au dessous du médiocre jusqu'à la conquête de la Gaule; du reste, à de rares exceptions près, elle n'avait pas eu à combattre de cavaliers très nombreux ni très vigoureux, et avant le temps des Antonins, les légions

restaient à la hauteur de leur tâche, moyennant quelques soutiens de cavalerie gauloise ou germaine. Il ne va plus en être de même à partir du troisième siècle. Les Germains, les Huns, les Parthes, deviennent les ennemis ordinaires de Rome et l'obligent à modifier sa constitution militaire (1).

Parmi les adversaires que les troupes impériales ont à combattre, les plus importants et les plus redoutables ont une excellente cavalerie. Enfin, les armées romaines ont à se transporter rapidement d'une région à une autre pour repousser les envahisseurs. Aussi la cavalerie tend-elle à devenir l'arme la plus importante et, comme au temps d'Alexandre, elle prend le rôle offensif. L'infanterie de ligne, pour lui résister, s'éloigne de plus en plus de la disposition manipulaire : dès 136, Arrien revient à la phalange, que l'on retrouve encore sous Caracalla et Alexandre Sévère. Le dernier succès de l'infanterie romaine est la victoire de Strasbourg, en 357, mais c'est en phalange, et formant la tortue avec ses boucliers, qu'elle reçoit et repousse la charge de la cavalerie germaine, permettant ainsi à la nombreuse cavalerie romaine de se rallier et de reprendre l'avantage. Le rôle de l'infanterie de ligne est donc purement défensif. La bataille d'Andrinople, vingt ans plus tard (378), consacre la supériorité de la cavalerie sur l'infanterie, et au début du cinquième siècle, à l'heure où l'empire d'Occident succombe sous les coups des barbares, la cavalerie est décidément l'arme principale, l'infanterie n'est que son auxiliaire. C'est dans cet ordre d'idées que Théodose le Grand réorganise les forces de l'Empire en 380.

En même temps que la cavalerie, l'infanterie légère voit grandir son importance, autant à cause de sa mobilité que des effets de son tir. Les archers, combattant à distance, doivent combiner leur action avec celle de la cavalerie cuirassée pour prendre l'offensive et exécuter les manœuvres auxquelles l'infanterie de ligne est impropre. Quant à celle-ci, on ne songe plus, avec Urbicius

---

1. Voir pour cette partie, outre les ouvrages déjà cités de Rüstow, Jähns, Delbrück :
A history of the Art of War : the Middle ages from the fourth to the fourteenth century, by Ch. Oman. London, 1905, 2e édition ;
Origines de la tactique française, par E. Hardy. 1881 ;
Delbrück. *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte ;* 3e Teil : « Das Mitelalter ». Berlin, 1907.

(vers l'an 500), qu'à l'employer défensivement en phalange ou à la supprimer.

Au septième siècle, les armées de Justinien laissent venir les cavaliers ennemis au contact de l'infanterie, qui les accueille par une grêle de traits ; la cavalerie byzantine charge aussitôt et décide la victoire ; son succès sur les barbares est dû à ce que ceux-ci ne savent pas unir les efforts des deux armes.

Les Francs, qui ont à peu près adopté l'armement des anciennes légions et ne sont propres qu'au combat rapproché, à pied, ne peuvent résister aux escadrons des Goths ou des Byzantins ; aussi en viennent-ils à leur tour, vers la fin du sixième siècle, à se faire cavaliers. Leurs progrès dans ce sens ne sont pas assez rapides, cependant, pour leur permettre de combattre à cheval contre les Sarrasins, en 732, et ils se bornent à attendre en phalange la charge des infidèles. Satisfaits de l'avoir repoussée, ils se gardent bien de compromettre leur succès en poursuivant.

La tactique ne subit pas de transformations importantes pendant les premiers siècles de la féodalité : la force croissante des armures ne fait évidemment qu'accentuer la supériorité de la cavalerie. A Hastings, aussi bien qu'à Bouvines (1066 et 1214), l'infanterie est écrasée par les hommes d'armes. Peu à peu, cependant, les troupes à pied reprennent quelque avantage ; mais, comme dans les derniers siècles de l'empire romain, c'est à condition de se borner d'abord à un rôle défensif.

A Crécy, les Anglais ont choisi une très forte position défensive : les Français, supérieurs en nombre, ne tentent aucune manœuvre, et attaquent de front ; aussi nos chevaliers, d'ailleurs gênés par une grêle de traits, ne peuvent-ils forcer la résistance de la phalange ennemie. A Courtrai, nos arbalétriers infligent d'énormes pertes aux Flamands, réussissent à les aborder, et auraient pu en venir à bout à la longue ; mais nos hommes d'armes, au lieu de porter leur effort sur les flancs de l'ennemi, veulent encore l'assaillir de front, mettent le désordre dans notre infanterie, et les Flamands, s'étant postés alors derrière un marécage, notre attaque échoue. Les piquiers ennemis tombent sur nos cavaliers embourbés et en font un horrible massacre. A

Cocherel, les Anglais ont pris, comme à Crécy, une forte position défensive, mais Duguesclin les attire en avant en feignant une retraite précipitée dès sa première attaque : nos hommes d'armes, pied à terre et en bon ordre, se retournant subitement, attaquent l'ennemi avec avantage et le battent, car le tir des archers anglais est sans effet sur cette espèce d'infanterie cuirassée. A Rosebeeke, les Flamands ont formé une phalange étroitement serrée, avec laquelle ils prennent l'offensive ; nos arbalétriers leur font subir de lourdes pertes, et, au moment où le départ des blessés, la chute des morts mettent le désordre dans cette masse compacte, nos hommes d'armes la chargent sur les flancs. De 50 000 Flamands, un tiers à peine échappe.

Il résulte de là qu'à cette époque, ni cavalerie, ni infanterie ne peut réussir dans une attaque de front ; l'infanterie, parce que sa lourdeur l'empêche de charger ; la cavalerie, parce que les rangs de piques de l'infanterie arrêtent son élan. La victoire reste à celui qui a reçu et repoussé le choc de l'adversaire et l'attaque à son tour lorsqu'il vient d'être rompu ; elle appartient plus sûrement encore (mais ceci est de tous les temps) à la troupe qui débouche à l'improviste sur le flanc ou les derrières de l'ennemi.

En même temps que les bourgeois de Flandre, les montagnards suisses ressuscitent la phalange afin de résister à la noblesse allemande. Ils sont les premiers à se fixer des règles pour la disposition de leur infanterie, que soutient un nombre infime de cavaliers. Les arbalétriers constituent à peu près le cinquième du total, et il y a en moyenne cinq piquiers pour treize hallebardiers. Les hallebardiers forment le gros de la troupe, et ce qui les caractérise, c'est qu'ils ont une arme courte et maniable, hallebarde ou épieu, tandis que les piques ont 5 à 6 mètres de longueur. Dans le corps de bataille, dont la profondeur est de vingt rangs, il y a six hallebardiers pour un piquier, et les piquiers sont aux ailes, à l'avant-garde et à l'arrière-garde ; tous les arbalétriers sont à l'avant-garde et engagent le combat ; les hallebardiers, protégés de tous côtés par les piquiers, livrent le combat principal. Comme les hoplites spartiates, ils peuvent mettre à profit l'ardeur et la vigueur des combattants.

Telle est la phalange des Suisses pendant leurs guerres d'indé-

pendance. C'est avec cet armement et cette formation qu'ils repoussent la chevalerie allemande et bourguignonne; mais, au début du seizième siècle, ils ont abandonné la hallebarde pour la pique, et c'est en lourdes masses impropres à toute manœuvre qu'ils figurent dans les armées françaises en Italie.

Leurs succès ont fait imiter leur constitution et leur tactique: notre infanterie, qui se formait sous Louis XI en carrés de 500 hommes, piquiers au centre et archers à la périphérie, adopte sous Louis XII une disposition analogue à celle des Suisses: une bande de 1000 hommes a 200 piquiers et 50 arbalétriers à l'avant-garde, 400 piquiers et 100 arbalétriers à la « bataille », 200 piquiers et 50 arbalétriers à l'arrière-garde.

Au moment de combattre, l'avant-garde forme la droite, la bataille le centre, et l'arrière-garde la gauche. Les piquiers sont en bataillon carré dans chacune des trois parties, et les arbalétriers, au lieu de couvrir toutes les faces des carrés, sont postés aux angles par groupes de vingt-quatre (six files et quatre rangs). Une armée composée de plusieurs bandes formait de chacune un carré de piquiers, avec les arbalétriers aux angles.

Cependant, les succès des Suisses, des lansquenets et de l'infanterie organisée à leur image sont infiniment plus rares lorsque, au lieu de chevaliers chargeant en désordre, ils ont affaire à des compagnies d'ordonnance régulières. A Ravenne (1512), la cavalerie se montre nettement la maîtresse du champ de bataille.

IV — L'arme à feu — Arquebuses et mousquets

Nous n'avons pas mentionné jusqu'ici les armes à feu, canons ou arquebuses, parce que leur efficacité ne dépassait pas encore sensiblement celle des anciennes armes de jet et exerçait peu d'influence sur les formes tactiques et sur le sort des batailles. L'apparition des armes à feu date proprement des dernières années du quinzième siècle, et c'est seulement dans les guerres d'Italie qu'elle produit des résultats considérables, qui vont révolutionner la tactique de l'infanterie.

A Marignan (1515), la victoire est due en partie au tir de l'artillerie, qui met dans les carrés suisses assez de désordre pour

faciliter la charge de nos hommes d'armes ; mais les arquebusiers jouent un rôle très secondaire (1). L'influence des armes à feu est plus apparente à Pavie (1525). Là, notre artillerie suffit à mettre en désordre et à faire reculer l'infanterie et la cavalerie des Impériaux ; mais, comme nos hommes d'armes chargent à leur tour et que notre canon se tait, l'ennemi se ressaisit ; ses armes à feu entrent en jeu ; Pescaire engage contre nous 200 arquebusiers, puis 400 ; leurs balles défoncent les armures de nos cavaliers, qui faiblissent, et la cavalerie impériale profite enfin de l'instant favorable pour charger et enlever la victoire.

Cette date est l'une des plus importantes dans l'histoire de la tactique : nous venons de voir, pendant des siècles, quelles difficultés rencontrait l'offensive contre les phalanges armées de piques, pour peu que les flancs de ces dernières fussent protégés ; désormais, grâce aux armes à feu, l'emploi combiné d'une batterie ou d'une troupe d'arquebusiers avec une troupe de choc permet d'enfoncer les bataillons de piquiers.

Cette transformation est tout en faveur de l'offensive ; elle se produit d'autant plus vite que l'arme de jet se multiplie en raison même de ses perfectionnements ; dans les troupes suisses, à la fin du quinzième siècle, on compte cinq piquiers ou hallebardiers pour un arbalétrier ; une centaine d'années plus tard, la proportion sera inversée. Dès le milieu du seizième siècle, il y aura environ deux mousquetaires ou arquebusiers pour un piquier.

Un autre résultat, secondaire à l'origine, mais qui ouvre la période moderne pour la tactique de l'infanterie, c'est que les

---

1. Voir pour cette partie, outre Rüstow, Jähns, Hardy :
Histoire de l'infanterie en France, par le colonel Belhomme. Paris, s. d. ;
Vorlesungen über die Taktik, von Griesheim. 3. Auflage. Berlin, 1872 ;
Manuel historique de la technologie des armes à feu, par M. Meyer, trad. Rieffel. Paris, 1837 ;
Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède, par D. M. Amsterdam, 1764 ;
Essai historique sur l'art de la guerre pendant la guerre de Trente ans, par J. Mauvillon. Cassel, 1784 ;
Histoire du vicomte de Turenne, par Ramsay. Paris, 1735 ;
Mémoires des deux dernières campagnes de M. de Turenne, par Deschamps. Paris, 1678 ;
Histoire des princes de Condé, par le duc d'Aumale. Paris, 1896 ;
Batailles françaises, par le général Hardy de Perini. Paris, s. d. ;
Pratique et Maximes de la guerre, par le chevalier de la Vallière, 1675 ;
Les Fonctions de tous les officiers de l'infanterie, par M. de Lamont. Paris, 1675

gros carrés massifs font place à des bataillons allongés dans le sens du front. Désormais, chaque nouveau progrès de l'arme à feu produira un amincissement des bataillons : de vingt rangs, ils vont tomber en quelques années à dix, puis plus lentement à huit, six, cinq, quatre, trois et deux rangs, pour se réduire enfin à une simple ligne de tirailleurs.

Vers le milieu du seizième siècle, les piquiers se forment encore en gros « bataillons » de 2 000 hommes sur vingt ou vingt-quatre de profondeur ; les arquebusiers fournissent 500 « enfants perdus », par groupes de vingt, en avant du front, et deux « manches » de 200, sur cinq rangs, aux ailes du bataillon. Il reste une petite réserve d'arquebusiers, disponible pour des missions plus actives.

Pendant les guerres de religion, la composition et la tactique de l'infanterie se transforment rapidement. Les bataillons n'ont plus que douze, dix et même parfois quatre rangs de profondeur, comme c'est le cas en 1567 à l'armée de Condé. Le nombre des piquiers devient très inférieur à celui des arquebusiers, qui n'hésitent pas à combattre seuls, comme en 1568 à Jasménil. Deux tactiques sont en présence : dans l'armée royale, les arquebusiers s'éparpillent en tirailleurs et combattent ainsi avec succès un régiment d'arquebusiers protestants en ordre serré.

Dans les dernières années du siècle, les bataillons de piquiers, de plus en plus légers (quarante à cinquante files sur dix rangs) ne participent guère aux attaques : la cavalerie décide presque toujours la victoire, préparée par le feu des arquebusiers. Au combat de Coutras, par exemple, les deux armées ont pris la même disposition : la cavalerie occupe le centre, avec un soutien d'environ 250 arquebusiers sur cinq rangs ; l'infanterie forme les deux ailes, arquebusiers en tirailleurs, piquiers à quelque distance, en seconde ligne. Du côté des protestants, où l'infanterie se tient sur la défensive, les arquebusiers garnissent des haies et des lisières de bois. Leur feu arrête l'attaque de l'infanterie royale, qui se replie en désordre, mais c'est la cavalerie qui décide la victoire. Celle des protestants, dont le succès est préparé par ses pelotons d'arquebusiers, chasse les cavaliers royalistes et, se rabattant sur les ailes, met fin au combat d'infanterie.

La préoccupation des généraux est alors de mettre en valeur l'infanterie, qui est l'élément le plus nombreux des armées, en combinant l'action des piques et des armes à feu. Le mousquet à mèche, qui se substitue à cette époque à l'arquebuse à rouet, a une portée extrême de 300 pas. Pour faire croiser les feux des mousquetaires à bonne distance en avant d'une troupe de piquiers, il faut restreindre le front de celle-ci. Maurice de Nassau répartit son infanterie en demi-régiments de 500 hommes, dont 250 piquiers sur dix rangs, flanqués à droite et à gauche par deux manches de 125 mousquetaires. Il groupe six de ses unités de la manière suivante : une première ligne formée de deux demi-régiments accolés, par conséquent 12 files de mousquetaires, 25 de piquiers, 25 de mousquetaires, 25 de piquiers et 12 de mousquetaires. A 100 mètres en arrière, deux demi-régiments sont placés en dehors du front des premiers et, enfin, à 200 mètres plus loin, une troisième ligne formée comme la première. Ainsi, soit en largeur, soit en profondeur, les diverses fractions sont à portée de se soutenir efficacement. On ne peut approcher des piquiers sans essuyer le feu des mousquetaires, ni charger ceux-ci sans s'exposer à la contre-attaque des piquiers.

Cet ordre profond et un peu compliqué est simplifié pendant la guerre de Trente ans. La « brigade » de Gustave-Adolphe, forte de 1 200 hommes, ne comprend que les deux premiers échelons de la formation précédente, et la distance est réduite à une quinzaine de pas, tandis que le front est presque doublé, la troupe étant sur six rangs [1]. L'infanterie ainsi disposée

1. Montecuculli donne très clairement, dans ses *Mémoires*, la raison des dispositifs adoptés dans le milieu du dix-septième siècle :

« La mousqueterie seule, sans piquiers, ne peut pas faire un corps capable de soutenir de pied ferme l'impétuosité de la cavalerie qui l'enveloppe, ni le choc et la rencontre de piquiers... La mousqueterie ne doit pas être rangée sur un trop grand front, comme de 70, 80 ou 100 hommes, parce que, s'il arrivait qu'elle fût chargée par la cavalerie ennemie, ou choquée par les piquiers, et obligée de plier, elle laisserait un grand vide par où l'ennemi pourrait entrer, prendre en flanc les autres corps et les rompre. Pour éviter cet inconvénient, on ne doit pas étendre les 500 mousquetaires des ailes sur un seul front...

« La mousqueterie se range à 6 de hauteur, parce qu'ils peuvent se régler de manière que le premier rang ait rechargé quand le dernier aura tiré, et qu'il recommence aussitôt à tirer, afin que l'ennemi ait un feu continuel à essuyer. »

Montecuculli place les hommes à rangs ouverts, pour qu'ils puissent faire l'exercice sans s'embarrasser l'un l'autre avec leurs armes, ou à distance serrée, où ils ont juste la liberté des bras pour agir. Cet ordre est naturellement impossible à adopter pour les mousquetaires, entre lesquels subsistent des intervalles de 4 ou 5 pieds.

lutte avec succès, à la bataille de Breitenfeld, contre les gros bataillons des Impériaux, mais sans obtenir d'avantage décisif. C'est encore la cavalerie, entremêlée de pelotons de mousquetaires, qui, grâce au feu de ces derniers, bat la cavalerie impériale et, se rabattant sur l'infanterie, décide enfin la victoire. A Lutzen, le rôle de l'infanterie suédoise est plus brillant. Les Impériaux avaient posté leurs mousquetaires le long d'un fossé, assez loin en avant de leurs piquiers, toujours formés en masses compactes ; la ligne mixte des petits bataillons suédois charge d'abord les mousquetaires ennemis, dont elle a facilement raison, et, se portant ensuite sur les carrés de piquiers, elle parvient à les enfoncer, grâce aux brèches ouvertes par le feu. Un renfort amené à l'infanterie impériale fait reculer les Suédois à leur tour, mais ils ont enfin l'avantage dans une troisième et dernière charge.

Dans cette bataille, la formation mixte l'emporte sur des troupes séparées de mousquetaires et de piquiers. Les généraux français, disciples de Gustave-Adolphe, suivent cette méthode en la simplifiant, mais le succès n'en est pas toujours le même. L'infanterie espagnole est trop solide pour que ses carrés soient enfoncés comme ceux des Impériaux : à Rocroi, le combat d'infanterie reste indécis et c'est encore la cavalerie qui, comme à Breitenfeld, comme dans les batailles du seizième siècle, décide la victoire en chargeant et mettant en fuite les escadrons ennemis, pour se rabattre enfin sur les carrés d'infanterie et achever la bataille en les éventrant.

Vers cette époque, on abandonne l'usage d'entremêler des pelotons de mousquetaires avec la cavalerie, qui, dégagée en partie de ses pesantes armures, prélude à la charge par une salve de coups de pistolet.

Après cette longue période de guerres, les troupes deviennent plus souples, plus mobiles ; les généraux, et Turenne surtout, les manient avec plus d'art, apportent dans leurs dispositions une très grande variété. Les batailles de 1674 et 1675 sont très remarquables à cet égard.

L'habitude est prise de prélever sur les régiments des piquets de 50 hommes, origine des futurs tirailleurs de bataillon, qui

sont détachés en avant de l'armée, soit isolément, soit plutôt en troupes de quelques centaines d'hommes, pour remplir des missions spéciales, s'établir en des points importants et préparer par leur feu l'action du gros. Les régiments de dragons, qui combattent surtout à pied, jouent le plus souvent le rôle des tirailleurs en grandes bandes.

A Sinzheim, la force des deux armées consiste surtout en cavalerie, et les ennemis nous sont très supérieurs dans cette arme ; mais Turenne, ayant plus d'infanterie qu'eux, en profite pour se donner l'avantage. Il fait déloger les 1 200 fantassins ennemis qui occupent Sinzheim par ses 400 dragons et 1 500 hommes de divers régiments ; ces tirailleurs sont soutenus par tous les piquets et par les grenadiers de La Ferté. Une fois maître de la ville, il faut assurer le débouché de la cavalerie sur le plateau, opération délicate qui ne peut se faire que par un défilé très étroit. Nos dragons et les détachements d'infanterie s'établissent dans des vignes, derrière des haies et dans une abbaye. Le reste de l'infanterie est placé en divers postes, ou en corps, ou par détachements, selon la disposition du terrain, pour favoriser la cavalerie, lorsqu'elle viendra se mettre en bataille, et la soutenir lorsqu'elle sera chargée. Les grenadiers de La Ferté et les dragons se sont avancés au milieu du champ, couverts seulement d'un petit rideau à portée des ennemis, avec lesquels ils escarmouchent de temps en temps. Turenne, voulant commencer à remplir le champ de bataille, y déploie ses trois régiments d'infanterie ; la cavalerie débouche et charge. La cavalerie des Impériaux a d'abord l'avantage, mais le feu de nos tirailleurs l'arrête ; après trois charges exécutées dans les mêmes conditions, les ennemis, décimés, se retirent en désordre ; nos cavaliers prennent l'offensive à leur tour et restent victorieux.

A Enzheim, Turenne envoie deux régiments de dragons, pied à terre, disputer à l'infanterie ennemie un bois qui devait fournir à l'une ou l'autre armée un bon point d'appui ; ces dragons sont successivement soutenus par plusieurs bataillons, et la lutte se prolonge, mais les nôtres ne peuvent profiter de leurs avantages. se voyant menacés sur les flancs par la cavalerie ennemie, Turenne fait donc charger près de la lisière une partie de ses

escadrons. Après une charge heureuse, ceux-ci ne peuvent se maintenir dans la plaine, où le feu de l'ennemi leur inflige des pertes trop sérieuses, et ils se rangent contre la lisière même du bois.

Quand nous sommes définitivement maîtres du bois, notre infanterie peut avancer « jusqu'au premier rideau, mais là il faut s'arrêter, et nous ne pouvons déloger les Impériaux du village ; il fallait, pour les y forcer, attaquer trois élévations de terre *en forme de glacis*(1). » Cette dernière expression prouve l'importance acquise par le feu de l'infanterie.

Au combat de Turckheim, Turenne poste d'abord les premières troupes de la brigade de Champagne dans des vignes à droite et à gauche de la ville ; son aile droite, au contraire, est déployée dans la plaine. Comme les ennemis avaient occupé un moulin près de la ville avec 200 hommes, Turenne en envoya 300 pour le reprendre et les fit soutenir par deux bataillons. Après la prise du moulin, « ces corps ne combattaient néanmoins qu'avec désavantage. Les ennemis étaient supérieurs en nombre, postés dans un terrain uni avec leur canon, au lieu que les nôtres étaient dans des vignes embarrassées d'échalas et de grosses perches, sans pouvoir se servir de leurs armes qu'avec peine(2). » Aussi le lieutenant général Foucault les fit-il descendre plus bas dans un pré, le long du ruisseau, qu'il leur fit border, et ainsi l'avantage devint égal pour le terrain. Pour en finir, Turenne fit avancer le reste de son infanterie et, faisant un plus grand front que les ennemis, les fit charger par les flancs, ce qui les décida à la retraite. Par malheur, la cavalerie n'étant pas encore arrivée, le succès ne put être décisif.

Il résulte de tous ces exemples que, vers le milieu du dix-septième siècle, l'arme à feu n'est pas encore assez puissante pour ôter à la cavalerie le rôle décisif, et ce n'est pas surprenant si l'on réfléchit qu'un mousquetaire peut tirer tout au plus sept fois dans une bataille, et que le maniement du mousquet est si compliqué que le soldat est embarrassé pour s'en servir dans des vignes.

---

1. Deschamps, page 96.
2. Idem, page 166.

Néanmoins, des bataillons ou des piquets de mousquetaires font un feu assez efficace pour arrêter toute charge de cavalerie tentée contre eux ou contre les troupes voisines, et pour que le succès soit à peu près impossible à qui ne s'est assuré l'avantage dans le combat par le feu. C'est là la différence caractéristique avec ce qui se passait au siècle précédent, où la mousqueterie infligeait à l'ennemi des pertes sensibles, procurait parfois des succès partiels, mais n'avait qu'une influence secondaire sur l'issue de la bataille. Ce progrès est dû à l'allégement et au perfectionnement du mousquet.

V — Apparition du fusil et de la baïonnette

C'est dans les années qui suivent la paix de Nimègue que le combat par le feu devient la partie la plus considérable de la bataille (1). Le mousquet fait place au fusil à pierre, très lentement dans notre armée, plus brusquement en Allemagne, où le fusil est adopté dès 1689. Les inconvénients de la mèche disparaissent, la vitesse du tir est considérablement accrue ; la consommation de munitions est telle qu'il faut en régler le ravitaillement sur le champ de bataille. Enfin, la baïonnette à douille fait son apparition à partir de 1689, ce qui détermine la suppression prochaine des piquiers.

Leur nombre diminue rapidement : il n'y en a plus, d'après les textes officiels, qu'une centaine par bataillon ; dans la pratique, ils ont à peu près disparu, car ils sont devenus inutiles. Que pourraient faire, comme troupes de choc ou réserves, de petits corps de quinze à vingt files de piquiers sur quatre rangs ? Les soldats jettent leurs piques pour ramasser une arme à feu.

L'efficacité de la mousqueterie a produit, à cette époque de guerres incessantes, une impression si vive qu'elle détermine

1. Voir pour cette période :
Journal des marches, campements, batailles, etc. depuis 1690 jusqu'à présent, par VAULTIER. Paris, 1695 ;
Histoire militaire du règne de Louis le Grand, par QUINCY. Paris, 1726 ;
Histoire militaire des Flandres, par BEAURAIN. Paris, 1784.
Mémoires de FEUQUIÈRES. Londres, 1737.
PUYSÉGUR. — *Art de la guerre*. Paris, 1749.

toutes les dispositions tactiques prises sur les champs de bataille. La lutte à l'arme blanche a paru si peu importante que les troupes sont rangées exclusivement en vue du combat par le feu. La profondeur des formations est réglée de manière à ne pas avoir d'interruption prolongée dans le tir : on s'arrête en principe à cinq rangs ; et, quand la force des bataillons a diminué au cours d'une campagne, on laisse tomber la profondeur à quatre rangs plutôt que de restreindre le front. L'infanterie remplissant désormais la plus grande partie du champ de bataille, on abandonne l'usage de ces petits détachements que Turenne dispersait en tirailleurs pour maîtriser la zone d'action de la cavalerie. A Fleurus, Luxembourg encadre la grande masse de cavalerie avec laquelle il exécute son mouvement tournant, en postant deux bataillons sur chacun des flancs et deux au centre. Sur tout le reste du front, l'on s'efforce d'avoir le feu nourri que donne une ligne d'infanterie continue.

De là, ces déploiements linéaires qui vont devenir caractéristiques des ordres de bataille pendant plus d'un siècle, et qui entraînent des conséquences si importantes au point de vue de la conduite des armées. Les troupes sont peu manœuvrières, et c'est une opération très longue de les ranger sur le champ de bataille. Les grandes distances entre les rangs et les files, prises pour faciliter le maniement du mousquet, ne permettent pas d'évolutions précises, et il faudra un demi-siècle pour renoncer à des errements qui n'ont plus leur raison d'être dès que le fusil remplace le mousquet. Jusque-là, les troupes seront plus lourdes, moins manœuvrières peut-être que les légions romaines.

Le bataillon est formé sur six rangs au début d'une campagne, puis sur cinq ou sur quatre [1], avec une distance de quatre pas entre les rangs, ce qui donne une profondeur totale de vingt pas. Si l'on veut rompre à droite ou à gauche par demi-manche de vingt files, chaque élément a ainsi une profondeur égale à son front, et l'on obtient une colonne continue. Si l'on rompt par manche de quarante files, il reste entre les deux manches une distance de

1. La profondeur est réduite officiellement à cinq rangs par une ordonnance de 1693, ce qui donne à penser qu'elle l'était pratiquement dans les années précédentes.

vingt pas; mais si l'on veut former une colonne par quart de manche (10 hommes de front), la profondeur de chaque élément étant double de son front, l'on ne peut rompre par conversion; il faut porter le premier quart de manche en avant et faire déboîter chacun des autres à son tour. Il en résulte, certes, peu de complication pour la rupture, mais il n'en est plus de même lorsqu'on en vient à déployer la colonne. Il est presque impossible de garder pendant la marche des distances aussi difficiles à observer et, même pour les colonnes par manche ou demi-manche, la conversion à gauche ou à droite de chaque élément ne constitue pas du premier coup le bataillon en ligne. Le déploiement d'une colonne de plusieurs bataillons exige un long alignement. Quant à déployer une colonne par quart de manche, où les têtes des éléments se succèdent à vingt pas, alors que leur front est de dix pas, c'est une opération longue et peu exécutable sur le champ de bataille.

Les marches sont lentes et difficiles, car toute conversion se fait à pivot fixe, et chaque élément doit s'arrêter en attendant que le précédent ait conversé.

Il ne peut être question, naturellement, de ploiements ou déploiements d'une troupe sur une de ses subdivisions, face en tête.

Pour marcher en colonne par fraction de vingt files au moins, il faut éviter les chemins et passer à travers champs suivant des itinéraires étudiés d'avance. De là une grande lenteur dans les mouvements d'armée. La durée nécessaire aux déploiements, et plus encore, à une modification quelconque d'un ordre de bataille, rend très difficile d'imposer la bataille à l'ennemi. Pour toutes ces causes, les guerres sont lentes et la stratégie prend un caractère formaliste qu'elle conservera pendant un siècle encore.

L'infanterie se forme, pour combattre, en longues lignes de plus en plus minces. Elle tire sur l'infanterie ennemie jusqu'à ce que les pertes subies, ou un événement quelconque, produit sur les flancs, ébranlent l'un des adversaires.

Pour charger, la distance entre les rangs est réduite à deux pas (instructions de Catinat en 1690 [1]).

---

1. Belhomme, t. II, p. 307.

Alors on se porte en avant, et à pas lents, très doucement, on charge. La grande préoccupation est de ne pas rester privé de feu au moment d'en venir au contact, car l'expérience des dernières guerres a pénétré tous les esprits de cette conviction que, jusqu'au corps-à-corps, le feu seul est vraiment redoutable. Les généraux sont unanimement d'avis qu'une troupe marchant à l'ennemi doit réserver son feu. « L'on préparera les soldats à ne pas tirer et qu'il faut essuyer le feu de l'ennemi, dit Catinat, attendu qu'un ennemi qui a tiré est assurément battu quand on aura son feu entier. Il est bon d'insinuer cela dans l'esprit des soldats et des sergents, afin qu'ils s'en entretiennent ; cela fait que dans les occasions ils y sont préparés sans embarras. Cet ordre n'est que pour les batailles, y ayant d'autres occasions où il faut tâcher de tirer plus que l'ennemi. » Ce principe restera en honneur jusqu'au dix-neuvième siècle, mais, faute de préciser la distance à laquelle on peut tirer et se précipiter sur l'ennemi, on s'exposera à de cruels mécomptes. L'instinct du soldat s'est d'ailleurs souvent montré opposé à cette pratique, et les troupes mêmes de Catinat ont tiré avant d'essuyer le feu de l'ennemi, à La Marsaille.

Il y a trois genres de feux : le feu par rang, le feu par files et le feu par division. Le feu *par rang* s'exécute de pied ferme, en marchant en avant ou en retraite. Dans le feu de pied ferme, le premier rang se porte trois pas en avant, tire, puis, faisant demi-tour, passe entre les files des autres rangs et recharge ses armes. Chacun des rangs, successivement, en fait autant. La manœuvre est à peu près la même pendant la marche en avant ou en retraite, et les mouvements successifs des divers rangs qui se traversent causent du désordre. On avait essayé de faire tirer toute une manche à la fois, en faisant mettre les premiers rangs à genou ; on y avait renoncé à cause de la longueur de la charge, pendant laquelle le bataillon restait dégarni de feux.

Le feu *par files* ne peut s'exécuter que de pied ferme. Il est exécuté par groupes de deux files, qui se portent à six pas en avant du front, se déploient sur un rang, tirent, et reprennent leur place.

Le feu *par division* s'exécute par division de quatre ou de six files ; on en fait sortir une, deux ou trois à la fois, et elles se

déploient sur deux ou trois rangs. Ce feu est employé surtout quand le front du bataillon est couvert par un obstacle, haie, ruisseau ou retranchement.

La guerre de la ligue d'Augsbourg est la dernière où l'infanterie soit armée de mousquets. Les Allemands avaient adopté le fusil depuis 1689, et à la bataille de Steinkerque, en 1694, notre infanterie souffrit beaucoup du feu plus rapide de l'ennemi ; elle ne put y échapper qu'en chargeant, l'épée à la main. Aussi une ordonnance du 15 décembre 1699 prescrit-elle l'adoption définitive du fusil avec baïonnette à douille en remplacement du mousquet.

La vitesse du tir est, en 1700, d'environ un coup par minute; elle augmentera dans d'assez grandes proportions; mais le fusil de 1699 ne subira plus que des modifications de détail jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Ce qui suit n'est que l'histoire des progrès successifs accomplis dans l'ordre tactique pour arriver au meilleur emploi de ce fusil et de l'artillerie lisse.

CHAPITRE I

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA GUERRE DE SEPT ANS

I — Guerre de la succession d'Espagne

Malgré la grande différence qui existe entre le mousquet et le fusil, au double point de vue de la maniabilité et de la vitesse de tir, l'adoption du fusil ne modifie pas d'abord les procédés de combat existants et les idées régnantes : pendant la guerre de la succession d'Espagne, nous trouvons encore les mêmes formations, les mêmes évolutions lentes et pénibles, les mêmes feux par rang, par files et par division. L'ordonnance du 2 mars 1703, qui sera bientôt suivie de la suppression des piques, fixe le nombre de rangs à cinq ; au cours de la guerre, il tombera à quatre, puis à trois, et l'usage le maintiendra à quatre jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Normalement, la distance d'un rang à l'autre est de 4 mètres; la profondeur de la formation est donc d'environ 20 mètres. Les colonnes par manche, demi-manche et quart de manche sont formées et déployées comme précédemment.

Les divers États européens font pour cette guerre les plus grands efforts et, comme il est difficile d'accroître beaucoup la cavalerie, le nombre des bataillons devient très considérable. Par ce fait, comme par l'efficacité de la fusillade, l'infanterie acquiert une importance plus grande. Dans plusieurs affaires, comme celles de Spire et de Denain, elle joue le principal rôle. Cependant, à Hœchstædt (1703) et à Malplaquet (1709), c'est encore la cavalerie qui donne des résultats décisifs.

A Malplaquet[1], les effets du feu sont terribles : à notre gauche, les régiments de Bretagne et de Provence, La Sarre, Charost et le Roi, exécutant leurs décharges à bonne portée, font subir à l'ennemi des pertes énormes. Tous les colonels, lieutenants-colonels et majors des régiments ennemis sont tués et blessés, et dans certains bataillons il ne reste que deux ou trois officiers. De notre côté, la moitié de l'effectif est mise hors de combat. L'ennemi parvient, grâce à sa supériorité numérique, à enlever nos retranchements, mais ses progrès se bornent là. Les Irlandais et la brigade de Champagne font une contre-attaque qui l'arrête net. La charge de notre cavalerie contre celle des alliés, qui se montrait sur notre flanc gauche, met fin à toute entreprise de ce côté.

L'ennemi avait forcé nos lignes au centre ; mais il n'eut pas plus tôt porté sa cavalerie en avant que la nôtre, chargeant à fond avec Boufflers, arrêta ses escadrons. « Six fois l'ennemi reprit l'offensive, et six fois l'ouragan de notre cavalerie balaya le plateau » ; mais nous ne pûmes, pas plus que les alliés, pousser plus loin notre avantage, car, à chacune de leurs charges, nos escadrons « durent s'arrêter devant le feu des retranchements et se retirer, vaincus non par la cavalerie des alliés, mais par leur infanterie ».

A notre aile droite, l'infanterie ennemie est écrasée par le feu de nos retranchements, devant lesquels elle laisse des rangs épais de cadavres. « Hors d'état de recommencer un effort qui l'avait épuisée, elle se contente d'entretenir le feu de loin » ; jamais, semble-t-il, le tir n'avait procuré de pareils résultats. « A ce moment, nos soldats eurent le sentiment que la bataille était gagnée et qu'il suffisait d'un mouvement offensif à notre droite pour achever la défaite des bataillons qu'ils venaient de décimer par leur feu. » Mais on n'était pas encore habitué à l'idée de remporter une grande victoire par une charge d'infanterie.

Ainsi, les pertes infligées par le feu de l'infanterie, la grandeur du résultat matériel obtenu sont incomparablement supérieures

---

1. Voir capitaine Sautai, *La Bataille de Malplaquet*. Paris, 1904.
Lieutenant-général de Vault. — *Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne*, publiés par le général Pelet. — Paris, 1835-1862.
Quincy, Feuquières, etc.

à ce qu'elles étaient au temps du mousquet, mais la nature du rôle joué par les deux armes est à peu près la même que dans les batailles de 1674 et 1675. Comme à Sinzheim, la cavalerie est l'élément offensif de l'armée; l'infanterie agit surtout par son feu pour arrêter l'essor de la cavalerie. Cependant, elle a pris conscience de sa force; elle demande à charger, à joindre l'ennemi, et il semble que ce soit le préjugé régnant qui s'y oppose. A Denain comme à Spire(1), c'est l'infanterie chargeant en colonne qui décide la victoire, et par le choc, non par le feu. Il est vrai que dans ces deux affaires, elle agit par surprise, et que ce ne sont pas des batailles rangées.

Nous sommes obligés de nous borner ici à quelques événements caractéristiques, propres à servir d'exemples; et il va sans dire qu'en reprenant dans tous leurs détails les guerres de Louis XIV, on y trouverait, comme toujours, une confusion, un mélange de particularités contradictoires d'où il serait difficile, au premier abord, de tirer des conclusions certaines. Plusieurs faits d'une importance capitale apparaîtraient, en tout cas, avec tant de netteté qu'il serait impossible de se dérober à l'évidence. En première ligne, la suppression de la pique, accomplie progressivement par la force des choses, imposée par le vœu général avant d'être sanctionnée par les règlements; la prépondérance accordée au combat par le feu, prépondérance qui se manifestait depuis plus d'un siècle par l'augmentation des mousquetaires aux dépens des piquiers, et par la disparition presque complète de ces derniers, avant même qu'il fût question de substituer la baïonnette à la pique. Cette prépondérance se fait sentir aussi par l'amincissement des formations. De même que les piques disparaissent par la force des choses, au cours des guerres, de par la volonté de tous, de même chaque campagne conduit naturellement à amincir les formations, tandis que l'ordonnance voudrait maintenir la profondeur de cinq rangs. Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans les transformations ainsi accomplies sous Louis XIV,

1. A Spire (1703), notre infanterie, pour plus de vitesse, ne prend pas le temps de se former et charge en colonne de route. A Denain (1712), l'attaque se fait en colonnes, dont le front nous est mal connu, mais qui se composaient d'éléments successifs, bataillons ou pelotons, précédés de grenadiers et de piquets.

c'est, nous ne saurions trop le répéter, qu'elles ne sont pas l'œuvre d'un ministre, d'un général, bien au contraire, mais qu'elles s'accomplissent aux armées, sur les champs de bataille, sous la pression des événements. Elles ont donc une valeur démonstrative incomparable.

Enfin, un dernier fait à remarquer dans les guerres de 1689 à 1715, c'est une forte diminution, nous pourrions presque dire la disparition des tirailleurs dans la bataille. Ni à Fleurus, ni à Hœchstædt, ni à Malplaquet, nous ne voyons ces essaims de dragons, ces piquets, ces détachements qui donnaient tant de souplesse et de variété aux manœuvres de Turenne[1]. Les dragons, d'abord infanterie montée, se sont peu à peu rapprochés de la cavalerie ; ils jugent plus noble de charger à cheval que de tirailler à pied.

Quant aux piquets de cinquante hommes par bataillon, ils existent toujours, mais, dans ces batailles rangées à fronts étendus et réguliers, on ne trouve pas à les employer hors des lignes : c'est dans les affaires de poste et le service de campagne qu'ils sont utilisés. Il y a bien des compagnies franches sur les frontières; mais la plupart du temps elles sont employées loin de l'armée, rayonnant autour d'une place forte ou d'un poste, où elles jouissent d'une indépendance presque absolue.

II — Les évolutions (1715-1753) [2]

Nous avons dit combien les armées de 1715 étaient lourdes et peu manœuvrières, par suite de leur formation sur quatre ou cinq rangs avec de grandes distances. On va voir par quelle série d'efforts on a pu parvenir à régler les évolutions. La plus simple

1. Cette disparition des tirailleurs doit être attribuée à ce qu'on avait enfin une arme très facile à manier dans le rang, et qu'on voulait en profiter pour donner au feu la plus grande densité possible.

2. Voir : *Instructions militaires*, par M. DE SPARRE. Paris, 1753 ;
La Tactique, par BARDET DE VILLENEUVE. La Haye, 1740 ;
Études militaires, par BOTTÉE. Paris, 1731 et 1750 ;
Traité des évolutions militaires, par BOMBELLES. Paris, 1754 ;
Mes rêveries, par M. DE SAXE. La Haye, 1756. Paris, 1877 ;
Les Campagnes du maréchal de Saxe, par J. COLIN, t. I. Paris, 1900.
Les Éléments de l'art militaire, par D'HÉRICOURT. Paris, 1739.

de toutes, celle qui consiste à rompre une ligne en colonne à distance entière à droite ou à gauche, par conversion de tous les pelotons, ne se fera aisément que vers 1760, et c'est en quelque sorte son histoire qu'on va lire.

Dans les années qui suivent la guerre de la succession d'Espagne, on accomplit des progrès assez sérieux, mais par l'usage seulement, chaque régiment se constituant une tradition propre, et sans qu'une nouvelle ordonnance intervienne. On constate assez vite les inconvénients de la formation normale avec 4 mètres de distance d'un rang à l'autre, et l'on se met à manœuvrer souvent à rangs serrés.

« Aujourd'hui, pour marcher en colonne, écrit Puységur, on commence par serrer les rangs, on converse, puis on reprend les distances en marchant. » C'est une complication de plus dans la théorie du mouvement, mais l'exécution est plus facile. Le déploiement en bataille n'en reste pas moins soumis à tous les inconvénients que nous avons déjà signalés [1].

« Soit que des armées se côtoient dans leur marche, dit Puységur, ou qu'elles aillent l'une au-devant de l'autre, ou bien qu'une des deux marche à l'autre qui est en bataille, il n'y a de marche qui convienne que celle où les bataillons et les escadrons n'occupent pas plus de terrain en marchant qu'en bataille, en sorte que si l'armée ennemie vous côtoie et que vous soyez obligé de tourner pour l'attaquer, chaque bataillon et chaque escadron faisant un quart de conversion, soit par bataillon et escadron en entier, soit par division, l'armée se trouvera en bataille. » Aussi s'efforçait-on de ne jamais marcher en colonne sur moins de vingt files, et c'est là le motif de ces mouvements à travers champs, de ces marches si pénibles, qu'il fallait tracer et préparer un jour d'avance, et qui sont caractéristiques de la période dont nous parlons. Elles étaient pleines d'inconvénients, elles alourdissaient beaucoup les armées, les rendaient incapables de marcher vite et de manœuvrer; mais elles seules permettaient de se former en bataille en quelques heures.

---

1. Voir les difficultés que trouve Bombelles dans les conversions en apparence les plus simples; voir également dans Bottée l'extraordinaire complication et variété des mouvements pour ouvrir et serrer les rangs, faire la contremarche, etc.

En quelques heures, car de déployer promptement une colonne, il n'y faut pas songer. Les distances de 4 mètres entre les rangs et celles qui doivent exister entre les pelotons sont bien difficiles à observer; on n'a pas encore de règles pratiques pour conserver la direction et les distances, et, au moment de se déployer, il se trouve que rien n'est juste et qu'il faut des heures pour placer les différents pelotons sur une ligne. C'est en 1774 seulement que les traditions de l'infanterie prussienne nous seront communiquées et permettront de déployer promptement les colonnes de marche.

Cette situation se prolongera sans grands changements jusqu'à l'instruction de 1754. Pendant les quarante années qui s'écouleront après la guerre de la succession d'Espagne, on ne fera que des progrès de détail, qui prépareront les réformes définitives, mais où il manquera toujours le principe fondamental que Maurice de Saxe appelle le « tact », c'est-à-dire l'uniformité, le synchronisme parfait des mouvements, ainsi que le coude-à-coude dans des rangs serrés. En Allemagne, les troupes marchaient régulièrement et en cadence dès le dix-septième siècle; il semble même, ne fût-ce que par les chansons de route qui nous sont parvenues, que depuis des siècles toutes les armées de l'Europe allaient au pas pendant leurs marches; et pourtant, il est certain que notre infanterie, jusqu'en 1754, n'était pas astreinte au pas cadencé et gardait entre les rangs des distances trop grandes pour que l'alignement et la direction fussent observés. Il faudra attendre 1754 pour accomplir un progrès sérieux dans cet ordre d'idées [1].

A défaut d'évolutions vraiment utiles, on multipliait les mouvements baroques, « on formait avec les bataillons des ronds, des triangles, des carrés, des bastions; M. de Chevert racontait qu'alors, aide-major du régiment de Beauce, il fut fort admiré parce qu'à la fin d'un exercice qu'il faisait faire devant l'inspecteur, il dessina avec le régiment les mots de : Vive le Roi, et fit faire un feu de réjouissance à cet alphabet vivant [2]. »

---

1. L'ordonnance de 1753 prescrit seulement que tous les hommes partent du même pied; celle de 1754 revient souvent sur ce point essentiel que, durant l'exécution des mouvements, tous les hommes doivent frapper le sol ensemble du même pied.

2. *Essai général de Tactique,* chap. 6.

Les éléments mêmes de l'exercice sont négligés, abandonnés à l'initiative des régiments, faute d'un général qui ait assez de réputation pour imposer des règles uniformes. Même en 1750, l'on n'ose édicter qu'une ordonnance sur le maniement des armes. Encore l'exercice se fait-il rarement et mal dans la plupart des corps. D'Argenson remarquera, dans une circulaire du 14 novembre 1743, que l'exercice des troupes a été fréquemment interrompu et que ce défaut d'exercice ne s'est que trop fait sentir dans les différentes occasions où elles ont été employées. Il recommande aux colonels de profiter de toutes les occasions pour les exercer. Un officier écrit, vers 1740 :

« L'on ne s'attache point assez, en France, à faire faire les évolutions aux troupes; on se contente ordinairement de faire faire le maniement des armes et de faire bien marcher les soldats. Cela est bon, mais cela ne suffit pas, etc. »

« En France, dit un autre, le recrue n'est pas encore habillé qu'il monte déjà la garde et est abandonné à la conduite d'un sergent ou caporal. Aucun officier ne s'en mêle; à peine sait-il manier son fusil qu'on le fait déjà manœuvrer avec toute la troupe, où il ne sert qu'à empêcher les autres de bien faire... Qu'on fasse attention aux avantages que les troupes prussiennes ont sur les autres troupes par l'exercice continuel qu'ils font et par le temps qu'ils l'ont déjà fait(1). »

Notre insuffisance est remarquable surtout en ce qui concerne les feux. Chaque soldat peut, il est vrai, tirer quarante coups de fusil par an; mais il n'existe aucune instruction du tir, ni individuelle, ni collective. Sous le prétexte, d'ailleurs fort mal fondé, que le soldat français est exclusivement propre au combat à l'arme blanche, on a laissé de côté les feux. Cependant, lors même qu'ils auraient une importance secondaire, il faudrait s'en occuper. Mais on accepte tranquillement cet adage que les ennemis « ont un avantage infini sur nous lorsque le feu seul doit décider de la victoire », et on renonce à lutter avec eux sur ce terrain (2).

1. Archives de la guerre, carton n° 7.

2. Cet absurde préjugé, qui commence à régner, persistera sans interruption et nous maintiendra toujours dans un état d'infériorité funeste vis-à-vis de nos voisins, pour tout ce qui concerne le feu.

« Leur infanterie est accoutumée de longue main à tirer par pelotons; de cette sorte, les trois rangs sont serrés à la pointe de l'épée[1]; le premier met un genou en terre, le second est courbé et le troisième se tient droit; ces rangs tirent les uns après les autres; par cette disposition, ils font un feu continuel et ne se rompent jamais, au lieu que les Français ne connaissent presque que l'usage de charger la baïonnette au bout du fusil, et combattent avec un désavantage infini lorsque le terrain ne leur permet pas de joindre les ennemis. »

Quant aux évolutions, elles n'existaient guère plus vers 1750 qu'en 1703. Un progrès sérieux avait été fait, dès que l'unité d'armement l'avait permis : les compagnies étaient devenues, sous le nom de *sections,* les subdivisions naturelles du bataillon. L'instruction pour le camp de 1733 consacre cette simplification, qui se retrouvera désormais dans tous les règlements. Deux compagnies ou sections forment un *peloton;* deux pelotons, une *manche,* expression conservée de l'ancien vocabulaire, où elle désignait le tiers d'un bataillon. Le *demi-rang* est de six ou huit compagnies, suivant que le bataillon en compte douze ou seize.

Dès les dernières années de Louis XIV, on avait pris le parti de serrer les rangs avant chaque conversion. Peu à peu l'on s'habitue à les serrer pour toutes les évolutions et l'on essaie divers procédés pour faciliter le déploiement rapide des colonnes. Le moyen qui sera adopté en 1753 consiste à faire varier la distance entre les rangs avec la largeur de la colonne, de manière que chaque élément soit moins profond que large; l'ordonnance de 1753 fixe la distance entre deux rangs consécutifs à 4 pieds ($1^m,30$) dans la colonne par section ou par peloton, à 8 pieds dans la colonne par manche ou par demi-rang, à 12 pieds dans la colonne par bataillon. Les diverses colonnes de route sont désormais, au sens propre du mot, des colonnes à distance entière, où l'on pourrait observer les distances; mais, faute d'une instruction suffisante, on n'y parvient pas encore.

Officiellement, il n'existe pas d'autres formations que la ligne

1. C'est-à-dire chaque homme touchant du genou la pointe du fourreau de l'épée de celui qui le précède.

déployée sur quatre rangs et les colonnes de route par section, peloton, manche, demi-rang ou bataillon. Pour le reste, l'imagination des chefs de corps et surtout des officiers-majors se donne carrière dans chaque régiment. Partout on se préoccupe de trouver des formations plus maniables que la ligne déployée, et d'apparence moins frêle.

III — L'ordre mince et l'ordre profond (1715-1753)

La seule formation de combat réglementaire et pratiquée à la fin du règne de Louis XIV était la ligne déployée sur cinq ou sur quatre rangs, quelquefois sur trois. Pendant les guerres du dernier siècle, la profondeur des lignes d'infanterie était descendue progressivement de dix à huit, puis à six, à cinq ou quatre, aussi bien pour les piquiers que pour les mousquetaires, et l'on n'avait jamais ressenti le besoin de recourir à des formations plus denses pour charger. Lorsque la pique eut disparu définitivement et que toute l'infanterie fut pourvue d'une arme à feu, on pensa bien moins encore à adopter un ordre profond : c'était plutôt par le feu que par le choc que l'infanterie avait agi et réussi depuis un siècle, et nul ne songeait à modifier des procédés imposés par l'expérience. Dans quelques circonstances particulières, comme à Spire, à Denain, nos fantassins avaient chargé en colonnes, mais on s'était contenté de former ces colonnes par le procédé ordinaire de rupture employé pour les marches [1].

La formation linéaire commença pourtant à montrer quelques inconvénients et, en particulier, elle parut peu propre à l'offensive. « On doit, dans l'action, prévenir l'ennemi et le charger, s'il se peut, avant qu'il soit en bataille, disaient les tacticiens. Il faut que les troupes marchent lentement et fièrement. La troupe ne doit pas tirer que l'ennemi n'ait fait décharge ou que ce ne soit à bout touchant. A ce moment, il faut doubler le pas et même courir un peu en heurtant l'ennemi, parce que l'attaque qui se fait en courant est plus terrible. » Mais de longues lignes minces

1. Voir : *Essai sur l'influence de la poudre à canon*, par MAUVILLON. Leipzig, 1788.

étaient bien difficiles à ébranler et à porter en avant à une allure vive.

« En réalité, la marche du combat était rarement conforme à ces principes, d'un caractère nettement offensif, admis par la grande majorité des officiers... Les troupes constituaient des lignes démesurément allongées, fragiles, difficiles à diriger et à mouvoir, impropres à soutenir ou à exercer une poussée brutale. Il y avait donc une véritable contradiction entre la recommandation d'attaquer vigoureusement l'ennemi, sans perdre de temps à tirer, et le dispositif habituel qui semblait conçu pour favoriser l'action exclusive du feu (1). »

Il semble que le chevalier Folard ait été le premier à proposer l'emploi des colonnes pour donner plus de force offensive et défensive, et plus de mobilité, plus de souplesse aux troupes sur les champs de bataille. Ses *Nouvelles Découvertes sur la guerre* sont de 1724; son *Polybe,* de 1727.

« La manière dont nous combattons, écrit Folard, est pleine de défauts très essentiels. Nos bataillons ne sauraient attaquer ni se défendre indépendamment les uns des autres, parce qu'ils combattent sur si peu de profondeur qu'ils peuvent aisément être rompus, ce qui est contre les règles de la guerre. La véritable force d'un corps consiste dans son épaisseur et dans la hauteur de ses files, dans leur union, dans leur pressement comme dans celui des rangs. Cette épaisseur rend les flancs aussi forts ou presque autant que le front. Par cette méthode, un bataillon se trouve en état de résister, de rompre tout bataillon qui ne combattra pas sur ce principe et de se mouvoir avec plus de facilité et de légèreté que les autres; au lieu qu'un corps qui combat sur un grand front et peu de hauteur manœuvre difficilement et ne peut éviter le flottement si ordinaire dans les corps rangés sur une trop grande étendue... A la guerre, l'épaisseur des files remédie à tout et augmente la force et la rapidité du choc, qui fait tout dans les combats. On doit regarder comme une maxime que tout bataillon qui attaque, rangé sur beaucoup de profondeur et peu de front, doit surmonter et enfoncer un autre plus fort,

1. Commandant DE LA JONQUIÈRE. — *Revue d'histoire.* Octobre 1905, page 9.

rangé selon la méthode ordinaire, quoique celui-ci l'outrepasse à ses ailes. En combattant de cette manière, toute la force d'un bataillon est en lui-même, sans que sa défaite influe sur ceux qu'il a à côté. »

Ce que dit Folard de la facilité et de la légèreté avec lesquelles se meut une colonne, comparée à une ligne mince, est exact ; et c'est l'avantage qui, après un siècle d'expérience et de discussion, sera définitivement reconnu aux colonnes. Mais, comme on le voit, ce n'est là pour le tacticien de 1720 qu'un point secondaire ; l'essentiel, pour lui, c'est la force offensive et défensive de la colonne. Par un effet de réaction tout naturel, l'excès où l'on est tombé, par l'emploi exclusif du feu, porte Folard à un excès contraire. Il perd totalement de vue les leçons des guerres précédentes, l'importance du feu et le rôle prépondérant qu'il a acquis ; il veut ressusciter les piques, chassées non pas par le caprice d'un ministre, mais par le vœu unanime des troupes et par la force des choses ; enfin, il invoque l'exemple de l'antiquité, lequel, mieux étudié, serait tout à fait opposé à sa thèse. « Les Grecs, dit-il, sont les premiers inventeurs de cet ordre de bataille. Le premier qui a connu la colonne est Épaminondas, le plus grand homme d'infanterie qui fut jamais ; il dut à cette découverte les deux victoires de Leuctres et de Mantinée. »

C'est là, nous l'avons vu, une erreur absolue ; les colonnes profondes d'Épaminondas, qui devaient enfoncer l'ennemi comme avec l'éperon d'un navire, se sont arrêtées dès le premier contact et le combat s'est localisé sur leur front ; l'exemple a paru si peu probant que personne ne l'a suivi, et les phalanges grecques, en général, n'ont jamais dépassé une profondeur de huit à douze rangs. Celles d'Alexandre, avec leurs seize rangs, ont été condamnées à un rôle passif.

Les légions de la République romaine, dont Folard fait l'éloge, n'ont jamais eu qu'une profondeur de huit à dix rangs et ont dû leurs succès à la mobilité, à la souplesse de leur formation en quinconce. Elles devaient encourager à l'emploi des petites colonnes, formations de manœuvre, et non des lourdes masses à la Folard, sur trente à cent quatre-vingts rangs de profondeur.

Quoi qu'il en soit, une grosse difficulté se présentait, au début

du dix-huitième siècle, pour la constitution des colonnes : l'absence de toute évolution dont on pût se servir pour passer de l'ordre mince à l'ordre profond.

Folard compose sa colonne d'un nombre variable de bataillons, d'un à six, placés l'un derrière l'autre ; chacun d'eux est formé sur seize files et trente à trente-six rangs ; les grenadiers sont sur les faces de la colonne ; quant aux compagnies dont se compose le bataillon, il n'est pas dit comment elles sont réparties, ni par quelles évolutions elles vont prendre leur place dans la colonne.

Cette lourde machine, difficile à former, plus difficile encore à rompre, ne peut exister que si, avec l'auteur, on veut en faire la seule formation de marche et de combat, et renoncer à toute autre. Mais une solution aussi radicale n'a jamais eu que peu de partisans. Telle que Folard la présentait, la colonne d'attaque devait rester à l'état de projet. Ses idées, néanmoins, se répandaient, ou plutôt étaient celles que beaucoup d'autres militaires avaient conçues depuis les dernières guerres : dans tous les régiments, on cherchait un type de colonne à proposer, et l'on produisait des monstres. Dans cette armée qui ignorait totalement ce que c'était que manœuvrer, on imaginait des colonnes serrées où les unités naturelles se trouvaient si bien enchevêtrées qu'il devait être impossible de les déployer par un moyen régulier quelconque.

Cependant, beaucoup d'officiers, le plus grand nombre même, n'avaient pas oublié les leçons de Spire et Denain, et ils ne cherchaient pas d'autre colonne d'attaque que la colonne de route ordinaire, dont parfois ils faisaient serrer les pelotons : « Il n'y a pas d'officier qui ait servi à la guerre, écrira Saint-Pern en 1753, qui ne sache que, lorsqu'il est question d'attaquer un retranchement, un village, ou de percer dans un point intéressant la première ligne d'une armée ennemie, la meilleure méthode pour réussir est de doubler les divisions les unes sur les autres, lorsqu'il lui est ordonné de mettre son régiment ou la brigade qu'il commande sur une ou plusieurs colonnes pour attaquer. »

Entre autres projets pour former des colonnes d'attaque de cette façon, nous en trouvons un de 1738, qui fut expérimenté par MM. de Nangis et de Maupeou à Landau :

« Chaque bataillon a dédoublé ses files ; au signal, le bataillon

s'est rompu par demi-quart de rang (peloton) et a marché en colonne comme pour attaquer un retranchement. On a observé de faire marcher les rangs de chaque division bien serrés à la pointe de l'épée, laissant d'une division à l'autre une demi-distance(1). » Après la publication de l'ordonnance de 1753, M. de Crémilles écrit au ministre : « Je ne mets pas au rang des colonnes celle qui peut être formée en doublant les trois manches d'un bataillon les unes sur les autres, parce qu'elle ressemble entièrement à des divisions mises en colonne de marche; elle est cependant la plus simple de toutes et peut être employée dans toutes sortes de situations et pour tous les objets... Toutes réflexions faites, je lui donne la préférence à cause de la simplicité et de la facilité avec lesquelles on peut en séparer les différentes divisions sans embarras ni danger. »

Les autres généraux consultés, sans doute Chevert et Brézé, s'expriment dans le même sens et préfèrent la colonne de route, plus ou moins resserrée, à une colonne massive analogue à celle de Folard.

« Tout le monde sait, dit l'un des rapports, que, lorsqu'une troupe marche sur une grande profondeur à rangs serrés, les derniers rangs marchent toujours mal; le soldat s'arrête ou piétine lorsqu'il est sur les talons de son camarade, court ensuite pour le joindre, piétine encore lorsqu'il le joint, et se fatigue étrangement; par ce flottement continuel, les rangs se désunissent et le désordre s'y met bientôt; plus la marche est prompte et plus cet inconvénient est considérable, et je crois qu'il est impossible à une troupe de quarante hommes de profondeur de marcher longtemps en bon ordre, les rangs serrés, et au pas doublé. Peut-être quelques régiments y parviendront-ils à force d'exercice, mais l'inconvénient qui est dans la nature subsistera toujours, surtout à la guerre, où l'on est moins exercé. Il est fort aisé de lever cet inconvénient et de donner à la colonne la légèreté dont elle a besoin, en divisant sa profondeur en plusieurs parties et faisant prendre 2 ou 4 pas de distance entre chaque division(2). »

---

1. Archives de la guerre, carton n° 16.

2. *Idem*, n° 15.

Après l'adoption d'une colonne massive à la Folard dans les règlements de 1753 et 1754, le chevalier de Puységur lui fera les reproches suivants :

« 1° Elle forme une masse où les divisions ne sont point distinctes, et alors les officiers ne peuvent que difficilement veiller à la partie qui leur est confiée, soit pour ralentir ou accélérer le pas, soit pour y rétablir l'ordre en cas de nécessité ;

« 2° Cette colonne, excepté la division de la tête, marche par files, lesquelles doivent, pour attaquer, se suivre sans interruption ; mais, lorsque, pour faire son effort, la tête de la colonne marche le pas redoublé, il est comme impossible que le centre et la queue puissent, surtout dans un terrain inégal, suivre quelque temps ce mouvement avec assez de précision pour ne pas s'ouvrir ; alors toute la liaison du corps est détruite, et il perd beaucoup de force dans son impulsion ; au contraire, les files qui arrivent successivement portent le désordre dans celles qui les précèdent ;

. . . . . .

« 4° J'imagine enfin que la colonne proposée n'est nullement propre pour attaquer ni pour se retirer, en ce qu'elle est par sa masse incapable d'aucun mouvement et d'aucune exécution qui demande de la promptitude et de la légèreté, et que tous les terrains ne lui sont pas propres.

« Il serait mieux, je crois, qu'une colonne d'un ou deux bataillons fût toujours composée d'un nombre de divisions marchant les unes derrière les autres, et dont le front serait proportionné à celui de l'attaque que l'on projette, et au nombre d'hommes qu'on veut mettre en mouvement. Cette colonne, *qui était en usage dans plusieurs régiments* avant que la première instruction eût paru, est exempte des défauts que j'ai remarqués dans celle que l'on propose :

« 1° Une colonne ainsi formée serait divisible de toutes les manières dont un bataillon peut être divisé, et par là les différents défilés qui peuvent se rencontrer dans sa marche ne sont pas pour elle un obstacle, puisqu'elle peut toujours les passer dans le plus grand ordre ;

« 2° Chaque division marchant à un pas de distance jusqu'à ce

qu'on soit à portée de faire effort ou d'être attaqué, l'officier qui serait à la tête le verrait et, au lieu d'être entraîné par le soldat, il serait à même de l'arrêter et de le commander;

« 3° Chaque division étant distincte, les rangs de chacune se serreraient sans difficulté et sans confusion, ce qui rendrait le choc plus vif et plus entier et donnerait encore cet avantage que, si la première division vient à se rompre, elle peut ne pas toujours porter un désordre irréparable dans celle qui la suit, avec laquelle elle n'est pas nécessairement confondue ;

« 4° Cette méthode remédie à l'inégalité qui se trouve infailliblement dans les pelotons; les deux flancs de la colonne seront toujours formés d'un même nombre d'hommes, et les hommes de la droite et de la gauche prenant toujours pour chefs de file les soldats des flancs des divisions qui sont à la tête, tout le vide que l'inégalité des pelotons peut occasionner se trouve rejeté dans le centre de la colonne, et ce vide ne saurait préjudicier à sa force; il laisse au contraire aux officiers qui s'y trouvent la liberté de voir et de contenir les soldats de leurs divisions; je croirais même avantageux, pour que ce vide fût plus marqué, de donner toujours aux divisions de la tête et de la queue un front de deux ou trois files plus grand que celui des divisions qui forment la colonne ;

« 5° Par la formation de cette colonne, on est le maître de lui donner un front proportionné à sa profondeur et à l'attaque qu'on médite, en rompant par les différentes divisions que l'on croit nécessaires, divisions qui peuvent non seulement changer par le nombre des bataillons que l'on a, mais encore par la force des bataillons qui, en campagne, se trouvent souvent d'une moitié au-dessous du complet; à la tête et à la queue de la colonne doivent être placés des grenadiers et des piquets que l'on doit cependant toujours disposer de la façon la plus avantageuse aux circonstances et au terrain.....

« Cette disposition joint aux avantages dont je viens de parler la facilité d'être prise dans l'instant, de pouvoir être changée de même et de conduire à plusieurs autres mouvements [1]. »

---

1. Archives de la guerre, n° 15.

Des « Observations sur l'instruction sur l'exercice de l'infanterie du 29 juin 1753 » sont conçues en termes analogues :

« Une troupe qui se forme en colonne pour attaquer un retranchement ou une brèche est la maîtresse de ses mouvements, et il serait très indifférent de quelle manière ils fussent faits si, lorsque la colonne a percé, elle pouvait se déployer avec facilité ; voilà le défaut de celle de l'Instruction. Après avoir emporté un retranchement, il faut nécessairement qu'elle se porte en avant de toute sa profondeur pour pouvoir se développer, et souvent cela n'est pas possible, à raison de mille circonstances inutiles à détailler. A-t-elle forcé une brèche, comment pourrait-elle se former sur un terre-plein qui n'a au plus que 5 à 6 toises de largeur ? On pourrait ajouter que cette colonne, n'ayant aucune liaison entre les parties qui la composent, se meut très difficilement, et qu'une fois en désordre, il ne serait pas possible d'y remédier...

« Pour la colonne d'attaque, je préférerais la former comme l'on passe le défilé en avant : une colonne ainsi ordonnée se développe avec aisance dans quelque temps que ce soit. La raison en est que les parties qui la composent peuvent se mouvoir comme l'on veut. La première division étant rompue, son désordre n'influe pas sur les suivantes (1). »

Les hommes dont on vient d'entendre les avis sont les plus expérimentés, les plus sérieux, les plus intelligents de ceux que le roi pouvait consulter, les Chevert, les Brézé, les Crémilles, les Puységur, les Saint-Pern. On doit donc admettre que, pour l'élite de nos officiers, la colonne serrée, formée d'unités accolées dans le sens de la longueur, telle que Folard l'avait proposée, présentait une foule d'inconvénients, et ils lui préféraient une colonne simple, par pelotons, manches ou demi-rangs se succédant à distances plus ou moins réduites, mais jamais nulles. C'était la seule solution que la pratique semblât autoriser. Cependant, les ordonnances de 1753 et 1754 sont encore rédigées sous l'influence d'un partisan de Folard et imposent l'une et l'autre des colonnes massives.

D'après l'ordonnance de 1753, la colonne d'attaque est formée

1. Archives de la guerre, n° 15.

par un bataillon divisé en trois manches, sur quatre rangs, de la manière suivante : tout le bataillon fait face en arrière, puis chaque manche converse, les première et deuxième de manière à se faire face, la troisième imitant le mouvement de la deuxième et serrant sur elle. Tous les hommes font ensuite face en tête, c'est-à-dire du côté vers lequel la ligne faisait front, et l'on obtient une colonne de douze files et environ quarante rangs. Les grenadiers se placent en tête, le piquet en queue.

La même ordonnance admet aussi la formation de cette colonne à droite ou à gauche, faisant converser les trois manches parallèlement, puis les faisant serrer sur la première. Bien que, par la manière dont on l'exécute, cette colonne ait quelque analogie avec la colonne de route, elle s'en éloigne essentiellement par l'absence de tout intervalle entre les rangs et les files. Cette colonne reproduit d'ailleurs la précédente par un simple à-droite ou à-gauche, mouvement prévu par le règlement.

Cette ordonnance n'aurait certainement pas été rédigée ainsi du vivant de Maurice de Saxe. Malgré son amitié pour le chevalier Folard, ce grand général n'admettait pas la colonne profonde. Il jugeait « ce corps dangereux à vingt-quatre ou seize d'épaisseur, à cause du désordre qui s'y met quand on a à le former ». Ce qu'il voulait, c'était seulement placer les bataillons sur huit, avec de grands intervalles entre eux, pour les rendre plus maniables : « Supposons, disait-il, quatre bataillons de 600 hommes, rangés à l'ordinaire, et ceux que je range à ma façon et qui sont à huit de hauteur; n'est-il pas vrai qu'ils occupent bien pour le moins le même front, et que je suis le maître de leur en faire occuper un plus grand, ce que l'autre bataillon ne saurait faire ? Je le déborderai toujours en donnant 1 ou 2 pas de plus à mes intervalles, et je demeure plus fort que l'ennemi : je suis toujours à huit de profondeur contre des gens qui n'en ont que quatre; je n'ai ni flottement ni doublement à craindre, rien ne m'arrête; je ferai 200 pas plus vite qu'il n'en fera 100; à l'arme blanche, je l'aurai percé dans un moment; et s'il tire, il est perdu... »

A Fontenoy, une partie des troupes qui ont chargé la colonne anglaise ont été rangées dans cet ordre : les quatre bataillons de

Normandie sont sur deux lignes; les deux bataillons des gardes sont formés en colonne ; dans l'intervalle, les six bataillons irlandais sont soutenus par les cinq bataillons d'Eu et des Vaisseaux.

Les disciples du maréchal de Saxe, les officiers qui ont écouté et compris ses observations, cherchent à rendre les armées plus maniables, moins en adoptant des formations profondes qu'en augmentant les intervalles entre les bataillons. Le comte d'Hérouville, qui avait été major général de l'armée commandée en 1744 par Maurice de Saxe et se conformait si bien à ses préceptes que son œuvre fut attribuée au maréchal lui-même, d'Hérouville écrit dans son *Traité des légions :*

« Les quatre bataillons, dont un régiment sera composé, seront séparés l'un de l'autre par un espace de 20 pieds, et la distance d'un régiment à l'autre sera toujours en double. Au moyen de ces intervalles, quelque mouvement que fasse un bataillon, quelque terrain qu'il rencontre, et même quelque accident qu'il lui arrive, cela n'influe que peu ou point sur le reste des régiments et de la légion, et comme les intervalles sont forts petits, il s'en tire avec les mêmes secours et la même protection. »

Maurice de Saxe, et avec lui le comte d'Hérouville, ont mieux pénétré les avantages de la légion romaine que Folard. Ils savent que, dans une troupe serrée et surpressée comme celle de Folard, les derniers rangs ne fournissent pas d'appui moral aux premiers, mais que ceux-ci seront beaucoup mieux soutenus par la présence d'une troupe placée à quelque distance en arrière. Aussi d'Hérouville dispose-t-il les grenadiers de sa légion à 50 pas derrière les intervalles. « Les fusiliers des bataillons voyant derrière et à portée d'eux trois troupes de leurs camarades, de la fermeté et de l'intrépidité desquels ils sont sûrs, ils savent qu'ils seront bien soutenus. »

On employait souvent, dans la pratique, et bien que l'ordonnance n'en fît pas mention, de petites colonnes analogues à nos colonnes de compagnie :

« L'évolution des quatre colonnes se fait ainsi : le premier peloton de chaque quart de rang marche en avant; chacun des trois autres fait un quart de conversion à droite, ensuite à gauche, et

ils suivent le premier en ligne directe. Les grenadiers et les piquets se partagent pour remplir les intervalles des colonnes; mais ils doivent se mettre à leur tête lorsqu'elles attaquent et couvrir leurs ailes lorsqu'elles font leur retraite.

« Cette manœuvre est propre pour masquer une seconde ligne, pour attaquer une haie, un retranchement, percer dans un village, elle facilite à la cavalerie les moyens de traverser un bataillon, soit pour aller à l'ennemi, soit pour se rallier; elle sert aussi pour se développer dans une plaine et se mettre en bataille, ainsi que pour faire occuper à une seconde ligne la place de la première.

« De ces quatre colonnes on forme un carré plein, en faisant faire un à-gauche aux deux colonnes de la droite, et un à-droite aux deux autres pour se joindre au centre. Ce carré plein est d'autant plus utile que l'on peut marcher par toutes les faces avec plus de facilité qu'avec le carré vide, outre qu'il n'est pas si aisé à flotter et à se rompre; les sections étant partout égales, et son feu partagé de même [1]. »

Parmi les nombreuses formations essayées de 1715 à 1753 dans la plupart des régiments se trouvent divers carrés vides, une « colonne » composée de trois manches d'un bataillon rangées suivant trois faces d'un carré vide. Aucune d'entre elles n'est adoptée par l'ordonnance de 1753; celle-ci nous présente seulement, pour le passage du défilé, la colonne centrale qui sera adoptée vingt ans plus tard : les deux pelotons du centre se portent en avant, suivis par ceux qui viennent immédiatement à droite et à gauche, et ainsi jusqu'au premier et au dernier peloton, qui s'avancent côte à côte et ferment la colonne.

L'ordonnance de 1754 fait former aussi une colonne d'attaque massive, les manches de droite et de gauche se plaçant derrière le centre par une conversion en arrière. Telle est, au point de vue des formations de combat, la situation de l'armée jusqu'en 1754; on y a essayé bon nombre d'évolutions, des colonnes massives ou avec distances; mais on n'arrivera pas à une solution satisfaisante, tant que l'on n'aura pas fait en matière de manœuvre des progrès plus sensibles.

---

1. De Sparre. — *Instructions militaires.*

On voit par ce qui précède qu'un certain nombre d'officiers étaient partisans, vers 1755, de l'ordre profond pour les attaques à l'arme blanche et croyaient à l'efficacité de celle-ci plus qu'à celle de la mousqueterie.

C'était pourtant l'ordre mince et le combat par le feu qui étaient le plus couramment adoptés dans les exercices du temps de paix et sur les champs de bataille. On s'y formait presque exclusivement en ligne, sur quatre, puis à partir de 1754, sur trois rangs.

Les batailles livrées pendant la guerre de la succession d'Autriche nous firent cruellement sentir l'importance, l'efficacité décisive des feux d'ensemble bien exécutés : les Anglo-Hanovriens, à Dettingen et à Fontenoy, nous infligèrent des pertes énormes. Ce fut une terrible désillusion pour les partisans de l'arme blanche.

« Je n'aurais jamais pu croire, Sire, ce que j'ai vu hier, écrivait Noailles au lendemain de Dettingen. Leur infanterie était serrée et se tenait comme une muraille d'airain d'où il sortait un feu si vif et si suivi que les plus vieux officiers avouent n'en avoir jamais vu un semblable, et si supérieur au nôtre qu'on ne peut en faire une comparaison. » Mais il était trop tard pour dresser notre infanterie à faire de pareils feux de peloton : elle en essuya d'aussi meurtriers à Fontenoy, et là encore ils faillirent décider la victoire. Leur effet fut si foudroyant que les gardes-françaises, qui avaient laissé approcher l'ennemi à trente pas, s'enfuirent épouvantés. La brigade d'Aubeterre, plus brave, fut à moitié détruite. Bien que nous fussions mal préparés à l'exécution des feux, notre infanterie était pourtant rangée en ligne, car on ne voyait pas d'autre disposition qui convînt pour l'ensemble de la bataille. Dès que Maurice de Saxe eut résolu de faire charger à fond la gauche de l'armée contre la colonne anglaise, il adopta, comme nous l'avons déjà dit, un ordre plus profond, sur deux lignes peu éloignées, avec intervalles entre les bataillons. En 1746 et 1747, à Raucoux et à Lawfeld, ses dispositions furent plus variées.

Il n'y eut pas un long combat de front comme à Fontenoy, mais des attaques avec des forces considérables contre des localités. Le feu d'artillerie et de mousqueterie y joua le rôle principal,

et la supériorité qu'y prirent alternativement les deux partis détermina les fluctuations du combat ; certaines de nos brigades chargèrent en colonne contre les saillants, tandis que d'autres demeuraient en bataille dans les intervalles[1]. Nous adoptions donc à la fois la formation linéaire pour le combat de mousqueterie, et l'ordre profond pour les charges dans les localités. L'esprit pratique de Maurice de Saxe le tenait à l'écart et des théories de Folard et de leurs adversaires irréductibles. Il employa en même temps non seulement la ligne et les colonnes, mais aussi des tirailleurs.

IV — Piquets et tirailleurs (1715-1753)

L'usage des tirailleurs s'était fort étendu depuis la Régence. Les piquets de 50 fusiliers par bataillon, joints aux compagnies de grenadiers, étaient employés en avant ou sur les flancs de la ligne, tantôt déployés régulièrement, tantôt éparpillés pour garnir une haie, une cense, un moulin, une lisière de bois. La rapidité du tir a fait d'assez grands progrès (le fusilier pouvait tirer un ou deux coups par minute) pour que les tireurs isolés exercent une action importante dans le combat. Ils ne sont plus à la merci d'une charge à l'arme blanche.

On commence à apercevoir les grenadiers et les piquets ainsi employés dans les camps d'instruction en 1727. On voit, dans une attaque, les grenadiers s'avancer pour faire feu, puis se retirer pour recharger aux droites et gauches des bataillons. Dans une autre manœuvre, une troupe marche à l'ennemi en bon ordre, et les grenadiers, soutenus du piquet, se portent en avant ; puis les grenadiers se retirent, protégés par le feu des piquets. Enfin, une ligne ayant été repoussée, revient à la charge, détachant ses grenadiers et piquets contre ceux de l'ennemi, qu'ils ramènent jusque près de leur ligne.

Au camp de Gray, en 1754, on combine l'action des grenadiers et piquets avec celle des troupes en ordre dense (sur six rangs)

1. La brigade de Monaco est sur deux lignes, celle de Ségur en colonne, celle de Bourbon sur deux lignes. La gauche de l'armée est en bataille.

contre une ligne simple sur trois rangs : « Il est très certain, dit le rapport, que l'armée restée sur six rangs, qui ne faisait feu que de ses grenadiers et les piquets, détruisait entièrement celle qui était restée sur trois rangs et qui faisait feu sur toute l'étendue de son front... »

Étant à 120 pas de l'ennemi, les grenadiers, les piquets et les bataillons des ailes se portèrent vingt pas en avant, où ils firent feu. Pendant cette marche et ce feu, qui couvraient les mouvements qui se faisaient en arrière, les trois bataillons du centre doublèrent leurs rangs en rejoignant les troupes détachées et marchèrent alors du pas redoublé sur la ligne ennemie, qu'ils enfoncèrent au centre. »

Dans ces diverses manœuvres exécutées en plaine, il semble que les grenadiers et piquets soient restés quelquefois en formation régulière ; il n'en est plus de même dans les camps d'Apremont et de Plobsheim. La manœuvre exécutée à Apremont par M. de Vault nous montre les grenadiers et piquets en tirailleurs :

« L'armée ennemie étant supérieure par le nombre de ses troupes, celle d'Apremont portera toute son attention à conserver le village de Champvant et le moulin, et le village d'Esmoulins, qui couvrent sa droite et sa gauche ; 3 compagnies de dragons à pied seront employées à la garde de Champvant, 2 compagnies de grenadiers au pont pour le défendre et pour protéger, s'il est nécessaire, la retraite des dragons ; 2 piquets au moulin, 8 piquets au-dessus des vignes ; 13 piquets au village d'Esmoulins ; 1 piquet au ruisseau sur le chemin d'Apremont ; 1 compagnie de dragons à pied au pont du Tremblois [1]. »

Il semble difficile que les divers piquets énumérés ici aient pu faire autre chose que du combat de localités, sans formation régulière. Dans d'autres manœuvres exécutées au même camp, les grenadiers et piquets détachés des bataillons doivent, autant que possible, rester en ligne déployée.

La troupe opposée à celle de M. de Vault attaque le village d'Esmoulins avec trois petites colonnes formées des grenadiers et piquets, qui doivent pénétrer dans les saillants du village pen-

1. *Revue militaire*. Années 1899-1900, *passim*.

dant que les bataillons, déployés entre elles, feront des feux de peloton. « Lorsque les colonnes qui auront percé entendront les troupes du village battre la charge, et qu'elles les verront venir à elles la baïonnette au bout du fusil, chaque capitaine fera faire une décharge complète à sa troupe, sortira des haies en désordre, et tous iront se rallier derrière leurs bataillons ».

Une autre colonne, abordant le village de Champvant, en fait faire la reconnaissance par de petites troupes « qui formeront une légère escarmouche de coups de fusil. »

Au camp de Plobsheim, cinq compagnies de grenadiers sont à l'avant-garde : des postes ennemis étant établis dans les haies pour disputer le passage de l'Ill, les grenadiers se portent en avant avec les dragons, s'emparent de quelques broussailles sur la droite et sur la gauche, puis, ayant en soutien une brigade, ils poussent l'ennemi de haies en haies. Le gros de l'infanterie se déploie derrière eux.

Dans une autre manœuvre, une colonne est arrêtée par des grenadiers et piquets que l'ennemi a jetés dans les bois. Ils y sont attaqués par des dragons à pied, etc.

Il semble bien ici qu'il s'agisse de combats de tirailleurs. Il est d'usage, en tout cas, de détacher en avant de l'armée et de jeter dans les localités, les bois, les haies, les vignes, de petites troupes qui font la plupart du temps un feu de billebaude[1]. Qu'elles restent, dans une manœuvre du temps de paix, formées régulièrement sur trois rangs, leur rôle ne s'en trouve pas changé : l'essentiel est que les feux ne soient pas exécutés au commandement.

« Il est impossible que le soldat ajuste son coup, écrit Maurice de Saxe, s'il est distrait par l'attention qu'il est obligé de faire au commandement. » Le feu de tirailleurs lui semble donc le seul efficace et c'est celui qu'il fait exécuter par les armés à la légère dont il parle dans ses *Rêveries :* « Quand il est question d'attaquer de l'infanterie, les armés à la légère doivent être dispersés sur le front, à 100, 150 ou 200 pas, si l'on veut, en avant. Ils doivent commencer à tirer sur l'ennemi de 300 pas de distance, sans ordre ni commandement, et à leur volonté. Chaque capi-

1. C'est-à-dire à volonté.

taine des armés à la légère ne doit faire battre la retraite et ne s'ébranlera avec son enseigne pour se retirer que lorsque l'ennemi est à 50 pas; et il doit revenir tout doucement sur son régiment en faisant feu de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur les bataillons qui doivent être en mouvement dans ce temps-là. Ils pourront donc tirer l'espace de temps qu'il faut à l'ennemi pour faire ces 300 pas; il lui faudra toujours sept à huit minutes... Dès lors, il est clair que les bataillons ennemis auront essuyé chacun pour le moins quatre cents à cinq cents coups avant qu'ils soient à même de m'attaquer, et par qui? par des gens qui passent leur vie à tirer d'une plus grande distance au but, qui ne sont point serrés, tirent à l'aise, sont adroits et ingambes et qui ne sont point contraints, soit par le commandement ou par l'attitude gênante où on les fait tenir quand ils sont dans les rangs, où ils se poussent et s'empêchent de voir et d'ajuster leurs coups; et je tiens qu'un coup tiré par ces armés à la légère en vaut bien dix tirés par d'autres. »

M. d'Hérouville exprime la même opinion dans son *Traité des légions :* « Pour les armés à la légère, je suppose qu'ils seront bien armés et qu'ils auront été exercés à charger promptement leur fusil et à bien tirer. Dès que la légion se rangera en bataille, ils se porteront à 50 ou 100 pas en avant dans les haies, maisons, buissons et partout où l'on voudra les placer, de façon qu'ils soient à portée de faire feu sur l'ennemi. Il ne sera pas possible aux bataillons qui se trouveront exposés à leur feu qu'ils y tiennent longtemps sans être prodigieusement incommodés, et dans ce cas ils n'ont d'autre parti à prendre que de se retirer ou avancer. »

Dans la pratique, on voit par divers exemples que les idées du maréchal de Saxe sur l'emploi des tirailleurs étaient assez répandues dans notre corps d'officiers. Les relations des manœuvres exécutées en temps de paix nous ont fait supposer qu'on y avait recours assez généralement. Des observations du célèbre tacticien Bombelles sur l'ordonnance de 1754 nous confirment dans cette opinion : « Le propre de notre infanterie, dit-il, est de combattre à l'arme blanche sans tirer. Dans les occasions où elle se trouve derrière un retranchement, une haie ou un ruisseau, *notre feu de*

chasseur, bien ajusté, est le plus meurtrier; celui fait par commandement produit un médiocre effet et celui de chasseur est plus analogue au génie de la nation. » Bombelles n'est ni un inventeur ni un utopiste : c'est un praticien, qui se borne à exposer et recommander ce qu'il a vu expérimenter avec succès à la guerre. Son témoignage nous prouve que, bien souvent, comme on devait s'y attendre, les piquets ou petits détachements jetés en avant ou sur les ailes de l'armée, dans des localités, derrière des haies, des ruisseaux, ou sur des lisières de bois, faisaient le feu de chasseur et ne restaient pas déployés régulièrement.

Les batailles et les combats livrés pendant la guerre de la succession d'Autriche prouvèrent l'utilité des tirailleurs ou chasseurs employés en grand nombre : à Fontenoy, le régiment de Grassin, dispersé tout entier (1 200 hommes dont 800 à pied) dans le bois de Barry, arrêta par son feu le mouvement débordant de la brigade Ingoldsby. Son rôle parut si important que d'autres corps semblables furent créés aussitôt, et à Raucoux les deux régiments de Grassin et de La Morlière, en tirailleurs à notre aile droite, débordent le village d'Ans et contribuent pour beaucoup à son enlèvement.

Les grenadiers et piquets des bataillons engagés dans ce village ont-ils combattu séparément et en avant de leurs régiments, comme dans les manœuvres des camps de 1727, 1730 et 1754? On ne peut rien dire à ce sujet, car les relations de Raucoux et de Laufeld sont trop sommaires pour mentionner de tels détails.

V — La tactique en 1755

Les années 1754 et 1755 voient se multiplier les réformes, les propositions, les études tactiques.

Le règlement de 1754 prescrit en termes formels le pas cadencé, dont on ne trouve qu'une vague indication dans les ordonnances de 1750 et 1753; il spécifie que tous les hommes doivent, même en conversant, placer ensemble le même pied à terre.

Les rangs et les files sont serrés pour l'exécution de toutes les manœuvres. La formation à rangs ouverts, à 6 pas, se prend au

cours des marches. Les sections, pelotons, etc. se suivant dans les colonnes à une distance égale à leur front, les déploiements seront d'autant plus corrects que cette distance sera plus facile à observer.

Un événement important est la réduction à trois rangs de la profondeur du bataillon en ligne. Elle permet de donner plus de feux, ce qui est important, surtout depuis que l'adoption de la baguette de fer (1740) a porté la vitesse du tir à deux ou trois coups par minute (le règlement de 1750 prescrit que les soldats doivent arriver à tirer trois coups par minute).

Le feu par rangs est abandonné depuis une dizaine d'années ; on ne pratique plus que le feu par section, peloton, tiers de rang, demi-rang ou bataillon [1], ainsi que le feu de chaussée [2]. L'ordonnance de 1755 prescrit de commencer les feux par les fractions du centre.

L'amincissement de la formation épouvante beaucoup d'officiers, aussi bien les disciples du maréchal de Saxe que ceux de Folard. On adopte à peu près la disposition préconisée par Maurice de Saxe, en permettant de doubler les rangs toutes les fois qu'il ne s'agira pas de combattre par le feu. En particulier, l'ordre sur six est employé comme préparatoire à la colonne d'attaque. Celle-ci, dans le règlement de 1754, se forme de la manière suivante :

Le bataillon étant divisé en trois tiers de rang, celui du centre reste face en tête ; le premier et le troisième font face en arrière, conversent vers le centre, vont se placer derrière les ailes de celui qui n'a pas bougé et font face en dehors. On a ainsi trois côtés d'un rectangle creux, dont le piquet forme le quatrième côté.

L'ordonnance de 1755 abandonne les conversions vers l'arrière et en vient enfin à placer simplement les pelotons les uns derrière les autres. Pour rentrer dans les idées de Folard, il n'est pas laissé de distance entre eux ; enfin, il est prescrit que la colonne comprendra toujours deux bataillons accolés. Les grenadiers et

---

1. Pour ces différents feux, on ne fait plus sortir du rang les files qui doivent tirer ; les unités tirent leurs salves successivement en restant dans l'alignement général.

2. Le feu de chaussée est exécuté en colonne. L'élément de tête tire une salve, et les hommes filent au pas de course le long de la colonne pour se reformer à la queue.

les piquets, restés sur trois rangs, encadrent la tête de la colonne et doivent agir par le feu tandis qu'elle chargera[1]. Cette disposition est critiquée par Bombelles :

« La manière de former la colonne, en conformité de la dernière instruction, paraît pécher dans la difficulté et la lenteur de sa formation, ainsi que dans sa composition. On ne comprend qu'avec peine qu'on puisse adopter cette difformité qui se rencontre dans les divisions d'un bataillon à six de hauteur, pendant que la compagnie de grenadiers et le piquet ne se trouvent qu'à trois.

« On n'ignore pas les raisons qu'on peut alléguer pour soutenir ce système, et que le feu qu'on peut tirer de ces deux pelotons, dans certaines occasions, ne soit le principal motif de cet arrangement.

« On croit devoir répondre à cet argument que l'expérience a prouvé dans tous les temps qu'un seul coup de fusil parti d'un bataillon, par accident, détermine presque toujours tout le feu de l'infanterie, malgré les efforts que font les officiers pour l'empêcher, qu'ainsi il n'est pas douteux que, lorsque la compagnie de grenadiers et le piquet commenceront à escarmoucher, il ne sera jamais possible de contenir le feu du reste du bataillon. Malheur pour l'infanterie qui aura commis cette faute !

« Ne serait-il pas plus simple de former les colonnes avec des divisions soutenues les unes par les autres, soit pour enfoncer un corps moins solide par son étendue, soit pour attaquer un chemin couvert ou un retranchement, soit pour en composer un bataillon carré ou parallélogramme, selon que la circonstance peut l'exiger, comme nous l'avons pratiqué avec succès dans diverses occasions de l'ancienne guerre ?

« L'expérience a fait connaître que, depuis plus de cinquante ans, on a essayé en différents temps de mettre les bataillons sur trois, sur quatre, sur cinq et sur six rangs de hauteur; après avoir mûrement examiné cette affaire, on est convenu unanimement que l'ordonnance de quatre rangs était la plus parfaite.

1. Nous citons pour mémoire les colonnes de retraite, toujours différentes des colonnes d'attaque, et non moins lourdes. Celle de 1755 est analogue à la colonne d'attaque de 1754.

Celle de trois rend, sans contredit, un bataillon trop faible et trop flottant, de sorte qu'il s'ouvre aisément en marchant en bataille; le quatrième rang, qui diminue son étendue, soutient suffisamment les trois premiers; le cinquième et le sixième n'y causent que de la confusion...

« On ajoutera à ces raisons celle de faire observer que, dans toutes les batailles où l'infanterie marche à l'ennemi pour le combattre, sa présence effraie si fort la plupart des soldats les moins aguerris qu'en l'approchant ils se glissent derrière leurs camarades plus braves qu'eux, où ils se croient plus en sûreté; alors on s'aperçoit aisément que les ailes du bataillon se resserrent sur le centre et qu'au lieu d'être sur quatre de hauteur, il se trouve souvent machinalement au moins sur huit au moment qu'il charge l'ennemi. Ainsi on ne doit jamais appréhender qu'un bataillon manque de profondeur, et on doit s'estimer heureux lorsqu'on peut parvenir à le contenir en bon ordre sur quatre rangs de hauteur...

« Notre infanterie a de tout temps fait son feu, les deux premiers rangs genou à terre, les deux derniers debout, c'est-à-dire le troisième à demi couché...

« ...Enfin le propre de notre infanterie est de combattre à l'arme blanche sans tirer.

« Dans les occasions où elle se trouve derrière un retranchement, une haie ou un ruisseau, notre feu de chasseur, bien ajusté, est le plus meurtrier; celui fait par commandement produit un médiocre effet, et celui de chasseur est plus analogue au génie de la nation. »

Crémille était d'un avis assez différent en 1753 :

« Toutes les actions de guerre se décident ou par le feu, ou à l'arme blanche. Celles de la première espèce demandent un front le plus étendu et le moins profond qu'il est possible; celles de la deuxième, au contraire, plus de profondeur et moins d'étendue. L'ordre dans lequel l'infanterie du roi se forme encore aujourd'hui, sur quatre rangs, paraît ne remplir que très imparfaitement l'un et l'autre objet... (1) »

1. Archives de la guerre, n° 15.

Entre les partisans des colonnes et ceux de la ligne mince, commençaient à paraître, vers 1755, les partisans d'un ordre mixte :

« M. Folard fait assez connaître l'avantage d'une attaque par colonne, dit M. de Sparre dans ses *Instructions militaires* (p. 48); mais cet avantage me semble encore plus grand, quand les colonnes sont soutenues par une ligne en bataille. » Il est d'avis, également, « d'attacher à chaque brigade 300 hommes d'infanterie de troupes légères, qui feraient les grand'gardes » (p. 130).

Le comte de Beaujeu propose, dans une lettre du 17 décembre 1754, de faire alterner des colonnes de deux bataillons avec des bataillons à trois de hauteur. Il est d'ailleurs opposé avant tout à l'emploi exclusif de la ligne déployée et du combat par le feu :

« Le feu est destructif, et celui qui tire le mieux a un avantage incontestable lorsque l'on s'en tient à cette espèce de combat. Ainsi les ennemis employant, comme vous le remarquez, l'adresse qu'ils ont acquise dans l'exercice du feu, c'est une raison pour changer notre manière de combattre en les chargeant brusquement avec la baïonnette sur une plus grande profondeur que celle où ils sont, et en opposant à leurs corps pénétrants, qui sûrement ne tireront point, ou très peu, des corps de même nature.

« Voilà, dans le désespoir où vous êtes de voir rétablir sitôt la discipline parmi nous, le seul parti qui nous reste à prendre; car d'admettre que les ennemis sont mieux exercés à tirer que nous, de nier que nous puissions les égaler en ce genre, et cependant nous obliger à une espèce de combat si disproportionnée, c'est le conseil qu'ils pourraient nous donner eux-mêmes, et que nous ferons sagement de ne pas suivre.

« Le mélange que vous désirez du choc et de la mousqueterie se trouve dans la composition des bataillons à six de hauteur, puisque les grenadiers et les piquets peuvent toujours tirer...

« Les Français tireront toujours à la billebaude, j'ose le prédire; on ne change point le génie des nations : celle-ci est pétulante, elle se plaît à tout brusquer; il faut donc la conduire à l'ennemi avec impétuosité (1). »

---

1. Archives de la guerre, n° 15.

En résumé, des opinions assez différentes se partagent notre corps d'officiers : les uns sont partisans exclusifs de la colonne; d'autres, en petit nombre, semble-t-il, préfèrent l'ordre mince et le combat de mousqueterie. Ce qui semble admis le plus généralement par les hommes d'expérience, ayant la pratique de la troupe et de la guerre, c'est que nos troupes sont trop peu disciplinées et trop mal exercées pour soutenir avec succès le combat de mousqueterie contre les Prussiens ou les Anglais, et qu'il faut essayer d'utiliser leur ardeur en chargeant à la baïonnette. L'ordre mince, sur trois rangs, paraît impropre à ce genre de combat, tant à cause du peu de force des bataillons ainsi formés que de la difficulté de les diriger et d'éviter le flottement. On préfère en général une colonne d'un bataillon ou d'une unité moins nombreuse, formée par sections ou pelotons à distance réduite; bon nombre de tacticiens se contenteraient, avec le maréchal de Saxe, de doubler les rangs.

Enfin, l'emploi de tirailleurs ou de petits détachements faisant le feu de billebaude en avant ou sur les ailes s'est généralisé depuis la guerre de la succession d'Autriche; dans les camps d'instruction de 1754, il n'y a pas de manœuvres sans tirailleurs.

VI — La légion de Rostaing

Les meilleures dispositions et les meilleures idées de l'époque sont réunies dans un projet de légion présenté en 1755 par Rostaing [1]. Il veut composer sa légion de :

6 bataillons à 8 compagnies de 65 hommes;
6 compagnies de grenadiers à 40 hommes;
2 — de fusiliers à 80 hommes;
2 — de dragons à 64 hommes,

officiers et petits états-majors non compris.

« L'objet des bataillons légionnaires doit être de remplir la fonction de l'infanterie pesante, c'est-à-dire de conserver avec grand scrupule leur ordre, soit en attaquant, soit en résistant.

1. Archives de la guerre, n° 17.

Ils détermineront l'action principale du combat, mais ce sera aux troupes légères à profiter de leurs succès, car ces bataillons doivent toujours être dans un état d'ordre et d'union qui les constitue en force à tout événement; quoiqu'ils soient divisés en deux parties égales, rien n'empêchera qu'elles ne puissent se réunir selon les circonstances.

« Les grenadiers dits triaires ne camperont ni ne combattront en ligne avec leur bataillon; ils se tiendront sur leurs derrières pour leur servir de réserve et leur donner de la confiance; ils seront divisés ou réunis selon les circonstances; leur objet sera de porter secours à propos, rétablir le combat, favoriser le ralliement, s'opposer aux efforts du vainqueur, arrêter et suspendre ses progrès, et enfin décider un combat qui serait incertain et accélérer le désordre de l'ennemi.

« Les compagnies à cheval se tiendront aussi sur les derrières, divisées soit par compagnie, soit par demi-compagnie, ou réunies, selon les situations; elles mettront pied à terre si besoin est. Leur objet n'est point d'escadronner, mais de prêter à l'infanterie de la légion tous les secours qu'elle peut tirer d'une cavalerie légère; elles reconnaîtront les terrains, rendront les approches de l'ennemi difficiles, couvriront le mouvement de la légion, combattront, si besoin est, avec des détachements de fusiliers; elles inquiéteront l'ennemi en se portant sur ses flancs et sur ses derrières.

« Dans un combat, leur fonction principale sera de servir de réserve à la légion pour lui donner de la confiance, favoriser son ralliement et empêcher celui de l'ennemi, car elles sont spécialement propres à la dispersion et destruction de l'ennemi qui aura été rompu ou mis en fuite par les bataillons.

« Les compagnies de fusiliers doivent avoir une grande mobilité et beaucoup de légèreté; elles seront le plus habituellement en avant de la légion sans engager aucun choc, mais elles inquiéteront l'ennemi par leur feu et lui déroberont la connaissance des mouvements de la légion. Elles seront instruites à combattre mêlées avec les troupes de dragons à cheval, à se diviser, se rompre, se rallier, passer par les intervalles des autres troupes, et enfin à se porter avec vitesse partout où besoin sera. Elles pourront

couvrir les têtes des colonnes dans leur marche à l'ennemi, étant instruites à refluer sur leurs flancs au moment où elles joindront l'ennemi...

« La facilité de se mouvoir aisément doit être un principe inaliénable de toute espèce d'ordre, et il ne peut s'établir que par les justes bornes que l'on prescrit pour l'étendue du front d'un bataillon, et par les intervalles que l'on laisse entre chacun d'eux.....

« Je distingue l'ordonnance à rangs serrés pleine et celle à intervalles. La première est celle qui établit une ligne entière sans aucuns intervalles, comme celle de la phalange. Elle exclut la légèreté et la facilité des mouvements; elle produit le flottement et la lenteur en marchant, et un désordre irréparable si l'on est percé. Elle ne peut avoir lieu que dans certaines circonstances très particulières et ne doit point passer en principe.

« La seconde est celle qui établit des intervalles entre chaque troupe. C'est la préférable, mais elle peut avoir trois objets différents qui exigent chacun une application des principes.

« Le premier de ces objets est l'exécution de l'arme qui atteint de loin, et alors il faut la faciliter par l'extension du front et le peu de profondeur dans les files.

« Le deuxième objet est celui d'une affaire de choc; l'ordre qui y a précisément rapport doit avoir pour principe un juste emploi des forces mécaniques, savoir la légèreté, l'égalité et la rapidité du mouvement. La bonne qualité est le mélange des armes, une certaine profondeur des files, et une extension du front qui ait de justes bornes.

« L'égalité, la légèreté et la rapidité du mouvement dérivent de la médiocrité d'extension dans le front et de la solidité et consistance acquises par la profondeur. Personne ne nie que ces trois qualités dans le mouvement d'un corps attaquant ne lui soient essentielles; la bonne qualité et mélange des armes perfectionnent l'état de force. La profondeur des files procure l'avantage du poids et de la résistance. La médiocrité d'extension dans le front procure la facilité d'un mouvement rapide sans flottement ni désunion.

« Le troisième objet est celui d'un choc plus formidable; il

exige un ordre non seulement propre au choc, mais à la pénétration et à l'action de culbuter et enfoncer tout; celui-là doit avoir les qualités de l'ordre précédent avec plus de profondeur dans ses files et moins d'étendue dans son front. »

Rostaing estime qu'un bataillon est difficile à manier en toutes circonstances si sa force dépasse 300 hommes. Aussi divise-t-il les bataillons de sa légion en demi-bataillons, qui seront la véritable unité tactique, subdivisée en quatre compagnies.

Pour pouvoir faire face aisément à toutes les circonstances, Rostaing adopte comme formation normale, à l'exemple du maréchal de Saxe, l'ordre doublé sur six ou huit rangs. Le demi-bataillon de 300 hommes, sur six ou huit rangs, se ploie très vite en colonne sur douze ou seize s'il veut charger, et se déploie non moins vite en ligne sur trois ou quatre s'il veut combattre par le feu; d'ailleurs, il est assez solide pour combattre par le choc, le cas échéant, et assez étendu pour fournir un feu nourri en attendant d'avoir pu se déployer.

Rostaing trouve d'ailleurs la colonne de Folard trop lourde, et il estime avec raison que son demi-bataillon de 250 à 300 hommes, sur douze de profondeur, possède à un plus haut degré les qualités attribuées à la colonne par son inventeur.

En ce qui concerne les feux réguliers, qui préoccupent tant ses contemporains, Rostaing ne les croit pas très redoutables :

« Les étrangers, les Prussiens et Hollandais, tirent du feu par des décharges réglées de rangs ou de pelotons; un point capital est de les rendre formidables par une grande règle et une grande vitesse; nous voudrions et cherchons à les imiter; je ne sais si l'on y parviendra; j'en doute, mais je pense que nous devrions moins les imiter que les surpasser, par l'introduction d'une meilleure méthode; car il est certain que le feu par peloton est peu dangereux, et que celui par un rang, surtout des derniers, passe trop haut; il ne saurait être bien ajusté.

« L'expérience des batailles des guerres de 1733 et de 1741 ne nous a pas convaincus que le feu des Autrichiens et Hollandais fût excessivement formidable, et j'ai ouï dire à un de nos généraux de la plus grande distinction, qu'après la bataille de Czaslau, la ligne d'infanterie des Prussiens était marquée par un tas

prodigieux de cartouches, lequel aurait fait présumer la destruction totale de l'infanterie autrichienne, de laquelle cependant il y eut à peine 2 000 hommes tués ou blessés.

« L'expérience contraire que nous avons de notre feu irrégulier, soit à Parme, soit ailleurs, semble nous démontrer qu'il est très formidable et même plus destructeur. »

Nous ne pouvons entrer plus avant dans le détail des mesures proposées par Rostaing, mais on en a vu assez pour reconnaître dans son projet de légion des mesures combinées pour permettre le combat par le feu aussi bien que par le choc, des évolutions simples et rapides, enfin l'emploi des tirailleurs, des lignes minces et des colonnes plus ou moins profondes, suivant que les circonstances exigeaient les uns ou les autres.

Le projet de Rostaing est expérimenté à Metz devant le maréchal de Belle-Isle et le duc de Broglie. Belle-Isle, dans son rapport au ministre, loue beaucoup la bonne exécution des manœuvres : « Il est vrai, ajoute-t-il, que la simplicité des mouvements et la netteté des commandements a beaucoup contribué à l'exactitude de tous les mouvements, ce qui prouve la capacité de M. le chevalier de Rostaing, dont je ne puis dire assez de bien. » Le duc de Broglie est moins bienveillant : il déclare nuisible au bien du service de mélanger les armes dans des légions de 3 000 hommes; il trouve que la cavalerie et les troupes légères ne sont utiles qu'en nombre assez considérable, et non par petits pelotons mêlés aux bataillons. Au reste, il juge bonnes les dispositions tactiques proposées par Rostaing.

La question en était là vers la fin de 1755, c'est-à-dire à la veille de la guerre de Sept ans, quand un nouvel inventeur entra dans la lice; c'était Mesnil-Durand, avec son cortège de *manches, plésions* et *plésionnettes*.

VII — Le projet d'un ordre français en tactique de Mesnil-Durand

Au moment où paraît l'ordonnance de 1755, il semble que les idées du chevalier Folard, dégagées de leur bizarrerie et de leur

exclusivisme, avaient fait leur chemin ; la colonne, sensiblement simplifiée, figurait dans tous les règlements et était étudiée partout ; on allait tirer du système ce qu'il avait de pratique pour l'incorporer à la doctrine officielle. L'entrée en scène de Mesnil-Durand remet tout en question (1).

Cet écrivain a joué un rôle trop important dans notre histoire militaire pour qu'on n'accorde pas une place également considérable à l'exposé de ses idées.

Constatons d'abord que Mesnil-Durand est en progrès sur Folard pour l'organisation de sa colonne ; comme celle de l'ordonnance, elle se compose de pelotons placés les uns derrière les autres, mais ces pelotons s'appellent *sections* dans le vocabulaire de l'ordre profond, lequel réserve le nom de *pelotons* pour les sections.

Ainsi deux *compagnies* accolées forment une *section,* de vingt-quatre files sur huit rangs ; ces compagnies sont donc doubles de celles qui existent alors dans l'armée française, et elles se trouvent simplement ici en ordre double, si l'on suppose la formation en ligne sur quatre rangs. Deux sections, se suivant sans distance, forment une *plésionnette,* de vingt-quatre files sur seize rangs ; deux plésionnettes, l'une derrière l'autre, constituent la *plésion* ou colonne. Si l'on divise la plésion en deux parties suivant la longueur, on a des *manches* de douze sur trente-deux; le quart d'une plésion, c'est-à-dire la moitié d'une manche ou d'une plésionnette, s'appelle parfois *demi-manche,* de douze hommes sur seize ; si l'on divise la manche en deux parties suivant la longueur, on a des *manchettes* de six sur trente-deux.

Pour se faire une idée de ce que peut être une plésion, il suffit de remarquer qu'elle a le front et la profondeur de notre colonne de bataillon à l'effectif de guerre. Elle en diffère par la suppression des distances.

Mesnil-Durand trouve cette plésion facile à diriger en tous sens, et elle l'est à coup sûr, en comparaison d'une ligne mince de deux

---

1. Mesnil-Durand est né en 1729. Page du roi à quinze ans, il prend part à la campagne de 1747 et y reçoit une épée d'honneur. Il entre aussitôt après dans le génie, bien qu'on lui offrît une compagnie de cavalerie, puis il se retire dans ses terres pour écrire son *Projet d'un ordre français en tactique.*

cents files. Les hommes peuvent y prendre plus ou moins de distance individuelle suivant les cas, sans trop de difficulté. Marcheraient-ils quelque temps ainsi, sans mêler leurs rangs et leurs files, sans dégénérer en une masse confuse, surtout sous le feu ? C'est la question que Mesnil-Durand n'a garde de se poser.

La plésion peut se rompre en plésionnettes, en demi-manches, en manches ; se déployer par sections, déployer les sections en ligne, par de simples mouvements de tiroir. Mais comment rompt-elle en colonne de route, et comment la colonne de route se reforme-t-elle en plésion ? L'ordre de bataille en plésions n'est-il pas plus long à prendre que l'ordre mince ? Autre question importante que l'ouvrage, pourtant volumineux, de Mesnil-Durand ne permet pas de résoudre.

Telle est la plésion au point de vue des évolutions. Pour ce qui concerne le combat, l'auteur abandonne quelques-unes des prétentions de Folard : il ne se fait pas illusion sur la valeur des feux que peut fournir la colonne. Il compte exclusivement, pour la mousqueterie, sur les deux pelotons de grenadiers (quatre-vingt-seize hommes en tout) dont il la fait flanquer ou précéder. Ces grenadiers combattront tantôt en tirailleurs, tantôt déployés simplement sur trois rangs. Outre les grenadiers à pied, la plésion comprend encore une compagnie de cinquante grenadiers à cheval.

« La position et l'arrangement de nos colonnes, écrit Mesnil-Durand, donnent non seulement le parfait mélange des armes, si recommandé par tous les maîtres de l'art, mais encore conduisent le soldat à la valeur et à la discipline, par conséquent à la victoire. »

Les contemporains ont mis en doute, avec le duc de Broglie, l'utilité des petits détachements de cavalerie attachés aux légions ou aux plésions. Le mélange des armes leur semblait poussé trop loin si l'on descendait à des compagnies de cinquante hommes. Quant à la force morale de la colonne, elle est plus contestable encore, l'expérience ayant prouvé de tous temps que les rangs les plus sujets à la terreur sont ceux qui ne prennent pas une part active au combat. Sur les trente-deux rangs de la plésion, les trente derniers, loin de donner un appui moral aux

deux premiers, auraient besoin eux-mêmes d'une énergie plus constante.

Le point faible de ce système, c'est le mépris de l'auteur pour le feu. Il veut ignorer toute l'histoire des deux derniers siècles, cette prépondérance du feu qui s'est manifestée si nettement dans toutes les affaires d'infanterie, depuis les guerres de religion, et qui a imposé aux troupes leur formation et leur tactique. Il considère l'une et l'autre comme un produit arbitraire de préjugés récents, tandis qu'elles se sont développées sous la pression continue des événements, contre laquelle on ne peut lutter. Comme Folard, il voudrait revenir à la pique, bien qu'elle ait été condamnée par le vœu unanime de la troupe avant de l'être par les règlements. Il réclame onze piquiers par compagnie, alternant avec les fusiliers du premier rang, et l'on ne voit guère les avantages des piques ainsi disséminées.

Quoi qu'il en soit, Mesnil-Durand estime que la plésion, grâce à sa profondeur, doit enfoncer facilement une ligne mince dans un combat à l'arme blanche. Nous savons que cette affirmation, présentée comme incontestable, était déjà contredite bien avant qu'il fût question d'armes à feu. Des trente-deux rangs de la plésion, une trentaine seront inutiles au moment où l'on viendra au contact, comme ce fut le cas dans les attaques d'Épaminondas. Mais la plésion pourra-t-elle même se présenter en bon état au combat rapproché, après avoir essuyé le feu de la ligne ennemie ? Pourra-t-elle même aller jusqu'à l'ennemi ? Mesnil-Durand n'a pas de doutes à cet égard [1] :

« Qu'il soit possible dans presque toutes les batailles d'en venir aux armes blanches, du moins sur une partie du front de l'armée, c'est de quoi l'on ne peut guère disconvenir. Dans toutes les batailles où l'on s'est passé par les armes le plus constamment, à Malplaquet, à Cassano, et bien ailleurs, les généraux de part et d'autre étaient fort les maîtres d'abréger la dispute. Cela serait encore bien plus généralement possible, si les généraux français ne cherchaient ordinairement, comme l'a avoué un des plus célèbres d'entre eux, à réduire les batailles à des affaires de

1. P. 98 et suivantes.

postes[1], sachant que la nation y a plus d'avantage actuellement que dans les plaines. Mais, dira-t-on, quand vous aurez des plésions et des piques, ce sera l'ennemi à son tour qui évitera les plaines. Tant mieux ; ce sera avouer que nous lui avons enlevé le seul avantage qu'il eût sur nous. D'ailleurs il n'est pas aisé, quand on a affaire à des plésions, d'éviter les plaines. Elles en trouvent partout autant qu'il leur en faut.

« S'il est presque toujours possible d'aller à la charge, il le sera donc encore bien plus souvent pour elles. En terrain gauche, pierreux, difficile en un mot, elles ne craindront pas, comme les bataillons, de ne pouvoir conserver leur ordre, d'arriver hors d'état de faire un bon effort. Quelque coupé que soit le champ de bataille par des haies, fossés ou ravins, il y aura toujours bien des passages libres de la largeur du front de quelques-unes. S'il n'y en a pas, il ne sera pas fort difficile d'en faire... Mais quand il serait possible que l'armée de plésions fût battue, en pareille circonstance, je demande quel est l'ordre qui aurait mieux réussi. Supposer l'ennemi ainsi rèmparé d'obstacles insurmontables, sur presque toute l'étendue de son front, n'est-ce pas le supposer dans un poste inattaquable ? »

« A tant de raisons de se servir des armes blanches, il faut bien en opposer quelqu'une, puisque l'on ne veut pas en revenir à cette méthode. Voici celle qu'on allègue le plus ordinairement : « C'est « un abus de penser que le feu ne contribue pas au gain d'une « bataille ; on n'en voit presque plus qui se décident autrement. » Et comment se décideraient-elles, puisqu'on ne fait autre chose que tirer?... Le feu ne déplace que des hommes par-ci par-là dans les rangs des ennemis ; ils se resserrent, il n'y paraît plus... Mais quand c'est l'arme blanche qui déplace un corps, dans le moment le vainqueur entrant dans la ligne, et se repliant sur les collatéraux, qui ne peuvent tenir, c'est une victoire décidée et véritable. »

Malgré son mépris pour le feu, Mesnil-Durand n'ose pas s'en passer complètement. Au lieu de lancer les plésions à l'attaque en bravant les balles, qu'il juge si peu dangereuses, il fait engager le combat par les grenadiers.

---

1. Il s'agit de Maurice de Saxe.

« Dès qu'on sera à portée de la mousqueterie, les grenadiers à cheval s'arrêteront tout court. Les grenadiers à pied marcheront, faisant un feu perpétuel fort vif, parce qu'ils seront apparemment bien exercés et bien fermes. Ils auront des cartouches de trois balles pesant ensemble celle de calibre, pour tirer depuis cinquante toises jusqu'à vingt-cinq de l'ennemi, d'autres de cinq ou six petites balles pour s'en servir quand ils passeront cette distance... Dès que les grenadiers auront un peu d'avance, la plésion partira légèrement sans courir. A une certaine distance, que je ne voudrais déterminer qu'après l'expérience, elle prendra la course. Les grenadiers faisant toujours feu ne vont pas si vite, de sorte qu'elle les atteindra, puis les dépassera, passant entre leurs deux troupes pour tomber sur le bataillon. Alors ils ne peuvent plus tirer que sur la partie qui déborde la plésion, ce qu'ils feront perpétuellement, avançant toujours, mais pas plus près de l'ennemi que soixante pas, jusqu'à ce que la plésion soit toute prête de charger. Alors ils avancent légèrement ; les grenadiers à cheval en font de même pour être en état de charger aussi, si l'on veut, et se trouver au moins à portée de tomber sur les débris du bataillon dès qu'il sera rompu. Ils essuieront quelques coups de fusil ; mais un instant, c'est peu de chose. D'ailleurs dans ce moment le bataillon ne peut pas être bien ferme, ni s'empêcher de donner la préférence de son feu aux grenadiers à pied qui le tourmentent, et à la plésion qui va l'accabler. La plésion, arrivant au bataillon ennemi, l'enfoncera par son choc dans le moment[1]. »

Toute cette description du combat entre une plésion et un bataillon en ligne sera vraie ou fausse, suivant l'effet que pourra produire le feu de bataillon. Or, on a pu en juger à Dettingen et à Fontenoy, aussi bien qu'à Raucoux et Laufeld (pour ne citer que les affaires auxquelles nos troupes ont pris part), et l'effet foudroyant de la fusillade est un élément bien réel, dont Mesnil-Durand ne tient pas compte, et dont on ne pourra tenir aucun compte dans des expériences faites en temps de paix.

A entendre l'auteur, la plésion n'a pas plus à souffrir du feu con-

1. P. 222 et suivantes.

vergent d'un bataillon qui s'infléchirait autour de ses angles, que du feu de front.

Après cet exposé, il n'est pas nécessaire de suivre tous les développements de Mesnil-Durand sur l'usage de la plésion dans les différents genres de combat et les diverses opérations de la guerre : il est aisé de les imaginer et de concevoir comment tous les engagements tourneront à l'avantage de la plésion, puisqu'on suppose admis ces deux principes : 1° que la colonne sur trente-deux rangs de profondeur doit forcément percer une ligne mince en l'abordant, et 2° que le feu est incapable d'arrêter sensiblement sa marche. Cette double hypothèse rend toutes les conclusions possibles, et ce n'est qu'une hypothèse !

Nous passons également sur le chapitre dans lequel Mesnil-Durand prouve comment son ordre profond répond au génie de la nation française et mérite ainsi le nom qu'il lui donne. Ce genre d'arguments est trop connu pour qu'il y ait lieu d'y insister.

Trois années plus tard, et tandis que nos armées combattaient en Allemagne, Mesnil-Durand publia une *Suite du projet de l'ordre français en tactique*. Il y précisait certains points et apportait à la plésion quelques changements de détail.

La compagnie de grenadiers était réduite de moitié, et il était créé une compagnie d'armés à la légère.

La plésionnette était subdivisée à son tour en sections, manchettes et manipules, et destinée à agir souvent séparée.

Il était indiqué trois manières de former la plésion, suivant que les rangs et les subdivisions seraient plus ou moins serrés.

« La plésion sera *en bataille* (trois pas de distance entre les sections) toutes les fois qu'elle arrivera sur le pré et, après l'avoir fait manœuvrer, on l'y remettra avant de la renvoyer. Ce sera l'état habituel. C'est encore dans cet état, non autrement, qu'elle marchera le pas redoublé.

« Elle se mettra *en phalange* au moment de la charge, et seulement à quelques pas de l'ennemi.

« Elle n'aura les *rangs ouverts* qu'en marchant loin de l'ennemi ou en courant. »

Les grenadiers et les armés à la légère sont sur deux rangs, et non plus sur trois ou quatre.

La plésion gagne ainsi très notablement en mobilité et en souplesse. Elle n'est plus, tant s'en faut, la masse proposée jadis par Folard ; mais on peut remarquer que, plus elle fait de progrès dans ce sens, mettant des distances entre les rangs et les sections, plus elle tend à n'avoir plus de raison d'être. Le jour où elle sera devenue assez légère et assez flexible pour être d'un usage pratique, ce ne sera plus qu'une colonne ordinaire, à peine condensée.

VIII — Progrès de la tactique pendant la première moitié du dix-huitième siècle

Nous avons analysé avec quelque détail la plupart des règlements, des systèmes, des faits de guerre intéressant la tactique de l'infanterie pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Obligés de tenir compte avant tout de l'ordre chronologique et ne pouvant séparer les divers objets (feux, évolutions, formations de combat, tirailleurs, etc.) qui sont étroitement liés et réagissent sans cesse l'un sur l'autre, nous n'avons pu éviter une certaine confusion. Il devient nécessaire, à l'heure critique où nous sommes parvenus (la guerre de Sept ans va commencer en 1756), de jeter un regard en arrière et de résumer en quelques lignes les progrès accomplis dans la tactique de l'infanterie, les idées et les procédés les plus généralement adoptés dans notre armée vers 1755.

A la fin du règne de Louis XIV, nous avons signalé surtout deux points essentiels : l'incapacité manœuvrière des troupes et l'importance considérable, presque exclusive, accordée au combat par le feu.

L'incapacité manœuvrière tenait aux formations relativement profondes et aux grands intervalles entre les rangs et les files, que l'on avait adoptés au temps des mousquets et des piques et que l'on n'avait pas abandonnés aussitôt que le fusil à baïonnette avait remplacé à la fois la pique et le mousquet. Formée sur cinq rangs, avec distances de 4 ou 5 pas d'un rang à l'autre, l'infanterie ne pouvait pas facilement se rompre en colonne ou déployer la colonne. Elle ne connaissait que des évolutions nécessaires au

service courant, border la haie, faire la contremarche, etc. Il faut toute la période de 1715 à 1755 pour la dégrossir.

Les progrès qui s'accomplissent ont pour cause première le perfectionnement de l'arme à feu et le meilleur emploi qu'on en fait avec le temps. Le fusil primitif de 1699 est amélioré vers 1740 par l'adoption de la baguette de fer; on y apporte aussi quelques modifications de détail qui en rendent le maniement plus facile. On s'aperçoit peu à peu que les grandes distances entre les rangs sont inutiles; on tire à rangs serrés; on peut alors faire tirer, soit en même temps, soit successivement, les quatre rangs. On abandonne donc les feux compliqués de 1703, pour lesquels on faisait sortir des rangs tour à tour les files d'un bataillon pour tirer un coup de fusil et rentrer aussitôt. Cette coutume a déjà disparu lors de la guerre de 1741. Pour que le bataillon ne reste jamais dégarni de son feu, on fait tirer par peloton, division, etc., tour à tour, ou par rangs.

La préoccupation n'est pas de tirer juste, mais vite. En France, comme en Prusse ou en Angleterre, on ne semble pas compter sur la précision du tir, mais on veut jeter sur le champ de bataille une nappe de balles presque continue. Ce qu'on recherche, c'est la succession rapide des salves. A peine quelques voix s'élèvent-elles en faveur du tir de précision et des exercices individuels.

Dans la pratique, on n'obtient de salves régulières qu'au début d'un combat. Le feu au commandement dégénère bien vite en feu de billebaude, c'est-à-dire à volonté. Nous sommes, dit-on, très inférieurs aux Prussiens et aux Anglo-Hanovriens dans le combat par le feu; pourtant, il ne semble pas que nos feux se soient montrés moins efficaces que les leurs. A Fontenoy, à Raucoux, à Laufeld, nous avons infligé à l'ennemi des pertes comparables à celles que nous avons subies; mais nos généraux et nos troupes ont été impressionnés, à Dettingen, à Fontenoy, par la régularité des salves anglaises, c'est-à-dire par le sentiment d'une discipline et d'une solidité supérieures. Ainsi les feux exercent une action morale qui s'ajoute à leurs effets matériels, et peut-être est-ce là le motif pour lequel on se préoccupe plutôt de régulariser et de précipiter les salves que de rendre le tir plus précis.

Les progrès accomplis dans la construction et l'emploi du fusil

ont donc pour résultat de réduire le nombre des rangs et les distances qui les séparent. Ainsi disparaissent, entre 1715 et 1754, les causes de notre incapacité manœuvrière. La ligne, presque sans épaisseur, se rompt facilement en colonne à distance entière par conversion simultanée des pelotons et, par le mouvement inverse, la colonne à distance entière se déploie facilement à droite et à gauche. Mais il va de soi que, même pour un mouvement aussi simple, on n'arrive pas d'emblée à la perfection. Sans règles pratiques bien arrêtées pour l'exécution de ces mouvements et pour la marche en colonne, on n'arrive pas à déployer instantanément la colonne; il faut reprendre les distances, rectifier l'alignement, etc., toutes opérations assez longues pour une ligne de plusieurs bataillons. De plus, le mouvement élémentaire de conversion est une source de difficultés : on ne pratique que la conversion à pivot fixe, et une colonne en marche éprouve de ce chef un grand ralentissement chaque fois qu'elle change de direction, car la conversion d'un peloton n'est pas achevée quand le suivant arrive au point où il faut tourner.

Enfin, tous les mouvements sont incorrects jusqu'au jour où l'on adopte enfin le pas cadencé et le coude-à-coude, c'est-à-dire en 1754; cette incorrection rend très lentes et très pénibles les évolutions en ligne de plusieurs bataillons.

Plus tard, on tournera la difficulté, en ce qui concerne les déploiements et manœuvres d'armée sur les champs de bataille, par l'emploi de formations de manœuvre plus denses et plus maniables que les longues lignes et les longues colonnes à distance entière; mais on ne peut guère y songer avant 1755 : on ne forme les colonnes serrées qu'en partant de la colonne à distance entière; on ne sait pas encore les ployer ou déployer directement. C'est seulement en 1755 que nous avons vu paraître dans le règlement une colonne serrée obtenue en ployant les pelotons derrière l'élément de base par un mouvement de flanc. Il faudra perfectionner le procédé, le rendre simple et pratique, et en apercevoir les applications, avant d'en faire la base d'une nouvelle tactique.

Les partisans de l'ordre profond exercent dans ce sens une influence salutaire : c'est à eux que l'on doit la recherche et l'étude des colonnes serrées, qui deviendront un jour les meil-

leures, les seules formations de manœuvre ; malheureusement, Folard et ses disciples ont subordonné cette question à celle du choc, du combat à l'arme blanche.

Comme il arrive toujours, l'excès où l'on était tombé en n'envisageant que le combat par le feu, en amincissant et étendant les lignes à outrance, avait provoqué un excès opposé. Folard avait voulu réduire toute la bataille en combats à l'arme blanche. Il avait cru, malgré les leçons du passé, qu'on pouvait se porter à l'attaque sans tirer, en essuyant avec indifférence le feu de l'adversaire, et il admettait, en outre, qu'une masse profonde avait une force de choc capable d'enfoncer une ligne mince par la seule pression de ses rangs accumulés.

La colonne qu'il proposait, « surpressée », où les unités entassées n'étaient susceptibles d'aucune manœuvre, et dont il n'expliquait d'ailleurs ni la formation ni la rupture, eut quelques partisans; mais les officiers de troupe, ceux qui avaient l'expérience des manœuvres et du combat, la regardèrent généralement comme impraticable. Il en fut de même des colonnes d'attaque et de retraite prescrites par les ordonnances de 1753 et 1754 : elles ne subirent jamais l'épreuve de la guerre, et, à en juger par les écrits des contemporains, nul n'aurait osé se risquer à les essayer sur les champs de bataille. Toutes les fois qu'on avait eu l'occasion, dans les dernières guerres, de charger en colonne, on avait simplement rapproché les pelotons ou divisions du bataillon rompu en colonne à distance entière.

Les partisans de Folard n'étaient cependant pas sans influence dans les hautes sphères de l'armée, puisqu'ils avaient fait insérer dans tous les règlements ces colonnes d'attaque et de retraite conformes aux principes de l'ordre profond. Ces principes mêmes, abstraction faite de la forme bizarre des colonnes, avaient été admis par la majorité des officiers. On n'aurait peut-être pas trouvé un seul partisan exclusif de l'ordre mince; mais on n'admettait guère, avec Folard, qu'il fût possible de subir le feu de l'adversaire et de l'aborder à la baïonnette sans l'avoir ébranlé par une fusillade plus ou moins prolongée. On considérait généralement que la ligne déployée devait rester la formation normale de combat en terrain découvert; mais, invoquant le tempérament

ardent de la nation et la prétendue infériorité de nos troupes en matière de tir, on croyait possible de charger à l'arme blanche plus souvent qu'on ne l'avait fait dans le passé. Les uns voulaient qu'on formât alors les bataillons en colonne serrée par pelotons ou divisions; les autres, avec Maurice de Saxe, d'Hérouville et Rostaing, jugeaient suffisant de doubler la profondeur du bataillon déployé et de se ranger sur six ou sur huit. L'ordonnance de 1755 autorisait l'emploi de toutes les solutions : elle réglementait les formations en ligne mince ou doublée et en colonne serrée. Les unes et les autres seront employées pendant la guerre de Sept ans.

La préoccupation d'entretenir sur tout le champ de bataille un feu roulant, en déployant toute l'infanterie en ligne, avait fait abandonner, à la fin du dix-septième siècle, les tirailleurs, dont Turenne et ses prédécesseurs (en remontant même à la plus haute antiquité) avaient fait usage. Ils reparaissent dans la guerre de la succession d'Autriche. Bon nombre de militaires estiment, avec Maurice de Saxe, que le feu des tirailleurs est le seul efficace et que ses effets matériels peuvent compenser amplement, en maintes circonstances, l'action morale plus grande des feux à commandement. On constate surtout qu'un champ de bataille présente toujours des couverts, bois, haies, localités, où les tirailleurs combattent avec avantage; qu'ils occupent rapidement et à peu de frais des points importants, où ils couvrent les mouvements de l'armée et lui donnent le temps d'achever ses déploiements. Leur usage, encore restreint pendant la guerre de 1741, devient général dans les exercices du temps de paix, de 1748 à 1755, et il n'y a pas d'écrivain militaire qui n'en préconise l'emploi. Les *Rêveries,* le *Traité des légions,* les projets de Rostaing et de Mesnil-Durand sont d'accord sur ce point.

En résumé, les progrès de l'arme à feu ont permis de réduire la profondeur de la formation en ligne à trois rangs serrés, et elle reste l'ordre normal de combat. Durant cette période de 1715 à 1755, nous avons vu en présence l'ordre mince et la colonne à la Folard et, entre les deux, un parti plus nombreux composé des militaires expérimentés, qui admettent l'utilité de la colonne, mais la veulent facile à former, à manier et à déployer. Ce sont ces derniers qui tendent à l'emporter, et le règlement de 1755, en

même temps que Mesnil-Durand, ne veut plus que des colonnes serrées par pelotons ou divisions; mais ces colonnes sont encore lourdes. L'art de manœuvrer sort à peine de l'enfance. Les conversions et les déploiements des colonnes à distance entière sont encore pénibles; il faudra des années avant qu'on réalise des évolutions simples et pratiques. Enfin, l'on revient peu à peu à l'emploi des tirailleurs. Ordre mince, ordre profond et tirailleurs vont subir ensemble l'épreuve de la guerre.

CHAPITRE II

LA GUERRE DE SEPT ANS

I — Tactique française pendant la guerre

Les connaissances que l'on possède habituellement sur la partie française de la guerre de Sept ans se bornent à savoir que nos troupes ont été mal commandées et souvent battues. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette opinion, en opposant les campagnes de 1757-1762 à d'autres plus vantées; mais, ce qu'il faut écarter avant tout, c'est la pensée que ces troupes mal commandées devaient être médiocres à tous les points de vue et, en particulier avoir une mauvaise tactique.

La période de 1757 à 1762 est au contraire une des plus intéressantes au point de vue tactique, car on y voit soumettre aux épreuves de la guerre les divers systèmes proposés depuis trente ans : lignes minces, colonnes, tirailleurs; formations d'attente en masse; canons de bataillon; système divisionnaire, etc.; on voit tout essayer, avec un mépris de la routine et un désir de progrès qui conduiront à la refonte totale de nos règlements et de notre tactique.

Les canons à la suédoise, sur lesquels on avait fondé tant d'espérances vers 1740, avaient complètement échoué à Fontenoy; les pièces longues, plus puissantes, composaient désormais les équipages d'artillerie; cependant, comme on n'avait pas assez de canonniers pour servir un nombre de canons égal à celui qui était en usage dans les armées étrangères, une ordonnance du 20 janvier 1757 donna à chaque bataillon d'infanterie une pièce à la suédoise. Les relations, malheureusement peu circonstanciées, ne permettent guère d'apprécier le rôle de ces canons de bataillon dans les combats; il semble que leur mitraille ajouta son effet à

celui de la mousqueterie, sans se distinguer par une efficacité particulière.

Toutes les fois que l'on eut à livrer bataille en terrain peu accidenté, comme à Crefeld, l'infanterie conserva la disposition classique sur deux lignes de bataillons déployés. Les grenadiers et piquets furent employés seulement à repousser les avant-postes de l'ennemi en avant du front.

Nous trouvons cependant l'ordre profond dans quelques batailles, comme celles de Rosbach et de Minden.

A la désastreuse affaire de Rosbach, les troupes franco-impériales marchaient sur trois colonnes étroitement serrées l'une contre l'autre lorsqu'elles furent surprises et, se gênant mutuellement, elles n'eurent pas le temps de se déployer. Cependant, les régiments de tête, tels que Piémont, Saint-Chamant, purent se mouvoir, et il est à constater qu'ils n'eurent d'autre idée que de former la colonne d'attaque et foncer sur l'ennemi. Le feu des Prussiens arrêta presque aussitôt cette velléité de charge et ramena nos officiers à de plus justes notions sur la supériorité de l'arme blanche. Nous ne parlerons pas davantage ici de ce désastre, dû à des causes tout étrangères à la tactique élémentaire; le seul point qui nous importe, c'est que la formation dans laquelle se sont rangées les seules troupes qui aient pu manœuvrer, c'est la colonne d'attaque.

L'ordre donné par le maréchal de Contades (1) pour la bataille de Minden, le 1er août 1759, est particulièrement intéressant, parce qu'on y voit paraître l'ordre mixte :

« Chaque brigade d'infanterie de première ligne formera son premier bataillon en colonne, et les autres en bataille. La seconde ligne sera formée dans le même ordre que la première. »

Pour se porter à l'attaque, « chaque brigade d'infanterie et de cavalerie marchera en colonne par bataillons et par escadrons de front, observant leur distance d'une brigade à l'autre pour pouvoir se ranger en bataille. Le premier bataillon de chaque brigade, à qui il est ordonné de se former en colonne, conservera cette disposition soit en marche, soit en bataille...

1. Archives de la guerre, registre 3520.

« M. le duc d'Avré..... aura des postes de l'infanterie de ses troupes légères pour tenir les hauteurs de la montagne contre les chasseurs et autres infanteries légères de l'ennemi. »

La variété des formations est plus grande encore dans cette foule de combats qui furent livrés dans les terrains coupés de Hesse et de Westphalie.

A Hastembeck (1), Chevert engage sa division sur des hauteurs boisées. Il fait avancer d'abord les grenadiers et ses quatre brigades avec quelques piquets et des volontaires. Quoique la relation n'entre ici dans aucun détail, il semble bien que, sous bois, ce ramassis de détachements divers n'a pu combattre qu'en tirailleurs, sauf peut-être les grenadiers tenus en réserve.

La brigade de Picardie longeait la lisière des bois en colonne par bataillon; les brigades de la Marine et d'Eu la suivaient dans la même formation; lorsqu'il fallut pénétrer dans le fourré, elles se rompirent par pelotons pour le traverser en plusieurs colonnes. Dès qu'elles en furent maîtresses, on jugea impossible de les maintenir dans un ordre aussi dense et on les reporta à la lisière, « de manière que la brigade d'Eu se trouva à côté du fourré en colonne par pelotons, et les trois autres brigades se portèrent à environ 5 ou 6 pas l'une de l'autre ». Le reste de la journée, de ce côté, ne présente plus d'opération intéressante, car on se borne à peu près à une canonnade sans grand résultat.

A Clostercamp (2), le 16 octobre 1760, la brigade d'Auvergne marche à l'ennemi en colonne, la gauche en tête, et le charge au débouché de Camp. La brigade d'Alsace, au contraire, se déploie dans la plaine pour attaquer de front la lisière du village. La brigade de La Tour-du-Pin débouche en colonne, puis déploie tour à tour sur la droite ses 2e et 1er bataillons; enfin, les deux autres se forment aussi en bataille aux dernières haies du village, « voyant sur la bruyère avec leurs quatre pièces de canon ». La brigade de Normandie (six bataillons) se porte entre Auvergne et Alsace et demeure provisoirement en colonne, puis, l'ennemi prenant l'avantage sur Auvergne, elle déploie son premier bataillon et charge.

---

1. Archives de la guerre, 3435, 3440, 3441.

2. Archives de la guerre, n° 3563, et archives des cartes.

A Sundershausen (1), le 23 juillet 1758, le gros de la division française (douze bataillons) est déployé ; à 200 mètres en avant, sept compagnies de grenadiers sont éparpillées en tirailleurs ; trois autres sont également en tirailleurs dans un petit bois qui couvre notre droite, et les volontaires dans les bois situés à la gauche du front. Au moment de l'attaque, ces volontaires débordent la droite ennemie et leur action est très efficace. Les brigades de Rohan et de Royal-Bavière exécutent correctement un changement de front à gauche pour répondre à un mouvement tenté de ce côté par l'ennemi.

Au combat de Lutternberg (2), le 10 octobre 1758, même disposition : pas de colonnes, des bataillons déployés et des tirailleurs, c'est-à-dire tous les modes de combat par le feu. Notre droite se forme en trois petites colonnes pour traverser les bois et se déploie au débouché. Elle est couverte de tirailleurs sur son front et surtout sur son flanc droit, où sont tous les chasseurs et les troupes légères. Les bataillons qui forment le gros de l'armée se déploient dès le début du combat.

Le 5 août de la même année, sur un terrain tout différent, Chevert a été surpris près de Meer (3). Une lettre écrite par le colonel du régiment de Périgord nous fournit les détails les plus complets sur la manière dont sa troupe a combattu : « Notre infanterie, après avoir débouché en bataille et s'être ensuite, suivant les différentes positions du terrain, rompue par quart de rang et peloton, avait occupé différents vergers et enclos, où elle était restée en bataille... Quelques troupes à notre gauche se retirèrent avec précipitation. Dès que je m'en aperçus, je portai sur-le-champ tout le régiment de Périgord dans les haies les plus avancées, en gagnant de haie en haie et criant : « Vive le roi ! » Le régiment de Royal-Lorraine suivit en avant le régiment de Périgord, marchant à la même hauteur et occupant également les haies les plus avancées. Ces deux régiments essuyèrent alors une décharge de l'ennemi à bout portant. Ils la soutinrent de pied ferme, la baïonnette au bout du fusil, sans tirer un seul coup et sans avoir été

1. Archives de la guerre, registre 3587-3479.
2. Archives de la guerre, registre 3484.
3. Archives de la guerre, registre 3480.

ébranlés ni rompus par l'événement des morts et des blessés. Je fis ensuite tirer le régiment de Périgord par pelotons, ayant gardé encore quelque temps la position. Enfin, voyant le terrain de la gauche qui n'était plus du tout occupé, et les ennemis par plusieurs troupes nous prenant en flanc, le régiment de Périgord fit sa retraite après avoir été rompu trois fois par le feu de l'ennemi. Je le ralliai chaque fois, faisant face à l'ennemi, et par les feux de peloton et un feu à volonté, je fis ma retraite. »

Le rapport de Melford (1) sur le combat de Lippstadt (2 juillet 1759) est d'autant plus intéressant qu'il est accompagné d'un croquis détaillé où sont figurés les tirailleurs des deux partis, en même temps que les troupes dont ils sont détachés. Melford, se portant sur Lippstadt, fait d'abord mettre pied à terre à des dragons pour refouler les chasseurs hanovriens ; puis, afin de couvrir sa droite, il place un piquet d'infanterie à l'angle d'une haie. Enfin, sa colonne étant arrivée à hauteur de l'avant-garde, ses bataillons déploient leurs tirailleurs sur un front de 500 mètres environ. Ces tirailleurs sont suivis de près par des soutiens.

La bataille de Bergen (13 avril 1759) [2] est la première qui nous présente une réserve générale dans une formation massive, à la place de la seconde ligne généralement adoptée : derrière le village de Bergen, occupé par huit bataillons, le duc de Broglie « mit en colonnes les cinq bataillons de Piémont et de Royal-Roussillon et les deux d'Alsace pour les soutenir en cas de besoin, et derrière ce régiment étaient ceux de Castella et de Diesbach, formés aussi en colonnes, ainsi que les régiments de Rohan et de Beauvoisis, pour être en état de marcher au village lorsqu'il serait nécessaire.

« A la gauche furent placés le corps des Saxons et, derrière eux, en réserve, les régiments de Dauphin, Enghien, Royal-Bavière, Nassau, Bentheim, Berg et Saint-Germain, formant trois brigades.

« Toute cette disposition fut finie à 8 heures, et on commença en même temps à voir venir quelques troupes légères des

1. Archives de la guerre, registre 3518.

2. Voir la relation imprimée en 1759.

ennemis, qui attaquèrent nos Volontaires dans un bois en avant de la gauche et à la tête des haies du village de la droite. »

Ce combat de tirailleurs sous bois dura toute la journée, sans décision. Autour de Bergen, les troupes réglées combattirent tour à tour en ligne (ou en tirailleurs) et en colonnes : « Les ennemis parurent sur les 9 heures et demie après avoir fait leurs dispositions à la faveur d'un rideau qui les couvrait, et ils vinrent sur trois colonnes attaquer le village de Bergen. L'attaque commença à 10 heures avec la plus grande vivacité. Comme M. le duc de Broglie vit que les ennemis y portaient beaucoup de forces, il chargea M. le chevalier Pelletier de diriger sur la tête du village par où les ennemis arrivaient la plus grande partie de l'artillerie du parc, et il fit entrer par la rue du village le régiment de Piémont et celui de Royal-Roussillon, en même temps que les deux bataillons d'Alsace et les régiments de Castella et de Diesbach se portèrent sur le flanc droit. Cela arrêta les ennemis, qui revinrent cependant sur-le-champ avec de plus grandes forces et firent même reculer nos troupes quelques pas. Alors M. le duc de Broglie mena le régiment de Rohan le long des vergers, fit entrer celui de Beauvoisis par la rue du village, et ordonna qu'ils fussent soutenus par Dauphin et Enghien. »

Comme on le voit par cet exemple, le duc de Broglie [1] s'était complètement affranchi des errements trop réguliers de la génération précédente et il employait, selon les cas, les formations en bataille et en colonnes, et les tirailleurs ; mais, en ce qui concerne ces derniers, les relations de combats sont trop succinctes pour mentionner ce qu'on appellera plus tard les « tirailleurs de bataillon », tels que nous les avons vus au combat de Lippstadt ; nous n'apercevons que les Volontaires, par bataillons entiers, combattant à la façon des Grassins, c'est-à-dire des « tirailleurs en grandes bandes ». Nous savons heureusement, par d'autres documents, que le duc de Broglie institua dans chaque bataillon de ligne des compagnies de chasseurs pour combattre en tirailleurs.

Accusé de vouloir les séparer de leurs corps et les employer isolément, il se disculpe auprès du ministre (30 mars 1760), en

1. Ou ses conseillers.

protestant qu'il n'a pas l'intention de les former en détachements spéciaux et que, les jours de bataille surtout, il les laisse à leurs bataillons respectifs, où ils sont fort utiles :

« Quelques régiments d'infanterie, tels que Champagne, Navarre, Belsunce, Auvergne, Le Roi et plusieurs autres avaient exercé l'hiver dernier 50 soldats par bataillon à tirer et à combattre dans le goût des troupes légères. On s'en est servi fort utilement la campagne dernière, et notamment dans la retraite de Minden, le jour que l'armée passa à côté d'Hameln. Il est à remarquer que cette idée ne venait point de moi, qu'il n'y avait dans ma réserve aucun régiment qui en eût, et que même aucun de ceux qui en avaient formé n'avait été à mes ordres ni hiverné sur le Mein.

« On m'a beaucoup parlé, à la fin de la campagne, de la bonté de cet établissement et de l'utilité qui pouvait résulter, dans beaucoup de circonstances, d'avoir 50 hommes par bataillon qui fussent exercés à tirer avec justesse; on m'a proposé de mander à tous les régiments de dresser ainsi 50 hommes par bataillon, ce que j'ai chargé M. de Belsunce de faire.

« Quelques colonels m'ont fait faire les mêmes objections qui sont contenues dans la lettre dont vous m'honorez, et j'ai chargé M. de Belsunce de leur répondre que leurs craintes étaient imaginaires, que mon intention n'était en aucune façon de faire faire à ces piquets le service des troupes légères, ni de les tenir continuellement séparés de leurs corps, et surtout les jours d'affaires. »

Le ministre refusera, en 1762, de créer définitivement des compagnies de chasseurs dans les bataillons de ligne, mais le maréchal de Broglie, dans l'ordonnance de 1764, rédigée par lui, recommandera l'emploi d'une section en tirailleurs en avant de chaque colonne d'attaque.

Au cours de la guerre, et tout en créant des compagnies de chasseurs, le maréchal de Broglie fait exercer toutes les troupes au feu de billebaude, qu'il considère comme le plus efficace, et il emploie successivement tous les bataillons de l'armée à ce qu'on appelait alors la « petite guerre », c'est-à-dire aux reconnaissances, expéditions, détachements de toute sorte, où les

cadres et la troupe s'aguerrissaient plus que dans le courant ordinaire des marches et des batailles rangées, acquéraient de la souplesse et de l'initiative et, s'ils rencontraient l'ennemi, combattaient dans les localités, le plus souvent en tirailleurs.

Que doit-on conclure de ces différents exemples? En premier lieu, que la ligne déployée reste la formation de combat la plus ordinaire, celle qu'adoptent presque toujours les généraux, fussent-ils partisans déclarés de l'ordre profond en temps de paix. Les bataillons restent en ligne mince, non seulement en terrain découvert, en plein champ, mais aussi à des lisières de vergers et de jardins, le long des haies. Pourtant, les colonnes sont d'un usage assez fréquent pour les combats de poste ou en cas de surprise, et il est évident que tous nos officiers considèrent l'ordre profond comme avantageux en beaucoup d'occasions; l'ordre mixte lui-même commence à être connu. Il n'y a pas de combat sans tirailleurs. On les trouve assez souvent éparpillés en avant de la troupe réglée, qu'elle soit en ligne ou en colonne; mais on les rencontre plus souvent en grandes bandes, d'un ou de plusieurs bataillons, opérant offensivement ou défensivement sur les ailes de l'armée, dans un bois ou dans un village.

La colonne, avons-nous dit, est employée quelquefois comme formation de combat; mais c'est surtout comme formation d'attente ou de marche qu'elle paraît sur les champs de bataille. Ce n'est pas un des sujets les moins dignes d'attention présentés par ces combats en Westphalie et dans la Hesse, que les nombreuses petites colonnes traversant bois et villages, se déployant et se reformant à plusieurs reprises. A coup sûr, notre infanterie a beaucoup gagné en souplesse et, entre les mains de chefs plus habiles, elle pourrait obtenir des succès décisifs, malgré la précision plus grande de ses adversaires.

II — Instructions du maréchal de Broglie

Dans un ordre d'idées analogue, il faut remarquer les dispositifs de marche pris à l'approche des engagements. Depuis Luxembourg jusqu'à Maurice de Saxe, nos généraux ne formaient de leurs armées qu'un petit nombre de colonnes, et la longueur de

ces colonnes ralentissait singulièrement les déploiements. Pendant la guerre de Sept ans, on voit multiplier les colonnes dans les marches d'approche, afin de leur permettre de se déployer rapidement. Les Prussiens pouvaient, grâce à la précision de leurs mouvements, passer rapidement de l'ordre de marche à l'ordre de bataille sans former plus de deux ou trois colonnes ; la médiocrité de l'instruction dans les troupes françaises obligeait à chercher d'autres solutions.

Il faut donner une attention particulière, à ce point de vue, à la célèbre Instruction du maréchal de Broglie pour la campagne de 1760, Instruction qui régularise et fixe l'organisation divisionnaire, déjà ébauchée depuis les campagnes de 1746, 1747 et 1748 (1).

L'infanterie est divisée en quatre divisions égales dont la composition reste constante durant toute la campagne. « L'armée marchera ordinairement sur six colonnes. Chaque aile de cavalerie et chaque division d'infanterie formera la sienne... Lorsque l'armée marchera sur quatre colonnes, la première ligne de l'aile droite de cavalerie marchera avec la première division, etc.

« Les jours de marche,... l'on fera rompre les régiments d'infanterie par pelotons par la droite ou par la gauche,... observant de ne laisser d'un peloton à l'autre que 3 pas... en sorte que les troupes puissent être en bataille en un instant dès qu'on battra le drapeau. Comme rien n'est si important que de pouvoir être promptement en bataille, on accoutumera les troupes à exécuter ces mouvements avec la plus grande célérité...

« MM. les officiers généraux commandant les colonnes donneront la plus grande attention à ce qu'elles conservent entre elles pendant toute la marche le terrain nécessaire pour se mettre en bataille au premier ordre.

« Une fois pour toutes, dès que les officiers généraux commandant les colonnes auront été avertis qu'ils sont proches des ennemis, ils observeront et feront observer ce qui suit :

« 1° Ils formeront au moins deux colonnes de celle qu'ils conduisent, et même davantage, si cela est possible, les composant

1. Archives de la guerre, registre 3550. Cette Instruction a d'ailleurs été publiée.

chacune moitié de troupes de la première ligne et moitié de la seconde ;

« 2° Ils feront toujours garder d'une colonne à l'autre les distances nécessaires pour se mettre en bataille tout d'un coup, et toutes les colonnes à la fois ; pour cela, ils chargeront un officier-major intelligent de marcher entre les deux colonnes pour les avertir si elles se serraient ou s'ouvraient trop ;

« 3° Dès qu'on approchera du terrain où l'on voudra se former, ou que, par l'approche de l'ennemi, on sera obligé à le faire, les bataillons ou escadrons se serreront les uns aux autres, ne gardant que 12 pas de distance ; les officiers mettront pied à terre, et au premier commandement les colonnes se mettront en bataille par un à-droite ou un à-gauche ;

« 4° En même temps que la première ligne se mettra en bataille, la seconde ligne et les réserves s'y mettront aussi, gardant 300 pas de distance d'une ligne à l'autre, ou les prenant en marchant en avant après que les lignes seront formées. Tous ces mouvements se feront aussi vite qu'il sera possible, et au pas redoublé.

« Il sera formé par brigade un bataillon de grenadiers et chasseurs... Il y aura un lieutenant-colonel ou commandant de bataillon nommé pour commander pendant toute la campagne chaque bataillon de grenadiers et chasseurs. »

D'après cette Instruction, chaque division pouvait être de seize bataillons au plus qui, en colonne par pelotons à 3 pas, et avec 12 pas entre les bataillons, occupaient une profondeur totale d'environ 1 000 pas. Ces divisions étant formées en deux colonnes à l'approche de l'ennemi, chaque colonne était longue de 500 pas. Le déploiement se faisant séparément pour les troupes de la première et de la deuxième ligne, c'était seulement quatre bataillons, dont la profondeur était de 250 pas, qu'il s'agissait de déployer au dernier moment, sous la protection des quatre bataillons de grenadiers et chasseurs qui formaient l'avant-garde de la division. Les procédés indiqués par le duc de Broglie semblaient donc assurer le déploiement rapide de son armée. Il est à remarquer que cette Instruction ne vise que l'ordre de bataille en ligne, malgré les préférences manifestées par l'au-

teur pour l'ordre profond, et l'application qu'il en a faite à Bergen.

Un manuscrit intitulé : *Observations sur l'armée française en Allemagne* (1), écrit sous l'inspiration du maréchal de Broglie, forme une suite naturelle à son Instruction. Il y est question des manœuvres à faire pendant les cantonnements d'hiver.

« Pour bien donner l'intelligence des manœuvres dont on peut ordonner l'exécution pendant une bataille, il faut commencer par établir la force des divisions et le rapport de leurs manœuvres particulières avec le mouvement général de l'armée.

« Un lieutenant-général attaché à l'infanterie doit avoir sous ses ordres seize bataillons et huit pièces de parc ; un maréchal de camp, huit bataillons et quatre pièces ; un brigadier, quatre bataillons.

« Un lieutenant-général attaché à la cavalerie aura sous ses ordres vingt-quatre escadrons, huit pièces de parc ; un maréchal de camp, douze escadrons et quatre pièces, et un brigadier, six escadrons.

« Les manœuvres d'une armée consistent en quatre principales :

« 1° Déployer les colonnes en bataille sur deux lignes ;

« 2° Charger l'ennemi, en ligne ou posté, avec différentes armes, et faire un quart de conversion des troupes victorieuses sur le flanc de l'ennemi ;

« 3° Former la retraite générale de l'armée ;

« 4° Reformer l'armée après une victoire ;

« Et quatre de détail pour des divisions :

« 1° Former des colonnes de retraite par division ;

« 2° Attaquer l'infanterie hors de ligne avec des divisions de cavalerie ;

« 3° Faire soutenir une attaque séparée par l'arme la plus propre à procurer le succès au corps qui attaque ;

« 4° Tourner un poste ennemi par une manœuvre vive sur son flanc ou sur ses derrières.

---

1. Archives de la guerre (Infanterie, carton n° 6).

ORDRE DE BATAILLE EN PLAINE

« (Nota. — De cet ordre on peut aisément former des colonnes pour attaquer des postes ou des villages, et comme les positions varient à l'infini, on ne parle pas ici des attaques de postes.)

« L'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes. L'infanterie du centre sera séparée en trois [1] sections de première et de deuxième ligne; chaque section sera composée de deux divisions de lieutenant-général; chaque division..., ayant huit bataillons en première ligne et huit en deuxième ligne, aura en troisième ligne, vis-à-vis de l'intervalle qui la sépare de l'autre, quatre escadrons de piquet en colonne pour charger l'infanterie ennemie au premier désordre, et l'empêcher de se rallier. Ces piquets ne seront point chargés et n'auront que leurs manteaux.

« La cavalerie des ailes sera en muraille en première ligne, et avec des intervalles en deuxième; chaque extrémité d'aile sera renforcée par une brigade d'infanterie en colonne pour pouvoir, par un à-droite ou à-gauche par bataillon, former un flanc et faire feu sur ceux qui poursuivraient la cavalerie après l'avoir enfoncée.

« Les dragons et hussards seront partagés en deux, la moitié en troisième ligne derrière la droite, et la moitié en troisième ligne derrière la gauche; ils seront en colonne par escadrons pour déboucher sur le flanc de l'aile de cavalerie ennemie, si la première charge a du succès; si au contraire notre cavalerie était battue, ils pourraient faire un quart de conversion sur le flanc de la retraite de la cavalerie et charger les vainqueurs en flanc, tandis que la brigade d'infanterie de l'aile ferait aussi une décharge sur le flanc.

« La réserve sera composée des grenadiers, des carabiniers, de la gendarmerie, de deux brigades d'infanterie et de deux de cavalerie...

PREMIÈRE MANŒUVRE — DÉPLOIEMENT DE L'ARMÉE

« Les colonnes seront disposées de façon que les troupes puissent prendre sur-le-champ leur ordre de bataille en se formant

1. Il faut probablement lire *deux* au lieu de *trois*.

par la gauche, l'infanterie au pas redoublé et la cavalerie au galop. Dès que les têtes des colonnes seront à portée du terrain où l'armée doit se déployer, on avertira par une bombe de carton qui crèvera en l'air; aussitôt toute l'infanterie battra le drapeau, et la cavalerie fera son mouvement, après avoir sonné un appel. MM. les officiers généraux se distingueront par la promptitude avec laquelle leurs divisions feront leur mouvement, par l'alignement des troupes qu'ils commandent et la justesse des intervalles.

DEUXIÈME MANŒUVRE — CHARGE DE LIGNE OU DE POSTE

« Les trompettes sonneront et l'on battra la charge sur tout le front; l'infanterie marchera au pas redoublé, la cavalerie au grand trot, et l'infanterie conservera son feu le plus longtemps possible.

Infanterie

« L'objet de chaque commandant de division doit être d'ébranler l'ennemi par le feu de sa première ligne, et de l'attaquer au pas redoublé, la baïonnette basse. La deuxième ligne d'infanterie doit marcher serrée et porter ses armes, mais au pas redoublé aussi. Les quatre escadrons de la division doivent déboucher ventre à terre sur la troupe rompue, et la culbuter sur la deuxième ligne, l'infanterie victorieuse rappelant, se réunissant, et remarchant toujours au pas redoublé à la deuxième ligne, qu'il lui sera aisé d'emporter par le désordre où l'aura mise la retraite de la première. Dès que les sections de l'infanterie auront percé et dispersé les deux lignes d'infanterie ennemie, elles se rassembleront, se remettront quelques instants, et feront un quart de conversion sur le flanc de la partie d'infanterie du front de la ligne qui tiendrait encore, pour achever sa défaite.....

« Les principes de l'attaque des postes sont de s'y porter en colonne par bataillon ou demi-bataillon, selon le terrain, et de se déployer le plus qu'il est possible le long des haies ou retranchements dont on a chassé l'ennemi, pour prendre de toutes parts des flancs et des revers sur les troupes qui résistent, afin de gagner la tête du village ou le parapet du retranchement, jusqu'à

ce qu'on reçoive ordre de déboucher. La cavalerie des divisions doit tourner le village pour tomber sur l'infanterie qui en sort en désordre.....

TROISIÈME MANŒUVRE — RETRAITE

« Si plusieurs attaques successives ne réussissaient pas, le général fera tirer vingt bombes de carton qui crèveront en l'air; à ce signal, toutes les divisions d'infanterie se mettront en colonne par deux bataillons, et laisseront leurs chasseurs et grenadiers dans les intervalles des colonnes.....

QUATRIÈME MANŒUVRE DE DÉTAIL

« Si un officier général s'aperçoit, par la situation du terrain ou des ennemis, qu'il peut leur dérober la marche de sa division sur leur flanc, soit à la faveur des blés, haies, coteaux, ou autrement, il est certain que cette manœuvre l'étonnera d'autant plus qu'elle l'oblige à changer son ordre dans le milieu de l'action, et les troupes surprises sont toujours plus disposées à fuir qu'à prendre un parti. Il faut que cette marche soit sans avant-garde, et que les premiers coups de fusil soient tirés par les grenadiers, ou les coups de sabre donnés par les escadrons, qui doivent alors être en muraille pour causer un plus grand désordre. S'il s'agit, comme à Laufeld, de couper une colonne qui rafraîchit un village, il faut disposer les divisions comme pour l'attaque de ligne sur un petit front ».

En résumé, l'infanterie française, ne possédant pas la précision et l'entraînement des troupes prussiennes, veut compenser cette infériorité en manœuvrant par divisions ou brigades en colonnes, faciles à mouvoir et à déployer. A vrai dire, les troupes et les règlements sont suffisants. Il ne manque que des chefs.

III — Le règlement de 1764

En 1762, la guerre étant terminée, le ministre Choiseul, qui projette une réorganisation générale de l'armée, réunit un comité où le maréchal de Broglie prend naturellement une place prépon-

dérante, mais ne parvient pas, cependant, à faire instituer une compagnie de chasseurs par bataillon.

La nouvelle organisation accomplit un progrès important en réduisant le nombre des compagnies à huit par bataillon (grenadiers non compris). Le peloton, unité de manœuvre, se trouve ainsi confondu avec la compagnie, unité organique. Les mots de peloton et de compagnie deviennent synonymes dans les ordonnances de manœuvre. La section est un demi-peloton, c'est-à-dire une demi-compagnie.

Le règlement de 1764, rédigé par le maréchal de Broglie ou du moins sous sa direction, est la suite immédiate des événements observés pendant la guerre de Sept ans.

Comme on a surtout reproché à nos troupes le défaut de discipline et d'exactitude, cette ordonnance a un souci tout particulier de précision, et elle comprend une foule de règles relatives à la discipline et à l'exercice, dont beaucoup sont empruntées aux Prussiens. Elle est rédigée avec un soin méticuleux et incomparablement supérieure, à tous égards, à celles qui l'ont précédée. Toutes les prescriptions renouvelées de nos jours sur l'instruction par compagnie, l'instruction individuelle, etc., y sont très explicitement formulées.

L'ordonnance entre dans les plus grands détails sur la position du soldat, soit de pied ferme, soit en marchant, et sur les différents pas. Elle tâche de faire comprendre que la précision rigoureuse dans ces éléments de toute manœuvre est la première condition pour éviter la lenteur et la confusion dans l'ensemble.

De même que la précédente, elle admet les formations sur trois et six rangs, mais celle-ci d'une manière exceptionnelle. Les grenadiers doivent toujours rester sur trois. La distance entre les rangs serrés est de 1 pied; elle est de 2 pas quand les rangs sont demi-ouverts, et de 4 pas quand ils sont ouverts.

« Hors le cas de parade, toutes les fois qu'un bataillon rompu à trois de hauteur sera en colonne par quelque division que ce soit, les rangs n'observeront entre eux que 2 pas de distance...

« Si, le bataillon étant rompu à six de hauteur, on veut lui faire ouvrir les rangs, on fera garder la même distance du dernier rang de leur division à celui qui sera à la tête de la division sui-

vante, lequel marchera éloigné aussi de 2 pas de son premier rang... »

En apparence, la colonne d'attaque de 1764 diffère peu de celle qui avait été adoptée en 1755; elle se compose aussi de pelotons successifs, se ployant les uns derrière les autres, de manière que les deux sections du centre forment l'élément de tête, et les deux sections extrêmes l'élément de queue. Ces pelotons sont encore sur six rangs, mais, cette fois, il y a *2 pas de distance entre le dernier rang d'un peloton et le premier rang du suivant;* ces 2 pas suffisent à marquer l'abandon des idées de Folard, qui voulait une colonne « serrée et surpressée ». Au lieu d'une masse compacte, condamnée à la confusion, l'on aura désormais une formation relativement souple.

L'ordonnance de 1764 admet une colonne de deux bataillons ayant même profondeur que celle d'un bataillon et, par suite, un front double : elle se forme sur les deux pelotons par lesquels ces deux bataillons sont en contact.

La colonne de retraite est la même que dans le règlement de 1755.

Le chapitre des feux est particulièrement étudié. Les feux de section, de peloton, quart de rang, demi-rang et bataillon sont définis avec plus de soin; on y a joint le feu de parapet. Ce dernier est un retour à d'anciennes pratiques : deux files de 3 hommes se portent en avant, se forment sur deux, tirent et rentrent à leur poste, tandis que les deux suivantes exécutent le même mouvement.

Ce chapitre se termine par un passage qui fait la plus grande originalité de ce règlement, car c'est le seul, dans toutes les ordonnances sur l'exercice de l'infanterie, qui fasse mention de *tirailleurs*. Il réglemente les dispositions prises pendant la guerre de Sept ans pour l'*emploi des tirailleurs :*

« Il serait inutile d'apprendre à tirer en marchant; car il faut bien imprimer dans l'esprit de l'officier et du soldat qu'on ne doit jamais s'amuser à faire feu que lorsqu'il est absolument impossible, par rapport à des obstacles insurmontables du terrain, de charger les ennemis à l'arme blanche; que la vraie force de l'infanterie consiste dans son impulsion, et à joindre promptement

les ennemis sans tirer, et qu'il n'y en a point dont la nation française ne vienne aisément à bout en suivant cette méthode; rien n'empêchera cependant, toutes les fois qu'on marchera en avant ou en arrière, de détacher de la droite ou de la gauche de chaque bataillon une demi-section, pour s'éparpiller sur tout le front et y faire à volonté un feu de billebaude et bien ajusté, et ensuite se retirer par les intervalles derrière le bataillon lorsqu'on sera très près des ennemis. »

En résumé, ce règlement de 1764 paraît avoir emprunté à toutes les théories émises dans le passé ce qu'elles ont de meilleur : l'infanterie reste formée sur trois rangs et combat le plus souvent par le feu; la colonne d'attaque est non seulement adoptée, mais recommandée, et l'on peut dire que les prescriptions relatives au combat sont inspirées par l'esprit offensif le plus caractérisé. La forme nouvelle adoptée pour la colonne concilie les quelques idées justes de Folard et de Mesnil-Durand avec une souplesse qui manquait à la plésion de 1755. Enfin, l'emploi des tirailleurs, qui s'est imposé depuis longtemps dans la pratique, reçoit une consécration officielle.

IV — Critique du règlement de 1764

Chose singulière, et qui prouve à quel point le corps d'officiers était en progrès, ce qu'on reprochera surtout aux rédacteurs de cette ordonnance, c'est de n'avoir pas rompu assez complètement avec les complications inutiles et les manœuvres surannées des derniers règlements; et bon nombre de critiques réclament une plus grande proportion de tirailleurs.

Un officier général, qui paraît être le prince de Montbarey, écrit :

« Marcher, en conservant ses distances, tous les pas ordonnés;

« Se rompre dans tous les sens possibles, par section, par demi-section, division, demi-bataillon, bataillon;

« Faire les quarts de conversion;

« Doubler et dédoubler les files par sections;

« Voilà à quoi je voudrais borner toutes les manœuvres; voilà

ce qu'il faudrait exiger du soldat et de l'officier, et être de la rigidité la plus sévère pour qu'ils parviennent au plus haut point de perfection sur tous les objets d'après lesquels toutes les manœuvres et tous les mouvements sont aisés.

« J'ajoute que toutes les autres manœuvres ne servent à rien, que jamais à la guerre on ne forme la colonne d'attaque, ni de retraite, que le passage du pont ne s'y fait jamais par le mouvement ordonné, que tout doublement ou dédoublement de files par hommes comptés ne peuvent être exécutés à la guerre et ne peuvent avoir été imaginés par un militaire pratique; qu'il est bien plus simple d'y substituer un doublement qui ne soit pas sujet aux dérangements occasionnés par les coups de fusil, et qui puisse s'exécuter en tout temps; enfin que toutes ces manœuvres sont des récréations d'aides-majors et des connaissances inutiles qui surchargent l'intelligence du soldat. »

D'autres critiques s'en prennent à la colonne, encore un peu compliquée, et à l'essaim de tirailleurs qui doit la précéder :

« La colonne d'attaque, écrit le comte de Puységur, ne sera jamais d'usage à la guerre ; il faut trop de temps pour ses préparatifs et pour sa formation. Il n'y a pas d'officier qui, sous le feu de l'ennemi, s'arrêtât pour faire compter les files, calculer la force de son régiment, en faire une division exacte, etc. La colonne de retraite a de plus que l'autre l'inconvénient de n'être pas susceptible de marcher légèrement, de se diviser et d'agir. La première méthode de passer le défilé ne peut guère être pratiquée à la guerre.....

« Il me paraîtrait à propos de substituer à ces manœuvres des colonnes formées simplement par des divisions les unes derrière les autres, dont on déterminerait le front suivant les circonstances; on conserverait une petite distance entre ces divisions pour rendre la colonne plus susceptible de marcher légèrement, et dans le cas de charger l'ennemi, on ferait se presser les divisions pour ne former qu'une masse..... »

— « Au contraire, répond le maréchal de Broglie, ces colonnes seraient beaucoup plus longues à former, puisqu'il y aurait des divisions qui auraient près de deux fois autant de chemin à faire..... »

Il semble que cette réponse soit peu fondée. La colonne de l'ordonnance est à coup plus sûr plus compliquée que celle dont parle Puységur, et d'autre part le parcours imposé aux divers pelotons est peu de chose dans les deux cas.

— « Les instructions de toutes les troupes de l'Europe, dit un officier de mousquetaires, l'habitude qu'elles ont contractée de tirer en marchant et de charger fort vite, nous donneraient un furieux désavantage, si en allant pour les charger à l'arme blanche, nous négligions de faire usage d'un feu qui réponde à la vivacité du leur. La ressource que propose l'ordonnance, de détacher quelque infanterie tirée des pelotons, pour les éparpiller devant le front des bataillons qui marchent à l'ennemi, et pour leur faire faire un feu de billebaude, me paraît être bien faible. »

— « Il ne faut pas croire, répond le maréchal de Broglie, que les troupes de nos voisins marchent fort vite lorsqu'elles marchent en tirant ; chaque partie de leurs bataillons ralentit la marche pour charger, et le gros du bataillon s'y conforme. Elles ne marchent pas en avant pour joindre l'ennemi à l'arme blanche, mais pour mieux tirer en étant plus près de lui. Ce qui convient à ces nations flegmatiques ne convient nullement à la nôtre, et c'est ce dont nous avons fait une si cruelle expérience toutes les fois que nos troupes se sont amusées à tirer, au lieu de marcher droit à l'ennemi à l'arme blanche.

« Au reste, si le feu de billebaude d'une section, que propose l'ordonnance, ne suffit pas, il n'y a qu'à détacher un peloton de chaque aile. Il est démontré que ce feu de billebaude à volonté de deux pelotons fait beaucoup plus d'exécution que la totalité du feu d'un bataillon qui tire par peloton ou autre division.

« Il est d'expérience que le soldat français cesse de marcher dès qu'il commence à tirer. Ce qui peut convenir à cet égard aux autres nations n'est nullement propre à la nôtre. Je dis plus : c'est que constamment nos troupes seront battues, toutes les fois qu'on voudra les faire tirer en marchant à l'ennemi ; mais comme je l'ai dit ailleurs, il n'est pas nécessaire de faire tirer en marchant le gros d'un bataillon, pour empêcher les ennemis d'ajuster et pour leur faire du mal chemin faisant ; il n'y a qu'à

détacher une ou deux sections de droite et de gauche et les éparpiller sur tout le front pour y faire un feu de billebaude et à volonté, et s'écouler ensuite par les intervalles lorsque le bataillon approche de l'ennemi, auquel on fera beaucoup plus de mal par ce feu de billebaude, bien ajusté et à volonté, que par le feu du bataillon entier ; des compagnies de chasseurs telles que je les ai proposées anciennement seraient admirables pour cet effet ; au reste, après les nouvelles expériences qu'on vient de faire dans l'artillerie (1), il faut que la tactique et la manière actuelle de faire la guerre changent en entier, car il est certain que deux pièces de 4 ou de 8 détruiront un bataillon avant qu'il soit parvenu à la portée de se servir utilement de la mousqueterie. »

« Il est certain, dit-il ailleurs, que le feu de l'ennemi n'est jamais si peu dangereux que lorsque l'on tire en même temps sur lui ; peut-être la méthode que propose l'auteur, de tirer en marchant, peut-elle convenir aux Allemands, qui ont l'esprit flegmatique ; je dis peut-être, car le roi de Prusse n'a pas toujours paru en faire grand cas pendant le cours de la dernière guerre, et l'on sait que feu M. le maréchal de Saxe le désapprouvait ; mais quand bien même cette méthode serait excellente pour les Allemands, j'ose assurer qu'elle ne convient point du tout aux Français, car il est démontré par l'expérience qu'il n'est pas possible de faire marcher nos troupes en avant, dès qu'elles ont commencé à tirailler.

« Pour réunir l'avantage de marcher en avant pour charger brusquement l'ennemi à l'arme blanche, à l'avantage de rendre son feu moins meurtrier pendant la durée de cette marche, il faut des hommes éparpillés sur le front d'un bataillon, et qui, joints à l'artillerie de chaque bataillon, fassent un feu continuel sur les ennemis pendant la durée de la marche du bataillon. C'est à cet effet que j'avais proposé, au moment de la dernière réforme, d'établir par bataillon une compagnie de chasseurs, mais on ne l'a pas voulu. »

— Le marquis de Mesmes, maréchal de camp, demande que le bataillon soit encadré entre une compagnie de grenadiers et

1. Matériel Gribeauval.

une de chasseurs. « Je voudrais, dit-il, que ces compagnies fussent bien armées, accoutumées à charger promptement et à tirer avec justesse. Nous voyons dans toutes les guerres qu'à l'entrée de chaque campagne, le général assemble toujours des compagnies de volontaires ou de chasseurs..... Elles couvriraient le flanc gauche de la colonne pendant que la compagnie de grenadiers en couvrirait le flanc droit..... Le jour d'une bataille, ces compagnies se porteraient à 150 pas en avant de leur régiment pour inquiéter l'ennemi sur son front et sur ses flancs. Au moyen de cet ordre, il paraît que si l'ennemi se déterminait à avancer sur vous, il ne pourrait y arriver qu'après avoir essuyé un feu très vif de la part des *armés à la légère,* qui pourraient même le continuer pour venir s'appuyer à la gauche de leur bataillon. »

Le maréchal de Broglie répond aux observations du marquis de Mesmes : « J'ai toujours pensé comme lui sur l'établissement d'une nouvelle compagnie de chasseurs. On peut même se souvenir que je la proposai au ministre au moment de la refonte générale ; mais je voudrais que cette compagnie fût au moins égale en nombre à celle des fusiliers, et qu'elle fût inséparable de son bataillon dans les jours d'action, afin de s'éparpiller sur son front lorsqu'il marchera à l'ennemi, de harceler l'ennemi jusqu'à ce qu'il ait pu le joindre, et l'empêcher de tirer juste. »

Après cet échange d'observations, l'ordonnance fut remaniée et, sur l'avis presque unanime des officiers généraux les plus expérimentés, il fut admis que l'ordre mince, sur trois rangs, serait l'ordre habituel, même dans la colonne d'attaque, et qu'il n'y avait pas lieu de mentionner les tirailleurs, dispersés en avant des colonnes. Ils ne furent pas supprimés pour cela, et nous les retrouverons dans divers textes, officiels ou non, pendant les années suivantes.

V — Ordonnance de 1766

L'ordonnance de 1766 est le résultat de ces corrections. Pour la première fois, la colonne d'attaque est formée de pelotons sur trois rangs, et les pelotons ne sont égalisés qu' « autant qu'il est

possible ». Comme dans les ordonnances précédentes, la colonne est formée d'un ou deux bataillons, mais la préférence est donnée au bataillon isolé. Pour former la colonne, le bataillon étant déployé, les deux sections du centre se portent en avant. Les autres entrent successivement dans la colonne, en faisant deux quarts de conversion en sens opposé. Les sections de droite conversent à gauche, avançent jusqu'à hauteur de la droite de la colonne, puis conversent à droite, pendant que les sections de gauche exécutent les mouvements inverses. Les grenadiers prennent la tête de la colonne.

L'ordonnance autorise à laisser, entre les pelotons, soit une distance de 2 pas, soit la distance nécessaire pour se mettre en bataille.

On simplifiera par la suite le procéde de rupture et de déploiement de la colonne d'attaque, mais elle a désormais sa forme définitive. De la colonne « surpressée » de Folard, on en est arrivé, selon le vœu des officiers de troupe, que nous avons entendu exprimer depuis trente ans, à une colonne par peloton avec distances.

Cette colonne est exercée à *faire face des quatre côtés,* c'est-à-dire à former le carré contre la cavalerie, par une simple conversion des sections de droite à droite et des sections de gauche à gauche, sauf les dernières, qui serrent sur les précédentes et font face en arrière. Si les distances sont serrées, on se borne à faire faire face vers l'extérieur par un à-droite individuel dans les sections de droite, etc.

La colonne de retraite se forme de la manière suivante : les sections des ailes, longeant le front par derrière, viennent se joindre en arrière de celles du centre, puis marchent vers l'arrière. De proche en proche, les autres sections suivent le mouvement; celles du centre reste face en avant jusqu'au dernier moment.

Sur ce point, les observations adressées à l'ordonnance de 1764 ont produit un résultat marqué : c'est la première fois que la colonne de retraite se forme suivant les mêmes principes que la colonne d'attaque, par pelotons, au lieu d'être un long rectangle dont les faces, parallèles à la direction de la marche, étaient presque incapables de se déplacer dans cette direction.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur le passage du défilé en présence de l'ennemi, qui s'exécute, désormais, soit en colonne d'attaque, soit en colonne de retraite, suivant que l'on marche en avant ou en arrière.

On voit apparaître dans ce règlement le passage des lignes par sections et par files. Dans le premier cas, les deux lignes font doubler les sections dans chaque peloton ; la première traverse la deuxième ou inversement, puis elles se déploient. Pour exécuter le passage par files, chaque peloton de la première ligne fait par le flanc droit et par file à droite, et va traverser la deuxième ligne, qui s'ouvre de l'espace nécessaire.

Le règlement de 1766 ajoute aux différents feux admis par le précédent le feu de chaussée et le feu de rang.

Le feu de chaussée est exécuté par un bataillon en colonne, chaque peloton tirant à son tour et se retirant ensuite vivement par les flancs pour se placer à la queue.

Le feu de rang sera exécuté par les deux premiers rangs. « Le deuxième rang commencera à tirer par les ailes de chaque peloton ; aussitôt qu'il aura tiré, chaque homme de ce deuxième rang passera avec la main droite son fusil à l'homme qui sera derrière lui, qui le prendra de la main gauche, et celui-ci donnera en même temps le sien de la main droite au soldat du deuxième rang qui le recevra de même de la main gauche ; le deuxième rang tirera avec de fusil de l'homme du troisième rang, le chargera après et tirera un second coup avec le même fusil, qu'il repassera tout de suite au troisième rang pour reprendre le sien qui aura été chargé par l'homme du troisième rang, et continuera ainsi à tirer toujours deux coups avec le même fusil..... Le premier rang ne commencera à tirer qu'après que le deuxième rang aura tiré son dernier coup ; ce feu du premier rang commencera par les ailes droite et gauche de chaque peloton, et chaque soldat comptera depuis un jusqu'à six après que l'homme qui est à côté de lui aura tiré, avant que de le faire lui-même ; le premier rang chargera toujours lui-même son fusil et retirera aussitôt. »

En résumé, les modifications faites au règlement ont porté sur les colonnes d'attaque et de retraite, rendues enfin simples

et maniables, et sur les feux, qui demeurent encore bien compliqués, d'une exécution difficile devant l'ennemi.

Une autre question, importante à cette époque et très étudiée, n'est pas résolue par l'ordonnance de 1766 : c'est celle de la marche en bataille et des déploiements corrects. Plusieurs mémoires relatifs à ce sujet sont remis au ministre entre 1764 et 1770. L'un d'eux, rédigé par le capitaine de Laroque, aide-major au régiment de Hainaut, aboutit à des conclusions que l'on retrouvera dans l'instruction de 1769. Il présente, en outre, cette particularité intéressante de mentionner plusieurs des manœuvres exécutées dans les camps ou les garnisons, de 1766 à 1769.

En 1768, Laroque prend part aux manœuvres de douze bataillons réunis à Metz. Il y voit des marches, exécutées tantôt avec le guide à droite ou à gauche, tantôt avec le guide au centre. Les bataillons prennent chacun leur point de direction avant de s'ébranler et se règlent sur le bataillon voisin du côté du guide. « Il ne faut pas compter, dit-il, sur le point de direction que chaque bataillon peut prendre, par la difficulté qu'il y a pour avoir le véritable sur un grand éloignement, et au premier coup d'œil ; plusieurs parallèles ne se tirent point au hasard » ; pour peu qu'un des bataillons prenne un faux point de direction, il dérangera la ligne entière et forcera tous les autres à changer le leur ; dès lors, nul ne se trouvera plus dans la direction primitive, et ce ne seront que des flottements incessants.

On peut diminuer les causes d'erreur de moitié, en prenant le guide au centre. La distance du guide aux bataillons les plus éloignés est ainsi réduite de moitié. — Le gradé chargé de la direction doit prendre des points intermédiaires et les tenir constamment en ligne avec le point de direction. — Chaque bataillon s'efforcera de garder son intervalle avec le voisin, sans trop se soucier s'il est à sa hauteur et, surtout, sans faire varier sensiblement son allure ; il ne s'attachera pas au point de direction qu'il aura choisi (Laroque a montré que le maintien des intervalles assure sinon la parfaite exactitude du mouvement, du moins sa continuation sans graves désagréments, tandis que la persistance d'un bataillon dans une direction très légèrement erronée peut jeter la confusion dans toute la ligne).

« En conséquence de ce qu'on a dit ci-dessus, tout se réduit, pour marcher en ligne, à ce que le bataillon d'alignement marche directement sur le point donné, et que les autres gardent l'intervalle de droite ou de gauche, selon leur position par rapport au bataillon d'alignement. »

Laroque examine ensuite les divers procédés en usage pour les changements de front :

1° Tous les pelotons font un demi-quart de conversion et se portent ensemble sur la nouvelle position. Cette méthode suppose que tout le terrain est uni et sans obstacle ;

2° Tous les pelotons font par le flanc, et se portent ensemble, suivant une direction diagonale, sur la nouvelle ligne. Cette méthode, meilleure que la précédente, permet d'éviter les menus obstacles, mais présente des difficultés s'il existe un obstacle de quelque étendue ;

3° Chaque bataillon, formé en colonne par peloton, se porte à la droite (ou gauche) de sa nouvelle position, sur laquelle il se déploie. Cette méthode est celle qui assure le plus d'ordre et s'applique le mieux dans tous les terrains[1].

« Je vais citer, dit Laroque, les lieux où ces épreuves se sont faites, pour faire voir qu'on a été à même de joindre la théorie à la pratique.

« Les premières, en 1765 et 1766, à Metz, où seize bataillons manœuvraient souvent ensemble, une colonne, qu'on y faisait sur les deux demi-bataillons du centre de la ligne, se formait et se développait un tiers de temps de moins quand les pelotons marchaient de front que lorsqu'ils faisaient le même mouvement par demi-bataillons marchant par le flanc. Cette même colonne a été formée et développée plusieurs fois aux camps de Soissons et de Compiègne.

« Les troisièmes se sont faites en 1768 à Strasbourg, où j'avais été appelé : les régiments de Poitou et de Dauphin y exécutèrent plusieurs changements de front par colonnes, avec des changements de position de colonnes, et tous les mouvements qu'ils

1. Il ne faut pas oublier qu'on ne marchait alors par le flanc que sans doubler ; que les rangs, d'abord très serrés, se relâchaient forcément au bout de quelques pas et qu'on ne pouvait faire marcher ainsi que des pelotons de vingt files tout au plus.

firent étaient de beaucoup moins longs, les pelotons marchant de front, que par le flanc.

« Je fus de Strasbourg à Metz, toujours pour le même objet, où de vingt-quatre bataillons on en avait complété douze ; mêmes épreuves et mêmes résultats. »

La question des alignements va bientôt prendre une très grande place dans les règlements.

VI — Les colonnes de Guibert

Un progrès considérable est accompli vers l'année 1766 ; on apprend à ployer le bataillon en colonne serrée de la manière la plus simple et la plus rapide, celle que nous avons conservée pour la colonne de compagnie. Pas de conversions, pas même de mouvements carrés : chacun des pelotons qui ont à se déplacer fait par le flanc, déboîte et se porte par le chemin le plus court à la place qu'il doit occuper dans la colonne. Cette méthode est introduite dans notre armée par le comte de Guibert, le futur auteur de l'*Essai général de tactique*. Nous savons par d'autres documents que ce procédé de ploiement en colonne a été mis en expérience dans la plupart des régiments, et que, vers 1769, les troupes connaissaient et pratiquaient ce qu'elles appelaient les « colonnes de Guibert » ou « colonnes à la Guibert ». Ces colonnes seront adoptées officiellement dans l'ordonnance de 1769 pour les troupes légères, mais on n'en fera pas dès lors tout l'usage que leur auteur avait indiqué.

Le chevalier de Saint-Pern, maréchal de camp, dans un *Mémoire sur la manière de simplifier quelques manœuvres* (1), antérieur à 1771, cite à deux reprises les colonnes de Guibert : il estime que la dernière ordonnance (1766) ne s'est pas assez limitée aux évolutions utiles à la guerre, qu'elle a trop multiplié les commandements et les détails d'exécution, etc. Il propose un certain mode de déboîtement par le flanc, au sujet duquel il écrit : « Ces principes sont connus de toutes les troupes, qui les suivent dans la formation des *colonnes de Guibert* par les à-droite et les à-gauche »; et il ajoute plus loin : « La difficulté du terrain, un trop

grand nombre de troupes peuvent fort bien embarrasser;... on remédiera facilement à cet inconvénient en formant une ou plusieurs colonnes de Guibert. »

C'était un avantage considérable que de posséder enfin un moyen simple et rapide de former et de déployer la colonne serrée. On pouvait abandonner, dès lors, les marches processionnelles en colonne à distance entière; tenir les troupes rassemblées en un petit espace, les faire évoluer sur le champ de bataille, les déployer promptement en ligne ou les faire charger en ordre profond.

C'était la solution vers laquelle tendaient les efforts de ces militaires qui, écartant à la fois les excès de Folard et ceux de l'ordre mince, cherchaient depuis 1715 un moyen vraiment pratique de former et de mouvoir les colonnes.

Il semble que les « colonnes à la Guibert » ont été proposées pour la première fois au ministre dans un *Projet d'instruction sur les déploiements de l'infanterie,* conservé aux archives de la guerre parmi les pièces sans date et sans nom d'auteur[1]. Quelques allusions à l'ordonnance en vigueur prouvent que ce volumineux manuscrit est postérieur à 1764, et probablement à 1766. Ce projet est sans aucun doute de Guibert, qui en reproduira textuellement une grande partie dans son *Essai général de tactique* et ne fera guère que développer le reste dans les chapitres qu'il consacrera à l'infanterie. On y retrouve partout son style, avec moins d'emphase. Cette première ébauche d'un ouvrage célèbre a dû être composée sous la direction du comte de Guibert, père de l'auteur et précédemment major général du maréchal de Broglie. Elle commençait par un préambule, qui ne nous est pas parvenu, et comprend trois parties : la première traite des procédés de ploiement et déploiement des « colonnes à la Guibert »; la seconde traite des camps d'instruction nécessaires pour former les généraux à la pratique des grandes manœuvres ; la troisième est consacrée aux mouvements d'armée, et c'est elle que Guibert reproduira presque sans y rien changer dans son *Essai général de tactique*. Il y montre les avantages considérables que

1. Carton n° 9.

doit procurer l'application des nouveaux procédés aux déploiements des grandes colonnes et des armées.

Il ne considère pas la question des compagnies de chasseurs comme réglée, ou du moins il espère encore qu'elle le sera suivant les idées du maréchal de Broglie. Il suppose qu'il sera créé une compagnie de chasseurs par bataillon et, pour plus de simplicité, pose en principe que les grenadiers et chasseurs se régleront sur les compagnies extrêmes du bataillon, prenant la droite et la gauche dans la formation en ligne, la tête et la queue dans la formation en colonne. Cette règle générale posée, aucune autre prescription ne sera formulée dans le détail de chaque évolution.

Pour plus de simplicité encore, il est prescrit que, pour marcher en colonne face en avant ou en arrière, on ne rompra que par pelotons, et que, dans les marches, on restera toujours aussi en colonne par pelotons, « cet ordre étant plus propre à une marche de longue haleine, plus convenable aux différents pays que l'on peut traverser, et moins fatigant pour les troupes. Il peut néanmoins y avoir des circonstances où, par la nature du pays, on serait obligé de marcher sur un plus petit front ; mais, quelque ouverte que soit la marche, il ne faut jamais le faire plus grand. »

Dans les ruptures vers l'avant ou vers l'arrière, « les pelotons marcheront à distances serrées, c'est-à-dire avec 3 pas entre chaque peloton et 2 pas entre chaque rang, pour la liberté de la marche. Par là on diminue la profondeur de la colonne, et on augmente la célérité des déploiements.

« Tout bataillon qui devra marcher par son flanc sur le prolongement de la ligne qu'il occupe se mettra aussi en colonne par pelotons, mais par des quarts de conversion, et les pelotons observeront entre eux, pendant la marche, des distances égales à leur front, de manière que le bataillon n'occupe précisément dans la profondeur de sa marche que le terrain qui lui est nécessaire pour se remettre en bataille.

« Un bataillon devant se ployer en colonne sur le peloton de droite, celui-ci ne bouge pas ; tous les autres font par le flanc droit, se mettent en marche au pas redoublé, et se portent derrière lui, l'un derrière l'autre et dans l'ordre où ils étaient en bataille.

« Comme tous les pelotons se mettent en mouvement à la fois, leur déboîtement est facile à imaginer : il s'exécute, chaque soldat, après son à-droite, se jetant brusquement en dehors du côté où le peloton doit marcher, de manière à dégager chaque rang d'environ un pas pour suivre facilement la direction diagonale. Il va sans dire qu'après cela, les pelotons marchent de biais et suivent des lignes plus ou moins diagonales selon la hauteur où ils vont prendre rang dans la colonne. C'est à chaque commandant de peloton à régler son point de vue et à diriger sa marche en conséquence. »

Il peut arriver que, pour attaquer en colonne, on ploie le bataillon pendant qu'il est en marche. « Le premier peloton marchera au petit pas redoublé, pendant que les autres se formeront au grand pas redoublé derrière lui. »

Pour former le bataillon sur sa gauche, les pelotons font par le flanc gauche et se portent en avant du dernier peloton. On ploie également le bataillon sur le centre, les pelotons de droite faisant par le flanc gauche et se portant en avant, ceux de gauche faisant par le flanc droit et se portant en arrière.

On peut former, pour la manœuvre, des colonnes par division suivant les mêmes règles.

« Ce n'est point pour les marches seulement qu'on doit former les colonnes par le pas de flanc. Cette méthode est applicable à toutes les différentes sortes de colonnes, soit d'évolutions, de marches, d'attaque ou de retraite, car partout le principe ne doit être qu'un.

« Toutes les différentes formations de colonnes qui, détaillées ci-dessus, paraissent peut-être bien multipliées, n'offriront au reste dans la pratique à tout génie militaire qu'un mécanisme simple et facile, applicable à tous les terrains et à toutes les circonstances, car tel est l'effet des manœuvres simples et utiles qu'elles ne chargent jamais l'entendement des troupes. »

Les procédés indiqués pour les déploiements sont inverses des précédents ; mais avant de déployer en ligne, on commence par former les divisions. Cette mesure ne paraît adoptée que pour imiter les Prussiens : « Le roi de Prusse a préféré les colonnes formées par divisions comme les plus convenables à tous les

terrains, et comme les plus susceptibles d'ordre et de rapidité dans leur déploiement, parce qu'elles n'ont ni trop ni trop peu de front. »

La colonne par division se déploiera sur l'une quelconque des divisions, suivant la partie du front sur laquelle elle débouche.

Pour déployer de pied ferme, chaque division fait par le flanc et se porte en avant, obliquant vers la place qu'elle doit occuper.

Quoi qu'en dise l'auteur du mémoire, ce n'est pas là exactement le mouvement « de tiroir » expérimenté dans l'armée prussienne, lequel s'exécute par mouvements carrés.

On peut aussi déployer en avant des colonnes à distance entière. Les divisions ne marchent pas alors par le flanc, mais font un demi-quart de conversion, marchent directement vers la place qu'elles doivent occuper et s'y redressent pour s'y aligner.

Ce procédé est exceptionnel; il ne doit être employé que pour les corps destinés à rester sur la défensive, ou dans les parties de l'ordre de bataille qui sont éloignées de l'ennemi. On peut s'en servir avantageusement pour faire illusion à l'ennemi sur la force de ses colonnes et sur la disposition qu'on va prendre.

« C'est dans le mélange bien combiné des colonnes formées à distances serrées et à distances ouvertes que consiste toute la ruse des déploiements, puisque au moyen de ce mélange on peut, par des colonnes ouvertes et allongées, présenter avec peu de monde l'apparence de beaucoup de troupes aux points où l'on veut rester en défensive, tandis que, par des colonnes serrées et peu profondes, on porte en effet ses plus grandes forces, qu'on déploie avec rapidité, aux points où l'on veut agir. »

Tout ce passage présente la plus grande analogie avec le chapitre que Guibert consacrera dans l'*Essai général de tactique* à la même question.

La ressemblance n'est pas moins frappante dans la conclusion de la première partie, où sont affirmés les avantages des nouveaux procédés.

« Qu'on réfléchisse maintenant sur la lenteur inséparable des quarts de conversions, sur la difficulté de trouver des terrains qui y soient propres, et enfin sur le peu de ressources de cette

ancienne méthode, qui n'était qu'une, quels que fussent les terrains et les circonstances; qu'on y compare ensuite la célérité et la simplicité des nouveaux déploiements, l'application qu'on peut en faire aux terrains et aux circonstances, les ressources et les combinaisons sans nombre qu'ils offrent à l'homme de génie, et l'on sentira aisément combien cette partie de la tactique est perfectionnée, et combien il est important que les troupes, et surtout les officiers généraux, en acquièrent parfaitement la théorie et l'usage.

« On conçoit au surplus que ce projet d'instruction, s'il devait être envoyé aux troupes, pourrait être rédigé d'une manière plus concise. Mais autre chose est de dresser une instruction pour les troupes, ou de présenter au ministre le projet d'une instruction. »

Et la troisième partie se relie à la première par ces quelques lignes, que reproduira presque textuellement l'*Essai général de tactique :*

« Les principes établis dans la première partie vont conduire à tous les grands mouvements des armées et servir de base à ce qui sera traité ici; car toutes les idées de la tactique se tiennent par une chaîne immédiate, et la seule différence qu'il y ait des mouvements d'une armée à ceux d'un régiment, c'est que ces premiers exigent des combinaisons plus compliquées et plus vastes. »

On retrouve encore dans le mémoire que nous étudions une attaque contre le préjugé de l'inversion, dont Guibert se déclarera toujours l'ennemi : « C'est le préjugé auquel nous sommes assujettis, et sur lequel il faut espérer qu'on se dessillera les yeux un jour. Car quel horrible inconvénient que celui de ne pouvoir déployer une colonne en avant par sa queue comme par sa tête et de craindre de placer à sa droite les troupes de sa gauche ! Il faudrait qu'une colonne, de quelque nombre de bataillons qu'elle fût composée, pût se déployer en avant, en arrière et sur le centre par sa droite comme par sa gauche. La tactique de toute l'Europe est à cet égard manchotte et défectueuse. Grand changement qui exigerait un plus grand détail, et sur lequel il est important de fixer l'attention de M. le duc de Choiseul. »

En ce qui concerne les colonnes de plusieurs bataillons et les déploiements d'armée, l'auteur du mémoire suit les principes qui ont servi de base aux instructions du duc de Broglie.

« Un corps composé de plusieurs bataillons, et à plus forte raison une armée, doit toujours marcher sur le plus de colonnes qu'il est possible, parce que, plus les colonnes sont multipliées, plus il y a de rapidité et de précision dans le déploiement général, puisque en outre que les colonnes profondes sont plus longues à déployer, il est plus difficile de mesurer et d'observer exactement les distances qu'elles doivent avoir entre elles.

« Toutes les colonnes doivent se déployer à la fois, et pour cet effet il faut qu'il y ait un signal convenu. » L'emploi des signaux doit d'ailleurs être généralisé, sans craindre que l'ennemi n'en pénètre le sens : « La théorie de vos signaux ne sera intelligible qu'à vous-mêmes. Rappelons-nous si nous avions la clef de ceux que les ennemis faisaient en 1762 sur les bords de la Fulde.

« Le partage de l'armée en divisions, ces divisions formant chacune leurs colonnes, cet ordre de marche toujours invariable autant qu'il sera possible ramènent à tous les ordres de bataille quelconques. C'est de cette unité et de cette simplicité que naissent les combinaisons les plus multipliées. »

Une armée forme ainsi, en principe, autant de divisions que de colonnes. Dans les exemples choisis, l'armée se compose de quatre divisions d'infanterie à huit bataillons et de deux divisions de cavalerie.

En approchant à une ou plusieurs lieues du champ de bataille, les colonnes règlent leurs intervalles, qui doivent convenir exactement au nombre de bataillons à déployer en première ligne.

A 500 ou 600 pas du terrain où elles doivent se déployer, les colonnes se forment par divisions à distance serrée, puis elles se porteront en avant pour se déployer.

« C'est ici le lieu de parler de cet abus pénible et chimérique de vouloir faire marcher en bataille dans un parfait alignement une armée entière, abus pratiqué cependant en Prusse, mais qui n'est que la preuve de troupes bien dressées, et un exercice purement de théorie et de paix. Car, premièrement, où trouver à la guerre des terrains pour mouvoir des lignes considérables d'une manière

ensemble et uniforme? Secondement, à quoi bon ce parfait alignement? Il pouvait être utile dans l'ancienne tactique et quand on se heurtait de masse à masse, parce qu'alors il procurait unanimité de mouvement et d'effort, mais aujourd'hui, dans nos prétendues charges d'infanterie, le contact et le choc n'ont jamais lieu. Troisièmement, quel est l'objet de la marche soit en avant, soit en retraite? c'est de gagner du terrain. Or, remplit-on cet objet avec ce pas d'un pied et cette marche lente qu'ont été obligés de prendre les Prussiens pour parvenir au parfait alignement? Il est de fait que, quand une ligne marche, c'est pour charger l'ennemi, pour le suivre, ou pour l'éviter. Or, ni l'un ni l'autre de ces mouvements n'exige de la lenteur ni une symétrie minutieuse dans l'alignement.

« Toutes les fois donc qu'une ligne devra marcher en bataille dans nos manœuvres, le général lui indiquera le point ou la hauteur où elle devra se porter, et alors toute la ligne s'ébranlera d'un pas bien déterminé (car si les troupes ont de bons principes, elles doivent marcher toutes de la même mesure et de la même vitesse), chaque bataillon, chaque régiment, chaque division s'alignant le plus parfaitement possible dans sa marche individuelle, chaque officier général commandant une brigade ou une division réglant sa marche de manière à donner le plus d'ensemble possible à la ligne, mais jamais dans aucun cas la ligne ne cherchant à s'aligner d'une aile à l'autre et ne ralentissant son pas pour cette chimère de perfection dans l'alignement. »

Dans la conclusion de son mémoire, Guibert montre les avantages qui doivent résulter de l'emploi des colonnes, telles qu'il apprend à les former : l'armée dans la main de son chef, toujours prête à se diriger et à se déployer dans une direction quelconque, pouvant prendre et changer promptement son ordre de bataille, pourvu qu'elle reste couverte par une avant-garde qui masque ses mouvements et lui donne le temps de manœuvrer.

Il écarte ainsi les difficultés, les lenteurs et les complications des alignements et des marches en bataille, qui préoccupent tant ses contemporains.

VII — L'Instruction de 1769 pour les troupes légères

Le 1er mai 1769, paraît une Instruction pour les troupes légères. Il semble bien que, dans l'esprit du ministre, c'était là un premier essai, qui devait être suivi prochainement d'une application des mêmes règles à toute l'infanterie. La manière d'exécuter les évolutions, ainsi que les commandements, différaient beaucoup de ce qui était prescrit par les ordonnances de 1764 et 1766, et ce qu'il y avait de nouveau dans celle-ci devait s'appliquer aussi bien à l'infanterie de ligne qu'aux troupes légères.

C'était surtout l'exécution correcte et facile des mouvements, celle des grandes manœuvres par bataillons et régiments que l'on perfectionnait.

Il était prescrit que tous les officiers devaient être en état d'instruire et de commander leur troupe ; que le major y veillerait. En particulier, il serait fait une école d'intonation. Enfin, pour assurer aux jeunes officiers une connaissance suffisante de leur métier, on leur imposait désormais un stage préliminaire de six mois comme soldat, caporal et sergent.

L'instruction de 1769 introduit le pas de course de 1 pied et demi, à la vitesse de 240 par minute.

Elle donne des principes pour l'alignement et la marche en bataille des bataillons. Si plusieurs bataillons marchent en ligne, il sera placé au centre de la ligne un groupe de quatre sous-officiers, « à la tête desquels marchera un officier supérieur qui servira de base à l'alignement général, et qui prendra son point de direction pour marcher bien carrément et d'un pas égal » (1).

Pour les mouvements des colonnes et les déploiements, l'Instruction de 1769 donne une foule d'indications et de prescriptions nouvelles.

A côté du déploiement en colonne serrée suivant la méthode de 1766, elle donne le ploiement par mouvements carrés des

1. Des instructions manuscrites, rédigées en 1771 pour le régiment de Chartres, contiennent des règles détaillées, concernant la marche en bataille et les alignements, qui sont empruntées en partie à l'ordonnance des troupes légères.

pelotons et, enfin, elle introduit les *colonnes de Guibert*. Ce seul détail lui donne une importance considérable.

Les colonnes se déplacent obliquement, chaque peloton ayant fait un demi-quart de conversion à droite (ou à gauche) et marchant droit devant lui.

La colonne serrée change de direction par le flanc des pelotons.

Il existe plusieurs manières de déployer la colonne en bataille, correspondant aux divers procédés de ploiement énumérés ci-dessus.

Le déploiement face en tête peut se faire sur le peloton (ou la division) du centre. Le peloton du centre (par exemple, premier du deuxième bataillon si la colonne est de deux bataillons) marche lentement droit devant lui. Tous ceux qui le précèdent font par le flanc droit et se remettent successivement en bataille quand ils arrivent à la hauteur de la place qu'ils doivent occuper en ligne. Les pelotons de la seconde moitié font par le flanc gauche, puis se remettent en bataille et marchent rapidement vers la place qu'ils doivent occuper.

Le déploiement peut se faire aussi par la méthode de Guibert sur un peloton quelconque, celui-ci ne bougeant pas.

La colonne peut se déployer en demi-à-gauche, chaque peloton faisant un quart de conversion à gauche, et se portant obliquement à sa place sur la ligne.

Le mouvement sur la droite en bataille s'exécute comme de nos jours, chaque peloton conversant après avoir dépassé le précédent.

Enfin, la réforme la plus importante peut-être, c'est l'adoption du changement de direction à pivot mouvant dans les marches en colonne, à la place des conversions à pivot fixe. Cette importante innovation fait disparaître les lenteurs et les augmentations de distances qui influaient d'une manière si funeste sur les déploiements. Dans la marche à distance entière, « il faut que le pivot de chaque rang, à mesure qu'il commencera son quart de conversion, parcoure un quart de cercle de 3 pieds environ, formé sur une augmentation de rayon ou prolongement du front de la troupe, de 2 pieds environ ».

Si la colonne est à demi-distance, le quart de cercle décrit par

le pivot a un rayon de 6 pieds. Il en est de même si, à distance entière, on ne veut pas accélérer l'allure de l'aile marchante.

« On pourrait de même changer la direction d'une colonne marchant en ordre serré, sans rien déranger à son ordre de marche, en suivant le même principe et en faisant parcourir aux pivots des divisions ou pelotons un quart de cercle assez grand pour qu'il se trouve sur le même quart de cercle la quantité de divisions nécessaires relativement au front de la colonne. »

Le passage de défilé s'exécute simplement en reployant derrière l'aile gauche de chaque peloton le nombre de files nécessaire.

Les changements de front se font par le même principe que les déploiements en demi-à-gauche (ou à droite), chaque peloton faisant un quart de conversion à gauche et se portant en ligne par une marche directe en bataille.

On forme les bataillons en ordre oblique par pelotons, avec distance égale au tiers du front.

Deux bataillons accolés forment l'ordre angulaire par échelons, en portant en avant les divisions ou pelotons par lesquels ils se touchent. Les divisions ou pelotons adjacents se portent en avant à leur tour quand les précédents ont gagné leur distance égale au tiers de leur front, et ainsi de suite.

La colonne centrale, ou colonne d'attaque de deux bataillons, se forme en mettant d'abord les deux bataillons en ordre angulaire par échelons, puis ramenant les échelons derrière la tête de colonne par un mouvement de flanc. Cette colonne se forme ainsi par un mouvement carré de chaque division ou peloton.

Cette colonne peut servir de colonne de retraite. On peut aussi, pour former la colonne de retraite, ramener le premier et le dernier peloton derrière ceux du centre, puis les faire marcher en arrière; le deuxième et l'avant-dernier suivent le mouvement et viennent se placer devant les précédents, etc.

L'instruction conserve les feux de peloton, de division, de demi-rang et de bataillon ainsi que le feu de chaussée. Elle y joint des feux en avançant et en reculant, par peloton, chaque peloton avançant de 6 pas sur le reste du bataillon, pour faire feu, et reprenant ensuite sa place.

Elle donne au feu de rang de l'ordonnance de 1766 le nom de

feu de billebaude, ce qui ne paraît pas répondre au sens habituel de ce mot.

En résumé, l'instruction de 1769 ne prend parti ni pour l'ordre mince ni pour l'ordre profond ; mais la formation de la colonne d'attaque y devient plus simple encore que dans les précédentes. Elle s'attache à rendre les mouvements plus souples, à mettre de la précision dans ceux des lignes. Elle accomplit, d'une manière générale, un progrès considérable.

On remarquera que cette ordonnance, faite pour les troupes légères, qui ne combattent guère qu'en tirailleurs, ne parle que des formations en ordre serré. C'est là un point essentiel pour juger les autres règlements du dix-huitième siècle.

Tout nous porte à croire que ce règlement de 1769 pour les troupes légères est en majeure partie l'œuvre du comte de Guibert, père du célèbre écrivain, et c'est peut-être le cas d'attirer l'attention sur cet officier général, auquel la postérité n'a pas encore fait la part qui lui revient.

Né le 23 mars 1715, entré au service comme cadet en 1729, le comte de Guibert se distingue dans la guerre de la succession d'Autriche. Nommé major en 1744, avec rang de lieutenant-colonel en 1747, il se retire en 1753, mais rentre au service en 1757 comme aide-major général surnuméraire à l'armée de Soubise. Il manifeste dans ces nouvelles fonctions de si brillantes qualités qu'il passe successivement aide-major général, brigadier (1761), major général de l'armée du Bas-Rhin (1761). Remplissant ces fonctions auprès du maréchal de Broglie, on peut lui attribuer une part importante dans la rédaction des célèbres instructions édictées par ce général, ainsi que des ordonnances de 1764 et 1766 ; il faut en tout cas que ses services aient été exceptionnels, car il est nommé en 1766 commandeur de Saint-Louis, distinction infiniment rare, surtout pour un lieutenant-colonel.

En 1765, il a reçu une pension de 2 000 livres ; en 1766, 9 000 livres de gratification.

Nommé maréchal de camp (1767) et lieutenant de roi à Perpignan (1766), il est bientôt rappelé à Paris par une lettre flatteuse du ministre Choiseul :

« Mon intention, Monsieur, étant de vous tenir à portée de

moy, pour faire usage des connaissances que vous avez de toutes les parties du service militaire, j'ai proposé au roy de disposer de la lieutenance de roy de Perpignan à laquelle vous aviés été nommé, et de vous en dédomager par un traitement qui vous fournit les moyens de vivre comme il convient à un officier de votre grade qui mérite de la confiance; et Sa Majesté a bien voulu vous accorder douze mille livres d'appointemens par an, pour en jouir votre vie durant, indépendament de trois mille livres que vous avez dans l'ordre de Saint-Louis, des deux mille livres de pension sur l'extraordinaire des guerres et de douze cens livres sur le Trésor roial dont vous continuerés de jouir, vous ne devés point douter du plaisir que j'ai eu de pouvoir contribuer à cette disposition qui est pour vous un témoignage satisfaisant des bontés de Sa Majesté et du cas qu'Elle fait de vos talens. »

Ses états de services nous apprennent, à la date du 21 mai 1767, que « M. de Guibert est employé depuis le mois de mars de l'année dernière au travail relatif à l'ordonnance du service en campagne pour l'infanterie ». N'a-t-il pas collaboré à cette Instruction de 1769 pour les troupes légères, où figurent les colonnes serrées inventées par son fils, et qui portent son nom?

Un ancien officier prussien, nommé Pirch, admis avec le grade de capitaine dans la légion corse, et protégé par Melford, adresse au ministre des observations importantes sur l'ordonnance de 1769. Il y met à la fois du bon sens et un formalisme excessif. Il réclame des simplifications qui sembleraient s'imposer: n'avoir qu'un maniement d'armes pour les gradés et la troupe; n'avoir qu'une seule espèce de pas, tout au plus deux.

« Il n'y a qu'une seule façon de marcher, et un seul pas. On ne peut au juste déterminer sa durée et sa longueur : j'évalue cette dernière à peu près à 2 pieds et demi, et la durée à 75 pas par minute. C'est le seul pas que je connaisse, et qu'on peut et doit pratiquer dans tous les cas et mouvements, soit en marchant en bataille, en colonne, par le flanc, etc.

« Si on veut l'avoir plus vite, on pourra commander une seconde fois *Marche!* et en faire alors à peu près 100 dans une minute, mais jamais plus, parce qu'il en résulterait du désordre et du flottement.

« Si on veut en faire de plus petits ou plus grands, il n'y a qu'à en avertir ; les soldats l'exécuteront sans l'avoir appris. Au reste, il est très important de rendre le pas le plus naturel possible, de le rendre ferme et grave, d'éviter tout ce qui est moelleux, ni de tendre le jarret ni plier la pointe des pieds, parce que cela fatigue le soldat mal à propos, l'empêche de marcher longtemps et dans un terrain par exemple raboteux et labouré ; c'est à quoi il faut cependant l'exercer, même dans toutes sortes de terrains, en choisissant de préférence les plus difficiles.

« Tout le monde convient et la jalousie même accorde aux Prussiens une supériorité décidée pour la marche. Je les ai vus, et j'en suis convaincu plus que personne. La raison en est fort simple, parce qu'ils n'ont qu'un seul pas très simple, aisé, naturel, et à portée de tout le monde, ne connaissant aucune division, subdivision, décomposition ni anatomie de pas. Je me fais fort d'apprendre à marcher comme les Prussiens au paysan le plus maladroit dans un mois de temps, et à tout un régiment dans le même espace de temps au moins aussi bien que le meilleur régiment prussien. »

Mais la grosse affaire, selon Pirch, est de prendre des *points de vue* pour la marche en bataille ou en colonne et pour les alignements.

« Il faut absolument, pour tous les mouvements quelconques, établir et apprendre aux officiers le principe du *pivot,* des *points de vue* et d'alignement ci-après observés. Sans lui, on ne peut jamais être sûr d'aucune manœuvre, et le pur hasard sera toujours notre guide. »

On a vu que les points de direction étaient parfaitement indiqués dans l'instruction de 1769, dans les observations de Laroque et dans les notes du comte d'Adhémar. Pirch affirme cependant que tout cela n'est rien ; il grandit l'importance des points de vue jusqu'à leur faire dominer toute la tactique ; il s'en fait une spécialité, ce qui est tout au moins fort habile pour se mettre à la mode.

« Les officiers qui marchent en avant du centre et des ailes de chaque bataillon doivent tous s'aligner, non sur celui qui marche au centre de toute la ligne, mais sur celui de la droite ou de la

gauche de la ligne, suivant que le point de vue est donné à l'une (ou l'autre) des ailes, lequel ne se donne jamais au centre mais à l'une des ailes. »

Quand une colonne converse pour longer la ligne où elle doit se déployer, il faut de toute nécessité que les chefs de peloton se portent au pivot pour de là marcher sur le point de vue et la direction reconnue. « Sans ce principe incontestable, on ne peut jamais mettre une troupe comme il faut et comme on la veut en bataille. Cet article des points de vue, *jusqu'à présent inconnu en France,* assure Pirch, est un principe sûr et infaillible, surtout pour tous les mouvements en grand. »

Pirch n'admet pas que les pelotons marchent par files quand le bataillon se rompt en colonne : il veut que l'on rompe toujours en colonne à distance entière, vers la droite ou la gauche, par un quart de conversion des pelotons, et que la colonne prenne ensuite, par des changements de direction, la direction que l'on voudra. « Je ne voudrais jamais faire marcher les pelotons diagonalement, excepté lorsqu'on marche par files pour se déployer; alors on peut marcher diagonalement, pour se porter sur la direction du premier ou dernier peloton ; parce qu'une troupe quelconque doit toujours être en colonne ou en bataille, et marcher de façon qu'on puisse les mettre en bataille ou laisser en colonne avant même d'avoir achevé les mouvements ordonnés, ce qui ne peut se faire si on marche diagonalement. »

Il rejette de même les déploiements par bataillons en colonne.

« J'observerai encore, ajoute-t-il, que pour le déploiement des masses, il faut absolument établir le principe des points de vue ci-dessus observé, c'est-à-dire que la division sur laquelle les autres doivent s'aligner doit se porter dans l'alignement donné et, lorsqu'elle y sera arrivée, faire halte, toutes les autres divisions s'alignant sur elle à mesure qu'elles arrivent. »

Les autres observations sont toutes de détail, portant les unes sur une complication inutile du règlement, les autres sur des mouvements contraires aux principes très arrêtés et très formalistes de Pirch.

Ces observations eurent un plein succès, et bientôt on verra leur auteur chargé de la rédaction des ordonnances d'infanterie.

On croyait recevoir de lui tout le secret des manœuvres prussiennes.

VIII — La tactique française en 1770

Les formations de combat en ordre profond, essayées au début de la guerre de Sept ans, semblent abandonnées dès 1758 ; c'est le combat par le feu, en ligne ou en tirailleurs, qui devient le cas général de 1759 à 1762, même dans l'armée commandée par le duc de Broglie, partisan de l'ordre profond. Les attaques en colonne sont strictement réservées au combat de localités. Ce qui nous paraît le plus remarquable, c'est le grand développement donné au combat en tirailleurs, qu'il s'agisse des volontaires (infanterie légère) répandus dans des bois ou des villages par bataillons entiers, ou des chasseurs et des piquets éparpillés en avant des régiments de ligne. La mention de ces tirailleurs dans le règlement de 1764 et la création de l'infanterie légère sont caractéristiques à cet égard.

Les réformes accomplies de 1762 à 1770, au point de vue des feux et des manœuvres, sont le résultat de l'expérience acquise pendant la guerre et accusent de notables progrès. Dans l'infanterie de ligne, les tirs s'exécutent plus simplement que par le passé ; les feux à commandement sont moins variés, les règles d'exécution plus simples ; le feu de billebaude tend à se généraliser. Bon nombre d'officiers se préoccupent de l'instruction individuelle du tireur et cherchent à le faire viser plus exactement.

Des progrès sérieux se sont accomplis en matière d'évolutions : on a étudié des mouvements plus simples et plus rapides, conversion à pivot mouvant, ploiement en colonne serrée « à la Guibert » par mouvement de flanc des pelotons (ou divisions) ; la colonne d'attaque de l'ordonnance, s'écartant résolument des principes de Folard, se compose de divisions sur trois rangs, placées les unes derrière les autres avec distances. Elle est désormais souple et maniable. Aussi (et c'est là un fait capital) commence-t-on à envisager les colonnes serrées comme des formations de manœuvre très pratiques. C'est le germe des plus grands progrès qui s'accompliront dans l'avenir.

On a vu, dès 1759, le duc de Broglie employer les brigades en masse, de préférence aux lignes déployées, comme formations d'attente. Elles se sont engagées, en quelques instants, sans confusion et sans difficulté. Les progrès accomplis suffisent donc pour assurer le déploiement rapide, dans une direction quelconque, d'une troupe composée de quelques bataillons.

On cherche à ramener à ce problème simple celui du déploiement d'une armée nombreuse et, dans ce but, on multiplie les colonnes à l'approche du champ de bataille; mais la conservation des intervalles et l'alignement des bataillons présentent encore de grosses difficultés, faute de principes fondamentaux pour régler les mouvements des colonnes et des lignes. La question est bien définie, étudiée avec persévérance, mais on est loin d'atteindre la perfection obtenue par les Prussiens dans leurs batailles de la dernière guerre, et c'est à eux que l'on va demander des exemples et des règles pour cette partie essentielle des grandes évolutions.

L'instruction de 1769 pour les troupes légères, peu connue, semble être la plus parfaite, au point de vue pratique, des ordonnances édictées avant 1788. Tant pour les feux que pour les évolutions et les formations de combat, elle donnait des règles simples, se prêtait à l'application de toutes les doctrines tactiques. Peut-être suffisait-il de la compléter par des instructions de détail sur les marches et les alignements; on exagéra l'importance de ces questions secondaires, et on en fit l'objet principal des ordonnances de 1774 et 1775, rédigées dans l'intention d'imiter les manœuvres prussiennes.

IX — L' « Essai général de tactique » de Guibert

A) PARTIE ÉLÉMENTAIRE

L'année 1772 est une date mémorable dans l'histoire de notre tactique. Elle est marquée par l'entrée en scène de Guibert, qui, à vingt-neuf ans [1], publie son *Essai général de tactique*. Lors-

1. Guibert, né en 1743, n'avait pas quatorze ans lorsqu'il accompagna son père à la guerre. Celui-ci devint bientôt major-général du duc de Broglie, et le jeune Guibert obtint une compagnie avec laquelle il assista aux combats des dernières campagnes de

qu'on vient de parcourir toute la série des ouvrages et des mémoires manuscrits produits depuis le temps de Folard, Guibert impressionne fortement. Et nous ne parlons pas ici de ces idées générales, de ces considérations d'ordre très élevé, exprimées dans un style éloquent, bien qu'un peu emphatique : nous nous bornons à la partie la plus modeste de l'œuvre, à l'exposé des mouvements élémentaires du bataillon, à l'instruction individuelle du soldat. Après tant de pauvretés, de systèmes étranges et compliqués, d'allégations sans preuves, médiocrement présentés, nous nous trouvons en présence d'un homme de sens simple et droit, qui n'a souci que des réalités, qui a profondément réfléchi, analysé les moindres objets, et qui s'exprime clairement, dans une langue limpide et élégante. Certes, bien des militaires, lisant l'*Essai général de tactique*, concevront quelque estime pour son auteur; mais combien il gagne encore, quand on le met en présence de ses contemporains !

L'école dont il va se montrer l'adversaire acharné s'est parée depuis un demi-siècle du nom de « française » et affecte de lutter contre l'exercice à la prussienne et la tactique prussienne. Mais quoi de plus indépendant que les principes dont Guibert va partir et qui, plus que lui, aura protesté contre le formalisme dans la position du soldat et les manœuvres élémentaires ?

« C'est une chose bizarre que l'espèce d'instruction que l'on donne aujourd'hui aux troupes. Elle ne roule que sur un maniement d'armes et sur quelques manœuvres, la plupart compliquées et inutiles à la guerre. Qu'il y a loin de cette misérable routine à un système d'éducation militaire qui commencerait par fortifier et assouplir le corps du soldat, qui lui apprendrait ensuite à connaître ses armes, à les manier, à exécuter toutes les évolutions qu'il doit savoir; à se livrer dans l'intervalle de ces exercices, et comme par délassement, à des jeux propres à entretenir sa force et sa gaieté [1] ! »

---

la guerre de Sept ans. Il prit part ensuite à la guerre de Corse, sous les ordres de M. de Vault, avec une telle distinction qu'il reçut la croix de Saint-Louis à l'âge de vingt-quatre ans. Il fut chargé de lever et dresser la légion corse, où il dut avoir Pirch sous ses ordres et dont il devint colonel en 1772.

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre préliminaire.

« Si l'on me dit que nos exercices actuels les occupent déjà assez, je répondrai que c'est parce que nos manœuvres sont trop compliquées, nos méthodes d'instruction mal entendues, notre prétention de précision et de perfection sur beaucoup de points minutieuse et ridicule. Je répondrai que la preuve que nos soldats ne sont pas assez occupés, c'est que pour remplir, dit-on, leur temps, on les surcharge de règles de discipline inquiétantes et odieuses (1). »

Partant de là, Guibert détermine ce que doit être la position du soldat. Elle sera bonne s'il a été préparé par des exercices physiques :

« Il la prendra facilement si elle n'est point gênante ni forcée, c'est-à-dire si elle n'est point contraire à la mécanique du corps. La nôtre ne lui est certainement pas conforme... Qu'on entre dans la plupart de nos écoles d'exercices : on y verra tous ces malheureux soldats dans des attitudes contraintes et forcées, on verra leurs muscles en contraction, la circulation de leur sang interrompue. Ajoutez à cela la bizarrerie de notre habillement qui les oppresse, qui serre toutes les articulations (2)... »

Nous nous arrêterons là dans ces considérations sur la position et la tenue, qui ne sont pas, à proprement parler, de notre sujet et dont nous n'avons fait mention que pour bien montrer l'esprit qui anime Guibert. « Quant au maniement d'armes, dit-il, c'est un exercice si puéril, si indifférent en lui-même, que j'abrégerai ce qui le concerne (3). » Il veut le réduire à quatre mouvements et développer au contraire les exercices de tir et l'escrime à la baïonnette, inconnue de son temps. « Il y aurait une sorte d'escrime à apprendre pour se servir de cette arme, pour la croiser, pour empêcher d'en gagner le fort (4)... »

Est-il possible d'être plus « Français », au sens qu'y attachaient les partisans de Folard, c'est-à-dire plus ennemi du formalisme prussien de cette époque ? Et Guibert ne l'est pas moins en ce qui concerne les feux.

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre préliminaire.
2. *Idem*, chapitre II.
3. *Idem*.
4. *Idem*, première partie, chapitre I.

B) LES FEUX

Sur la question des feux, il y a au dix-huitième siècle deux écoles bien distinctes : les uns veulent, comme les Prussiens, des salves aussi pressées que possible ; c'est la vitesse du feu qui les intéresse, soit qu'ils veuillent, comme le dit Guibert, étourdir et occuper le soldat, soit qu'ils comptent peu sur l'exactitude du tir et beaucoup sur l'effet matériel et moral des nappes de plomb répandues un peu au hasard, mais sans interruption, sur le champ de bataille. Les autres, comme Maurice de Saxe, jugent inutile de brûler de la poudre aux oiseaux et voudraient que le tireur s'efforçât toujours d'atteindre le but. La vitesse du tir en souffrirait, mais les résultats matériels seraient sans doute décuplés, et il est probable que l'effet moral n'en serait pas amoindri, bien au contraire.

Guibert appartient franchement à cette seconde école et, en cela encore, il est tout opposé aux doctrines prussiennes.

« De toutes les parties de la tactique, c'est sur celle-ci peut-être que nous avons les exercices les plus compliqués, les moins réfléchis, et les moins relatifs à ce qui se passe à la guerre. Quand je dis nous, je parle de toutes les troupes de l'Europe ; je parle des troupes allemandes, qui ont tant accrédité le système du feu, et qui regardent la supériorité de mousqueterie comme si décisive dans les combats.

« On s'est attaché à l'envi à perfectionner le chargement du fusil, à tirer une plus grande quantité de coups par minute, c'est-à-dire à augmenter le bruit et la fumée ; mais on n'a travaillé, ni à simplifier l'ordre dans lequel ces feux devaient être faits, ni à déterminer la meilleure posture du soldat pour bien ajuster, ni à augmenter son adresse sur ce point, ni à faire connaître à nos troupes la différence des portées et des tirs, ni enfin à leur enseigner jusqu'à quel point il fallait compter ou ne pas compter sur le feu ; comment il fallait l'employer et le ménager relativement au terrain, aux circonstances, à l'espèce d'arme qu'on a vis-à-vis de soi ; quand, en un mot, il fallait cesser d'en faire usage pour charger l'ennemi à la bayonnette [1]. »

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre IV.

Et l'ignorance de ses contemporains est telle, sur tous ces points, que Guibert se croit obligé d'intercaler ici un traité sommaire de balistique : « C'est qu'il n'y a peut-être pas dix officiers d'infanterie qui connaissent la construction du fusil, et qui aient réfléchi sur le jet des mobiles qu'il peut lancer. Aussi ne donne-t-on au soldat aucun principe sur la manière d'ajuster; il tire comme il veut, quelles que soient la distance et la situation des objets (1).

« Ces bataillons prussiens, dont on a cru, et dont quelques gens croient encore le feu si redoutable, sont ceux dont le feu est le moins meurtrier. Leur première décharge a de la portée et de l'effet, parce que ce premier coup, chargé hors du combat, l'est avec exactitude; mais ensuite, et dans le tumulte de l'action, ils chargent à la hâte et sans bourrer. On leur a dit que la plus grande perfection de l'exercice à feu était de tirer le plus grand nombre possible de coups par minute; en conséquence ils n'ajustent point..... Ils trouvent plus commode de ne pas se fatiguer, et laissent tomber le fusil extrêmement bas; ainsi le coup part sans que l'œil l'ait dirigé, et la balle va mourir dans la poussière au quart de sa portée. Toutes les troupes de l'Europe, cependant, séduites par la beauté des exercices à feu prussiens, par la célérité de leur chargement, par l'ensemble et la correspondance de leurs décharges, ont cherché à les imiter. Nos régiments allemands, dont la politique est d'introduire chez nous les pratiques étrangères et de les abandonner aussitôt que nous les avons adoptées, pour se donner le mérite de quelque autre invention nouvelle, y ont introduit la manie de ces exercices à feu, et bientôt il n'a été question dans nos écoles que de la vitesse du chargement (2). »

Les idées de Guibert sont assez clairement exposées dans ces quelques lignes pour que nous n'entrions pas ici dans le détail des exercices et des règles qu'il propose pour le tir. Mais la conclusion est capitale :

« Le feu de billebaude est enfin le seul qui doive avoir lieu

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre IV.
2. *Idem*.

dans un combat de mousqueterie; par delà deux décharges essuyées et rendues, il n'y a pas d'effort de discipline qui puisse empêcher un feu compliqué et régulier de dégénérer en feu de volonté. Ce feu est le plus vif et le plus meurtrier de tous; il échauffe la tête du soldat; il l'étourdit sur le danger (1). »

Que nous sommes loin des calculs et des règles compliquées de tous ces inventeurs qui nous ont entretenus de feux obliques, ont fait valoir des arguments pour ou contre les feux par pelotons, par demi-rangs, les feux de parapet, les armes passées du troisième et du quatrième rang au deuxième, etc.! Avec Guibert, nous voici en pleine réalité; nous sortons des systèmes et des rêves et nous entrons dans un ordre d'idées absolument nouveau.

C) ÉVOLUTIONS ÉLÉMENTAIRES

Il en est de même lorsqu'on passe à l'étude des évolutions. Guibert élimine toutes celles qui n'ont pas une utilité certaine à la guerre; il ne garde, comme mouvements élémentaires, que les à-droite et à-gauche individuels, le demi-tour, des mouvements de conversions, et il adopte partout, sans souci de la régularité et des préjugés, la solution la plus simple.

« Toutes les évolutions nécessaires à l'infanterie se réduisent, selon moi, à savoir doubler ses rangs, faire les mouvements de conversion, se former en colonne et se mettre en bataille (2). »

En réalité, Guibert n'admet pas le doublement des rangs proprement dit, opération compliquée et qui ne peut s'exécuter sans confusion; il veut seulement que, pour recevoir une charge de cavalerie, les compagnies d'infanterie fassent filer leur gauche derrière leur droite, ou réciproquement, afin d'avoir une profondeur de six rangs nécessaire pour résister au choc des cavaliers.

En ce qui concerne les conversions, Guibert rappelle les inconvénients des conversions à pivot fixe, qui obligent une colonne par peloton ou par division à perdre ses distances et ralentissent infiniment la marche. Il ne veut que les conversions à pivot mou-

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre IV.
2. *Idem*, première partie, chapitre V.

vant, que nous avons rencontrées pour la première fois dans l'instruction de 1769.

La colonne doit se former de la même façon, selon Guibert, quel que soit le but pour lequel on la forme. Il ne s'attarde pas sur ce qu'il appelle « *rompre* un bataillon en colonne » à droite ou à gauche, par pelotons ou par divisions. Depuis que l'on se forme sur trois rangs serrés, cette colonne à distance entière ne comporte aucune difficulté.

Il n'en est pas de même du mouvement « *ployer* le bataillon en colonne » sur une de ses divisions demeurées immobiles. Guibert adopte ici, comme unique solution, celle qu'il a introduite depuis quelques années, qui est de beaucoup la plus simple. Il donne une définition générale, s'appliquant à tous les cas, et une méthode non moins générale, la plus simple qu'on ait imaginée, sans aucun souci du formalisme, sans mouvements carrés ni conversions régulières : il fait faire un à-gauche ou à-droite individuel dans toutes les divisions, sauf celle qui sert de base, puis chacun déboîte et se porte à sa place par le chemin le plus court. L'instruction de 1769 avait, assez timidement, proposé cette méthode après d'autres, pour un cas unique.

Nous, qui pratiquons journellement ce procédé, nous ne pouvons que le trouver très naturel et nous étonner qu'il n'ait pas été adopté plus tôt; mais il faut se reporter au temps, pour concevoir l'indépendance d'esprit et la haute intelligence de l'homme qui fait succéder tout d'un coup cette manœuvre si simple aux conversions successives et aux mouvements compliqués par lesquels on ployait le bataillon en colonne.

Enfin, un autre progrès non moins important serait réalisé, si l'on en croyait Guibert, en abandonnant le préjugé contraire à l'inversion : « Veux-je mettre mon bataillon en colonne? J'en donne la tête à sa droite ou à sa gauche indifféremment et suivant que les circonstances l'exigent..... S'agit-il de me reformer en bataille? Je me reforme sans m'embarrasser que ma droite primitive soit devenue ma gauche..... Quelle raison m'assujettit, parce que j'ai formé dans un ordre primitif mon bataillon par la droite, à manœuvrer toujours dans cet ordre, à ne remuer que de ma droite? cela dût-il rendre mes mouvements plus

longs, plus fatigants, et me porter sur un terrain où je ne veux pas être[1]. »

Si l'on embrasse l'ensemble de toutes ces propositions sur la manœuvre élémentaire de l'infanterie, on constate qu'il y a là une véritable révolution : depuis la position du soldat jusqu'aux mouvements du bataillon, rien n'est réglé d'après d'anciens préjugés ou des formules géométriques; tout est personnel, dicté par l'esprit le plus pratique, le plus simple, ne s'attachant qu'aux réalités et à celles-là seules qui ont une réelle importance : pour la position du soldat et le maniement d'armes, la structure de l'homme; pour les feux, l'organisation et les effets de l'arme; pour les manœuvres, la simplicité et la rapidité des mouvements.

D) FORMATIONS DE COMBAT

Si nous abordons la question tactique proprement dite, les idées sur le combat, elles ont pour fondement l'observation directe et personnelle des faits de guerre, la nature de l'homme telle qu'elle s'est révélée à l'observateur; car, si Guibert n'a que vingt-neuf ans, il a déjà quinze ans de service et plusieurs campagnes faites dans des conditions exceptionnellement favorables à son instruction. Il a assisté aux dernières opérations de la guerre de Sept ans à l'armée de Broglie, où son père était major général; il a vu des combats, notamment celui de Villingshausen, dont il cite volontiers les incidents, et son père a développé, par des entretiens incessants, les connaissances pratiques qu'il pouvait en tirer. Peu d'années plus tard, il est à l'armée de Corse, sous la direction personnelle et immédiate du comte de Vault, homme d'une haute valeur, qui joint à ses talents l'expérience de la guerre et la science historique la plus solide.

Il est un point qu'on peut regretter dans l'exposé que Guibert donne de ses idées tactiques : c'est la distinction qu'il fait entre l'ordonnance « habituelle et primitive », et l'ordonnance « accidentelle et momentanée ». Cette distinction, que nous avons déjà signalée dans La Noue, va perpétuer le désaccord, au fond assez

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre IX, § 2.

minime, qui existe entre la doctrine de Guibert et celle de ses adversaires.

« L'infanterie étant propre à l'action de feu et à l'action de choc, il lui faut une ordonnance qui lui permette l'usage de ces deux propriétés, et, au cas que la même ordonnance ne puisse servir pour les deux objets, il faut que, de celle qui sera déterminée devoir être l'ordonnance habituelle et primitive, elle puisse facilement et promptement passer à l'ordonnance accidentelle et momentanée, qui remplira le second objet. Mais laquelle sera l'ordonnance primitive et habituelle? L'ordonnance de feu, ou celle de choc [1]? »

Guibert ne se paye pas de mots et, des combats auxquels il a assisté, il a conservé ce souvenir bien net qu'il est absolument inutile de se porter au devant de l'ennemi en essuyant son feu sans y répondre; nulle troupe n'ira jusqu'au bout en pareil cas. Aussi est-ce l'ordonnance du feu qui sera déclarée par lui « primitive et habituelle ».

« Avant que d'être en mesure d'aborder l'ennemi, il faut se mettre en bataille, il faut arriver à lui, il ne faut pas être détruit, ou mis en désordre par l'effet de son feu; il faut lui faire craindre du feu à son tour; donc il est nécessaire que l'ordonnance primitive et habituelle soit l'ordonnance propre au feu, c'est-à-dire l'ordre mince; je déterminerai ci-après quelle proportion cet ordre devra avoir.

« La multiplicité de l'artillerie, la science du choix des postes, celle des retranchements, ont rendu aujourd'hui les actions de choc infiniment rares; donc celles du feu étant plus communes, c'est une raison de plus pour que l'ordonnance propre au feu soit l'ordonnance primitive et habituelle. »

« Trois hommes l'un derrière l'autre et bien exercés peuvent tirer avec facilité; les baïonnettes du second et troisième rang peuvent, quand les rangs se serreront, former fraise et appui pour le premier. Donc je veux qu'on se forme sur trois [2]. »

Il faut avouer qu'ici le raisonnement de Guibert n'est pas inat-

---

1. *Essai général de tactique,* première partie, chapitre I.

2. *Idem.*

taquable ; on peut contester que le troisième rang tire avec facilité, que ses baïonnettes dépassent le premier rang, de sorte que l'ordre sur deux serait peut-être préférable à l'ordre sur trois.

L'essentiel, c'est que Guibert conteste l'utilité d'une formation plus profonde pour le choc :

« Les circonstances, dira-t-on, la nature du terrain, la situation de l'ennemi peuvent exiger qu'on aille à lui sans tirer et qu'on engage une action de choc. D'accord ; je suis plus partisan que personne de cette manière d'attaquer : c'est celle du courage, c'est celle de la nation, c'est presque toujours celle de la victoire. Je vais prouver cependant que l'ordre mince, à quelques occasions près, est encore le plus avantageux et le plus favorable pour engager une action de choc.

« Commençons pour cet effet par détruire l'ancien préjugé d'après lequel on croyait augmenter la force d'une troupe en augmentant sa profondeur. Toutes les lois physiques sur le mouvement et le choc des corps deviennent des chimères, quand on veut les adapter à la tactique ; car, premièrement, une troupe ne peut se comparer à une masse, puisqu'elle n'est pas un corps compacte et sans interstices. Secondement, dans une troupe qui aborde l'ennemi, il n'y a que les hommes du rang qui le joint qui aient force de choc ; tous ceux qui sont derrière eux ne pouvant se serrer et s'unir avec l'adhérence et la pression qui existerait entre des corps physiques, ils sont inutiles et ne font qu'occasionner du désordre et du tumulte. Troisièmement, ce prétendu choc pût-il avoir lieu de manière que tous les rangs y contribuassent, il existe dans une troupe composée d'individus qui, machinalement du moins, calculent et sentent le danger, une sorte de mollesse et de désunion de volontés qui ralentit nécessairement la détermination de la marche et la mesure du pas ; donc plus de quantité entière de mouvement, plus de produit de masse et de vitesse, plus de choc ; car le choc suppose que la vitesse, une fois imprimée au corps mû par la cause motrice, continue jusqu'à la rencontre du corps choqué [1]. »

Il y a cependant des cas où Guibert admet l'emploi des colonnes

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre I.

d'attaque; certaines circonstances et, notamment, la nature du terrain peuvent rendre « la diminution du front nécessaire pour se renforcer sur un point, y attaquer et y percer » (1). Il faut alors former l'infanterie en colonne.

« Dans quel cas peut-il être nécessaire et avantageux d'attaquer l'ennemi en colonne ? C'est quand l'ennemi est derrière un retranchement ou dans tel autre poste dont les flancs naturels ou artificiels réduisent nécessairement à attaquer les saillants et à ne pas se présenter sur les faces ; c'est quand, ne pouvant déboucher sur l'ennemi que par un chemin, on est forcé de rassembler ses troupes sur ce débouché et d'arriver par ce seul passage ; c'est enfin quand d'un retranchement ou d'un poste fermé, on veut faire une sortie sur l'ennemi attaquant, et déjà mis en désordre par le mauvais succès de son attaque (2). »

Ainsi l'ordre en colonne sera presque toujours avantageux pour les attaques de localités ou de retranchements. « Mais ce ne sera pas pour avoir la pression exacte et chimérique dont ont parlé quelques tacticiens, ni pour augmenter la prétendue force de choc ; ce sera pour se procurer cette succession continue de mouvement qui fera qu'une division, entraînée par la division suivante, soit comme forcée d'arriver sur le point où l'on veut faire effort ; ce sera surtout parce que cet ordre donne de la confiance au soldat et intimide l'ennemi ; car la plupart des hommes, n'ayant pas les idées justes et ne voyant que par les yeux du corps, attribuent gain de cause à la troupe qui leur paraît la plus épaisse et qui rassemble le plus d'hommes sur un même point (3). »

L'argumentation de Guibert prête ici le flanc à la critique ; car les raisons qu'il donne en faveur de la colonne sont valables non seulement dans quelques cas particuliers, mais en toute circonstance. Ce qui en résulte, en tout cas, c'est que les colonnes pleines et serrées sont à rejeter, et qu'il faut employer pour l'attaque des colonnes par division avec distances. Aussi Guibert dit-il plus loin :

« L'infanterie se forme en colonne pour attaquer l'ennemi dans

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre I.
2. *Idem*, chapitre VIII, § 2.
3. *Idem*, chapitre I.

cet ordre, ou pour parcourir plus promptement et plus commodément une longue étendue de terrain, soit au pas réglé, soit au pas de route. *Dans l'un et l'autre objet, la formation de la colonne doit s'opérer par le même mécanisme* (1). »

Loin d'assurer l'ordre et la discipline, comme le prétendent Folard et Mesnil-Durand, les colonnes serrées, profondes et denses ont le défaut exactement opposé :

« Voici comment se forment toutes les attaques en colonne. On s'ébranle, on approche de l'ennemi ; on crie aux soldats : « Serrez, serrez ! » L'instinct machinal et moutonnier qui porte tout homme à se jeter sur son voisin, parce qu'il croit par là se mettre à l'abri du danger, ne porte déjà que trop à l'exécution de ce commandement ; les soldats se pressent donc, les rangs se confondent ; bientôt, au rang du front et aux files extérieures près, qui conservent quelque liberté de mouvement, la colonne ne forme plus qu'une masse tumultueuse et incapable de manœuvre. Que la tête et les flancs de cette colonne soient battus d'un feu vif, que du premier effort elle ne surmonte pas les obstacles qu'elle rencontre, dès lors les officiers ne peuvent plus se faire entendre, il n'y a plus de distance entre les divisions, le soldat étourdi se met à tirer en l'air, la masse tourbillonne, se disperse et ne peut se rallier qu'à une distance très éloignée..... Je demande à tous les anciens officiers si ce n'est pas là le tableau de la plupart des attaques qu'ils ont vu faire en colonne. Qu'on lise les détails de la bataille de Neerwinden dans Feuquières : il raconte les effets de ce désordre, dont je démontre ici les causes ; mais ce désordre n'arrivera plus, si l'on veut réfléchir et fonder la conduite de ces sortes d'attaques sur des principes.

« Les avantages de l'ordre en colonne consistent, je le répète, non dans la pression exacte des rangs et des files, mais dans la succession continue d'efforts que font les divisions rangées les unes derrière les autres, et se succédant rapidement pour se porter à un point d'attaque dont, couvertes par les divisions qui les précèdent, elles n'ont ni vu les obstacles, ni presque essuyé les coups. Ils consistent en ce que la colonne ayant peu de front,

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre VIII, § 1.

on peut la porter sur les saillants sans qu'elle ait beaucoup à souffrir des faces, etc.

« Cela posé, la bonne proportion d'une colonne d'attaque doit être au plus d'une division de front et deux bataillons de profondeur.

« Un front plus grand serait inutile, puisqu'il n'ajouterait pas à l'effort, puisqu'on n'a pas besoin de feu dans une attaque de vive force, puisqu'il s'agit de cheminer le plus à couvert possible sur le prolongement de la capitale du saillant, et que s'étendre davantage, ce serait offrir mal à propos une plus grande prise au feu des flancs voisins. Une plus grande profondeur ne serait de même que préjudiciable, puisque ce serait accumuler inutilement des troupes les unes derrière les autres, et que, si les efforts successifs de deux bataillons ne réussissent pas, dix bataillons de plus à leur appui ne seront pas plus heureux...

« Au lieu donc de former, ainsi que je l'ai vu faire, des colonnes d'attaque de plus de deux bataillons, je préférerais de les multiplier, d'en attacher une à chaque saillant, et de jeter dans l'intervalle de ces colonnes des compagnies de chasseurs éparpillées pour occuper les faces du retranchement, diminuer les feux qui pourraient protéger l'angle attaqué, et hasarder même de pénétrer par les courtines, si elles sont mollement défendues... Ces tirailleurs d'élite rempliront également l'objet d'attirer le feu de l'ennemi, de l'inquiéter, et de lier l'attaque des colonnes...

« Quand les colonnes auront battu l'ennemi et emporté le retranchement, elles se déploieront sur-le-champ pour être en état de pousser leur avantage, et de présenter un front aux attaques que l'ennemi pourrait tenter. Les compagnies de chasseurs se jetteront en avant d'elles pour couvrir ce déploiement, et s'emparer promptement de tous les points avantageux, comme fossés, ravins, haies, ou maisons, qui pourraient leur donner protection ; car je ne crois pouvoir assez le répéter, c'est de l'occupation des points qui peuvent donner des flancs ou des revers sur l'ennemi que dépend le succès de presque toutes les affaires de poste (1). »

---

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre VIII, § 2.

En résumé, Guibert n'admet pas les colonnes pour le combat en plaine, où la ligne suffit au combat de mousqueterie et à l'assaut. Pour les combats de postes, il veut un grand nombre de petites colonnes couvertes et reliées par des tirailleurs. Il serait d'accord sur ce point avec les partisans de l'ordre profond, si la forme même de la colonne n'était en jeu. Au fond, ce sera là tout le débat : Guibert veut une colonne par divisions avec distances; Mesnil-Durand a proposé une colonne par divisions doublées (sur six rangs), où toute distance serait supprimée au moment de la charge; enfin, nous avons vu que d'autres partisans de l'ordre profond voulaient encore, en 1768, des colonnes à la Folard, avec des divisions en largeur et d'autres en longueur.

Ce que nous trouverons de plus caractéristique chez Guibert, en ce qui concerne les formations de combat, c'est qu'il nie les inconvénients que l'on reconnaissait aux lignes minces d'une manière presque unanime : il est difficile, dit-on, de les faire marcher alignées? Eh bien! elles seront mal alignées; elles flotteront; c'est un objet sans aucune importance :

« Dans le temps que tous les combats d'infanterie se terminaient à l'arme blanche, et par le choc, il était important qu'une troupe allant à la charge abordât à la fois l'ennemi de toutes les parties de son front, c'est-à-dire qu'il y eût de tout ce front un contact général; donc, l'alignement était alors essentiel... Aujourd'hui que, soit coutume, soit décadence des courages, les corps d'infanterie en viennent peu à l'arme blanche, ou que, s'ils marchent pour se charger, il est rare, disons mieux, il n'arrive jamais qu'ils s'attendent au point de se heurter et de croiser la baïonnette, le trop symétrique et trop minutieux alignement de l'infanterie marchant en bataille devient un point de perfection inutile à atteindre. Il devient même impossible si la ligne d'infanterie est considérable [1]...

« Je ne regarderai l'alignement que comme un accord de mouvement de la perfection duquel j'approcherai plus ou moins, suivant que l'étendue de mon front et la difficulté du terrain me la rendront possible, mais qui ne m'engagera jamais à faire ralentir

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre III.

ou raccourcir le pas, parce que le premier objet de la marche est d'avancer, et que toute marche qui ne remplit pas cet objet est puérile et ridicule.

« Indifférent sur la prétendue perfection de l'alignement, je m'attacherai en revanche à ce que l'infanterie sache marcher devant elle bien droit et bien perpendiculairement à l'extrémité de ses ailes, de manière à arriver avec exactitude à une donnée parallèle à son front. Il s'ensuivra de là qu'un bataillon ne flottera pas, ne s'ouvrira pas, ne se jettera pas sur son intervalle (1)... »

Guibert a cependant connaissance des principes énoncés par Pirch, car il fait allusion aux points de vue et aux exercices par lesquels on peut dresser les officiers à conserver la direction et l'alignement : « Ils apprendront à élever de l'œil une perpendiculaire, à choisir une direction parallèle à telle autre,... à observer imperturbablement les distances d'une division... Mais combien d'autres démonstrations locales et sensibles peuvent, dans ce genre, former l'intelligence et le coup d'œil des officiers ! Je me suppose exerçant trois bataillons à la marche. Je ne dirigerai jamais la marche de ces bataillons qu'en prenant des points de vue dans la campagne. Je me dirai, par exemple : les arbres B, C sont les sommets des deux perpendiculaires à l'extrémité de mes ailes. Je donnerai en conséquence ces points de vue aux officiers qui conduisent mes bataillons, etc. (2) »

Toutes ces précautions, Guibert les prend parce qu'il sait combien elles sont indispensables pour ne pas tomber dans la confusion et le désordre; mais il n'espère pas, il ne veut pas obtenir cette précision géométrique à laquelle Pirch semble prétendre :

« Quand j'en serai à la grande tactique, dit-il, je traiterai des mouvements des armées en ligne; je dirai quel est leur objet, comment ils doivent se faire, et *combien peu il faut s'occuper de l'alignement* (3). »

Pour la manière de faire combattre ces lignes minces, Guibert n'hésite pas : si l'on peut joindre l'ennemi, on marchera sur lui sans tirer. « Marcher en tirant, ou s'arrêter pour tirer, c'est ra-

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre III.
2. *Idem.*
3. *Idem.*

lentir son mouvement, c'est essuyer plus de feu qu'on n'en fait essuyer, et un feu bien plus meurtrier, puisque celui de l'ennemi, que je suppose ou posté ou arrêté, est bien plus vif et bien mieux ajusté; c'est enfin perdre l'avantage décisif de l'assurance qu'un mouvement prompt et audacieux imprime à la troupe qui le fait, tandis que l'ennemi, voyant qu'on arrive malgré son feu, s'étonne et chancelle. Qui connaît la nation, qui l'a vue à la guerre, trouvera cette dernière raison sans réplique (1). »

Si l'ennemi se retire en désordre, c'est moins que jamais le cas de tirer en marchant. « Il faudra détacher sur lui des troupes éparpillées pour le harceler par un feu continuel, le séparer, lui faire des prisonniers, tandis qu'avec les bataillons on marche derrière ces tirailleurs en bon ordre, au bon pas, et disposé à le charger s'il s'arrête et s'il tente de se rallier... En un mot, et j'en fais une maxime générale, il ne faut tirer que quand on ne peut pas marcher (2). »

On tirera quand il sera impossible de se porter sur l'ennemi sans l'avoir ébranlé par un feu prolongé; dans ce cas, on tirera de pied ferme et, comme nous l'avons vu, on fera surtout un feu de billebaude.

Il faut dire un mot des formations indiquées pour le combat contre la cavalerie. Quand l'infanterie en bataille dans une plaine craint d'être chargée par la cavalerie, Guibert veut qu'elle se forme sur six rangs et il ne fait pas doubler les rangs, mais il fait ployer, dans chaque compagnie, la moitié de gauche derrière celle de droite. Cette ordonnance peut faire front des deux côtés et présente une résistance suffisante à une arme qui n'agit pas par le feu.

Si une colonne est obligée de se retirer devant un corps de cavalerie, « elle se met en marche au pas doublé, laissant 3 pas d'intervalle entre chacune de ses divisions, ayant des tirailleurs derrière elle et sur ses flancs, pour écarter les harceleurs et protéger sa marche. Si la cavalerie ennemie s'approche pour charger la colonne, celle-ci s'arrête, serre ses divisions, fait front sur les quatre faces, rappelle ses tirailleurs (3). »

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre IV.
2. *Idem*.
3. *Idem*, première partie, chapitre VIII, § 3.

Telle est, en substance, la doctrine de Guibert pour tout ce qui concerne le combat. Elle s'éloigne peu des résultats auxquels a conduit la pratique pendant la guerre de Sept ans : prépondérance de la mousqueterie, ordre mince pour la bataille en plaine, petites colonnes pour les combats de localités, tirailleurs couvrant les attaques. L'analogie est non moins frappante pour le passage de la formation de route à l'ordre de bataille : on a vu le soin qu'apportaient nos généraux à multiplier les colonnes pour en hâter le déploiement; Guibert, en appliquant les procédés plus simples et plus rapides qu'il a donnés, propose un système général de marches-manœuvres, où il détermine les dispositions les plus convenables pour chaque cas particulier. C'est la partie de son sujet sur laquelle il s'étend le plus longuement.

E) FORMATIONS D'ATTENTE ET DE MANŒUVRE

« Dans la tactique qu'avaient, il y a trente ans, toutes les troupes de l'Europe, et qu'une partie de ces troupes a encore aujourd'hui, écrit Guibert, les mouvements qui mettaient une armée en colonne ou en bataille étaient si lents et si compliqués qu'il fallait des heures entières pour faire une disposition générale. Il fallait prendre son ordre de bataille très loin de l'ennemi; une fois cet ordre formé, on n'osait, crainte de le bouleverser, y hasarder des changements. A présent, ou, pour mieux dire, dorénavant, si la tactique que j'expose est adoptée, les mouvements qui mettront les troupes en colonne ou en bataille étant simples, rapides, applicables à tous les terrains, on prendra cet ordre de bataille le plus tard et le plus près de l'ennemi qu'il sera possible, parce que *des colonnes sont bien plus faciles à remuer que des lignes,* et parce qu'en ne démasquant sa disposition qu'au moment de l'attaque, l'ennemi n'aura pas le temps de la parer; enfin, l'ordre de bataille étant formé, on saura y exécuter des manœuvres intérieures, y apporter des changements, et faire succéder à la disposition primitive des dispositions imprévues et, si j'ose m'exprimer ainsi, des contre-manœuvres...

« Mes colonnes seront formées par division, et de tel nombre de bataillons qu'on jugera à propos; j'observerai cependant, à

l'égard de ce nombre, qu'il y a une proportion qu'il faut suivre, car les colonnes, trop multipliées et trop faibles, pourraient mettre dans l'embarras pour les débouchés, et jeter trop de complication dans les mouvements : trop fortes, elles deviendraient moins maniables, et plus lentes à se mettre en bataille...

« Il faudra que les colonnes de manœuvre sachent parfaitement marcher à même hauteur, observer entre elles des distances déterminées, diriger leurs têtes sur des points indiqués et prendre en totalité la direction de leurs têtes [1]... »

« Il faut donner à la colonne le front d'une division, parce que par là l'on rassemble le bataillon sur une très petite profondeur, et qu'en même temps les divisions n'ont pas des fronts assez étendus pour être susceptibles de désordre et de lenteur dans leur déploiement [2]. »

La manière dont les bataillons auront formé la colonne pour se mettre en marche importe peu, puisque ce sera toujours une colonne par division; mais Guibert est d'avis de laisser des distances différentes entre les divisions, suivant la situation des colonnes par rapport à la ligne de bataille projetée. Si elles doivent se déployer face en tête, il est avantageux qu'elles soient serrées le plus possible, c'est-à-dire avec un pas entre les divisions. Si elles marchent par le flanc, et dans le projet de se mettre en bataille à droite ou à gauche, elles seront formées à distance entière, avec un front de division entre deux divisions successives. Ce dernier procédé est le plus simple, le plus connu, le moins rapide aussi et le moins souple; Guibert n'y insiste pas et s'attache surtout au déploiement face en tête.

Les règles indiquées pour les distances entre les divisions ne sont pas absolues. On peut profiter de la formation en colonnes pour faire illusion à l'ennemi sur ses forces, soit en augmentant, soit en diminuant la longueur de la colonne.

Quelles que soient les distances entre les divisions, Guibert estime qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les divers genres de colonnes qu'on peut employer. Il se flatte d'avoir considéra-

---

1. *Essai général de tactique*, première partie, chapitre VIII, § 3.
2. *Idem*, chapitre IX, § 2.

blement simplifié la question des déploiements en élaguant toute formalité ou distinction superflue :

« J'ai réduit toutes les colonnes, soit de marche, d'attaque ou de manœuvre, à une seule, qui est applicable à tous ces objets. J'ai simplifié la formation de cette colonne à un point si grand, qu'il n'y a pas de militaire pour lequel les avantages de ce changement ne deviennent d'une évidence incontestable. Aujourd'hui, nos troupes ont cinq ou six manières de se mettre en ordre de marche, toutes lentes et processionnelles. Elles ont une formation particulière de colonne [pour l'attaque et une autre] pour la retraite. Ces deux dernières sont si étrangement compliquées, qu'on convient qu'elles sont impraticables à la guerre. »

La moitié de l'*Essai général de tactique* est consacrée aux exemples de déploiements et de marches-manœuvres. Guibert montre en détail comment ses colonnes, de force et de densité variables au gré du général, peuvent se plier au terrain, s'avancer plus ou moins, suivant la direction qu'on veut donner au front, modifier leur direction et leur groupement si les manœuvres de l'ennemi font changer le projet d'attaque. Il prouve qu'une armée ainsi formée est capable de prendre et d'abandonner en quelques instants toutes les dispositions. Il estime d'ailleurs qu'il ne faut pas craindre de manœuvrer devant l'ennemi, si l'on s'en juge capable.

« Il y a des militaires qui disent qu'il ne faut point d'évolutions, et que toutes les évolutions sont impraticables devant l'ennemi. Il y a des tacticiens que la pratique n'a point éclairés, qui veulent multiplier les évolutions à l'infini, qui en fatiguent continuellement les troupes, soutenant que toutes les évolutions sont bonnes, qu'elles remplissent du moins l'objet utile d'assouplir et d'exercer le soldat. Cherchons un juste milieu...

« Il faut des évolutions, car sans évolutions, une troupe ne serait qu'une masse sans mouvement... Elles doivent être simples, faciles, en petit nombre, et relatives à la guerre ; elles doivent surtout être promptes, parce que le mouvement qu'une troupe fait pour passer d'un ordre à un autre la jette nécessairement dans un état de désunion et de faiblesse, d'où il est important qu'elle sorte le plus tôt possible.

« ... Un vieux axiome répandu dans les troupes est qu'*il ne faut pas manœuvrer devant l'ennemi*. Je vais l'analyser et chercher ce qu'il renferme d'erreur et de vérité.

« Toute évolution sous le feu, et sous un feu vif de l'ennemi, est impossible à tenter avec des troupes qui ne sont point aguerries, et délicate avec des troupes qui le sont, surtout si l'ennemi est assez à portée pour arriver sur elles avant la fin de leur mouvement.

« Aucune évolution, quelle qu'elle soit, n'est impossible ni imprudente en présence de l'ennemi, si on peut l'exécuter avant qu'il puisse la traverser ; si, ayant de bonnes troupes, on en a un assez grand nombre de formées pour résister à ses premiers efforts et couvrir la fin du mouvement.

« C'est de l'espèce des troupes que dépend presque toujours la possibilité ou l'impossibilité d'un mouvement... Il n'y a donc pas d'évolution proprement dangereuse en elle-même. Tout dépend de la circonstance dans laquelle on l'applique... Il ne s'ensuit pas qu'il soit indifférent d'employer une évolution combinée de telle ou telle manière. On doit se rappeler que j'ai posé pour principe que la simplicité et la célérité étaient les caractères distinctifs de la bonté d'une évolution. »

Cette partie de l'œuvre est la plus importante : étant donné le mode de combat imposé par les armes du dix-huitième siècle, les évolutions générales proposées par Guibert sont assurément les plus simples, ses formations sont les plus souples et les plus propres à manœuvrer jusqu'au dernier moment. Les Prussiens en riront, mais pas plus tard qu'en 1806.

Guibert a passé, d'après les dires de Mesnil-Durand et de ses adeptes, pour l'apôtre des doctrines prussiennes. On a pu s'assurer, par ce qui précède, que rien n'était plus faux : dans la partie élémentaire de la tactique, tout ce qu'il soutient est de lui (ou de son père) et n'est nullement formaliste, nullement conforme aux méthodes prussiennes. En ce qui concerne les évolutions, il a reconnu et signalé les avantages énormes que présentent les colonnes serrées, ployées par mouvements de flanc des pelotons, et déployées de même ; il en a fait, et avec raison, la base de sa tactique. Sur ce point, il est d'accord avec Mesnil-Durand ; ailleurs,

il adopte les procédés de Pirch, mais il a soin de prévenir que l'*alignement* lui est indifférent, au combat, que la *direction* seule lui importe, et en cela il se sépare profondément de l'officier allemand, pour qui alignement et direction contribuent à la régularité totale du mouvement et présentent une égale importance. Guibert est donc, si l'on veut, un éclectique, mais dans son œuvre toutes les parties essentielles n'appartiennent qu'à lui. Elle a, en tout cas, malgré l'origine diverse de quelques détails, une homogénéité, un ensemble parfaits.

Ce qu'elle présente de plus frappant, et ce qui fait son principal mérite, c'est qu'on ne trouve pas à la base une ou plusieurs idées abstraites, mais une connaissance exacte des faits de guerre : soit par son père, soit par lui-même, Guibert sait comment se passent un combat, une attaque en ligne ou en colonne, et il s'attache à bien comprendre, à bien analyser les faits. C'est de là qu'il tire ses principes pour les formations de combat. Quant aux formations d'attente ou de manœuvre, aux évolutions, il a su faire un choix parmi toutes celles que ses contemporains lui présentaient, et il a donné un véritable code de manœuvres, procurant la plus grande souplesse et la plus grande variété de formes par les moyens les plus simples et les moins nombreux. Il transformera les matériaux apportés de Prusse par Pirch ou gâtés par Mesnil-Durand, et il en tirera notre tactique de 1791.

CHAPITRE III

L'INFLUENCE PRUSSIENNE

I — La tactique prussienne

Les victoires de Frédéric II, l'allure toute particulière de ses troupes avaient naturellement fixé l'attention, et l'on espérait trouver dans la tactique des Prussiens le secret de leurs succès.

Un mémoire de 1750 sur les manœuvres d'infanterie débute ainsi :

« Quoique j'aie voulu éviter de citer les Prussiens dans ce mémoire, il ne m'a pas été possible de suivre ce dessein. L'on ne se révolte point lorsqu'on entend citer les Italiens en fait de musique, les Anglais en fait de philosophie, etc., et pourquoi se révolterait-on si je cite les Prussiens en fait d'exercice?... Personne n'ignore que de tout temps le principal objet des souverains de la Prusse a été de mettre leur militaire sur un bon pied, et de donner à leurs armées des exercices et des manœuvres solides. L'état de perfection où se trouve à cet égard l'armée prussienne d'aujourd'hui est l'ouvrage du règne de trois rois. La cour et le gouvernement sont purement militaires, et tous les hommes à talents de ce pays-là ont travaillé, à l'exemple de leurs souverains, à se rendre habiles et à faire de nouvelles découvertes dans la tactique...

« En considérant ce que je viens de dire, à moins que de refuser aux Prussiens tout génie et bon sens, on ne pourra pas leur disputer, je crois, qu'ils doivent mieux connaître que toute autre nation les principes de cette partie de la tactique qui comprend l'exercice, la charge et les manœuvres, et que par conséquent les manœuvres, etc., dont se sert cette armée ne soient bâtis sur des fondements solides...

« Il n'est pas probable qu'une nation, tel esprit et tel génie qu'elle puisse avoir, pousse un art et une science en cinq ou six ans de temps à un plus haut degré de perfection qu'une autre nation qui y a travaillé depuis un siècle. »

Il est certain que, dès l'avènement de Frédéric II, les troupes prussiennes avaient acquis le plus haut degré de perfection dans l'*exécution* de leurs manœuvres; il est moins sûr que celles-ci fussent des modèles.

Les règlements de manœuvre de l'infanterie prussienne édictés en 1748, 1750 et 1757 diffèrent à peine de celui de 1743, qui a été traduit et publié en 1759 par le comte de Gisors. Les 164 pages relatives à l'exercice ne sont qu'une accumulation de détails et recommandations minutieuses, pour un très petit nombre de mouvements. La première partie comprend la composition et la formation des régiments, bataillons et compagnies; la manière de se rendre au terrain d'exercices. Les moindres particularités sont réglées, et, à côté de ce soin excessif dans les détails, on est frappé de voir subsister de gros inconvénients : chaque bataillon comprend une compagnie de grenadiers et cinq de fusiliers, lesquelles sont réparties en huit pelotons pour la manœuvre.

La seconde partie du règlement (24 pages) concerne le maniement des armes; la troisième partie est relative aux feux : elle distingue les feux de pied ferme, de charge et de retraite, le feu de parapet, et elle donne pour chacun des feux de pied ferme, de charge et de retraite des règles terriblement compliquées. Par exemple, pour le feu de charge :

« Le général commande : *Je parle à tout le bataillon; Marche; Attention, pelotons, pour faire le feu de charge; que la droite commence. Feu.*

« Les officiers commanderont ce feu dans l'ordre suivant :

« Le capitaine de l'aile droite du bataillon commande : *Peloton, apprêtez-vous.* Alors le capitaine de l'aile gauche commande : *Peloton.*

« Quand le premier marche, le huitième s'apprête.

« Quand le premier fait en joue, le huitième marche.

« Quand le premier tire, le huitième fait en joue, et feu.

« Quand le premier peloton marche, l'officier du second commande : *Peloton.*

« Quand le premier fait en joue, le second s'apprête, etc. »

La formation du bataillon carré se trouve, on ne sait trop pourquoi, dans la partie consacrée aux feux.

La quatrième partie traite « de l'ordre dans lequel les bataillons d'un régiment doivent marcher »; elle contient des « instructions concernant la marche et les quarts de conversion, par pelotons et par divisions », explique « comment le régiment doit se reformer en bataille », et « comment un bataillon qu'on envoie à la paille doit ensuite se reformer ». C'est à ces quelques chapitres que se bornait le règlement d'exercices de 1743, car la suite ne traite que du retour au quartier et de divers détails de service.

Les prescriptions pour l'exécution des divers mouvements ne présentent rien de très singulier : l'alignement se prend à droite; les chefs de peloton, dans la marche en colonne, doivent avoir soin de maintenir leur distance, et les guides, de suivre exactement ceux qui les précèdent. Une note de 1745 recommande que, pour déployer la colonne à droite ou à gauche, tous les pelotons conversent rigoureusement en même temps.

Les seules formations pratiquées jusqu'alors sont donc la ligne déployée, la colonne à distance entière, le carré contre la cavalerie, la colonne par le flanc, à files simples ou doublées, pour le passage de défilés très étroits.

Le pas ordinaire est de 2 pieds; sa vitesse de 65 à la minute. Le pas redoublé, pour l'attaque à la baïonnette et les évolutions, de 75 à 80 par minute. Le pas lent, de 40 à 45 par minute, est employé pour la charge (en tirant) et la retraite [1].

L'instruction complémentaire de 1756, rédigée par le général von Ingersleben, sur l'ordre du roi, déclare qu'un pas plus rapide que ce dernier n'est plus qu'une course.

En 1748, Frédéric fait ajouter au règlement un appendice, dans lequel il donne les moyens de serrer la colonne et de la dé-

---

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, herausg. vom Gr. Generalstabe, Heft 28-30, p. 410 et suiv. Nous nous sommes bornés, en général, dans ce qui suit, à résumer succinctement la remarquable et volumineuse étude consacrée dans cet ouvrage aux progrès de la tactique prussienne jusqu'en 1756.

ployer ensuite, face en tête, par un demi-quart de conversion de chaque peloton, une marche en bataille suivant une direction oblique, et un nouveau demi-quart de conversion. En 1752, ce procédé est abandonné pour le déploiement par mouvements carrés (en tiroirs). Cette manœuvre est fréquemment expérimentée, et Frédéric l'étend à une colonne de plusieurs bataillons. Il exécute de préférence le déploiement sur le peloton du centre; celui-ci se porte droit devant lui, lentement, tandis que les pelotons de la première moitié déboîtent à droite, et les pelotons de la seconde moitié à gauche, ou inversement.

En 1754, l'infanterie prussienne commence à rompre la ligne en colonne serrée par une marche de flanc des pelotons, qui déboîtent et suivent leur chef dans une direction oblique pour prendre leur place dans la colonne.

En 1755, Frédéric essaie, comme formation contre la cavalerie, le ploiement du bataillon en colonne serrée sur les deux pelotons du centre, par mouvements de tiroirs (1).

Un certain nombre d'autres évolutions, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, sont expérimentées par Frédéric dans ses manœuvres de 1745 à 1756. Il faut y voir plutôt un moyen d'assouplir les troupes que de multiplier les formations et mouvements utilisables à la guerre, car il ne semble pas que les troupes prussiennes aient pratiqué sur les champs de bataille d'autres formations que la ligne déployée et la colonne à distance entière. C'est par la précision de ses mouvements, et non par leur variété, que l'infanterie prussienne a été un instrument d'une valeur exceptionnelle entre les mains d'un général aussi habile que Frédéric. Les officiers étrangers et, en particulier, les Français se trompaient sans doute en cherchant dans les évolutions de Potsdam le secret des victoires prussiennes; mais il est certain, d'autre part, que cette erreur nous fut salutaire, car c'est l'adoption et la pratique des formations et manœuvres nouvelles qui ont procuré aux armées de Louis XVI la tactique avec laquelle devaient vaincre les généraux des périodes révolutionnaire et impériale.

Nous avons, dans l'opuscule du comte de Gisors : *Tactique et*

1. *Kriegsg. Einzelschr.*, p. 412 et suivantes.

manœuvres des Prussiens, 1767, un exemple très net et très complet de l'impression produite sur un officier français par les manœuvres allemandes, et de ce qui l'a spécialement frappé :

« La façon dont le premier ordre de bataille fut formé n'a rien que de fort simple et de très connu : l'armée débouchant d'un bois arriva par la gauche du champ de bataille, les troupes de chaque ligne formant une colonne d'un demi-quart de bataillon de front, les bataillons de grenadiers destinés à couvrir les flancs marchant en bataille. Au signal d'un premier coup de canon, tout fit halte. Au signal d'un second, les deux lignes se formèrent par un quart de conversion à gauche dans chaque division, et furent alignées dans l'instant.

« Le second ordre de bataille se forma différemment : la façon dont les colonnes se développèrent a chaque chose de singulier, et qui me parut tout à fait nouveau. L'armée déboucha dans la plaine sur deux colonnes, dirigeant leur marche du même côté que l'armée en bataille devait faire face; la colonne de la droite, composée de l'infanterie de la droite de la première ligne, suivie de l'infanterie et de la cavalerie de la droite de la deuxième ligne; l'infanterie de la gauche de la première ligne faisait la tête de la colonne de la gauche, et était suivie de l'infanterie et de la cavalerie de la gauche de la deuxième ligne; les bataillons de grenadiers faisaient l'arrière-garde de l'une et l'autre colonne, l'infanterie marchait par demi-quart de rang, la cavalerie par quart d'escadron; toutes les divisions, tant de la cavalerie que de l'infanterie, serrées à 2 ou 3 pas de distance.

« Au signal du premier coup de canon, tout fit halte. Au second coup de canon, les colonnes doublèrent leur front, les divisions paires marchant par leur gauche et doublant à la gauche des impaires; le doublement fait, les divisions se serrèrent à 2 ou 3 pas de distance; c'est de cette disposition que les colonnes partirent pour se déployer et former l'ordre de bataille.

« Pour rendre plus clair ce que j'ai à dire, je supposerai la colonne de droite composée de dix bataillons destinés à former la droite de la première ligne, de quatre bataillons et cinq escadrons destinés de même à former la droite de la deuxième ligne.

« Cela supposé, au signal donné par un coup de canon, les

cinq bataillons qui formaient la tête firent à droite, et marchèrent tout de suite par leur flanc ; les cinq bataillons suivants firent en même temps à gauche pour marcher de même par leur gauche. Dès que la dernière division du 5e bataillon et la 1e du 6e eurent assez marché pour mettre leurs files gauches et droites à la même hauteur, elles firent halte et face en tête, et, dès qu'elles furent démasquées, s'alignèrent l'une sur l'autre et marchèrent en avant au petit pas ; toutes les autres divisions firent successivement la même manœuvre, au moyen de quoi toute la première ligne se forma, etc. (1).

« Tous les mouvements dont je viens de parler se font avec une vivacité surprenante ; la cavalerie les exécute au trot, et l'infanterie marche le plus grand pas qu'elle peut ; aussi ai-je vu les trente bataillons et les onze escadrons ci-dessus se former sur deux lignes en neuf à dix minutes.

« J'ai entendu le prince de Prusse, le prince de Brunswick et le maréchal Keith raisonner sur cette façon de déployer les colonnes et de former la ligne. Voici les avantages qu'ils y trouvent :

« 1° Les divisions qui forment les colonnes, étant serrées à 2 pas de distance au plus, occupent peu de terrain en profondeur ; dix bataillons ainsi disposés ne paraissent à une certaine distance qu'un gros peloton, dont il n'est point aisé du tout d'estimer le nombre ; d'où il suit que cette disposition est très propre à tromper l'ennemi et à lui faire porter un faux jugement des forces qu'il va avoir sur les bras ;

« 2° Les colonnes ainsi disposées, rien de plus difficile que de prévoir sur quel alignement l'armée va se former ; si elle marche, par exemple, sur deux colonnes, elle peut, par des mouvements imperceptibles, vus à une certaine distance, prendre mille alignements différents ; l'une des deux colonnes n'a qu'à ralentir son pas pendant que l'autre continue de marcher ; alignant ensuite la tête des colonnes, ce qui est l'affaire d'un moment, on peut se déployer sur un alignement oblique à celui que l'ennemi doit naturellement présumer qu'on va prendre (2).

---

1. P. 6.
2. P. 9.

« J'ai vu au camp de Poméranie faire un usage assez singulier de ces colonnes serrées, pour former un ordre oblique et attaquer en cet ordre une armée ennemie (1). »

Ces évolutions nouvelles, où le comte de Gisors et ses contemporains ont cru voir la partie essentielle de la tactique prussienne, n'ont pas été employées par Frédéric II sur les champs de bataille :

« Le roi Frédéric a adopté les déploiements de colonnes serrées et les a fait expérimenter de préférence en temps de paix, pour s'en servir à la guerre si les circonstances l'y forçaient, c'est-à-dire si l'on ne pouvait arriver sur le terrain par lignes. Il a su en éviter l'usage dans presque toutes ses batailles, et ne faire employer à son armée que des procédés plus simples, ce qui constituait aussi un art, car *tout à la guerre est très simple, mais les choses les plus simples y sont encore difficiles* (Clausewitz, l. I., ch. VII)[2]. »

Ce qui frappa plus particulièrement les militaires de tous pays, dans les victoires des Prussiens, fut la rapidité de leurs feux. Cette rapidité, si l'on envisage seulement la succession des salves d'un peloton isolé, ne paraît pas avoir dépassé beaucoup celle qu'obtenaient des armées moins bien exercées : plusieurs relevés exacts, faits dans les exercices du temps de paix, la fixent aux environs de deux coups et demi par minute ; Guibert a trouvé, montre en main, un chiffre à peine plus élevé, et, d'après les termes mêmes de nos règlements, notre infanterie ne devait pas rester fort au-dessous de cette limite. Ce qui impressionnait sans doute, dans les feux exécutés par les Prussiens, c'était plutôt la succession ininterrompue et régulière des salves des divers pelotons ou divisions. Il est intéressant de remarquer, d'ailleurs, que, malgré leur discipline, les Prussiens en arrivaient comme les Français à tirer à volonté dans les moments critiques (3).

Les officiers prussiens étaient persuadés, comme les nôtres, de l'avantage qu'il y avait à pousser vivement l'attaque pour diminuer les pertes et précipiter la décision ; mais ils considéraient

1. P. 11.
2. *Kriegsg. Einzelschr.*, p. 429.
3. Cf. *Kriegsg. Einzelschr.*, p. 433 et suivantes.

comme impossible de presser l'allure en continuant de tirer par pelotons, et il était défendu de courir, de crainte que les rangs ne fussent rompus. D'autre part, il était interdit de combattre de pied ferme. L'offensive était de rigueur.

Une instruction de 1742 prescrit de marcher à l'ennemi en bon ordre et en tirant, puis, s'il ne cède pas à la menace de l'attaque, de lui lâcher une salve à 20 pas ou à 10 pas, et de tomber sur lui à la baïonnette. Les ordres suivants ne changent rien, en principe, à cette manière de faire, mais recommandent de ne pas se laisser ralentir par les feux, l'essentiel n'étant pas de tuer du monde, mais de gagner du terrain. En 1745, l'ordre pour la bataille de Hohenfriedberg prescrit de commencer les feux à 200 pas et de charger à la baïonnette à 30 pas.

A Soor, quelques bataillons essaient de marcher à l'ennemi sans tirer, mais le feu qu'ils essuient les arrête net à 150 pas, et ils sont bientôt refoulés sur la seconde ligne. Le même fait se produit à Kesselsdorf, où les bataillons qui ont essayé d'attaquer sans tirer sont arrêtés par le feu de l'ennemi et réduits à ce combat de pied ferme si sévèrement prohibé.

Frédéric réitère presque d'année en année l'ordre de se porter vivement à l'attaque et de tirer le moins possible, mais l'expérience finit par modifier ses idées, et, en 1758, dans ses *Réflexions sur la tactique,* il écrit : « Attaquer l'ennemi sans s'être procuré l'avantage d'un feu supérieur ou du moins égal, c'est se vouloir battre contre une troupe armée avec des hommes qui n'ont que des bâtons blancs, et cela est impossible. »

Dans son *Testament militaire* de 1768, il s'exprime de même :

« Les batailles se gagnent par la supériorité du feu. Si j'en excepte les postes que l'on attaque, l'infanterie qui charge le plus vite l'emportera sans contredit sur celle qui charge plus lentement[1]. »

---

1. *Kriegsg. Einzelschr.*, p. 450. Les diverses instructions de Frédéric se trouvent dans les tomes XXVIII à XXX des *Œuvres de Frédéric le Grand.* Berlin, Decker, 1856. Les éditions séparées du dix-huitième siècle sont sujettes à caution.

II — L'Infanterie prussienne au combat

L'infanterie prussienne a toujours combattu, pendant les guerres de 1740 à 1762, en ordre linéaire sur trois rangs; elle pénétrait sur le champ de bataille en colonne à distance entière, longeant la ligne où elle devait se déployer ; puis la colonne s'arrêtait et se déployait par une conversion de chaque peloton. La bataille engagée, les troupes qui devaient attaquer se portaient en avant, à la vitesse d'environ 75 pas par minute, et exécutaient le feu en marchant à partir de la distance de 200 pas ; puis, si elles arrivaient à 30 pas de l'ennemi sans qu'il eût cédé le terrain, elles chargeaient à la baïonnette. Leur feu s'exécutait par pelotons ou par divisions, le premier rang à genou, les deux autres debout.

Passons en revue quelques exemples.

A la bataille de Molwitz, la première que livre Frédéric, le déploiement s'opère de la manière la plus simple et la plus régulière ; dans le courant du combat, c'est plutôt la constance et la discipline de l'infanterie prussienne, et le peu de solidité de ses adversaires, qui décident du succès. Les feux rapides des Prussiens provoquent l'étonnement des témoins de cette bataille, mais ne semblent pas avoir contribué à la victoire au même degré que la ferme attitude de la troupe sous les chocs réitérés de la cavalerie autrichienne et malgré les pertes infligées par la mitraille (1).

A Chotusitz (Czaslau), Hohenfriedberg (2) et Soor, les déploiements se font toujours par les moyens traditionnels, mais les lignes ne peuvent jamais affecter cette régularité qu'on leur donne dans les exercices du temps de paix. C'est à peine si deux régiments ont le même alignement. La bataille de Soor montre pour la première fois l'armée prussienne défilant en colonne devant le front de l'ennemi et se déployant soudain par une conversion simultanée de tous les pelotons. Ici encore, ce n'est pas le feu des

1. *Die Kriege Friedrichs des Grossen*, herausg. vom Gr. Generalstabe. Ier Theil : « Der erste schlesische Krieg », tome I. Berlin, 1890, p. 395.

2. *Idem*, tome III. Berlin, 1893, p. 240. « Der zweite schlesische Krieg », tome II. Berlin, 1895, p. 228.

Prussiens qui leur vaut la victoire, mais surtout la constance avec laquelle ils subissent les pertes infligées par celui des Autrichiens. Ils essaient, comme nous l'avons dit plus haut, de charger sans tirer ; arrêtés par la mitraille, ils se replient et sont ralliés à temps pour recommencer la charge avec leur deuxième ligne. Cette fois, les Autrichiens ont commis l'imprudence de se porter en avant et de masquer leurs batteries : l'attaque des Prussiens réussit. Tandis que ces événements se passent au point décisif, le duc de Brunswick, voyant son infanterie souffrir du feu des ennemis, la porte aussi à l'assaut et repousse de son côté la ligne ennemie. Cette double attaque à la baïonnette, rompant le centre des Austro-Saxons, les décide à la retraite(1).

Dans ces diverses batailles, livrées depuis 1741 jusqu'à 1745, l'infanterie prussienne se forme et combat d'après les principes qu'elle a reçus avant l'avènement de Frédéric. L'influence du grand roi n'a pu se faire sentir beaucoup sur la tactique de ses troupes. C'est surtout pendant la paix de 1745 à 1756 qu'il les perfectionne. On a vu les différentes formations et manœuvres qu'il a introduites durant cette période de onze années. Le résultat n'est pas exactement celui qu'on pourrait en attendre : dans la guerre de Sept ans, les évolutions nouvelles ne sont pas employées ; ce sont encore les marches en colonne à distance entière et les déploiements sur le flanc par conversion simultanée des pelotons qui sont usités pour mettre les troupes en bataille ; mais il semble que les mouvements se font encore avec plus de souplesse et de régularité. Les batailles de Prague et de Kolin ne sont pas très caractéristiques à cet égard, mais celles de Rossbach et Leuthen peuvent être données comme des modèles du genre.

A Prague, les quatorze bataillons de l'aile gauche prussienne se portent à l'attaque, l'arme sur l'épaule, le maréchal Schwerin ayant défendu de tirer; les difficultés de la route ont empêché les canons de suivre, de sorte que cette infanterie s'expose, sans riposter d'aucune manière, au feu de mousqueterie et d'artillerie des Autrichiens. Les pertes sont bientôt si considérables que les

1. *Die Kriege Friedrichs des Grossen*, tome III, Berlin, 1895, p. 72.

rangs présentent de grosses lacunes ; à 300 pas de l'ennemi, la plupart des chefs ayant succombé, la troupe devient hésitante ; quelques bataillons reculent. La mort de Schwerin, qui s'élançait en avant, un drapeau à la main, achève de démoraliser toute cette ligne, qui s'enfuit, abandonnant même ses drapeaux. Les Autrichiens, prononçant tardivement une contre-attaque, courent se heurter à la seconde ligne prussienne, qui venait à peine de se déployer, mais qui, soutenue par son artillerie, les arrête aussitôt par un feu de mousqueterie et un tir à mitraille très intenses. Cette ligne, se prolongeant sur sa droite, déborde l'infanterie autrichienne, qui est rejetée au-delà de sa position primitive.

A la droite, l'infanterie prussienne, quoique soutenue par une assez forte artillerie, ne réussit pas à aborder l'ennemi et engage un feu de pied ferme, lequel se prolonge jusqu'à l'intervention de deux régiments qui débordent la gauche des Autrichiens et les décident à la retraite. Ces deux régiments débouchent du village de Kej sous le feu de l'ennemi, presque à bout portant, se forment d'abord sur un front très étroit, puis se déploient pour attaquer. Les Prussiens refoulent l'infanterie autrichienne sur un parcours de 3 kilomètres et s'arrêtent, épuisés. Les péripéties du combat ont rompu l'ordre des bataillons à tel point que le ralliement est à peine terminé le lendemain matin[1].

A Kolin, l'armée prussienne défile et se déploie sous les yeux des Autrichiens, qui occupent une forte position sur les hauteurs de Krzeczhorz. Le village de ce nom, situé en avant de l'extrême droite des Autrichiens, sera le premier point attaqué par les Prussiens, qui pénètrent sur le champ de bataille par l'extrémité opposée. Les sept bataillons de leur avant-garde arrivent au pied de la hauteur que couronne le village, se déploient et attaquent, tandis que le gros est toujours en marche sur trois colonnes. Frédéric dirige la colonne de droite vers Krzeczhorz, et elle en est encore éloignée de 1 kilomètre, quand l'avant-garde a déjà enlevé le village et aborde la position principale de l'ennemi. La colonne continue sa marche et se déploie pour diminuer les pertes

1. *Die Kriege Friedrichs des Grossen*, III^er Theil : « Der Siebenjährige Krieg. » Tome II. Berlin, 1901, p. 132 et suivantes.

trop lourdes que lui inflige le feu des Autrichiens dans cette marche de flanc. Déplorant ce déploiement, qu'il juge prématuré, le roi interdit du moins au prince Maurice d'Anhalt, qui commande dans cette partie, de marcher droit à l'ennemi ; il le fait obliquer à gauche pour appuyer à la droite de l'avant-garde, qu'il a dû renforcer de trois bataillons. L'intention de Frédéric était de former son armée en ordre oblique et de refuser sa droite, mais les Croates, tiraillant dans les blés, sont venus inquiéter celle-ci, qui s'est déployée prématurément. La bataille se trouve ainsi engagée sur tout le front. Elle nous offre un exemple frappant de l'audace avec laquelle le roi de Prusse exécute son déploiement et manœuvre jusqu'au dernier moment sous le feu de l'ennemi. L'immobilité des Autrichiens sur leur position contraste singulièrement avec la souplesse de leurs adversaires (1).

Rossbach offre une série d'exemples, extrêmement remarquables, d'évolutions accomplies par les troupes prussiennes comme sur le terrain de manœuvres.

Campés entre les villages de Bedra et de Rossbach, sur deux lignes, les bataillons prussiens rompent par leur gauche, font un changement de direction à gauche qui les ramène en arrière de leur camp, puis, par un changement de direction à droite, cette fois, ils longent le revers du Janusberg, s'arrêtent et font face à droite par conversion des pelotons. Ils ont parcouru environ 3 500 mètres. Partis du camp vers 2 heures et demie, ils reçoivent à 4 heures l'ordre de se porter à l'attaque. Les bataillons se forment en ordre oblique, la droite en avant, avec le plus grand ordre et la plus grande régularité. Ils arrivent ainsi entre les villages de Lunstädt et Reichartswerben. Là, par un demi-quart de conversion à droite de tous les pelotons, l'ordre en échelons est transformé de nouveau en une ligne droite qui, en se portant contre la tête de colonne des alliés (Français et Allemands) fait exécuter une conversion vers la droite à ses huit bataillons de gauche, pour déborder et envelopper celle-ci (2). Certes, une armée pratiquant une autre tactique aurait pu, sous le commande-

1. *Der Siebenjährige Krieg.*, tome III. Berlin, 1901, p. 72 et suivantes.
2. *Idem*, tome V. Berlin, 1903, p. 212 et plan 11.

ment d'un chef aussi habile que Frédéric, faire payer non moins cher les fautes de Soubise et du prince d'Hildburghausen, et il ne faut pas attribuer ici aux formes tactiques une influence exclusive sur le sort de cette étonnante journée, mais il faut admirer sans réserve l'aptitude manœuvrière des troupes prussiennes et la maîtrise avec laquelle Frédéric sut atteindre le but par la combinaison des évolutions les plus simples et les plus familières à son infanterie.

On peut évidemment contester que la bataille de Leuthen (ou de Lissa) soit le chef-d'œuvre de Frédéric; mais c'est à coup sûr celle où les mouvements et formations de l'armée se sont le plus rapprochés des types réguliers, par conséquent de l'idéal théorique du grand roi. Son armée débouche sur le terrain de la bataille, marchant à travers champs en colonnes strictement parallèles: l'avant-garde, ayant pour point de direction le clocher de Borne; les deux colonnes d'infanterie et les deux colonnes de cavalerie suivant à quelque distance, dans des directions parallèles, et les têtes à même hauteur.

Près de Borne, les itinéraires subissent de légères déviations, pour utiliser les ouvertures qui traversent ce village; et à ce moment, le gros de l'armée, laissant l'avant-garde en position, converse à angle droit, la colonne de gauche prenant sa direction sur le point culminant du Zobtenberg, visible à 30 kilomètres. Ce mouvement, qui redresse les colonnes prussiennes parallèlement au front de l'ennemi, n'a pas été retardé par le combat que se sont livré autour de Borne les troupes légères des deux partis.

Frédéric va utiliser maintenant la supériorité manœuvrière de son infanterie pour se placer vivement en potence sur l'aile gauche de l'ennemi et assaillir les Autrichiens avant qu'ils aient le temps de renverser leur ordre de bataille. Les deux colonnes, qui s'étaient déployées par une conversion à gauche de leurs pelotons, rompent de nouveau par une conversion à droite, et défilant derrière le Heideberg, font un changement de direction d'environ 80° vers la gauche, le point de direction étant à la pointe nord du village de Schriegwitz. Six bataillons de l'avant-garde dépassent le village pour aller former le soutien de la cavalerie. Le reste des deux lignes se déploie entre Schriegwitz et le Heideberg; trois

bataillons de l'avant-garde sont restés à hauteur et à gauche des bataillons de tête de la colonne de gauche (première ligne).

Le premier déploiement avait eu lieu vers 10 heures et demie; le second est achevé un peu après midi. La distance parcourue était de 4 kilomètres.

Frédéric a décidé de porter son attaque sur les hauteurs de Sagschütz : elles ne sont pas en face même de sa position actuelle, mais à 1 kilomètre environ vers la droite. Le mouvement à exécuter sera donc une marche dans une direction oblique par rapport au front, marche pendant laquelle l'infanterie doit se former en ordre oblique par bataillons, avec 50 pas de distance de l'un à l'autre. Chaque bataillon fait un demi-quart de conversion à droite. Le roi donne lui-même le point de direction (sans doute le clocher de Gohlau) au bataillon de droite, et le mouvement commence, tandis que les trois bataillons d'avant-garde se portent directement sur le village de Sagschütz. Quand la droite de la première ligne se trouve presque à hauteur de ce village, tous les bataillons, par un demi-quart de conversion à gauche, sont ramenés parallèlement au front d'où ils sont partis, et l'attaque commence. Il est à peu près 1 heure et quart et l'armée a parcouru 4 500 mètres en une heure. La formation est alors la suivante : les vingt bataillons de la première ligne en ordre oblique, les bataillons échelonnés à 50 pas; les onze bataillons de la deuxième ligne répartis sur une ligne parallèle à la première, et à 250 mètres en arrière; à la droite et à la gauche, deux bataillons intercalés entre les bataillons extrêmes des deux lignes; enfin, les trois bataillons de l'avant-garde engagés contre Sagschütz, à peu près en avant des troisième, quatrième et cinquième bataillons de la ligne principale.

Le soutien d'infanterie (six bataillons) laissé à la cavalerie de l'aile droite contribue à décider rapidement le combat de cavalerie de ce côté en faveur des Prussiens, et il se rapproche bientôt de la ligne principale, à la droite de laquelle il se déploie.

L'attaque en ordre oblique, sur les hauteurs voisines de Sagschütz, suit son cours : « C'est la première et unique fois, dit la relation allemande, qu'elle se développe jusqu'au bout en présence de l'ennemi. La ligne échelonnée s'avance, irrésistible,

lâchant ses salves avec une régularité d'horloge, contre le flanc gauche des Autrichiens et des Bavarois, et menace de les renverser. » Ceux-ci, rangés à la hâte, se retirent en désordre et jettent la confusion dans leur seconde ligne. Les Autrichiens ont ramené précipitamment leurs troupes sur une position improvisée autour du village de Leuthen. L'armée prussienne, après avoir enlevé les hauteurs de Sagschütz, se porte à l'attaque de la position principale, mais, peu à peu, l'ordre oblique s'est transformé en ordre parallèle, les bataillons de gauche continuant d'avancer tandis que la droite combat. La suite de la bataille, où des troupes en bon ordre, suivant un plan arrêté d'avance, l'emportent sur une cohue ébranlée par la surprise et par des mouvements précipités, ne nous offre plus de particularités à noter au point de vue de la tactique élémentaire, et nous arrêterons là cette étude sommaire.

Il n'est pas douteux que le génie de Frédéric lui aurait procuré autant de succès, quelle qu'eût été la tactique en usage dans son armée, et que c'était surtout la fermeté, la discipline, l'instruction méticuleuse de cette dernière qui en faisaient un excellent instrument de combat; mais, d'autre part, la formation linéaire s'imposait alors pour la bataille, et l'on n'avait encore constitué, avec un degré de perfection suffisant, aucune méthode générale de manœuvres différant essentiellement des procédés que nous avons vu appliquer à Rossbach et à Leuthen. Or, ces procédés, il est certain que les Prussiens en avaient réglé l'exécution dans les moindres détails, assurant ainsi à leurs mouvements une rapidité foudroyante vis-à-vis d'ennemis que leur infériorité tactique paralysait. Il était donc naturel que les militaires de tous pays, et les Français notamment, eussent le plus grand souci de connaître ces détails d'exécution auxquels il semblait que les Prussiens avaient dû leurs succès. Les uns croyaient devoir imiter leur discipline, leur tenue, et jusqu'à leur maniement d'armes; d'autres, au contraire, voulaient adopter les nouvelles évolutions essayées par Frédéric dans ses grandes manœuvres, en négligeant les détails; quelques-uns, enfin, accueillaient avec enthousiasme les règles proposées par Pirch pour l'alignement et la direction. Ces imitations partielles, se succédant et s'accumulant, devaient nous

amener bientôt à dresser l'infanterie française, autant que possible, sur le modèle de l'infanterie prussienne. Cette transformation s'accomplit surtout dans la période de 1773 à 1776.

III — Les « points de vue » de Pirch

L'*Essai général de tactique* venait à peine de paraître, lorsqu'un *Mémoire raisonné sur les parties les plus essentielles de la tactique* (1) fut remis par Pirch au marquis de Monteynard, ministre de la guerre (1773). Ce mémoire reçut un accueil enthousiaste; ce fut, au dire des contemporains, une véritable révélation. A les en croire, notre infanterie aurait appris pour la première fois en 1773 que, pour prendre un alignement ou une direction, un seul point ne suffit pas. On se débattait depuis près de cent ans dans les difficultés de la marche directe en bataille et des déploiements, et l'on n'avait pas découvert les règles les plus simples pour assurer le maintien des directions.

Pirch fait reposer toute sa tactique sur l'usage des *points de vue*.

« Les points de vue sont des objets extérieurs et distincts, choisis et déterminés par le général en chef pour servir de direction aux différents mouvements qu'il veut faire exécuter à son armée, et en assurer l'exactitude, la facilité et la précision.

« Cette définition annonce l'importance de la pratique des points de vue, puisque c'est sur elle que sont fondées l'exactitude, la facilité et la précision des mouvements d'une armée.

« En effet, c'est par elle seule qu'un général parvient à donner à son armée la position exacte qu'il veut lui faire prendre; c'est à l'aide de ces points de vue qu'il obtient un alignement militaire, qu'il simplifie et accélère la formation en ordre de bataille, avantage important qui contribue souvent à la décision favorable d'une journée, et qui la détermine presque immanquablement quand ceux qui s'en servent ont affaire à un ennemi moins ma-

1. Revu et corrigé, au point de vue de la rédaction, par MM. de La Chapelle et de Serquigny, officiers aux gardes-françaises.

nœuvrier, qui ignore ou ne met point en usage ces principes essentiels et élémentaires.

« Je les appelle *essentiels;* l'expérience soutenue et confirmée, que j'ai eue pendant la dernière guerre, de l'utilité dont ils ont été à l'armée prussienne me les fait envisager comme tels, et me porte à insister sur la nécessité indispensable d'en adopter l'usage et de rejeter les pratiques vicieuses et variées avec lesquelles chaque commandant fait exécuter à son gré, sans ordre et sans harmonie pour le tout, différentes espèces d'alignements au corps qui est sous ses ordres, et introduit par cette variété le désordre et la confusion dans les manœuvres de l'armée réunie...

« Ce n'a point été un des moindres objets de surprise pour moi, dans les recherches et les comparaisons que j'ai faites des principes de tactique des différentes puissances de l'Europe, de voir ceux des points de vue généralement ignorés ou négligés ; j'ai eu peine à trouver la source d'une négligence aussi préjudiciable ; j'ai vu la manie de l'imitation répandue sur presque toute l'Europe ; l'habillement, la tenue, la discipline particulière des troupes prussiennes copiés, souvent exagérés par le plus grand nombre des puissances ; par quelle fatalité ou par quelle inconséquence s'est-on attaché à des pratiques minutieuses et a-t-on laissé des principes lumineux, victorieux et fondamentaux (1) ?

« C'est la persuasion de l'excellence de ces moyens qui m'a fait consacrer à leur développement les premiers chapitres de cet ouvrage. Tous les mouvements d'armée indiqués et expliqués dans ce mémoire sont fondés sur la pratique des points de vue. »

Avant de passer à l'application de ses principes, Pirch réclame que les drapeaux et fourriers de chaque bataillon soient placés au centre : « C'est là que les drapeaux seront de la plus grande utilité, non seulement pour la réunion des forces, mais encore

1. « L'instruction que l'on donne dans l'ordonnance de 1766 sur la marche en bataille me paraît vicieuse et dénuée de principes ; elle est surchargée d'instructions élémentaires et minutieuses, manque de détails capitaux et renferme des erreurs importantes, celle, entre autres, de laisser à chaque commandant en particulier le soin d'employer pour marcher en ligne tels principes qu'il jugera les plus convenables. De là autant de méthodes qu'il y a de régiments dans l'armée. Il est facile de sentir le préjudice que doit porter cette diversité de principes, surtout dans la marche en bataille d'une ligne entière qui, dans son exécution, demande l'harmonie la plus complète de toutes les parties qui composent son tout » (P. 104 et 108 du *Mémoire* de Pirch).

pour établir et conserver l'ordre dans la marche d'une ligne, si essentiel et si difficile. »

Pirch demande également que, le bataillon étant l'unité la plus importante dans les évolutions, le chef du bataillon ait un grade et une autorité nettement établis :

« L'établissement d'un commandant fixe à chaque bataillon est d'autant plus nécessaire que, dans l'instant de la manœuvre, chaque bataillon doit être considéré comme un corps séparé..., et c'est surtout dans la marche en ligne d'un corps d'armée que ce commandant devient d'une nécessité absolue. En marchant en bataille, ce commandant doit se placer à pied, à 8 pas en avant du centre de son bataillon, afin de pouvoir distribuer de là tous les ordres avec plus de facilité. Son attention particulière sera d'indiquer aux drapeaux les points de vue directs sur lesquels la troupe doit se porter en avant ou en arrière, de conserver les files voisines des drapeaux dans le même alignement perpendiculaire sur la direction où elles étaient parfaitement placées avant de marcher ; de diriger les ailes du bataillon, qui n'ont autre chose à observer que de se maintenir dans l'alignement du centre qui leur sert de base et à rester collées sur ce centre bras contre bras, tellement qu'il ne puisse se former d'ouverture et que leurs pas soient toujours les mêmes et égaux au pas du centre en longueur et en vitesse...

« L'un des officiers-majors se tiendra sur la droite ou sur la gauche du bataillon, suivant l'aile qui aura été indiquée pour alignement, afin d'y veiller à conserver exactement les intervalles prescrits. L'autre se placera derrière le centre du bataillon pour être à portée du commandant et contenir les drapeaux dans les points de vue donnés. »

Pirch expose ensuite comment un général doit procéder à l'alignement de ses troupes ; les précautions à prendre ne sont pas très longues, mais encore ne faut-il rien abandonner au hasard :

« Avant que le général en chef commence à faire mouvoir les bataillons pour les mettre en ligne, il doit avoir reconnu et déterminé distinctement où aboutiront les deux ailes de la ligne, et quelle direction convient le mieux à ses projets. S'il n'a pas pris ce soin primitif et essentiel aussi exactement que le terrain

et les circonstances l'exigeront, et s'il n'est guidé dans cette manœuvre que par un aveugle hasard, on ne doit pas être surpris s'il perd beaucoup de temps avant que de mettre, tant bien que mal, les bataillons en ligne, et on le sera encore moins si cette ligne ne se dirige pas directement vers son objet et si elle souffre des ouvertures, des écrasements et un désordre inévitables.

« C'est par cette raison qu'il est d'une importance extrême que... le général mette la plus grande précision dans les ordres et l'exécution du parti combiné qu'il a pris. Il ne se contentera pas d'une idée obscure et non réfléchie ; il ne suffira point qu'il sache que les bataillons doivent occuper la ligne AB au lieu de celle AC ou DE, il faudra encore qu'il soit pénétré et convaincu des raisons pour lesquelles il convient plutôt que la ligne soit placée dans la direction AB relativement à FG que dans celle de AC ou DE, eu égard à cette même ligne FG.

« Pour remplir cet objet, le moyen le plus sûr est de choisir aux extrémités des ailes les points de vue convenables au dessein du général en chef ; ce sera une maison, un arbre, une montagne, une tour, ou d'autres objets semblables.

« Mais, comme il est physiquement impossible à un seul homme de découvrir *entre* deux objets éloignés la direction d'une ligne, et qu'il est de la plus grande importance de ne jamais permettre que chaque bataillon séparé veuille chercher cette ligne et rompre par conséquent l'ensemble, il est nécessaire que, du côté où le général en chef aura fixé l'alignement, il y ait deux points de vue qui correspondent parfaitement avec celui du côté opposé... Il est donc nécessaire (si l'on s'aligne sur la droite) de donner d'abord aux commandants des bataillons deux points de vue sur la droite comme RK, sur la ligne que l'on doit prendre qui aboutira à O, afin que tous les bataillons puissent s'aligner sur la ligne RO. »

Pirch indique comment, étant donnés les points R et O, on peut déterminer un point intermédiaire K, au moyen de deux aides de camp qui s'aligneront réciproquement entre R et O, sans avoir besoin de se porter jusqu'à R et O, ces derniers points pouvant être très éloignés.

Pour la marche en bataille, les drapeaux sont portés à 6 pas en avant du front. Le commandant de chaque bataillon désigne un point de vue éloigné à l'officier-major qui marche derrière le centre, et cet officier maintient le drapeau-guide, et le fourrier qui le suit, dans la direction du point de vue. Les officiers-majors qui marchent derrière les ailes des bataillons veillent à ce que les ailes ne restent pas en arrière. Les majors, placés dans les intervalles, veillent à leur maintien en se réglant du côté indiqué comme base d'alignement.

Il peut arriver que les bataillons extrêmes soient forcés, par quelque obstacle, de dévier de leur direction primitive et d'abandonner leur point de vue. L'officier-major choisira de nouveaux points de vue en direction parallèle avec celle de toute la ligne, dès qu'il pourra reprendre la marche directe.

« Tous les drapeaux, autant que le terrain et la vue peuvent le permettre, se règlent entre eux pour former toujours une ligne droite », et les bataillons restent à 6 pas derrière eux.

Si l'alignement et la marche directe en bataille ont une grande importance pour les armées du dix-huitième siècle, qui combattent le plus souvent en longues lignes et se portent ainsi à l'attaque, le mouvement le plus essentiel est peut-être le passage de la colonne dite ouverte (c'est-à-dire à distance entière) à la ligne déployée face à gauche ou à droite. Aussi Pirch donne-t-il les règles pratiques les plus circonstanciées pour la marche en colonne et la manière de se mettre en bataille. Il rappelle que Frédéric a dû la plupart de ses succès à la facilité avec laquelle il a pu exécuter ce mouvement et fait changer de position aux plus nombreuses armées, et il affirme que la réussite de ses déploiements était due aux principes généraux sur lesquels en reposait l'exécution.

« Le roi de Prusse a prouvé dans cette dernière guerre que la vraie force de son armée consistait moins dans la bonté et la valeur de ses troupes que dans les principes qu'il avait établis, principes par lesquels il semblait avoir son armée entière dans la main, la mouvait à son gré et en retirait ces avantages, qui étaient les fruits nécessaires de l'instruction, de la subordination et de la discipline qui régnaient parmi ses généraux comme parmi ses

plus simples officiers. Or, s'il a pu recueillir ces fruits d'une armée composée pour la plus grande partie de déserteurs ou gens mal intentionnés, telle qu'était la sienne vers la fin de la guerre dernière, combien n'en doit-on pas attendre davantage de troupes nationales, et surtout des troupes françaises ? »

Le principe le plus essentiel, pour la marche en colonne, en vue d'un déploiement exact et rapide, c'est que les différents bataillons partent et s'arrêtent rigoureusement ensemble, de manière à ce que les distances entre les pelotons soient égales à leur front. Il faut, de plus, que l'on donne tous ses soins à maintenir ces distances pendant la marche, et que les guides de tous les pelotons se suivent exactement, dans la direction d'un point de vue donné.

Si un obstacle se rencontre sur le front, on fait déboîter par files le nombre d'hommes nécessaire ; mais on veille à ce que les soldats restés en ligne demeurent toujours serrés bras contre bras, et les rangs bien emboîtés.

« Ces détails peuvent paraître minutieux, dit Pirch, mais l'expérience et des succès en ont prouvé l'utilité ; ils ont constamment été mis en pratique dans l'armée du roi de Prusse.

« En général, il faut toujours que l'une des ailes serve de point d'alignement, à moins que de fortes raisons n'exigent de choisir à cet effet le centre, ou tel autre bataillon de la ligne que l'on jugera à propos, comme s'il y avait, par exemple, devant le front de la ligne une hauteur sur laquelle le centre ou un autre bataillon devait arriver nécessairement, ou si l'on destinait précisément le centre pour attaquer l'ennemi. L'expérience a prouvé plus d'une fois l'inconvénient qu'il y a de prendre le centre pour point d'alignement, par les grandes difficultés de le conserver et le désordre qui en résulte ordinairement... On fait d'ailleurs assez souvent l'attaque sur l'ennemi par une des ailes sur laquelle toute la ligne doit se diriger ; ou bien le général en chef juge à propos par la nature du terrain d'en appuyer une avantageusement en avançant. Il est donc presque indispensable de donner une des ailes pour point d'alignement.

« Il est, au reste, physiquement impossible que plusieurs bataillons ensemble, ou un corps d'armée marchant en bataille,

soit absolument aligné au cordeau; il ne faut donc s'attacher qu'à faire observer *un alignement militaire,* et en pareil cas un général aurait tort de négliger des dispositions importantes pour s'arrêter à une précision purement imaginaire, qui souvent produirait un effet contraire. »

Pirch ajoute que le général ne doit régler que l'alignement des drapeaux entre eux et laisser aux commandants de bataillon le soin d'aligner chacun leur bataillon.

Enfin, il faut que la troupe soit exercée à marcher très exactement le pas réglementaire. La cadence de 80 à la minute paraît la meilleure.

Pirch insiste avec le plus grand soin sur les précautions à prendre pour diriger exactement chaque peloton sur le point de vue, au moment où la colonne exécute le changement de direction final qui la redresse le long de la ligne de bataille. Nous ne le suivrons pas dans tous ces détails, et nous passerons aux chapitres où il expose les grandes manœuvres expérimentées par Frédéric II.

Ce qu'il dit de l'ordre oblique ne contient rien qui ne soit connu antérieurement, et qu'on ne trouve par exemple dans Guibert; peut-être la définition est-elle trop restreinte et faut-il considérer la formation exposée par Pirch comme un exemple quelconque plutôt que comme un type normal.

En ce qui concerne le déploiement des colonnes face en tête, Pirch entre dans une foule de détails d'un médiocre intérêt; il n'en faut retenir que le procédé recommandé pour ce genre d'évolutions, procédé que Pirch appelle déploiement sur le centre à hauteur de la tête. Supposons une colonne de douze pelotons que l'on a fait serrer d'abord à demi-distance. Pour se déployer, les six pelotons de tête exécutent un mouvement carré : le sixième se porte en avant jusqu'à la place occupée primitivement par le premier peloton ; chacun des cinq premiers pelotons déboîte par le flanc droit et se redresse en bataille lorsqu'il arrive à hauteur de la place qu'il doit occuper. Les six derniers pelotons déboîtent par le flanc gauche et obliquement; chacun d'eux se remet en bataille dès qu'il arrive en arrière de l'emplacement qu'il doit occuper, fait un demi-quart de conversion à gauche et se porte en

ligne. Telle est, au dire de Pirch, la manière la plus rapide d'exécuter le déploiement.

La question des changements de front tient une place considérable dans le mémoire de Pirch. C'est une de celles qui lui attireront le plus de critiques. Nos règlements prescrivaient jusqu'alors, pour faire changer de front à une ligne de plusieurs bataillons, de garder les bataillons déployés. Voulait-on, par exemple, faire face en demi-à-gauche, la gauche de la ligne restant en place et la droite se portant en avant : chaque bataillon faisait un demi-quart de conversion (45° environ) à gauche ; puis tous se portaient en avant, parallèlement, vers les emplacements qu'ils devaient occuper sur la nouvelle ligne, jalonnée par les officiers-majors.

Pirch n'admet pas cette solution. Il tient à ce que chaque bataillon fasse un quart de conversion à gauche (90°), puis rompe en colonne par le flanc droit, se dirige sur la gauche de son nouvel emplacement, tourne à gauche pour longer la ligne et se déploie par le flanc gauche.

Le même procédé est employé pour la *wourff-manœuvre,* qui porte rapidement une colonne sur une ligne de bataille quelconque, en faisant marcher chaque bataillon par le flanc droit vers la gauche de son emplacement.

Pour le passage des lignes en retraite, Pirch estime que, dans le désordre où se trouvera la première ligne, on ne pourra pas faire doubler la section de gauche sur celle de droite dans chaque peloton, ni les ramener en bataille ; il n'admet pas davantage que, si les pelotons font par le flanc et par files à droite pour se retirer, ils viendront se présenter exactement à l'extrémité des pelotons de la seconde ligne. Il veut donc que les pelotons de la première ligne fassent par le flanc et par files à droite (ou à gauche) et se retirent vivement, et que la seconde ligne leur ouvre un passage en quelque point qu'ils se présentent.

Il donne ensuite des règles pour la retraite en échiquier, les bataillons impairs se retirant à 200 pas, puis les bataillons pairs se retirant à leur tour et passant par les intervalles.

Il indique une formation en carré incomplet pour la retraite en présence de la cavalerie.

Pour le passage de défilé en avant, il fait passer de front l'élément placé devant le défilé; tous les autres passent par le flanc, ceux de droite en même temps que ceux de gauche, et se déploient dès qu'ils ont franchi le défilé.

Le passage en retraite commence par les ailes; les pelotons extrêmes rompent par le flanc et, longeant la ligne par derrière, vont franchir le défilé; chaque peloton suit le mouvement à son tour, et le peloton du centre passe le dernier, en bataille. Le nouvel alignement a été marqué avant de commencer le mouvement, et chaque peloton y prend place à son tour dès qu'il est sorti du défilé.

Pour terminer son mémoire, Pirch imagine une manœuvre d'ensemble où il applique successivement les diverses évolutions qu'il a indiquées.

IV — Les Instructions de 1774 et 1775

L'Instruction provisoire du 11 juin 1774 reproduit presque textuellement le *Mémoire* de Pirch. Le préambule annonce que le roi a voulu « établir la plus grande uniformité dans les évolutions, les commandements, les moyens de détail, et les écoles d'instruction »; qu'il a voulu aussi « que les exercices particuliers de chaque régiment soient dirigés sur des principes applicables à toutes les circonstances où un corps considérable d'infanterie peut se trouver à la guerre ». Ce sont bien là, en effet, les deux points essentiels visés dans le *Mémoire* de Pirch; mais ce n'est pas là toute la tactique, et dans l'engouement où l'on était tombé tout d'un coup pour les principes de l'officier prussien, on oublia que les sujets traités par lui n'embrassaient pas toutes les évolutions possibles et tout le combat.

Les règles posées pour l'instruction des cadres sont plus strictes et plus sévères que par le passé; elles sont le développement de celles qui ont figuré dans l'Instruction de 1769.

Les titres IV et V de l'Instruction contiennent les mouvements à exécuter dans les compagnies sous la direction des capitaines :

« De l'alignement, de la charge et des feux. — De la marche.

— Former la compagnie et border la haie. — Ouvrir et serrer les rangs de pied ferme et en marchant. — De la contremarche. — Rompre et former les pelotons en marchant. — Doublement des files pour marcher en route, par le flanc, à six de front. »

Les titres VI, VII, VIII contiennent ce que nous appelions les bases générales de l'instruction : formation du régiment en bataille, revues et défilés, rassemblement des compagnies et régiments.

Le *Mémoire* de Pirch apparaît au titre IX :

« Des points de vue, et de l'usage qu'on en doit faire; de la marche en colonne sur les points de vue donnés, et des différentes manières de se mettre en bataille.

« Titre X. — De la marche en bataille.

« Titre XI. — Différentes manières de rompre et former le régiment.

« Titre XII. — Changements de position.

« Titre XIII. — Des déploiements des colonnes serrées.

« Titre XIV. — Du passage du défilé.

« Titre XV. — Du passage des lignes. »

Nous quittons alors le texte de Pirch pour une courte digression sur la marche d'une colonne en route (titre XVI), laquelle se termine par la *prompte manœuvre,* identique à la *wourff-manœuvre* de Pirch.

Le titre XVII, consacré aux feux, est très court. Il ne mentionne que les feux de peloton, division, demi-rang et bataillon de pied ferme, ainsi que les feux de bataillon en avançant et en reculant. Le feu de deux rangs et le feu de chaussée sont éliminés.

Dans toute cette ordonnance, il n'est pas question de colonnes d'attaque.

L'Instruction du 30 mai 1775 n'apporte que de légères modifications à la précédente, mais rétablit le feu de deux rangs et prescrit des exercices de tir : « Pour faire acquérir au soldat l'habitude d'ajuster, on plantera un but en terre, d'abord à 50 toises; on s'en éloignera successivement jusqu'à la distance de 100 toises, et en faisant au soldat les commandements prescrits au titre des feux, pour apprêter les armes. On lui fera ensuite le commandement *Joue;* il cherchera, en tombant vivement en

joue, à aligner la culasse et le bouton sur le but; on lui fera le commandement *Retirez — vos armes,* et le commandement *Joue* plusieurs fois, afin qu'il acquière l'habitude de tomber en joue à hauteur et dans la direction du but.

« Cette école se fera homme par homme, d'abord en blanc, ensuite à balle. Lorsque le soldat aura acquis l'usage d'ajuster avec promptitude, on pourra réunir une file, et ensuite un peloton... Tous les soldats passeront tous les ans à cette école; mais on observera d'y exercer surtout les recrues de chaque année. »

Telle est l'origine, bien modeste, des instructions sur le tir. Elle ne pouvait valoir, d'ailleurs, que par la quantité de munitions consommée ; or celle-ci restait très faible.

V — Critique du système de Pirch et des ordonnances de 1774-1775

L'opinion se déclara presque unanimement en faveur des principes de Pirch et leur accorda une importance considérable. On y trouvait la solution d'un problème étudié depuis longtemps sans grand succès, et l'on croyait pouvoir désormais atteindre à la perfection et à la promptitude que les Prussiens obtenaient depuis longtemps dans le déploiement et la marche d'une ligne mince.

Perdant d'abord de vue les autres parties de la tactique, nos officiers généraux se déclarèrent avec ardeur pour l'adoption, puis pour le maintien des nouveaux principes. L'un d'eux, chargé en 1773 d'expérimenter les méthodes de Pirch, ne trouve guère qu'à le louer :

« Nous avons jusqu'à présent, dit-il, manqué de principes pour faire marcher une ligne d'infanterie. J'ai éprouvé à Compiègne combien les moyens indiqués par l'ordonnance (de 1766) étaient insuffisants, soit pour diriger la ligne carrément, soit pour maintenir les bataillons sur le même alignement, et j'ai été forcé de regarder comme l'effet du hasard quand une ligne de quatorze bataillons, que je faisais manœuvrer, avait bien marché 300 ou 400 pas.

« J'ai fait marcher plusieurs fois ensemble, sur les principes proposés, les régiments de Champagne et d'Anhalt : ils ont parcouru plus de 400 toises en avant et en arrière, sans que l'ordre de la ligne en ait été dérangé. J'ai ordonné au bataillon d'alignement de se jeter, ou sur sa droite, ou sur sa gauche : le reste de la ligne a suivi son mouvement sans qu'elle ait perdu sa direction carrée. Il est à désirer qu'on puisse éprouver ces moyens avec un plus grand nombre de bataillons, et je suis persuadé que ce sera avec succès.

« La manière de passer les obstacles qui se rencontrent sur le front de la ligne est simple, prompte et facile : je l'ai vu pratiquer depuis plusieurs années aux régiments de Navarre et de Salis.

« Le pas ordinaire porté à 80 à la minute me paraît être naturel et commode. Le régiment de Champagne s'y est exercé en très peu de temps, et il préfère cette mesure à celle prescrite par l'ordonnance. »

A propos du chapitre des colonnes ouvertes :

« Dans toutes les manœuvres que j'ai fait exécuter à Landau, je n'ai pas vu qu'une colonne se dirigeant sur les points de vue donnés et par les moyens proposés ne se trouvât pas mise en bataille dans la direction la plus exacte et suffisamment alignée...

« Je ne discuterai point... chacune des manœuvres proposées par M. de Pirch... Je dois observer qu'en les adoptant, il n'y aura rien à ajouter à l'instruction du soldat; un régiment, même médiocrement dressé, est en état d'exécuter toutes les manœuvres proposées, pourvu que l'officier y apporte de l'activité et beaucoup d'attention. Car toute la difficulté de détail consiste dans l'observation exacte des distances, celle de l'alignement, et l'attention de faire à propos les commandements.

« La difficulté est plus grande pour les commandants de bataillons, pour les officiers supérieurs et pour le général. Ainsi la nécessité de l'instruction est en quelque sorte en proportion de la progression de grade.

« En établissant que tous les bataillons d'une ligne exécuteront toujours (à moins d'un ordre particulier) tous les mouvements que fera le bataillon indiqué pour servir d'alignement, on donne une grande facilité au général dont les commandements ne pour-

raient pas être entendus d'une droite à une gauche, et qui ne peut pas y suppléer par des signaux, lesquels, dans le moment de l'action, ne seraient ni vus ni entendus.

« J'ajouterai que les capitaines, les officiers subalternes et les bas-officiers auront bien moins de choses à apprendre qu'ils n'ont eu de difficulté à se remplir la tête des inutilités de l'ordonnance de l'infanterie (de 1766). Une ligne n'exécutera jamais aucune des manœuvres que cette ordonnance prescrit; on les exige cependant, et on doit les exiger jusqu'à ce qu'il y ait autre chose d'ordonné; tout ce qu'on peut dire des manœuvres de l'ordonnance est qu'un régiment qui est rompu à les bien exécuter est capable de bien faire tout ce qu'on lui demandera, mais encore faut-il des principes généraux. Le *Mémoire* de M. de Pirch en renferme qui me paraissent être très bons; ils sont d'un usage facile : en suivant ce qu'il propose, on n'enseignera à un bataillon que ce qu'il doit faire quand il sera dans une ligne, et on exercera toujours un régiment, quelque nombreux qu'il soit, comme on manœuvre un seul bataillon; on cherche à le faire briller par l'ensemble, et on néglige l'usage de ce qui se pratiquera à la guerre.

« Je pense donc qu'il serait avantageux d'exercer l'infanterie sur les principes dont je viens de voir l'essai, et desquels je rends compte dans ce mémoire. M. le comte de Guines, en revenant de Prusse, en avait établi quelques-uns dans son régiment, et M. de Pirch les propose d'après l'usage constant qu'il en a vu faire par l'armée prussienne. »

L'année suivante, le prince de Montbarey, chargé d'expérimenter l'ordonnance de 1774, ne se déclare pas moins satisfait :

« Scrupuleusement assidu aux assemblées des inspecteurs ordonnées l'hiver dernier pour entendre, juger, adopter ou refuser les nouveaux plans de tactique contenus dans les mémoires de M. le comte de la Chapelle et de M. le baron de Pirch, j'ai été nommé un des membres du comité chargé par l'assemblée de la rédaction des principes adoptés, qui ont donné lieu à l'instruction provisoire que le roi a fait expédier à son infanterie. Depuis, chargé de l'inspection des troupes de la garnison de Lille, j'ai eu ordre de faire éprouver aux douze bataillons qui la composent, réunis

dans un même terrain, les manœuvres ordonnées, et de rendre compte du résultat de mes observations. C'est le devoir que je remplis ici.

« Je crois devoir d'abord établir les avantages réels que j'ai cru remarquer dans les principes nouvellement proposés, avantages qui ont motivé leur acceptation par les inspecteurs. Je rendrai compte ensuite des avantages ou des inconvénients que j'ai cru apercevoir dans leur application à notre militaire, enfin des observations que leur exécution par un corps de douze bataillons m'a mis dans le cas de faire, et je finirai par mon opinion générale sur cet objet intéressant.

PREMIÈRE PARTIE

« L'acceptation unanime par les inspecteurs du nouveau plan proposé par MM. de la Chapelle et de Pirch m'a paru fondée sur l'importance des objets qu'ils traitaient, sur la simplicité des moyens qu'ils proposaient, sur la solidité des bases sur lesquelles ils élevaient leur édifice, bien plus que sur l'imitation servile d'une puissance étrangère, dont le gouvernement purement militaire a mérité les plus grands éloges comme il a obtenu les plus grands succès, et qui cependant est assujetti à une composition différente de la composition française, et relative à la constitution nationale. Je suis loin de n'être pas pénétré de l'admiration la plus respectueuse pour tout ce qui, créé ou adopté par le roi de Prusse, porte le sceau de son approbation et de ses talents militaires supérieurs; mais en rendant justice avec toute l'Europe à ses talents et aux avantages qu'ils lui ont procurés, je ne crois pas, et j'ose le dire hautement, que le système qu'il a établi pour son utilité particulière doive être adopté aveuglément par mille autres puissances qui, ne se trouvant pas placées dans les mêmes circonstances, pourraient échouer par les mêmes moyens qui ont assuré les succès de cet admirable modèle. Adopter d'un système quelconque ce qui peut convenir à notre constitution, prendre des leçons en tout genre d'une puissance rivale, même d'une puissance ennemie, et se plier à ce qui peut avoir assuré ses succès, c'est le résultat du génie et le fruit des réflexions utiles;

mais se traîner servilement sur les pas d'un modèle, même couronné par le succès, se laisser subjuguer par le poids de son exemple, faire taire à son nom seul toutes réflexions, cette imitation servile porterait le caractère de la faiblesse, et mettrait trop à découvert la légèreté d'une nation qui préférerait de suivre un chemin indiqué à l'ennui d'en combiner les inconvénients et les avantages, et pour laquelle la peine de réfléchir serait plus grande que celle de renoncer à ses préjugés.

« L'approbation des inspecteurs a donc été motivée par la clarté du principe des points de vue adapté à notre tactique. Ce principe, que jusqu'à présent nous avions suivi dans notre castramétation, est d'une exécution si simple, fournit des moyens si infaillibles pour les alignements de lignes, et pour conserver les directions données, que l'avis fut unanime. La première exécution séduisit, et les épreuves n'ont fait que justifier la première opinion que l'on en avait conçue.

« Les mouvements par files ont eu le même succès. Il est difficile de se refuser à la vérité de la proposition de leur utilité, d'après le seul raisonnement que tout ce qui, dans l'étendue d'une ligne quelconque qui doit exécuter un mouvement, peut présenter inconvénient pour le front d'un peloton qui, en temps de guerre, doit être considéré comme devant être composé de vingt files, n'en peut souffrir ni éprouver aucun pour le front de trois hommes, que cette proposition passa unanimement. Il est démontré qu'un chef de peloton ou de division, placé à la droite ou à la gauche de sa troupe, aurait bien plus de peine à commander, contenir ou faire mouvoir un front de vingt ou quarante files qu'à manier les trois hommes de son flanc, qui lui servent de gouvernail pour faire mouvoir sa division.

« Le principe des drapeaux portés 6 pas en avant pour l'alignement de la marche en bataille d'une ligne parut suffisant dans la proposition, et en approuvant ce moyen, je me réserve, dans la partie de mes observations sur l'exécution que j'ai faite de l'instruction provisoire, de dire ce en quoi j'ai trouvé ce moyen suffisant, et ce que je crois qu'il serait nécessaire d'y ajouter pour le porter à la perfection désirée...

TROISIÈME PARTIE

« ... Plus j'ai examiné, plus j'ai fait exécuter l'entrée dans les points de vue, plus je me suis convaincu de la certitude et de l'excellence du principe, plus j'ai persisté dans l'opinion que j'en avais conçue d'abord. Dans un exercice particulier de régiment, j'ai vu que c'était le moyen infaillible d'obtenir des résultats certains. Dans les exercices de douze bataillons réunis, j'en ai encore senti plus efficacement l'utilité, mais je me suis convaincu que le commandant en chef devait toujours choisir des points de vue déterminés et marquants, quelque éloignés qu'ils pussent être, pourvu qu'ils fussent aperçus et bien distingués, et que dans aucun cas il ne devait se contenter de points de vue mobiles et dont l'instabilité pouvait faire varier sa ligne ou sa colonne et occasionner des flottements et même des variations dans les directions données; qu'on ne pouvait apporter trop d'exactitude à maintenir la colonne dans le point de vue en avant, et conserver avec trop de soin le point de vue en arrière; qu'en conséquence on ne pouvait trop exiger que, dans toute la prolongation de la colonne, l'officier-major placé primitivement au point intermédiaire, et contre la poitrine duquel le premier peloton avait conversé pour entrer dans sa direction, restât invariablement à ce pivot jusqu'à ce qu'il fût relevé par l'officier-major du bataillon suivant, auquel il doit indiquer les points de vue en avant et en arrière, ce qui doit s'observer scrupuleusement de bataillon à bataillon.

« Le principe des points de vue est d'une utilité si grande, selon moi, que je crois qu'on ne peut en exiger l'usage avec assez de force, et qu'il doit être de principe qu'aucune troupe ne se meuve sans que son commandant ne lui indique ses points de vue en avant et en arrière. Je crois même qu'il est du bien du service d'en porter l'usage dans les commencements aussi loin que possible, afin de familiariser les officiers avec cette méthode, dont l'utilité me paraît démontrée.

« Les 6 pas en avant de la ligne, que l'instruction fait marcher aux porte-drapeaux et à leurs sergents pour servir à l'aligne-

ment de la totalité de la ligne..., m'ont paru suffisants pour le front d'un régiment de quatre bataillons, mais l'expérience m'a convaincu que ce moyen était très insuffisant pour une ligne plus étendue. Je vais même plus loin, d'après les épreuves que j'en ai faites, et j'ose assurer que jamais, même dans un terrain parfaitement uni, l'on ne parviendra à aligner une ligne de douze bataillons par ce moyen, tel qu'il est ordonné par l'instruction. »

Montbarey constate en outre l'impossibilité de faire faire un changement de direction, même peu prononcé, à une ligne de plusieurs bataillons. Au contraire, les changements de front exécutés par pelotons par le flanc réussissent parfaitement.

« Ainsi, d'après mes principes et mon expérience, je persiste à préférer les mouvements par files aux mouvements par le front des pelotons; le temps nécessaire à les exécuter est à peu près le même sur un terrain uni, et les mouvements par files s'achèveraient beaucoup plus tôt dans un terrain difficile. Le général en chef peut à chaque instant en varier l'objet et la destination, ce qui ne se peut pas par le front des pelotons, où il faut toujours que la manœuvre commencée s'achève avant de penser à en exécuter une autre... »

L'admiration que les principes de Pirch excitèrent chez la plupart des officiers français est nettement exprimée dans les *Souvenirs* de Mathieu Dumas, publiés un demi-siècle plus tard :

« Le marquis de Castries, dit M. Dumas (1), m'appela à son quartier général à Lille, où venait de se former la grande école de théorie pour les nouvelles manœuvres proposées par le major Pirch. On s'occupait enfin de fixer les principes de notre excellente ordonnance d'infanterie d'après celle des armées prussiennes, qu'on avait jusque-là ou mal conçue ou trop servilement et diversement imitée. On s'appropria ces méthodes simples, applicables à toute espèce de formation, pour rompre et rétablir l'ordre de bataille selon le besoin. On régla, on limita l'école de peloton pour la manœuvre du bataillon, et l'école du bataillon pour les manœuvres de ligne. On prescrivit surtout et l'on obtint promptement de l'intelligence française l'unité de commandement

1. *Souvenirs*, t. I, p. 12.

pour les détails et pour l'ensemble. Ces principes une fois acquis et pour ainsi dire implantés dans l'instruction... ne se sont jamais perdus. Ils ont résisté à l'exagération, à l'esprit de système et de préférence pour tel ou tel ordre de bataille ; leur excellence a été prouvée par l'expérience à la guerre dans toutes les suppositions possibles, et comme la négligence de l'instruction de détail, à laquelle on a souvent été forcé, n'a jamais fait oublier ni même affaibli ces principes, les perfectionnements essayés, introduits pendant les loisirs de la paix par une instruction plus éclairée et plus soignée, n'ont point altéré la solidité du fonds. »

Les nouveaux principes, et surtout la place considérable qu'on leur donne dans les ordonnances, soulèvent cependant quelques critiques.

Un officier du régiment de Chartres prétend que « la nécessité et l'utilité des points de vue sont depuis longtemps reconnues de tout le monde » ; que « les régiments les mieux disciplinés et exercés s'en servent toujours, et depuis plusieurs années ». Il invoque à ce sujet les manœuvres exécutées à Metz, dont le capitaine de Laroque nous a déjà fourni un compte rendu sommaire, ainsi que les instructions du comte d'Adhémar pour le régiment de Chartres. On peut constater, cependant, que l'usage des points de direction y a été réduit à peu de chose et, en particulier, que les instructions du régiment de Chartres sont bien vagues.

Ce critique semble mieux inspiré lorsqu'il déclare que « les formations de colonnes sont connues et exécutées de toutes les manières » ; que l'on peut trouver dans l'ouvrage de Guibert « de quoi établir des manœuvres bonnes et solides », supérieures à celles que l'on pratique et que l'on propose ; enfin que le régiment de Chartres, en particulier, connaît « des manœuvres supérieures très essentielles, et qui sont peut-être inconnues à l'armée prussienne ». (*Souvenirs*, I, 12.)

Le lieutenant-général comte de Nicolaï, ayant expérimenté les nouvelles ordonnances avec les troupes du Hainaut, en admet les principes, mais trouve les mouvements trop compassés. Il voudrait, au moins pour le régiment isolé, des évolutions plus simples et plus rapides.

D'autres critiques sont plus importantes et touchent aux principes fondamentaux de la tactique.

Le comte de Clarac, brigadier, ne croit pas qu'il faille tant de soins pour déployer une colonne et faire marcher une ligne. Il juge les points de vue faciles à prendre dans la pratique, sans qu'on se préoccupe de les conserver durant toutes les manœuvres.

« Sur le champ de bataille même, les points de vue ne sont point difficiles à prendre ; il s'agit d'appuyer sa droite, sa gauche, son centre, à tel village, à tel bois, ou redoute, qu'on a garni d'infanterie, et de suivre les sinuosités d'une hauteur ou d'un ravin, afin de se procurer des flancs et des feux croisés, qui permettent tout au plus l'alignement de quelques bataillons, et jamais celui de la ligne. Pendant le combat, une portion de l'armée ennemie ayant été repoussée, le général juge à propos de déboucher de son terrain; il n'est plus question alors d'autres points de vue que celui de l'ennemi même qu'on va charger, sur lequel chaque chef de division ou de corps doit se diriger le plus avantageusement possible par le seul coup d'œil militaire et non par des drapeaux en avant, ou autres petits moyens, dont le minutieux et la pesanteur, en détournant de l'objet principal, entraîneraient la perte de la bataille. Si le général juge à propos de se porter obliquement sur une des ailes de l'ennemi, ou de l'envelopper, il se servira de moyens aussi simples que rapides. »

Clarac estime que, dans une armée de trente-cinq bataillons en première ligne, et vingt-cinq en seconde ligne, il n'y a pas de manœuvre unique à exécuter : chacune des grandes parties de l'armée manœuvre pour son compte.

Quant aux passages de lignes, il les croit impraticables sur les champs de bataille.

D'autres critiques se rapportent à la question des feux, et surtout aux feux en avançant et en reculant, que l'on vient d'emprunter aux Prussiens.

Un des inspecteurs généraux consultés sur l'ordonnance de 1774 et chargés de l'expérimenter écrit que le feu en avançant sera sans effet, ou ne s'exécutera jamais à la guerre : « Si on arrête à la portée du feu de l'ennemi une troupe qui marche à lui,

il sera impossible de la remettre en mouvement au travers du feu qu'elle essuiera, ou si on parvient à l'ébranler, ce ne sera qu'en désordre et morcelée en mille petits pelotons. D'ailleurs les dispositions des feux, leurs commandements font perdre un temps précieux qu'on eût pu employer plus utilement. Le feu ne devient meurtrier qu'à 200 ou 300 pas, mais alors il vaut mieux se hâter de franchir cet espace, et marcher rapidement, au lieu de s'arrêter tous les douze pas pour faire une tirerie qui ne peut être ni aussi vive ni aussi juste que celle qu'on essuie; c'est donner le temps à vos ennemis de vous tuer tout à leur aise. Les pertes que vous leur faites éprouver ne peuvent entrer en parallèle avec celles que vous faites : il n'est occupé que de son feu et vous l'êtes de plus de votre marche. J'en appelle à nos bons officiers : tous vous diront qu'il faut aller tête baissée, qu'on perd infiniment moins, et qu'on est presque toujours sûr du succès. Je crois qu'on doit adopter pour maxime générale de ne jamais tirer que quand l'on se trouve dans l'impuissance absolue de joindre son ennemi à la baïonnette. Toutes les fois qu'on peut l'aborder, il faut aller à lui, même lorsqu'on reçoit la bataille; c'est à quoi doit tendre toute notre tactique. Nous ne saurions trop habituer nos troupes à penser qu'il est de leur honneur, de leur devoir de s'approcher corps à corps, qu'il n'y a que les lâches qui cherchent à se tenir éloignés pour combattre, et si nous parvenons à leur inspirer ce principe, cette ardeur pour se mesurer de près à leurs ennemis, alors il n'y aura aucune nation en Europe qui puisse nous résister.

« ...Le feu de bataillon en retraite n'est pas plus praticable que le feu de bataillon en avançant. Si l'on est près, il ne s'exécutera pas; si l'on est loin, il ne sert à rien qu'à retarder votre marche. Il faut laisser les grenadiers et les chasseurs faire la tiraillerie, se retirer en bon ordre et le plus promptement que les circonstances le permettent. »

L'auteur de ces observations ajoute, qu'à son avis, le feu de tirailleurs est le seul qui convienne au moment de l'attaque.

« Pour que nos ennemis ne puissent tirer avantage de notre système sur les feux, et n'en profitent un jour d'action pour faire avec sécurité tout celui qu'ils voudront pendant que nous marcherons à eux, on éparpillera sur le front de nos bataillons tous

nos grenadiers et nos chasseurs. Ils marcheront à 200 pas en avant, et tireront à volonté. Ce feu tuerait plus de monde que celui de nos bataillons. On sent que l'ennemi ne peut rien contre cette troupe dispersée, pas même avec de la cavalerie. Les bataillons qui s'avancent à leur suite, toujours en ordre, sont des points d'appui qui les mettent à couvert de toute insulte. »

Le prince de Montbarey, malgré l'approbation sans réserve qu'il a donnée à la première partie du règlement, se déclare l'ennemi des feux en avançant et en reculant.

« Je ne puis m'empêcher d'en blâmer l'usage, parce qu'à la guerre il n'y a que deux cas, l'attaque ou la retraite; que si l'on marche en avant et qu'on puisse joindre l'ennemi, on ne peut assez tôt se porter sur lui, et que par conséquent toute espèce de feu, en ralentissant le mouvement, devient préjudiciable à l'objet que l'on doit remplir; que si au contraire on est dans le cas de se retirer, soit par des forces supérieures, soit par les pertes qu'on a faites, on ne peut assez tôt arriver au point où l'on doit se retirer; que l'on doit dans ce cas couvrir sa retraite par des chasseurs, grenadiers, ou autre troupe détachée, et que tout mouvement qui retardera la marche de la ligne en retraite sera destructif de son objet. »

Montbarey va plus loin : il n'admet pas la formation sur trois rangs adoptée depuis 1755, et voudrait revenir à la formation sur quatre. « En diminuant la profondeur, on augmentait le front et l'on espérait tirer du feu des trois rangs »; mais on n'a pu encore y parvenir sans que le premier mette genou en terre. « Jusqu'à présent, personne n'a paru convaincu qu'il fût possible de tirer sur trois rangs debout... Je sais qu'on peut objecter qu'à la guerre, passé la première décharge, les soldats ne tirent plus autrement, et qu'il serait à désirer de ne les pas exercer en temps de paix à des feux qu'ils n'exécutent pas en temps de guerre; mais je répondrai aussi qu'à la guerre tous les soldats tués ou blessés par le feu de troisième rang passent sur le compte de l'ennemi, et que le nombre peut en être très considérable.

« C'est d'après cet exposé que je fais ma question, s'il est prouvé que quatre rangs soient plus propres à résister et à attaquer, que le doublement des files sur quatre rangs donne nécessairement la

profondeur convenable pour l'attaque et la défense. Si les épreuves du feu, les trois rangs debout, ne nous conduisent pas à des moyens satisfaisants et qui lèvent toutes les difficultés, si nous sommes toujours forcés de faire mettre un genou en terre au premier rang pour obtenir sans inconvénient le feu des deux derniers rangs, pourquoi alors ne reprendrions-nous pas notre formation sur quatre rangs, en faisant mettre les deux premiers genou en terre ? »

VI — L'ordonnance de 1776

L'ordonnance de 1776 présente un intérêt tout particulier : elle restera en vigueur jusqu'en 1791, car l'instruction de 1788 sera simplement mise en essai et non adoptée, en sorte que les bataillons de la garde nationale seront exercés, de 1789 à 1792, d'après les prescriptions de 1776.

Il y a des différences très sensibles entre les ordonnances de 1775 et de 1776 ; on sent dans cette dernière l'influence d'éléments non prussiens ; néanmoins, elle reste, en ce qui concerne les évolutions, absolument conforme aux principes de Pirch. Il n'y est question que de tactique linéaire, et les colonnes d'attaque en sont exclues.

Quelques écrivains du dix-neuvième siècle ont attribué à Guibert la rédaction de cette ordonnance ; mais aucun document de l'époque ne vient confirmer cette assertion ; et l'instruction de 1776 s'éloigne trop des idées exprimées dans l'*Essai général de tactique* pour qu'on admette sans preuves positives la collaboration de Guibert à une œuvre strictement conforme aux principes de Pirch.

C'est surtout dans la progression, dans l'ordre des chapitres, que l'ordonnance de 1776 diffère des précédentes. Le principe des points de vue n'est plus isolé, mis en vedette en tête de toutes les évolutions : après tous les détails relatifs à l'instruction en général et à celle que donnent les officiers de compagnie, on passe à la rupture en colonne (titre VIII). Suivant les idées formulées par Pirch dans sa critique de l'instruction de 1769, il est prescrit de ne rompre en colonne qu'à distance entière, face à droite ou

à gauche ; la colonne sera ensuite, suivant les circonstances, maintenue à distance entière, ou serrée plus ou moins, et elle sera portée dans telle direction qu'on voudra, par des changements de direction. Pour affirmer ce principe, qu'on rompra d'abord à distance entière, l'ordonnance passe successivement en revue les différents cas :

1° Marcher en colonne perpendiculairement en avant du front ;

2° Marcher en colonne diagonalement en avant du front ;

3° Marcher en colonne perpendiculairement en arrière du front ;

4° Marcher en colonne diagonalement en arrière du front ;

5° Rompre par la droite pour marcher vers la gauche, et réciproquement.

L'inversion des pelotons est interdite.

On est ainsi en opposition absolue avec Guibert, qui s'est prononcé énergiquement en faveur de l'inversion, et du ploiement en colonne face en tête, les pelotons gagnant leur place dans la colonne par une marche de flanc suivant le chemin le plus court.

Ayant appris à former les colonnes, l'ordonnance entre dans d'assez longs détails sur leur marche (titre IX) en route ou en manœuvres et sur le passage de défilé. Un long chapitre est consacré aux dispositions contre la cavalerie :

« Une colonne d'infanterie marchant... dans un pays ouvert, et pouvant être harcelée sur ses deux flancs par des hussards ou de la cavalerie, marchera par le front d'une division, avec seulement, entre chaque division, le quart de la distance qui lui serait nécessaire pour se mettre en bataille... »

« Si cette cavalerie augmentait et s'approchait de la colonne assez en force et assez en ordre pour la mettre dans le cas de suspendre sa marche, le commandant en chef commandera : *Colonne, halte!* A ce commandement, toute la colonne s'arrêtera. Il commandera ensuite, si l'ennemi est sur le flanc droit : *Dans chaque division, par section à droite...* Si l'ennemi est sur les deux flancs : *Dans chaque peloton, par section à droite et à gauche...* Les deux divisions de la queue feront face en dehors par un demi-tour à droite. » (On suppose ici que la colonne comprend plus d'un bataillon.)

C'est au titre X : *Des différentes manières de se mettre en bataille,* qu'apparaît la digression sur les points de vue, qui prennent désormais le nom, plus familier à nos troupes, de *points de direction.* Elle est suivie des différents cas qui peuvent se présenter pour le déploiement d'une colonne à distance entière, à droite, à gauche, sur la droite, sur la gauche. En principe, ces quatre modes de déploiement sont seuls admis ; mais, si une colonne débouche sur la ligne même où elle doit se déployer, et non à une extrémité, une partie seulement pourra se déployer par un à-gauche. Le reste se porte en ligne par bataillon, puis, dans chaque bataillon, par un mouvement de flanc des pelotons. On applique ici la *wourff-manœuvre* de Pirch, qu'on a pourtant supprimée comme évolution distincte.

Si l'ordonnance de 1776 n'admet pas le ploiement des bataillons en colonne serrée, elle admet et réglemente le déploiement des colonnes serrées face en tête. « Le commandant en chef placera d'avance, si c'est une colonne composée de plusieurs régiments, deux adjudants dans les points de direction de sa droite et de sa gauche, et il arrêtera toujours la tête de la colonne immédiatement contre ces adjudants, qui feront face à un des points de direction, et qui seront distants l'un de l'autre du front d'une division. Si c'est un régiment seul, le colonel placera l'adjudant avec un bas-officier... L'officier supérieur de chaque bataillon se portera à la tête de la colonne pour recevoir du commandant en chef les points de direction...

« Toutes les fois que la division de la tête de la colonne ne sera point division d'alignement, la division désignée, aussitôt qu'elle sera démasquée, se portera au pas de manœuvre sur le terrain qu'occupait la division de la tête de la colonne, pour se placer contre et en arrière des deux adjudants, de manière que, l'alignement pris, les points de direction se trouvent précisément en avant du front. »

Le déploiement se fait en principe suivant les idées de Pirch, par mouvement carré des divisions qui se trouvent en avant de la division de base, et par mouvement oblique des suivantes.

L'ordonnance traite particulièrement du déploiement d'une colonne de plusieurs bataillons qui commenceraient par former

chacun une colonne indépendante et se déploieraient séparément.

Le titre XI traite de la marche en bataille, du passage d'obstacle et de défilé ; il admet pour ce dernier le passage par files ou par pelotons en bataille.

Le titre XII, relatif au passage des lignes, contient des prescriptions nouvelles. Supposant la première ligne en désordre, il ne lui impose aucune formation déterminée. Les bataillons de la seconde ligne se ploient en colonne, par division, peloton ou section, sur le centre, les unités qui déboîtent marchant par le flanc et par le chemin le plus court. Les chefs de bataillon choisissent l'une ou l'autre formation suivant l'état de désordre plus ou moins grand des troupes qui sont devant eux, de manière à laisser des intervalles assez larges pour que la seconde ligne ne soit pas entraînée par la retraite précipitée de la première.

« La colonne étant formée, l'officier supérieur se conduira ensuite suivant les circonstances et suivant l'ordre qui lui aura été donné par le commandant en chef de la seconde ligne, soit pour marcher au pas de charge au-devant de la première ligne si elle est suivie, pour passer au travers d'elle ou par un intervalle, et charger sans différer ce qui se présenterait, soit en arrêtant et attendant dans cette position que la colonne soit dépassée par la première ligne, pour la déployer sous la protection du feu de file des deux pelotons de la tête, etc. »

Le titre XIII, relatif aux changements de front, a reçu de nouveaux développements. Il porte le titre de : *Principes généraux des mouvements des lignes pour changer leur position.*

L'article 1 étudie le cas d'un ou deux bataillons et le résout par les moyens habituels de déploiement : si, par exemple, un bataillon fait un changement de position vers sa droite pour faire face à droite, il rompt en colonne par pelotons, va longer la nouvelle ligne et s'y déploie *sur la droite en bataille.* Les autres cas se résolvent d'une manière analogue.

L'article 2 passe au cas d'une longue ligne : il montre que, la plupart du temps, il suffira de rompre en colonne, de se porter ainsi par colonne d'un bataillon sur la nouvelle ligne, et d'y déployer chaque bataillon par l'un des procédés indiqués pour le déploiement des colonnes en bataille.

Si la nouvelle ligne rencontre l'ancienne près du centre, deux cas peuvent se présenter :

1° La nouvelle ligne rencontre l'ancienne à l'extrémité d'un bataillon. Le mouvement s'exécute comme dans le cas précédent; 2° la nouvelle ligne rencontre l'ancienne en coupant le front d'un bataillon; si un ou deux pelotons de ce bataillon doivent pivoter sur place, ils font leur changement de direction par le front; le reste de la ligne manœuvre comme dans les cas précédents; si les pelotons qui, dans la première position, sont voisins du point d'intersection des deux lignes, ne doivent plus s'y trouver dans la deuxième position, ces deux pelotons se portent en avant de deux fronts de peloton vers leur nouvelle position; le reste du bataillon se rompt derrière eux en deux colonnes partielles, puis marche jusqu'à ce que ces deux pelotons arrivent à l'entrée de leur nouvel emplacement. Alors l'une des colonnes fait à droite (ou à gauche) en bataille; l'autre fait sur la droite (ou gauche) en bataille. Les autres bataillons exécutent le mouvement comme dans les cas précédents.

Les articles 8 à 17 concernent les mouvements sur deux lignes.

« Les secondes lignes devant se conformer au mouvement des premières, ont quelques règles à observer pour n'être pas gênées par les mouvements de la première, lorsque, par la nature du mouvement, la première précède la seconde, et pour ne pas gêner la première. lorsque par la nature du mouvement la seconde précède la première. »

Il est difficile de concevoir l'objet de cette partie du règlement: on y suppose deux lignes distantes d'un front de bataillon, alors que dans la pratique, sur les champs de bataille, la distance est très supérieure et les chances de croisement à peu près nulles. Les dispositions prescrites par le règlement dans chaque cas particulier semblent d'ailleurs compliquer inutilement la manœuvre.

Dans le cas le plus simple, la première ligne faisant face à gauche en pivotant autour de son aile gauche, chaque bataillon de la première ligne se porte directement à sa nouvelle position; il semble que les bataillons de la deuxième ligne pourraient en faire autant sans rencontrer ceux de la première. Cependant, on

leur ordonne de marcher d'abord perpendiculairement à leur première position, pendant un parcours égal à environ trois fronts de bataillon, avant de se diriger sur leur nouvel emplacement. Les deux bataillons du côté du pivot pourraient exécuter le mouvement sans prescription spéciale ; on complique la manœuvre en séparant le peloton de gauche de l'avant-dernier bataillon pour le mettre en tête du dernier. Nous passons sous silence tous les détails de commandement et d'exécution.

Dans le cas le plus compliqué, changement de front central de deux lignes, le texte est inintelligible par lui-même, et il faut recourir aux exemples figurés à la fin du volume pour le comprendre.

« Tous les exemples précédents, ajoute l'article 13, ont été supposés exécutés en prenant une nouvelle position perpendiculaire sur l'ancienne ; mais comme une ligne peut prendre autant de positions qu'il y a de points dans la circonférence, et qu'on ne peut établir un exemple pour chacune des suppositions possibles, il suffit de déterminer le principe d'après lequel on doit choisir le point pris pour centre dans la seconde ligne... Si le mouvement se fait par l'aile gauche, pour faire face à gauche, plus l'angle... sera ouvert et au delà d'un angle droit, plus le point qui devra être pris pour centre dans la seconde ligne devra être éloigné de l'aile gauche...

« Dans un mouvement du centre à droite de la première ligne, plus l'angle... sera ouvert et au-dessus d'un angle droit, plus il faudra aller chercher vers la gauche le point qui devra être pris pour centre du mouvement dans la seconde ligne. »

Le titre XIV, *Des feux,* diffère entièrement de ce qui était prescrit jusque-là. Il supprime les feux de peloton et de division, et le feu de chaussée. Il conserve le feu de demi-rang et le feu de bataillon, en avançant et en retraite, et surtout il admet comme cas général le *feu de files,* où les trois hommes de chaque file, en commençant par la droite, tirent le premier coup de fusil ensemble. Après la première décharge, ce feu dégénère en feu à volonté. C'est, en somme, le feu à volonté qui prend la première place dans le règlement.

VII — Critique de l'ordonnance de 1776

Nous ne trouvons pas, sur l'ordonnance de 1776, de critiques aussi nombreuses et aussi autorisées que sur les précédentes. Nous relevons pourtant les observations suivantes :

« On ne peut disconvenir que les trois consécutives nouvelles ordonnances de l'infanterie n'aient infiniment étendu les connaissances sur les grands moyens de mouvoir les armées et de leur donner facilement, et d'après des principes sûrs et indépendants du hasard, des positions conformes aux vues des généraux. » Mais il est à craindre que les généraux et les chefs de corps aient grand'peine à s'assimiler ces nouvelles manœuvres, dont l'exécution est extrêmement délicate. « On avait déjà cherché à imiter en partie les principes de la tactique prussienne ; ce mélange embrouillé d'une chose qu'on ne savait pas bien avec une autre qu'on ne savait presque plus a peut-être causé tous nos malheurs. De l'ignorance naît ordinairement le désordre et la confusion... Discipline et instruction, voilà les bases fondamentales et sûres de tout état militaire. Toute troupe qui, à la voix de celui qui la commande, n'est pas un corps attentif, muet et immobile dans sa mobilité même, n'est pas une troupe.

« Il est triste d'être contraint de convenir que c'est toujours ce qui manque à notre nation. Dans le peu de rassemblements que j'ai vus, dans ceux même où l'habileté du général avait tout prévu par des ordres pleins de clarté, je n'ai pas remarqué que nous ayons en général fait des progrès sur ces objets essentiels. C'est toujours une confusion dont on ne peut avoir d'idée, et une indécision qui montre sans cesse des chefs troublés, se demandant les uns aux autres : Que ferons-nous, comment ferons-nous ? De là un trouble, un bruit et une lenteur qui font mourir le spectateur, et qui démontrent d'autant plus la nécessité d'insister principalement sur la discipline et l'instruction. On discutera en vain sur le caractère national, difficile à plier à cette discipline : bien des chefs y sont arrivés par de bons moyens ; ces moyens tenaient surtout à la sûreté de leur instruction...

« En admirant dans bien des points notre dernière ordonnance,

il me semble cependant qu'en élaguant bien des objets de détail, on y a compris des mouvements qui paraissaient avantageux, et l'on en a laissé subsister d'autres qui doivent causer de la confusion dans les principes, et qui donnent encore dans les instructions des peines inutiles, parce que leur objet ne paraît d'aucune utilité réelle. D'ailleurs, il me paraît qu'en sacrifiant beaucoup aux grands moyens, on a un peu négligé les mouvements particuliers qui peuvent mieux convenir à de petits corps, ou même à un seul régiment, dans les cas où ils peuvent être à la guerre chargés seuls de quelques objets...

« Je propose de supprimer la régularité des mouvements de conversion,... qui entraîne une multitude de commandements inutiles. Qu'une troupe rompe à droite ou à gauche par les principes actuels, il n'en faut pas moins, avant de la reformer en bataille, rectifier l'alignement des pivots...

« La colonne contre la cavalerie me paraît plus une manœuvre d'exercice que de guerre. Il paraît plus simple de serrer en masse une colonne exposée à être inquiétée, et de lui faire faire face de tous côtés par les moyens indiqués dans l'ordonnance provisoire de 1775... »

L'auteur de ces observations fait ressortir que les principes d'alignement sont différents suivant qu'il s'agit de la marche en bataille, de la marche en colonne, des conversions et des déploiements. Il demande qu'on adopte des règles uniformes.

Il réclame aussi qu'il soit accordé plus d'attention à la charge, et non seulement à la charge en bataille, mais à la charge en colonne, qui a été complètement passée sous silence.

« Cette charge aura sur la précédente l'avantage d'être plus imposante, en ce qu'elle acquerra par la profondeur une pression plus certaine vers l'endroit que l'on voudra enfoncer. Ce sera d'ailleurs les circonstances de la guerre qui détermineront les chefs à s'en servir de préférence... Le bataillon sera formé en colonne sur son centre, par les moyens prescrits dans les colonnes de passages de lignes ou par ceux des colonnes à tiroirs... On donnera aux grenadiers et chasseurs, quand ils seront au bataillon, telle disposition que l'on croira convenable... Bien des militaires ont vu avec peine les colonnes à tiroirs supprimées dans

la dernière ordonnance; elles réunissaient grand nombre d'avantages précieux à la guerre, surtout pour les mouvements particuliers auxquels de petits corps ou un seul régiment peuvent être obligés. Rien ne paraît en effet plus utile que de pouvoir ployer son bataillon ou son régiment en plus ou moins de colonnes, selon les circonstances, et de manœuvrer ainsi soit pour dérober un corps d'infanterie derrière un rideau, soit pour suppléer avec plus de sûreté aux passages de défilés et à tout autre mouvement quelconque, soit pour attaquer un village, un poste, ou un corps particulier, soit enfin pour résister à la cavalerie, et tenir mieux dans la main une troupe, surtout quand elle est isolée et peu considérable.

« D'après ces considérations, il me paraît à désirer de voir rétablir en partie l'article 4 du titre XIII de l'ordonnance provisoire de 1775, où les principes de ces colonnes sont détaillés. Je ne m'étendrai pas sur ces principes : ils sont si simples, si connus et si faciles, qu'on ne doit pas craindre de donner aux troupes ces moyens de plus, quand ils doivent surtout si peu charger l'instruction. Je demanderai seulement que la formation de ces colonnes soit absolument libre, par demi-bataillon, bataillon ou régiment. *Elles doivent même servir à terminer les disputes de l'ordre mince et de l'ordre profond, puisqu'elles rendront les généraux absolument maîtres de manœuvrer et de combattre en bataille ou en colonne, selon l'avantage qui pourrait en résulter.* »

Tout en se montrant favorable à l'adoption des colonnes, l'auteur de ces observations n'en admet pas moins la grande utilité des évolutions de ligne :

« On ne saurait trop recommander l'étude de ce titre XIII comme renfermant les principes les plus clairs et les plus faciles pour tous les mouvements de lignes et les changements de position des armées. Tout ce qu'on pourrait désirer, ce serait de déterminer quelques commandements généraux pour mieux assurer l'intelligence et la promptitude des mouvements. »

L'introduction du feu à volonté est généralement approuvée, mais il faut s'avancer tout à fait dans cette voie et n'employer les feux réguliers que pour l'instruction :

« On exercera habituellement au feu de files, comme devant

être le plus employé à la guerre, parce que le soldat, livré à lui-même, n'est point assujetti au commandement et peut ajuster librement. On aura la plus grande attention à ce que les files ne soient jamais trop serrées, ainsi que le prescrit l'ordonnance, afin que les soldats puissent toujours se servir librement de leurs armes. On recommandera aux soldats de fixer toujours un objet en couchant en joue, afin de les habituer à bien ajuster. »

Sur ce point, il n'y aura plus guère de progrès à accomplir, et il est intéressant de constater tout le chemin parcouru depuis le temps où l'on faisait sortir des rangs une file après l'autre ; on avait adopté successivement les feux par peloton ou division, puis les feux réguliers de deux rangs, et l'on en arrivait enfin au feu à volonté, par lequel on tirait du fusil le plus grand effet qu'il pût produire, tout en simplifiant à l'extrême l'instruction de la troupe.

VIII — Chasseurs et tirailleurs

L'ordonnance de 1776 est moins exactement conforme que les précédentes au *Mémoire* de Pirch, mais elle n'est pas moins exclusive dans sa préférence pour l'ordre linéaire. Il n'y est pas question de colonnes d'attaque, et toute idée d'assaut en ordre profond en est tellement exclue que Guibert lui-même, réputé partisan de l'ordre mince, en sera choqué.

Toutefois, les rédacteurs de ce règlement ne pensaient pas se réduire à la stricte application de la tactique prussienne. S'ils excluaient les colonnes, ils réglementaient l'emploi des tirailleurs. Quelques jours avant la publication de l'ordonnance, on avait enfin créé dans tous les régiments d'infanterie les compagnies de chasseurs réclamées depuis près de vingt ans par le maréchal de Broglie. Deux ans plus tard, le *Règlement provisoire sur le service de l'infanterie en campagne* réglera l'emploi de ces compagnies de chasseurs dans le combat :

« L'armée se formera ordinairement sur deux lignes, à 300 pas de distance l'une de l'autre ; les réserves se placeront à 300 pas de la seconde ligne, dans le lieu que le général leur aura marqué.

« Les brigades, arrivées sur le terrain qu'elles devront occuper, s'y mettront promptement en bataille, et se tiendront bien alignées sur leur droite ou sur leur gauche, suivant l'ordre qui leur en sera donné...

« Pendant que les lignes se formeront et qu'on établira les batteries, les officiers généraux, pour découvrir les dispositions et diminuer l'effet du canon des ennemis, feront marcher en avant du front de la ligne les compagnies de chasseurs ; ils les feront placer derrière de petites broussailles, des haies, de petits fossés ou hauteurs, suivant la nature du pays ; il leur sera prescrit de tirer sur les batteries des ennemis et de s'attacher à en détruire les canonniers. Ces chasseurs ne se tiendront point en troupes, pour ne pas donner prise au canon sur eux, mais ils se sépareront, profitant de tout ce qui pourra les mettre à couvert, et se tenant attentifs pour se rassembler très légèrement au premier signal de leurs officiers.

« Les officiers généraux et supérieurs donneront la plus grande attention à ce que les troupes marchent bien droit devant elles, sans se jeter ni à droite ni à gauche, et gardant bien leur distance ; ils empêcheront qu'elles ne marchent trop vite, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à 100 pas de l'ennemi ; alors elles redoubleront de vitesse ; mais, dès qu'il sera rompu, elles se reformeront promptement et reprendront le pas ordinaire, en observant qu'il soit lent et raccourci, pour rétablir l'ordre plus facilement.

« Les chasseurs, soutenus par les grenadiers, seront seuls chargés de la poursuite, en ayant soin cependant de se tenir toujours à portée de rejoindre avec sûreté leurs bataillons. »

Ainsi, les rédacteurs des ordonnances de 1776 et 1778 sont partisans à la fois des formations linéaires et des tirailleurs ; ils veulent, en d'autres termes, utiliser le feu de toutes les manières ; c'est toujours le feu qui, à leur avis, doit exercer l'action prépondérante dans la bataille.

Mesnil-Durand publie en 1774 un *Mémoire sur les chasseurs et sur la charge,* où lui aussi préconise l'emploi des tirailleurs :

« La même troupe ne pouvant en même temps remplir deux objets tout opposés, il faut qu'une troupe qui charge ne tire point.

Mais on craint de ne pouvoir sans feu arriver jusqu'à l'ennemi ; il faut donc que la troupe qui charge sans tirer soit accompagnée, soutenue, masquée par une autre qui tire et ne charge point. C'est aux chasseurs, soutenus par les grenadiers, à favoriser ainsi par leur feu la charge du bataillon. »

Ainsi, vers 1775, s'il y a désaccord sur la formation des troupes en ordre serré, il y a unanimité en ce qui concerne l'emploi des chasseurs ; aussi, lorsque l'ordre profond et l'ordre mince seront aux prises en 1778 au camp de Vaussieux, verra-t-on les colonnes d'un parti et les lignes de l'autre également précédées par des tirailleurs.

Une manœuvre de garnison exécutée à Grenoble vers la même époque, et sur laquelle nous possédons un rapport très détaillé, montre combien l'usage des tirailleurs était devenu général. La garnison de Grenoble est divisée en deux partis, forts chacun de six bataillons. L'un des partis (M. de Frémur) se tient sur la défensive, couvert par des grand'gardes ; l'autre (M. de Serrant) se porte à l'attaque, et son avant-garde déloge un des postes de la défense. « La grand'garde repliée rentre dans la ligne, et les chasseurs restent éparpillés, faisant feu de billebaude, pendant que les troupes de M. de Frémur se forment. Il détache aussi une compagnie de chasseurs pour exécuter sur sa droite le même feu de billebaude que sa troupe de la gauche.

« Après que les compagnies de chasseurs ont fusillé quelque temps de part et d'autre, M. le marquis de Frémur fait un mouvement en avant, pour attaquer les troupes de M. de Serrant en faisant tirer par demi-bataillon. M. de Serrant y répond par le feu de peloton. »

M. de Frémur, supposé repoussé, se replie derrière un rideau d'arbres, puis fait former ses troupes en deux colonnes, qui débouchent par la droite et par la gauche pour attaquer une seconde fois. « Pendant cette manœuvre, M. de Serrant fait inquiéter la tête des colonnes par ses chasseurs, qu'il fait soutenir par quelques coups de canon. »

M. de Frémur, ayant déployé ses colonnes, marche jusqu'à 60 pas de l'ennemi et l'attaque de pied ferme par deux décharges de feux de pelotons et de demi-rangs. M. de Serrant riposte

par un feu de deux rangs, se replie en désordre jusqu'à 50 pas d'un pont et se rallie pour passer en formant la colonne de retraite. M. de Frémur marche lentement en faisant feu de deux rangs. L'un et l'autre « envoient leurs chasseurs en avant pour fusiller encore quelque temps ».

La manœuvre est interrompue. A la reprise, M. de Serrant ayant pris position à 60 pas du pont, « le feu des compagnies de chasseurs recommence de part et d'autre » pendant que M. de Frémur manœuvre pour se porter sur le flanc droit de son adversaire. Celui-ci fait un changement de front pour s'opposer à cette attaque et « détache aussitôt deux compagnies de grenadiers qui vont s'embusquer dans les broussailles du flanc gauche de M. de Frémur. Ces grenadiers se mettent ventre à terre, et ne se montrent pour faire feu sur le flanc gauche de M. de Frémur que lorsque ayant fait son mouvement en avant, sa gauche se trouve à hauteur desdits grenadiers. »

Les deux troupes étant en bataille l'une en face de l'autre, M. de Frémur marche à l'attaque en faisant un feu de division, auquel le défenseur répond par un feu de demi-bataillon, qui met l'assaillant en désordre. Les grenadiers se lèvent alors, et leur brusque apparition précipite la retraite. M. de Frémur rallie sa troupe derrière le retranchement formé par le fossé et le remblai d'une route. M. de Serrant se porte à l'attaque du retranchement en deux colonnes, dont les grenadiers sont venus former la tête. Ces colonnes sont protégées par le centre, qui reste déployé et attaque de front. La manœuvre se termine au moment où les colonnes franchissent le retranchement.

On voit dans cette manœuvre l'application de presque tous les mouvements de l'ordonnance ; on y voit aussi l'emploi constant des chasseurs et des grenadiers en tirailleurs pour préparer les attaques et couvrir les retraites. Enfin, bien que l'ordonnance ne fasse aucune mention de colonnes d'attaque ou de retraite, on voit que l'usage s'en était maintenu. Ces colonnes étaient, d'ailleurs, non pas des plésions compliquées et massives, mais des colonnes serrées à la façon de l'ordonnance, c'est-à-dire par division.

Mesnil-Durand et Joly de Maizeroy n'avaient cependant pas

désarmé. Depuis la guerre de Sept ans, leur activité ne cessait de se manifester par des publications nouvelles et même par des projets de règlement. L'influence prussienne a dominé pendant les années 1774 à 1776 ; celle de Mesnil-Durand est bien près de prendre le dessus en 1778, mais sombrera dans les épreuves de Vaussieux et de Paramé.

CHAPITRE IV

LA QUERELLE DE L'ORDRE MINCE ET DE L'ORDRE PROFOND

I — Les partisans de l'ordre profond : La Noue, Boussanelle, Silva, Maizeroy

Dans les années qui suivent la guerre de Sept ans, et au cours même de cette guerre, de nombreux partisans de l'ordre profond présentent de nouveaux projets, qui tiennent à la fois de celui de Mesnil-Durand et des légions du maréchal de Saxe.

En 1760, paraissent les *Nouvelles Constitutions militaires* de La Noue. Cet écrivain, plus intransigeant que Mesnil-Durand pour ce qui concerne la forme de la colonne, admet cependant l'ordre mince pour le combat de mousqueterie et lui accorde une place considérable dans son système. Il forme la colonne soit sur la division du centre, soit sur une division d'aile du bataillon (qu'il appelle *cohorte*), par des mouvements très simples, chaque division se portant à sa place par une marche oblique ; mais il ne veut en aucun cas de distance entre les divisions : elles doivent au contraire, dit-il, se presser le plus possible. Et cependant cette colonne n'est pas encore pour lui la véritable colonne d'attaque ; il en ajoute une autre, qu'il nomme l'*impulsive,* pour laquelle les divisions, doublées sur huit, se rabattent par une conversion perpendiculairement au front, comme on le pratiquait suivant l'ordonnance de 1753. La Noue veut que le quart des hommes soient armés de piques.

Il accorde une grande importance aux *vélites,* dont il définit ainsi le mode d'action : « Ils doivent être exercés à escarmoucher comme les dragons et avec eux, par petits pelotons, par rangs,

éparpillés, et à venir se rallier sans confusion, passant par les intervalles de la troupe qui les soutient ; attachés à l'infanterie, lorsqu'ils marchent avec elle, il doit s'en détacher plusieurs petits pelotons de dix à douze hommes, pour marcher de 50 ou 100 pas des flancs, et en avant à 100 ou 150 pas pour fouiller les haies, les ravins, les bois, les villages et tous les endroits propres aux embuscades.

« Un jour d'affaire, ils doivent commencer le combat en se portant en avant de l'infanterie pesante, pour la couvrir et empêcher qu'elle ne soit fusillée lorsqu'elle marchera pour joindre l'ennemi. Pour ce faire, ils doivent s'éparpiller et faire sur l'ennemi un feu vif continuel et bien ajusté. Lorsque l'infanterie pesante sera à environ 50 pas de l'ennemi, les armés à la légère se retireront dans les intervalles en faisant toujours feu, et ils se rallieront lorsque l'infanterie pesante chargera... »

La Noue introduit dans son ouvrage (chapitre VII) une considération qui aura des suites fâcheuses : il parle de l'ordre *habituel* et *primitif* dans lequel une troupe se forme ; et, lorsqu'on sera près de s'entendre sur les éléments de la tactique, qu'on ne mettra plus de différence profonde entre la colonne d'attaque et la colonne par division, qu'on admettra la ligne déployée et les tirailleurs pour le combat de mousqueterie, la colonne pour l'attaque à l'arme blanche, la discussion reprendra de plus belle pour fixer l'ordre *habituel* et *primitif*, les uns tenant pour la colonne, les autres pour la ligne.

Boussanelle, dans ses *Observations sur les éléments de l'art militaire* (*1768*), montre d'abord des tendances très particulières et qui diffèrent notablement de celles de Folard ou Mesnil-Durand. Il est partisan de l'action individuelle du soldat et s'étend longuement sur les exercices qui doivent accroître la force et l'adresse du fantassin. Il en vient ensuite à l'ensemble :

« Plus les parties constituantes d'un corps physique sont liées, serrées et contiguës, et plus il est dit *dense et solide*. Ce terme a été appliqué aux troupes, et plusieurs personnes le prennent au pied de la lettre. D'où l'on est venu à croire que la densité d'une troupe ne saurait trop augmenter, et que sa force s'accroît en raison de sa densité.

« Cette erreur est l'effet d'une expression étrangère à l'objet, et qui signifie plus qu'on n'a voulu dire d'abord ; car si les soldats étaient serrés par rangs et par files au point de ne former qu'une masse, la troupe ne serait qu'un corps mou, passif et incapable de rien entreprendre. Une troupe doit donc être serrée plus ou moins selon l'espèce des armes dont les hommes qui la composent doivent se servir ; mais, de quelque nature que soient leurs armes, ils doivent avoir le corps et les bras libres pour agir, afin que rien ne diminue leur quantité d'action.

« La force physique résultant de la profondeur de ses files, que le chevalier Folard a nommée la pesanteur de son choc, ne saurait provenir de la composition de la colonne ; ce serait alors le produit de la masse multiplié par la vitesse... Or les hommes ne sont pas susceptibles de former entre eux une masse dans le sens littéral, comme les parties constituantes d'un corps physique, et par conséquent l'ordre dans lequel on peut les former ne produirait jamais des effets semblables. Il ne faut donc pas donner dans cette illusion, mais regarder l'impétuosité du choc de la colonne comme provenant du cœur humain, toujours susceptible des impressions qui naissent des circonstances : un danger évident le rebute et ralentit son action ; un secours prochain l'actilise (*sic*) et le vivifie. L'homme attaque ou se défend plus volontiers suivi de vingt hommes que de deux, et son attaque sera toujours en raison du degré de courage qui détermine ou accélère son mouvement. »

Boussanelle reproche à la colonne serrée les défauts suivants :

« 1° Le ravage que feraient les boulets ennemis dans des files si profondes ; 2° la difficulté de maintenir l'ordre dans l'intérieur d'un corps aussi épais ; 3° l'allongement de ses files, lorsque la colonne marche en avant ou en retraite...

« Ayant ainsi constaté les avantages et les inconvénients de la colonne, et croyant que, la somme des deux mise en opposition, la balance se décidera pour elle, je crois ne devoir plus m'attacher qu'à augmenter la somme des avantages, et diminuer par de pareilles recherches celle des inconvénients. »

Partant de là, Boussanelle ne veut pas de colonnes grosses et lourdes pour rompre une ligne ennemie ; « les colonnes d'une

moindre grandeur suffisent pour remplir le même objet. » Il propose donc une colonne de trois compagnies, qui se forme très vite et simplement, la compagnie du centre se portant en avant, la 1re et la 3e faisant l'une par le flanc droit et par files à gauche, l'autre par le flanc gauche et par files à droite ; cette petite colonne se trouve ainsi composée d'une compagnie en ligne et de deux compagnies en colonne par le flanc. Boussanelle donne également la manière de former des colonnes plus fortes, mais il les considère comme d'un usage exceptionnel. Il admet, par exemple, le mélange de colonnes comme celles du règlement de 1754, alternant avec des bataillons déployés.

Le marquis de Silva, qui jouit au dix-huitième siècle d'une réputation presque égale à celle de Folard et de Mesnil-Durand, se distingue d'abord par ses inventions étranges : il veut rendre à l'infanterie une demi-cuirasse et lui donner des fusils de dimensions différentes, le fusil du premier rang ayant 5 pieds et sa baïonnette 1 pied 3 pouces ; celui du second rang ayant 5 pieds 4 pouces, et la baïonnette 2 pieds ; enfin celui du troisième rang ayant 5 pieds 6 pouces, et la baïonnette 3 pieds. Ainsi, dans la charge, les baïonnettes des trois rangs dépassent le premier et contribuent au choc. Bien que l'auteur ne compte pas sur la masse d'une colonne pour enfoncer l'ennemi, il se livre à un très long calcul, qui tient six pages, pour évaluer la force vive du choc.

Il assure l'ordre dans les mouvements en plaçant des fanions en avant du centre et des ailes de chaque division de cinquante-quatre files, et laisse entre les divisions des intervalles de 6 pieds.

Il est partisan des colonnes d'attaque, « non de ces grosses et lourdes colonnes où l'on emploie inutilement et sur des vues absolument fausses tant de troupes qui pourraient être utiles en d'autres endroits, mais de petites colonnes, dont la profondeur n'excéderait jamais vingt-quatre rangs. Mais ce n'est nullement pour produire l'impulsion physique que je donne plus de hauteur à mes divisions ;... il y a une impulsion morale qui influe considérablement sur l'autre en inspirant au soldat cette disposition d'âme et cette confiance dont nous avons parlé dès le commencement. » Silva est d'ailleurs le seul à reconnaître que « les premiers

rangs inspirent de l'émulation et du courage aux suivants, et même plus que ceux-ci ne peuvent leur en inspirer ».

En 1773, Silva publie (sans les signer) des *Remarques sur quelques articles de l'Essai général de tactique*. On n'y trouve pas de raisons nouvelles contre l'ordre mince, mais la simple répétition de celles que l'auteur a déjà données dans ses *Pensées*. A propos de tel ou tel passage de Guibert, il répète que la profondeur augmente la force impulsive de la troupe, la puissance du choc ; que la juste mesure de la profondeur utile a été donnée dans un ouvrage remarquable : les *Pensées sur la tactique*. Pour des preuves expérimentales de ses affirmations, il n'en donne pas.

Nous ne citons que pour mémoire les *Recherches sur l'Art militaire*, de Lo-Looz (1767), qui traitent plutôt de la tactique générale que de celle de l'infanterie, et nous nous arrêtons à un écrivain d'une haute valeur, historien érudit et avisé, tacticien de talent, que l'on fait marcher avec Mesnil-Durand à la tête du parti soi-disant français.

Joly de Maizeroy, du moins à ses débuts, paraît suivre les idées du maréchal de Saxe plutôt que celles de Folard et de Mesnil-Durand. Ayant étudié à fond l'histoire militaire de l'antiquité, il a vite percé à jour l'argumentation de Folard et les interprétations erronées sur lesquelles il a fondé son système. Il semble même que, s'il envisageait seulement le combat d'infanterie contre infanterie, il se montrerait partisan de l'ordre mince, car il est loin de nier les effets de la mousqueterie ; mais il s'attache tout particulièrement au combat de l'infanterie contre la cavalerie, et c'est à ce point de vue qu'il se place pour réclamer une formation plus profonde que l'ordre sur trois rangs.

Joly de Maizeroy publie en 1766 son *Cours de tactique théorique, pratique et historique*, en 1767 son *Traité de tactique pour servir de supplément* au précédent.

Il commence par un excellent exposé de l'art militaire des anciens, auxquels il s'attache surtout, car il nie que les armes à feu aient apporté des changements notables dans la tactique.

« Quoique l'invention de la poudre et des nouvelles armes ait

occasionné divers changements dans le mécanisme de la guerre, il ne faut pas croire qu'elle ait dû influer beaucoup sur le fond de la tactique, ni sur les grandes manœuvres. L'art de diriger les opérations est toujours le même. C'est l'opinion contraire qui, depuis environ un siècle, a fait prévaloir de mauvaises maximes, et nous a écartés de la bonne route. C'est elle qui a fait étendre les bataillons aux dépens de leur hauteur, qui a fait former des lignes minces et flottantes, sans solidité et sans action. C'est elle qui a multiplié les bouches à feu et fait rechercher, dans l'extrême vitesse de leurs coups, un avantage qu'on ne pouvait plus se donner par le choc. C'est elle enfin, et peut-être aussi la mollesse, qui ont fait quitter les armes défensives qui soutenaient la valeur et lui donnaient plus d'audace. »

Rien de plus singulier que sa digression sur le fusil. Il est vrai qu'il conclura, presque dans les mêmes termes que Napoléon, que le fusil à baïonnette est « l'arme la plus complète et la plus redoutable qu'il y ait jamais eu, puisqu'elle réunit dans la même main deux genres d'offensive toujours séparés chez les anciens ». Seulement il a tout à fait renversé la question : cet engin à double effet n'est pas une arme à feu complétée par une baïonnette ; c'est une pique qui peut être aussi une arme de jet. Cette dernière qualité est l'accessoire ; c'est l'autre qui est l'essentielle.

« Il me paraît que la conduite des modernes à cet égard a été très conséquente. Tant qu'ils n'ont pas eu d'autre arme de longueur et de main que la pique, ils s'en sont servis ; ils ne l'ont rejetée que lorsqu'ils en ont connu une, des deux tiers à la vérité plus courte, mais par cette raison plus aisée à manier, et qui de plus donnait encore l'avantage de l'arme de jet. »

Maizeroy oublie ici, malgré sa très solide érudition, que depuis un siècle il y avait beaucoup moins de piquiers que de mousquetaires, quand on inventa la baïonnette. On n'avait pas attendu cette découverte pour rejeter presque entièrement les piques, se résignant à charger l'ennemi l'épée à la main pourvu qu'on eût une arme à feu.

Il faut constater pourtant que Maizeroy, contrairement aux opinions de Folard et de Mesnil-Durand, rejette les piques et accorde une réelle importance à la mousqueterie : « Pour une

occasion où les piques seront utiles, il y en aura dix où elles ne serviront pas. »

Un des traits caractéristiques de Maizeroy, c'est qu'il est surtout préoccupé du combat contre la cavalerie ; c'est presque le point de départ de toute sa tactique. C'est contre la cavalerie que la mousqueterie est utile, et on croirait d'abord qu'elle n'a pas d'autre objet.

Cette préoccupation de résister à la cavalerie conduit Joly de Maizeroy à prendre pour formation normale ce qu'il appelle *cohorte,* c'est-à-dire la ligne sur six ou huit rangs. Il la conserve pour le combat d'infanterie proprement dit, et dans ce cas il est assez difficile de saisir exactement son opinion sur les effets de la mousqueterie. Ce qu'on peut en savoir se réduit à peu près à deux ou trois points : il veut attaquer à tout prix, connaissant bien toute l'importance morale de l'offensive, et il ne veut pas qu'on tire en marchant ; mais il veut qu'on tire avant d'attaquer :

« Une armée appuyée aux ailes par des marais, une rivière, des bois, des montagnes, n'est pas pour cela réduite à attendre l'ennemi sans bouger, et à recevoir la charge ; elle peut aller au-devant de lui tant qu'elle ne quitte pas la protection de ses flancs. N'eût-elle que 100 pas à faire en avant, on partage du moins l'avantage de l'attaque : c'est ce qui est arrivé dans les occasions que je viens de citer, et qu'il ne faut jamais négliger. Rien n'intimide plus une troupe que la vue d'une autre qui marche à elle : elle envisage de sang-froid tout le péril, et sa crainte augmente à mesure que l'ennemi s'avance ; mais si on la met en mouvement, elle perd l'idée du danger, le sang s'échauffe, et le courage s'enflamme. « Toute la force de nos troupes, dit le roi de Prusse, consiste dans « l'attaque, et nous ne serions pas sages si nous y renoncions sans « raisons : il ne faut pas mettre toute sa confiance dans un poste, « s'il n'est prouvé qu'il est inattaquable. Je permets que mes trou- « pes occupent des postes avantageux, et s'en servent pour tirer « parti de leur artillerie ; mais il faut qu'elles les quittent tout « à coup pour marcher fièrement à l'ennemi qui, d'attaquant de- « venant attaqué, en est déconcerté et voit son projet renversé. « Dans ces occasions, je défends à mon infanterie de tirer, cela « ne fait que l'arrêter : ce n'est pas le nombre des ennemis tués

« qui donne la victoire, mais le terrain qu'on gagne. » Avis aux amateurs du feu.

« J'ai ouï dire souvent à de vieux officiers qu'il fallait conserver son feu et attendre l'ennemi pour le tirer à brûle-pourpoint. Cette maxime est très mauvaise : une décharge faite de cette manière est sans effet, parce que la plupart des soldats sont tremblants et tirent en l'air. « Cela serait bon, dit M. de Santa-Cruz, si on n'a-« vait qu'un coup à tirer. » Comme on en a plusieurs, il vaut bien mieux s'en servir dès que l'ennemi est à portée ; on lui cause toujours du dommage, et l'on occupe le soldat. Il peut d'ailleurs avoir en marchant quelques pelotons détachés qui tirent, et il faut leur répondre ; mais dès qu'il est à 60 ou 80 pas, on doit courir à lui et le charger. C'est tout autre chose si l'on a affaire à de la cavalerie : alors on l'attendra de pied ferme et on lui fournira un feu de rang si bien réglé qu'il la fasse rebrousser à toutes les charges.

« L'homme en général a besoin d'être échauffé et étourdi sur les dangers. Voilà pourquoi le roi de Prusse instruit son infanterie à tirer en marchant, et avec tant de vitesse. Il ne faut pas s'imaginer que son but soit de tuer beaucoup d'ennemis à coups de fusil. Ce prince est trop habile pour ne pas savoir que les batailles ne se gagnent point par là : il ne veut qu'occuper le soldat et l'empêcher de réfléchir ; peut-être aussi étonner un ennemi assez stupide pour croire son feu trop redoutable, et n'oser l'attendre ou l'aborder.

« Lorsqu'à la paix de 1749 on prit une partie de l'exercice prussien, et la méthode de se mettre à trois de hauteur, on était persuadé que le roi de Prusse avait dans son feu la plus grande confiance. Dans cette idée, la plupart des colonels, tacticiens trop superficiels pour sentir son véritable but, tourmentaient leurs régiments pour les faire tirer avec beaucoup de vitesse, et ne manquaient pas de leur dire que sans cela ils seraient battus s'ils avaient affaire aux Prussiens. Tant d'ignorance et d'aussi mauvaises maximes me firent juger qu'on le serait en effet. Le feu des Prussiens est si peu meurtrier, qu'on a quelquefois compté plus des leurs tués à coups de fusil que de ceux des ennemis battus. Ce n'est point en tuant des hommes qu'on

remporte des victoires ; mais par les manœuvres et le terrain que l'on gagne. »

Dans tout son cours de tactique, Maizeroy ne se déclare jamais hostile à l'ordre linéaire pour le combat d'infanterie, si ce n'est à cause des difficultés que présente la marche en bataille d'une longue ligne mince. Il fait ressortir, au contraire, les défauts de la colonne dans deux ou trois passages :

« Dans le système des colonnes, dit-il, on suppose l'action d'un corps en raison du nombre de rangs dont il est composé. Quelque attachés que fussent les Grecs à cette opinion, ils ne pouvaient disconvenir quelquefois qu'il y avait à décompter. Les Lacédémoniens n'ont donné à leur phalange que huit rangs ;... leur maxime ordinaire était de s'étendre pour former le convexe et envelopper l'ennemi. Si avec cette méthode ils avaient eu des corps de réserve, la fameuse colonne d'Épaminondas, à Leuctres et à Mantinée, pouvait fort bien y échouer... »

« Laissons là le système des colonnes, dit encore Maizeroy dans son *Traité de tactique* (p. 180). Ce n'est pas qu'on ne puisse en tirer beaucoup d'utilité, pourvu qu'il soit employé à propos et que l'on ne prétende pas en faire la base de la tactique, ni un usage général. Le point essentiel est de ne pas se laisser éblouir par des raisonnements, et de n'établir ses principes que sur le calcul et l'expérience. Les Romains, très éclairés, ne croyaient pas que la pression multipliée au delà d'un certain nombre de rangs ajoutât beaucoup à la roideur du choc. En effet, on a beau comparer deux corps qui se choquent à des forces mouvantes, dont celle qui a le degré supérieur de vitesse ou de pesanteur doit l'emporter sur l'autre, cette spéculation statigéométrique, appliquée à deux corps de troupes, n'a pas tout à fait la même vérité dans la pratique. La vraie solidité est dans la confiance réciproque des rangs qui s'appuient et se soutiennent. La juste proportion qu'on y met rend un corps ferme et solide sans l'exposer à la confusion inévitable dans une plus grosse masse. C'est sur ce principe que j'ai formé ma cohorte doublée... M. de Folard a beau vanter sa colonne de trois bataillons, deux de mes cohortes, avec leurs armés à la légère, en auront bientôt raison. Ces derniers la désoleront par leur feu ; si elle s'arrête pour y répondre, mes deux cohortes

tireront aussi, l'une sur la tête, l'autre sur le flanc. Si elle marche sur une des cohortes, la seconde la prendra en flanc, et mes armés à la légère en queue. La pesanteur, qu'on lui suppose, n'aura plus d'effet, puisqu'elle sera réduite à la défensive. »

Rejetant à la fois l'ordre mince et l'ordre profond, Maizeroy préconise, avec Maurice de Saxe, d'Hérouville et Rostaing, un ordre intermédiaire; c'est ce qu'il appelle la *cohorte*.

« Mes cohortes sont composées de huit compagnies ou manipules à 80 hommes chacune. La cohorte se forme sur quatre, lorsqu'elle est dans une position à ne faire usage que du feu. Pour combattre en rase campagne et charger, elle se met sur huit, ce qui doit être regardé comme son état naturel. Lorsqu'elle est doublée, elle a quarante files et seize rangs... J'y joins 120 armés à la légère divisés en deux manipules, et une compagnie de 60 grenadiers...

« Ma cohorte a toute la force nécessaire pour rompre la ligne ennemie. Lorsque je la double, elle forme une portion de phalange dont les divisions gardent entre elles une distance de 6 grands pas jusqu'au moment du choc. Je ne prends ce parti que dans le cas où l'ennemi serait sur une certaine profondeur, car s'il n'est que sur trois ou quatre, la cohorte simple suffit pour le battre. »

Nous ne suivrons pas Maizeroy dans l'énumération des avantages qu'il accorde à ses cohortes. Nous nous bornerons aussi à signaler son chapitre sur les troupes légères, où il ne dit rien qui ne se trouve dans tous les ouvrages du temps. Nous insistons seulement sur son souci prédominant du combat contre la cavalerie et de l'union, du mélange intime entre les deux armes, qu'il recommande longuement. Sur ce point encore, il présente les plus grandes analogies avec les disciples du maréchal de Saxe, d'Hérouville et Rostaing. La différence consiste en ce que ces deux écrivains préconisaient l'emploi de petites troupes de cavalerie avec leurs légions, tandis que Maizeroy place côte à côte ou l'une derrière l'autre les *grandes* unités d'infanterie et de cavalerie.

En 1773, Maizeroy publie *La Tactique discutée* et un *Mémoire sur les opinions qui divisent les militaires*, mais ce n'est, comme il le dit lui-même, que pour faire l'apologie de ses idées, et il ne s'y trouve rien de nouveau.

II — Les fragments de tactique de Mesnil-Durand

Mesnil-Durand rentre dans la lice vingt ans après la publication de son premier projet. Il est assagi par l'âge et par l'expérience, et ce n'est plus la *plésion* d'autrefois qu'il nous présente : il a reconnu l'impossibilité de la faire accepter telle quelle, et il l'a sensiblement accommodée au goût du jour. « Je ne propose point aujourd'hui les plésions ; je prends les bataillons au point où je les trouve ; je travaille uniquement à leur donner, autant qu'il est possible, les avantages et les propriétés de leurs rivales, à perfectionner moi-même le système actuel et la manière de l'employer pour tâcher de faire évanouir les raisons qui me l'ont fait rejeter ; à tellement rapprocher et identifier les deux méthodes les plus opposées qu'elles ne soient plus qu'une, et que, parvenus à cette méthode ainsi composée et modifiée, les partisans du système actuel puissent croire n'en avoir pas changé, avec autant de raison que je pourrai croire leur avoir donné le mien. C'est peut-être, dans ce moment, le seul moyen de rendre l'un utile et l'autre supportable. »

Par malheur, Mesnil-Durand ne pouvait échapper à l'esprit de système : il ne s'agissait pas seulement, pour lui, de soutenir l'ordre profond contre l'ordre mince ; la question s'était déplacée : il s'agissait de soutenir la colonne *centrale* contre la colonne ordinaire par pelotons ou divisions, et, comme la colonne devait être la formation normale, la partie essentielle du système, tout devait s'y ranger en vue de former la colonne centrale, d'où une série de dispositions gênantes et qui devaient être rendues inapplicables en campagne toutes les fois que les pertes et les détachements viendraient rompre l'harmonie du système.

« Dans tout bataillon, toutes les compagnies paires seront à la gauche, les impaires à la droite, les unes et les autres dans l'ordre numérique par le centre. La première section de chaque compagnie aura la gauche dans les impaires, la droite dans les paires, et les sections dans les impaires seront formées par la droite, dans les paires par la gauche.

« Le premier bataillon d'un régiment de deux bataillons en

aura toujours la droite. Un régiment de quatre bataillons, étant seul, ou au centre d'une division ayant nombre impair de brigades, aura ses bataillons placés comme les compagnies, dans l'ordre numérique par le centre, les impairs à la droite. S'il est en ligne sans être centre de division, les bataillons seront placés par la gauche s'il est de la droite, par la droite s'il est de la gauche.

« Dans le régiment de deux bataillons, les grenadiers sont au flanc droit du premier, au gauche du second; les chasseurs aux flancs opposés, entre les deux bataillons. Les mêmes troupes seront placées dans un régiment de quatre bataillons comme s'il était deux régiments; par conséquent, dans le cas où il sera seul, ou centre de division, les chasseurs des 1er et 3e seront entre eux deux, ainsi que ceux des 2e et 4e, etc. etc. »

Ce début donne une idée suffisante des complications un peu puériles où le principe du déploiement central a entraîné Mesnil-Durand.

« S'il s'agit de marcher en avant, le bataillon se rompra toujours par le centre... Les bataillons de même régiment marcheront de même entre eux dans l'ordre numérique. La division de plusieurs brigades marchera de même par le centre, chaque brigade se suivant sans se mêler avec les autres; ... de sorte que, si le nombre des brigades est impair, celle du centre marchera la première par le centre, puis la plus voisine à droite, par la gauche; puis la plus voisine à gauche, par la droite, etc. »

Et si, en cours de route, le général détache une brigade pour une mission spéciale, tout cet échafaudage s'écroule.

Cela dit, on arrive aussitôt (p. 19) à la formation de la colonne d'attaque en partant de l'ordre de route.

Le bataillon, étant en colonne par demi-compagnies sur trois rangs, fait serrer l'une sur l'autre les deux moitiés d'une même compagnie, qui se trouve alors sur six rangs; les compagnies paires déboîtent et se portent à la gauche des impaires; les divisions serrent à 2 pas. La colonne d'attaque est ainsi formée de quatre divisions sur six rangs avec 2 pas de distance. Elle se déploiera aisément par des mouvements de tiroir; mais on y trouvera cet inconvénient que les compagnies qui appartiennent à une

même division dans la colonne sont séparées dans la ligne déployée, et réciproquement.

Si un bataillon arrive sur le terrain où il doit se déployer, en longeant le front, il faut que chaque compagnie, à commencer par la dernière, s'arrête à son emplacement. Il est donc indispensable que, si l'on arrive par la gauche, on sache exactement où sera la gauche de la ligne, et non le centre ou la droite.

La difficulté augmente s'il s'agit d'une colonne de plusieurs bataillons.

Il y a là un inconvénient si grave que Mesnil-Durand lui-même s'en est aperçu et a jugé nécessaire d'écrire tout un chapitre pour prouver que la difficulté est moins sérieuse qu'elle ne le paraît d'abord.

Cette colonne diffère peu de la plésion de 1755; elle est un peu plus courte, parce que la formation sur trois a remplacé la formation sur quatre; elle a les mêmes dimensions que les colonnes d'attaque des ordonnances de 1755 à 1766. Mesnil-Durand n'admet, d'ailleurs, que la colonne d'un seul bataillon.

Il reconnaît la nécessité des distances de 2 à 4 pas entre les divisions « pour la netteté de l'ordre et l'aisance de la marche »; mais il les supprime au moment du choc.

Mesnil-Durand commence à s'occuper des feux, qu'il considère sans doute comme moins insignifiants qu'en 1755. Il repousse avec raison tous les feux à commandement, sauf peut-être le feu par quarts de compagnie proposé en 1757 par le comte de Guibert (le père), chaque compagnie réglant d'ailleurs ses feux sans tenir compte des voisines.

Malgré ces simplifications, le projet de règlement que Mesnil-Durand joint à son mémoire semble hérissé de difficultés.

Le vocabulaire en constitue une première, des plus sérieuses. Il est vrai que l'auteur écarte d'abord les termes de *section* pour demi-compagnie, de *peloton* pour compagnie, de *division* pour deux compagnies, parce qu'elles créent, dit-il, des complications superflues; mais c'est qu'il veut donner le nom de *section* aux éléments de sa colonne, forts chacun de deux compagnies. S'il abandonne provisoirement les noms de plésion et plésionnette, il conserve le mot de *manche* pour désigner la moitié de droite ou

de gauche du bataillon; et de *manipule,* pour deux compagnies qui se suivent dans la colonne.

Dans la compagnie, les deux moitiés s'appellent *tiroirs;* et, lorsqu'elle a doublé un tiroir derrière l'autre, la moitié de droite du tout est la *tranche* droite, celle de gauche la *tranche* gauche. Lorsque la compagnie marche par le flanc, au commandement de *Tranchez,* les tranches laissent se former entre elles une distance de 4 pas.

La colonne par section de deux compagnies s'appelle *franche colonne;* elle sera la formation normale. S'il faut réduire le front à une seule compagnie, on a la *mi-colonne;* s'il est réduit à une demi-compagnie, on a le *quart-colonne.*

Si l'on accole deux colonnes, deux franches colonnes accolées forment une *double colonne.* Les bataillons de la colonne de droite forment la *jumelle droite,* ceux de gauche la jumelle gauche; entre les deux subsiste une *rue.*

Une franche colonne est *sectionnée* quand il y a 4 pas de section à section; *rapprochée,* s'il y a 1 pas; *rangée,* si les rangs sont ouverts.

Rien de plus facile, selon Mesnil-Durand, que de faire faire face à droite à une franche colonne. On commande: *A droite, tranchez!* Les 2e et 4e sections serrent sur les 1re et 3e, formant deux troupes de quatre compagnies en quinconce; puis chaque homme fait face à droite. Dans chaque compagnie, les tranches se séparent: les tranches qui étaient à droite des compagnies de droite, devenues tranches de tête, marchent 12 pas; les suivantes, 8 pas; celles qui viennent ensuite, 4 pas. Les dernières ne bougent pas. On a ainsi deux petites colonnes fortes chacune d'un demi-bataillon et subdivisées en quatre éléments de 12 hommes de front.

Pour changer de direction à droite étant en franche colonne, on commande: *Pour décliner, rapprochez. Que la 1re section ne bouge!* A ce commandement, toutes les sections serrent sur la première. *Sections, à gauche appuyez. Marche!* La 2e section déboîte à gauche de 7 pas, la 3e de 14 pas, la 4e de 21 pas, plus ou moins, suivant que le changement de direction sera plus ou moins accentué. *Halte! — A droite, déclinez. Marche!* Les quatre

sections font ensemble leur conversion. *Halte!* La 1re section s'arrête; les autres s'alignent en se réglant sur elle.

On trouvera plus tard, en appliquant l'ordonnance de 1791, que les colonnes ont sur la ligne l'avantage de se mouvoir aisément dans tous les sens, sans commandement, en suivant seulement leur chef dans tous ses mouvements. Ce n'est certes pas le cas pour les colonnes de Mesnil-Durand.

Pour changer de front complètement à droite, il suffit de *trancher;* mais, si l'on n'est pas pressé, on peut opérer ainsi:

Bataillon à droite, changez de front. Sections à demi-distance, rapprochez, marche! Les sections serrent à 2 pas. — *A droite en échelons par compagnie; que la dernière ne bouge. Marche!* Toutes les compagnies, sauf la dernière, font par le flanc droit et marchent. la 1re, 32 pas, la 2e, 30, la 3e, 22, la 4e, 20, la 5e, 12, la 6e, 10, la 7e, 2; puis elles s'arrêtent par le flanc gauche. — *Quatre premières compagnies, à droite quart de conversion; trois dernières placez-vous, marche!* Les quatre premières compagnies font un quart de conversion à droite; la 5e ne bouge pas; la 6e et la 7e marchent 8 pas en avant, la 8e, 16 pas. — *Achevez la colonne, marche!* La 1re compagnie marche 16 pas par le flanc droit; la 3e, 8 pas, la 2e, 10 en avant et 8 à droite; la 4e, 10 en avant. Les quatre dernières compagnies font un quart de conversion, puis les 6e et 8e chacune 10 pas pour prendre leur place.

Après cette citation à peu près littérale, qui fera bien saisir le degré de complication de cette manœuvre, nous nous bornons à indiquer les autres mouvements prévus dans ce projet de règlement; celui de : *En arrière, changez de front!* n'exige pas moins de neuf commandements successifs. Celui de *relayer* consiste à faire passer en queue la section de tête. Puis viennent le déploiement en ligne et la rupture en colonne; le mouvement de *manipuler,* c'est-à-dire porter les deux manipules de la queue à côté des deux premiers. *Par manipules, sectionner,* c'est former le bataillon en quatre troupes de deux compagnies sur six rangs.

Nous arrivons alors au titre XI du projet, lequel, chose singulière, emprunte en partie les idées de Pirch, tant ses principes

paraissaient indispensables à la bonne exécution des manœuvres : *Des points de vue, et de leur usage. Manière de se mettre en bataille.* Une note nous dit :

« Les points de vue et leur usage sont un petit problème de géométrie pratique, très heureusement appliqué par les Prussiens à la direction de marche des colonnes et des lignes. Par cet excellent moyen, s'ils n'ont donné à l'ordre mince et allongé une aisance et une légèreté dont il n'est pas susceptible, au moins ils sont parvenus à lui donner beaucoup plus qu'on ne l'aurait cru capable de recevoir. De quelque manière, et dans quelque ordre qu'on manœuvre, on doit donc ne pas négliger ce moyen qui, dès qu'on y fera un peu attention, n'aura rien de difficile ni d'embarrassant. Mais il ne faut pas oublier que, si l'ordre mince ne peut se passer d'un parfait alignement, sans lequel il découvrirait ses faibles flancs ; s'il lui est indispensable que chaque bataillon observe exactement sa direction sans se jeter trop à droite ni à gauche, ce qui dans telles parties de la ligne ouvrirait des vides dangereux, dans telles autres confondrait les bataillons et la ferait crever, il n'en est pas de même d'une ligne de colonnes, qui n'a aucune raison de s'embarrasser, à certain point, ni de la perfection de l'alignement, ni de l'exacte égalité des intervalles. Cette ligne de colonne doit donc faire usage des points de vue à sa manière, c'est-à-dire avec beaucoup de vivacité, fort peu de scrupules, ne se faisant pas une affaire capitale d'atteindre à une perfection minutieuse dont elle n'a pas besoin, et ayant toujours pour objet principal de ne pas perdre un temps qu'elle sait employer mieux.

« En un mot, les points de vue seront bons pour elle, parce qu'ils lui serviront à s'aligner et se diriger plus aisément et mieux ; parce que la perfection, plus ou moins nécessaire, est toujours bonne quand elle ne coûte rien ; mais ils lui deviendraient très mauvais si, pour courir après cette perfection, ils lui faisaient perdre la vitesse qui lui appartient, et qui lui est tout autrement importante. »

Nous avons cité intégralement tout ce passage, qui paraît essentiel. Il contient ce qu'il y a d'excellent dans l'ordre profond, ce qui survivra aux systèmes, aux plésions et à leurs évolutions

compliquées; il montre les facilités qu'offrent pour les mouvements de champ de bataille les colonnes, quelles qu'elles soient. Mais, sur ce point, Mesnil-Durand a été devancé par Guibert et par bien d'autres. Il est vrai que nos ordonnances de 1774, 1775, 1776 passent sous silence les colonnes serrées, mais elles sont généralement désapprouvées en cela.

Cela posé, Mesnil-Durand prescrit que les colonnes de plusieurs bataillons se dirigeront, à moins d'impossibilité, sur le centre de la ligne où elles doivent se déployer. Elles se formeront en double colonne, serreront à la distance de colonne rapprochée et se déploieront.

« Être en bataille, c'est être en ordre pour le combat;... les bataillons peuvent, voulant encore marcher ou manœuvrer, ou voulant aller à la charge, former chacun sa petite colonne; comme ils peuvent, ne voulant plus que faire usage de la mousqueterie, être déployés sur trois rangs... Mais dans les cas même d'employer la mousqueterie, et par conséquent l'ordre déployé, on commencera toujours par l'ordre en colonnes, puisque le cas de marcher et manœuvrer en bataille précédera toujours le moment de tirer des coups de fusil... Il est donc beaucoup plus naturel d'établir que:

« Un corps sera dit *se mettre en bataille,* lorsqu'il présentera ses bataillons en ligne, chacun d'eux gardant son ordre de franche colonne sectionnée.

« Mettre sur trois rangs chacun de ces bataillons s'appellera *déployer.* »

Mesnil-Durand donne ensuite le détail de toutes les évolutions d'ensemble et, surtout, des changements de front exécutés par une ligne de colonnes. Ces mouvements sont aisés à concevoir et à exécuter, si l'on fait abstraction des complications inhérentes aux mouvements: *décliner* et *changer de front* de la colonne. Les méthodes qu'il indique seront plus tard les seules en usage, en substituant aux colonnes telles qu'il les forme celles de l'ordonnance.

Dans son *Mémoire sur la colonne,* contenu également dans les *Fragments de tactique,* Mesnil-Durand pose des principes dont quelques-uns fort entachés de l'esprit de système, mais quelques

autres, excellents. Parmi ces derniers, nous citerons les suivants :

L'ordre en colonne est le plus commode pour la marche et la manœuvre ; « donc, tant qu'il ne s'agit pas encore de tirer, mais bien de marcher et manœuvrer, on ne doit pas quitter, pour l'ordre de mousqueterie dont on n'a pas besoin, l'ordre de charge, marche et manœuvre encore nécessaire. Donc on doit rester en colonne et ne développer entièrement le bataillon qu'au moment et à la place où, ne pouvant plus marcher, il ne peut et ne doit que brûler sa poudre...

« Toutes les manœuvres doivent se faire par des mouvements directs, et il faut entièrement rejeter les conversions, qui ne peuvent être supportées que pour de très petites parties...

« Une disposition ou manœuvre n'est pas bonne à la guerre si elle est trop scrupuleuse, c'est-à-dire si elle ne peut, sans trop d'inconvénients, se passer d'une exactitude et précision que bien des causes concourent à rendre le plus souvent impossibles ; et quand on pourrait parvenir à cette exactitude, on ne l'obtiendrait jamais qu'aux dépens de la vitesse...

« On ne doit montrer de disposition à l'ennemi que le plus tard possible, et au moment même d'en faire usage, pour ne pas lui donner le temps d'arranger la sienne en conséquence ; il faut donc développer ses colonnes le plus près de lui qu'on pourra. »

Examinant les différents ordres de bataille, Mesnil-Durand commence par l'ordre parallèle et l'ordre oblique, bien connus de ses contemporains. Il y joint l'ordre perpendiculaire et l'ordre séparé, qui ne sont applicables qu'avec une armée en colonnes d'attaque. Celles-ci, au lieu de se disposer en ligne parallèle au front de l'ennemi, se reploient derrière la partie de l'armée qui doit prononcer l'attaque décisive, afin de la soutenir et d'y participer. On a ainsi, par exemple, deux lignes de six colonnes et six colonnes en arrière de chaque flanc de ce dispositif. Ici, l'esprit de système se donne pleine carrière et entraîne à des invraisemblances.

« L'ordre séparé est celui dans lequel chaque division fait corps à part et combat indépendamment des autres, dont elle demeure

séparée et même éloignée... Il a pour objet d'attaquer seulement quelques parties du front de l'ennemi.

« Chaque division devient une petite attaque perpendiculaire, les fronts ne faisant de même que marcher à l'ennemi par le plus court chemin, tandis que les parties collatérales se ploient sous eux par le mouvement de flanc, puis marchent à leur suite. »

Cet ordre *séparé* est celui qui s'établira par la force des choses dans les guerres à venir, à condition de ne plus considérer les colonnes comme des formations de combat, mais de manœuvre, et de ne pas croire qu'elles gagnent à se ployer sur le centre.

Nous retrouvons ici ce mélange d'idées justes et de détails vicieux qui caractérise dans toutes ses parties l'œuvre de Mesnil-Durand. Par malheur, ce qu'il y a de mauvais dans son système est bien de lui ; et ce qu'il y a de bon était dans le domaine public avant qu'il en parlât. Il n'était pas nécessaire qu'il ressuscitât, en 1755, les colonnes de Folard, avec leur lourdeur et leur complication, pour que la plupart des officiers fussent convaincus de l'utilité des colonnes dans les attaques de postes ; et les *Fragments de tactique* n'avaient pas encore paru lorsque Guibert, dans son *Projet de déploiements,* puis dans l'*Essai général de tactique,* exposait un système de marches-manœuvres et de mouvements d'armée reposant tout entier sur l'emploi des colonnes serrées.

Par une singulière inversion des rôles, Mesnil-Durand ne cessera pas de prétendre que les partisans de l'ordre mince (et il y comprend tous les militaires qui croient à la nécessité du combat par le feu dans la plupart des cas) sont enfin convaincus de l'excellence de son système et essaient de lui en voler une partie en attaquant l'autre.

Une autre anomalie n'est pas moins remarquable : si l'on doit préférer les colonnes serrées aux lignes déployées et aux longues colonnes à distance entière, c'est pour la facilité avec laquelle on peut les mouvoir et les diriger ; or, la colonne de Mesnil-Durand ne converse qu'avec une peine extrême. Il y a donc contradiction entre les qualités qu'il lui attribue et les défauts qu'il lui impose.

Les ordonnances de 1776 amenèrent Mesnil-Durand à faire quelques modifications de pure forme à sa colonne ; mais le seul fait que ces modifications étaient nécessaires montre le vice du

système. La compagnie n'est plus le huitième, mais le quart du bataillon; le peloton est une demi-compagnie. La colonne se composant toujours de quatre sections sur six rangs, la 1re section comprend le 1er peloton des 1re et 2e compagnies; la 2e section, le 2e peloton des mêmes compagnies; la 3e section, le 1er peloton des 3e et 4e compagnies; la 4e section, le 2e peloton des 3e et 4e compagnies. Cette nouvelle organisation, qui accouple des pelotons de compagnies différentes, se montre très gênante quand il faut diminuer le front. Au lieu de ployer chaque section sur elle-même, on ploie la gauche des 1re et 2e sections (c'est-à-dire la 2e compagnie) derrière la droite des mêmes sections. Il faut que les 3e et 4e sections attendent la fin de ce mouvement, etc.

C'est sous cette nouvelle forme que le projet d'instruction de Mesnil-Durand va être expérimenté à Vaussieux en 1778.

III — Critique de l'ordre mince par Mesnil-Durand

En même temps qu'il publie son *Projet d'instruction,* Mesnil-Durand prend l'offensive contre les partisans de l'ordre mince. Il attaque à la fois l'ordonnance de 1776, l'*Essai général de tactique* et les officiers d'artillerie qui ont jugé la colonne trop vulnérable.

Mesnil-Durand considère comme un triomphe personnel l'admission des colonnes serrées dans l'ordonnance : « La nouvelle ordonnance s'est enfin résignée à employer la colonne dans le combat », dit-il, bien qu'on ne voie pas où cet emploi est mentionné ; Guibert, partisan de l'ordre mince, reprochera bien plus justement à cette même ordonnance de n'avoir pas spécifié que la colonne serrée pouvait être employée comme colonne d'attaque.

« Cette innovation s'est faite, continue Mesnil-Durand, d'une manière et pour des raisons qui tirent à grande conséquence, et donnent à notre ordre français des moyens bien forts de prétendre beaucoup plus qu'on n'entendait lui céder.

« Ce n'est pas que, pour éviter ou retarder autant qu'il était possible un si grand inconvénient, on n'ait eu grand soin de ne céder que pied à pied, et surtout d'éviter que la colonne, puis-

qu'il fallait y venir, fût trop ressemblante à celle qui veut détruire le système actuel. Mais cette précaution, par laquelle il a espéré prolonger encore quelque temps sa durée, et qui probablement remplira cet objet assez mal, fait dans ce moment pour lui-même un très mauvais effet, la colonne ainsi altérée et défigurée n'ayant ni ne pouvant avoir les propriétés de la véritable, de sorte qu'il ne trouve, dans ce ménage mal assorti, qu'une très faible partie des avantages qu'il en pouvait retirer.

« En effet, la colonne, telle qu'on l'emploie, conserve autant qu'il est possible l'ordre mince dans toute sa faiblesse et fragilité, puisqu'elle a toujours ses divisions sur trois rangs, séparées l'une de l'autre par des intervalles souvent assez grands. »

On a peine à concevoir un pareil aveuglement, car, si l'on examine de près les modifications apportées aux divers types de colonnes depuis cinquante ans, on constate que toutes les concessions ont été faites par l'ordre profond, et que la colonne de l'ordonnance a été sans cesse en s'allégeant. Nous avons eu l'occasion de remarquer que Mesnil-Durand avait proposé, en 1755, une colonne moins dense que celle de Folard, et qu'il l'avait encore simplifiée et allégée en 1775 ; que les ordonnances successives, de 1753 à 1769, avaient donné des colonnes d'attaque de moins en moins denses ; que les colonnes serrées par peloton ou division étaient en usage dans les régiments depuis longtemps et s'étaient imposées à la fois aux ordonnances et à Mesnil-Durand lui-même depuis 1755. On ne conçoit donc pas comment ce dernier osait en revendiquer la paternité et considérait comme un emprunt à son système la colonne serrée indiquée dans l'ordonnance de 1776.

Mesnil-Durand, dont la colonne se meut tout d'une pièce et doit, selon son auteur, dispenser de toute autre formation, attaque la plupart des évolutions, qui sont un vice inhérent à l'ordre mince. Il s'en prend surtout aux mouvements par le flanc des pelotons.

« Rompre et reformer ! Trop habitué à cette opération et à ces expressions très justes, on n'y fait pas l'attention qu'elles méritent. On ne sent pas toute l'étendue du vice dont elles sont l'aveu sincère. On changera ce style, quand on mettra le batail-

lon en marche sans le rompre, et quand on l'apportera tout formé à la place destinée pour lui dans l'ordre de bataille.

« En attendant, on se rompt et on se reforme, par quarts de conversion, de divisions, pelotons ou sections ; ou bien on forme et on déploie les colonnes, faisant marcher par le flanc ces différentes fractions, et on fait tout cela par la droite ou par la gauche, ce qui compose déjà douze manières... Or, je demande à quoi sert cette multitude de manœuvres et cette complication d'instructions. »

« On a beaucoup vanté les déploiements par le pas de flanc, que l'on croyait une découverte des Prussiens. Leurs admirateurs ont même ridiculisé et appelé mouvement *processionnel* la manœuvre des colonnes observant les distances et reformant la ligne par des quarts de conversion de leurs divisions. Cependant les Prussiens et leurs imitateurs continuellement emploient ces mouvements de colonnes ouvertes. La nouvelle ordonnance surtout en est toute remplie. Mais puisque les déploiements remplissent le même objet, il y aurait déjà assez de raisons de rejeter un des deux moyens, quand ils seraient également bons, et si l'un est sans comparaison plus simple, plus facile et meilleur, il y a bien plus de raisons encore de supprimer entièrement l'autre, qui a tous les défauts opposés.

« Le mouvement processionnel tient la colonne beaucoup plus allongée, les troupes beaucoup moins ensemble et en force qu'elles ne le seraient avec les seules distances nécessaires pour l'aisance de la marche. De plus, cette manœuvre assujettit tous les pelotons à une continuelle et scrupuleuse observation des distances, ainsi qu'à la plus grande exactitude dans l'alignement des droites ou des gauches, qui doivent servir de pivots pour se remettre en bataille. Enfin un régiment marchant et se reformant ainsi est dans toutes ses manœuvres décousu, découvert, tendant autant de flancs qu'il a de pelotons, en un mot absolument hors de défense.

« Les mouvements de conversion par files sont horribles, et c'est là que l'ordre mince présente dans tout son jour sa propriété de flotter et serpenter ; mais ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils décomposent et désordonnent les pelotons, de manière que qui-

conque oserait en user à portée de l'ennemi, probablement s'en trouverait mal... L'ordonnance, ainsi que les précédentes instructions, fait grand usage de ces conversions par files, même dans des cas où elle pouvait très aisément s'en passer. Au reste, je ne nie pas que pour l'ordre mince, toujours embarrassé de son étendue, il ne soit souvent commode de manœuvrer sur des fronts de trois hommes, qui, bien ou mal, passent partout; mais l'ordre français n'étant point dans le même cas, ne se trouvant jamais trop de front ni trop peu de terrain, rejette absolument ces manœuvres désunies et serpentantes, sans prévoir ni craindre aucune occasion de les regretter.

« Les mêmes raisons rejettent également la formation du peloton par files. Il y a une autre raison encore; c'est que partout où l'on peut employer cette manœuvre, elle y est parfaitement inutile. Dès que le peloton qui marchait par le flanc droit trouve place pour marcher de front, il a place aussi pour faire son quart de conversion de front et tout d'une pièce. Qui l'empêche donc de faire : *halte*, en se resserrant; *à gauche, par peloton à droite?* Mais cela fait trois commandements, cela arrête le mouvement en avant? cela retarde même de trois ou quatre secondes le peloton suivant? Il n'y a pas grand mal à tout cela. »

Mesnil-Durand reproche à l'ordonnance de réglementer les déploiements par la droite, par la gauche et face en tête. Il considère ces évolutions comme entièrement différentes et en parle comme si chacune d'elles exigeait une instruction spéciale. Il voudrait qu'on s'en tînt au déploiement face en tête, mais rejette tout mouvement diagonal des bataillons ou pelotons : cette méthode, dit-il, « a à peu près les mêmes défauts que le mouvement processionnel; elle a bien sur lui l'avantage de la promptitude », mais elle en a beaucoup moins sur le déploiement central et, « quand elle en aurait, à quoi cela lui servirait-il? Et qui voudrait, étant pressé par l'ennemi, préférer celle des deux manœuvres qui, tant qu'elle dure, tient la troupe moins dans la main, moins ensemble, moins en état de défense? »

Tout cela repose, en dernière analyse, sur ce *postulatum* que la colonne serrée de Mesnil-Durand est toujours forte, toujours en état de recevoir le combat. Or c'est là précisément ce que ses

adversaires ne veulent point admettre; bien plus, ils considèrent qu'une colonne massive, assaillie brusquement par le feu de l'ennemi, est condamnée au désordre et à la fuite.

On a vu que Mesnil-Durand avait admis d'abord, dans son projet, les procédés d'alignement de Pirch; mais, dans sa critique de l'ordonnance, il les réprouve. Il les juge, et non sans raison, compliqués et peu nécessaires. La détermination des alignements et des directions par les points de vue est une « opération de tous temps connue, qui ne se fait ni lestement ni adroitement ». (Ne pourrait-on en dire autant de son ploiement en colonnes?) Il a raison lorsqu'il propose de simplifier la méthode d'alignement, mais non lorsqu'il prétend s'être affranchi de toute sujétion à cet égard.

« Ces deux points, l'alignement sur les points de vue et l'observation des distances, pour l'ordre prussien si nécessaires et si difficiles, pour l'ordre français ne sont qu'un jeu. Avec la plus grande facilité, la tête de la colonne saisit la ligne de direction; avec plus de facilité encore, tous les autres bataillons se placent sur l'alignement de cette tête, et en y arrivant trouvent le terrain mesuré et jalonné. Quelle que soit la maladresse d'un ou plusieurs capitaines, il est impossible que rien aille mal, et quand il serait possible que cette précision fût négligée à certain point, il ne pourrait jamais en résulter aucun inconvénient; mais c'est ce qui est assez prouvé ailleurs. »

Les observations de Mesnil-Durand sur les évolutions de lignes sont plus judicieuses, et l'expérience viendra un jour les confirmer. Pourquoi, dit-il, a-t-on abandonné la prompte manœuvre et l'emploie-t-on sans cesse comme moyen essentiel dans les déploiements? Cette manœuvre est bonne, ou elle est mauvaise. Pour lui, il n'y a pas de doute : elle est à rejeter, et l'ordonnance même en juge ainsi, puisqu'elle prescrit qu'il n'y aura jamais plus d'un bataillon marchant ainsi en désordre; c'est indiquer assez le faible de cette manœuvre. On peut répondre que tel moyen, simple et sans inconvénient pour une petite unité, devient impraticable pour une armée entière.

Mesnil-Durand demande pourquoi l'on forme d'abord les divisions avant de déployer la colonne serrée. Il y a là une perte de temps inutile.

Quant aux changements de front, ne les ferait-on pas plus facilement et avec plus d'ordre si l'on ployait d'abord chaque bataillon en colonne serrée ? Ces grands mouvements d'une ligne tout entière ne sont pas raisonnables. Il n'est même pas admissible qu'une ligne de plusieurs bataillons marche à l'ennemi et parcoure en ordre plusieurs centaines de toises.

Toutes ces observations semblent judicieuses, mais ne sont-elles pas formulées en grande partie dans l'*Essai général de tactique* de Guibert ? N'a-t-il pas proposé de faire tous les mouvements d'armées en colonnes serrées, que le général peut diriger, déplacer et orienter à sa guise jusqu'au dernier moment ?

Mesnil-Durand a consacré, dans les *Fragments de tactique*, près de deux cents pages à réfuter l'*Essai général de tactique* de Guibert. Une grande partie de cet *Examen* est consacrée à la discussion des principes fondamentaux : l'auteur y revient sur l'indispensable nécessité de la profondeur pour charger et pour enfoncer une ligne mince ; il nie ce que Guibert affirme résolument, qu'un bataillon peut charger à la baïonnette en restant sur trois rangs, et il nie également qu'on soit obligé de soutenir le combat par le feu avant d'attaquer ; mais, cette fois encore, il ne soutient ses affirmations que par des raisonnements, sans invoquer aucun fait d'expérience. Il n'y a donc rien d'intéressant à citer dans cette partie de sa réfutation.

Quant aux formations, Mesnil-Durand relève cette affirmation de Guibert : « J'ai simplifié la formation de la colonne à un point si grand, etc. » et il lui répond : « J'ai simplifié encore beaucoup plus la formation et le développement qui en est l'inverse, » assertion qui paraîtra exagérée si l'on veut se rappeler la constitution et les évolutions si compliquées de la plésion.

Tout l'*Examen de l'essai général de tactique* se réduit d'ailleurs à ces quelques affirmations.

Mesnil-Durand aborde ensuite la question du canon et de ses effets sur les diverses formations. Ici encore, toute son argumentation repose sur un *postulatum* que nul n'est disposé à lui accorder, c'est que les colonnes pourront marcher à l'ennemi et franchir 600 mètres en six minutes. Partant de là, il lui est aisé de prou-

ver que le canon et le fusil n'auront pas le temps d'infliger à l'assaillant des pertes capables de l'arrêter. Il pose en principe que la ligne déployée sur trois rangs s'arrête toujours pour fusiller et ne cherche pas à charger. Les exemples de Prague, après ceux de Hohenfriedberg et de Soor, lui opposeraient un démenti formel, mais les circonstances de ces trois batailles sont trop peu connues alors pour être invoquées. On se borne à des raisonnements qui, de part et d'autre, n'ont aucune valeur tant qu'ils ne reposent sur aucun fait d'expérience.

« J'ignore, dit Mesnil-Durand, combien ceux qui veulent détruire les colonnes par le canon veulent employer de temps à cette opération. Une demi-heure? Ce serait bien peu, et jamais en si peu de temps on n'éprouva si grand effet de canon. Mais voyons combien il aura réellement de *minutes* pour battre ces colonnes de manière à être capable de quelque justesse... Dans des batailles, des pièces courtes ne pourront que vers 300 toises commencer à canonner avec fruit,... et tout au moins, par rapport à une ligne de petites colonnes, le canon, par sa justesse, et par conséquent son effet, n'est bien à considérer que depuis le moment où cette ligne n'en est pas plus éloignée que 250 toises. Mais cette justesse qui commence à ce point finit à 80 et même 100 toises. car la mousqueterie dérange et ralentit prodigieusement le service du canon, de sorte que le combat, venu à ce point, se décide par d'autres moyens. »

Comment concilier cette affirmation avec le fait que les attaques prussiennes, commencées à 300 ou 200 pas de l'ennemi et menées avec résolution, furent toujours arrêtées net par le feu d'artillerie et de mousqueterie des Autrichiens, et aboutirent même plusieurs fois à de véritables désastres pour les troupes assaillantes? Quoi qu'il en soit, Mesnil-Durand continue en ces termes :

« Il n'est pas un instant où le canon ennemi soit assez près des colonnes pour agir avec fruit, et en même temps assez loin de leur mousqueterie (celle des grenadiers et chasseurs) pour n'en être pas prodigieusement dérangé et ralenti. Par conséquent il n'est pas un intsant où il soit à craindre. »

Dans son *Examen de l'essai général de tactique,* il dit encore : « L'effet du canon sur celui qui marche à lui résolument est moin-

dre qu'il ne serait en temps égal si on l'essuyait de pied ferme et en quatre minutes on ne perdrait pas même la dixième partie de ce qu'on perdrait en quarante. »

Mesnil-Durand donnera en 1780 une *Collection de diverses pièces et mémoires nécessaires pour achever d'instruire la grande affaire de tactique et donner les derniers éclaircissements sur l'ordre français proposé*. Cet ouvrage débute par un *Précis du nouveau système de tactique, de ses principes, de ses avantages, et des raisons de le préférer au système actuellement pratiqué*.

Il y démontre encore une fois pourquoi l'ordre en colonne doit être l'ordre habituel et primitif, pour marcher, manœuvrer et combattre; pourquoi le déploiement par le centre doit être préféré, étant plus rapide et mieux couvert. Il affirme que, « pour l'ancienne méthode, il n'est point de mouvements simples... Elle a beau appeler colonnes ses bataillons minces, rompus sur un front plus ou moins étroit; ils ne deviennent pas pour cela des colonnes de combat, et ne sont que des colonnes de marche peu propres à combattre. »

L'ordre de bataille en ligne est faible dans toutes ses parties, mais ses flancs surtout sont excessivement faibles. Cette ligne ne peut marcher ni manœuvrer; on ne peut la rompre sans la mettre hors d'état de défense. Elle n'est susceptible d'aucune variété et fort en prise à l'artillerie ennemie par son étendue et son immobilité. Elle ne sait que faire de son canon.

L'ordre profond, au contraire, est fort dans toutes ses parties; ses flancs sont inattaquables. Une armée ainsi disposée marche avec la plus grande aisance et rapidité; elle peut, avec la plus grande facilité, changer de direction, de position, de forme, faire toutes les manœuvres qu'on peut désirer, « se trouvant dans tous les instants également en force ». Cet ordre de bataille se prête à toutes les variétés imaginables et en particulier permet de prendre plus facilement l'ordre oblique et l'ordre séparé.

Ce *Précis* est suivi d'une *Histoire du système proposé*, relatant toutes les démarches faites par l'auteur auprès des ministres et des officiers généraux; d'une *Notice* de ses différents ouvrages, de *Réflexions sur le principe fondamental de ne jamais marcher*

en ordre déployé, d'*Observations sur l'emplacement et l'usage des grenadiers et chasseurs.* Après un cours fragment relatif aux manœuvres de Vaussieux, sur lequel nous aurons occasion de revenir, Mesnil-Durand nous donne un *Mémoire* (de 200 pages) *sur les objections opposées au nouveau système d'ordonnance et manœuvres ;* des *Réponses au mémoire sur l'ordre de l'infanterie donné à Metz en 1775 par M. le chevalier D. ;* l'auteur de ce mémoire, tout en se déclarant partisan de la colonne pour attaquer, n'avait pas adopté toutes les idées de Mesnil-Durand. Celui-ci publiait encore, dans la même collection des *Extraits des remarques sur un ouvrage intitulé : Théorie de la guerre ;* des *Réflexions sur l'ordre et les manœuvres de l'infanterie,* extraites d'un mémoire écrit en 1776, et déjà imprimées en 1778.

Guibert ayant publié sa *Défense du système de guerre moderne, ou Réfutation complète du système de M. de M.-D.,* Mesnil-Durand riposta par des *Remarques* contenues dans la même collection.

Nous ne pouvons analyser en détail ces innombrables ouvrages où reparaissent constamment les mêmes raisons.

Constatons pourtant, après un examen impartial des textes, que Mesnil-Durand reproche justement à Guibert de n'avoir pas lu ses ouvrages avec assez de soin et d'avoir défiguré ses paroles en les citant. Peut-être Guibert n'avait-il pas été tout à fait de bonne foi ; peut-être aussi n'avait-il pas eu la patience nécessaire pour s'assimiler l'œuvre prodigieusement indigeste de son adversaire.

La partie la plus curieuse peut-être de cette discussion est celle où Mesnil-Durand relève l'affirmation, plusieurs fois réitérée par Guibert, que les colonnes existaient bien avant lui. L'*Essai général de tactique* et la *Défense du système de guerre moderne* avaient fait ressortir que les colonnes étaient connues et pratiquées depuis longtemps comme formations d'attaque et de manœuvre ; que Folard et Mesnil-Durand n'avaient fait qu'inventer un type de colonne très massif et, surtout, le donner pour ordre primitif, habituel, à peu près exclusif. Ce qu'il y a de singulier dans la défense de Mesnil-Durand, c'est que tantôt il considère comme un succès personnel l'adoption de colonnes serrées par les ordon-

nances, et tantôt il déclare ne pas tenir à la paternité de l'ordre profond.

« J'ai présenté un système, c'est-à-dire un ensemble de principes et conséquences, un corps de théorie et pratique. Il s'agit de savoir s'il est bon ou mauvais ; peu importe qu'il soit vieux ou neuf,... et je veux bien mettre la tactique prussienne à contribution, comme par d'autres côtés j'y ai mis la grecque et la romaine. »

Mesnil-Durand revendique d'ailleurs, ce que personne ne lui refuse, l'esprit de système qui a présidé à toute son œuvre :

« Quelqu'un avant moi a-t-il aperçu et prouvé qu'il faut nécessairement deux ordonnances, l'une pour marcher, manœuvrer et attaquer, l'autre pour le combat de mousqueterie ? Qu'il ne faut jamais, dans un de ces deux cas, employer celle qui n'est bonne que dans l'autre ? Que ce n'est pas l'ordre des obstacles et du feu, mais l'ordre du terrain libre et du mouvement qui doit être l'ordre primitif ? A-t-on vu, sur le papier ailleurs que dans mes ouvrages, sur le terrain ailleurs qu'à Vaussieux, une armée en bataille en ligne de petites colonnes ? Quelqu'un s'est-il avisé de réduire et ramener à des manœuvres centrales toutes les formations d'ordre de marche et de bataille... [1] ? »

Rien ne pouvait décider, en temps de paix, de la vulnérabilité des formations ; mais on essaya de juger leur souplesse, leur aptitude à la manœuvre. Ce fut l'objet des expériences faites en 1778 au camp de Vaussieux.

IV — Le camp de Vaussieux

Le maréchal de Broglie s'étant déclaré en faveur de Mesnil-Durand et ayant entraîné le suffrage de plusieurs officiers généraux, l'ordre français fut essayé en 1775 par deux régiments de

1. Michaud d'Arçon, officier du génie, publie de son côté, en 1779, une *Défense d'un système de guerre national ou Analyse raisonnée d'un ouvrage intitulé : « Réfutation complète du système de M. de M.-D. »* C'est une œuvre très remarquable par l'esprit et la vivacité, et qui dut faire à Guibert plus d'une blessure sensible ; mais l'auteur ne touche guère au fond même de la question, et nous ne pouvons que le mentionner ici.

la garnison de Metz. Les résultats furent assez favorables, mais non concluants : on put constater que les évolutions proposées étaient exécutables, sans pourtant sembler préférables à celles de l'ordonnance.

Au mois d'août 1778, la cour ayant résolu de rassembler ses troupes en Normandie pour menacer l'Angleterre d'une descente ou assurer la défense de nos propres côtes, on utilisa le séjour forcé de l'infanterie dans les camps pour expérimenter le projet de tactique de Mesnil-Durand, et le comparer à l'ordonnance.

On réunit au camp de Vaussieux, entre Bayeux et Courseulles-sur-Mer, 44 bataillons, 6 régiments de dragons et de l'artillerie. Le maréchal de Broglie, partisan de l'ordre profond, avait le commandement supérieur. Le marquis de Lambert remplissait les fonctions de maréchal général des logis, sans en avoir le titre ; Mesnil-Durand était au nombre des aides-maréchaux généraux des logis. Le comte de Guibert était major général, et son fils figurait parmi les aides-majors généraux surnuméraires, avec le chevalier de Broglie.

Parmi les neuf lieutenants généraux présents nous remarquons le comte de Vault, le comte de Chabot, Lückner et Gribeauval. Parmi les dix-huit maréchaux de camp, le comte de Rochambeau, le comte de La Tour du Pin, le marquis de Conflans, le comte de Durfort, le baron de Wimpfen ; parmi les six brigadiers employés au quartier général, le chevalier de Chastellux.

Trois semaines furent consacrées à enseigner aux troupes les manœuvres proposées par Mesnil-Durand : on les exerça par bataillon, puis par régiment, brigade, division. A partir du 9 septembre, on commença les évolutions d'ensemble.

Pour la première manœuvre on réunit trente-deux bataillons en quatre divisions égales, à deux brigades de quatre bataillons. Le maréchal de Broglie, voulant non pas essayer d'abord des manœuvres de guerre, mais voir évoluer les colonnes, les fit former en ligne à demi-intervalle de déploiement ; elles se groupèrent ensuite par brigade en double colonne, puis par division en double colonne.

Mesnil-Durand, dans son *Examen de la première manœuvre*

faite au camp de Vaussieux, ne se montre pas satisfait de cette expérience :.

« On a commencé par mettre la ligne assez mal en bataille, les intervalles étant de beaucoup trop grands et ne s'étant pas d'abord resserrés à la demi-distance de bataillon déployé. Après cela, on s'est mis dans une espèce d'ordre de marche, formant doubles colonnes par brigades. De là on a passé à doubles colonnes par division.

« Je n'aurais jamais proposé cette cascade. La première chose à faire dans ce genre c'était de mettre l'armée dans son ordre de marche habituel. Or, selon le règlement pour le service de campagne, et l'organisation établie par M. le maréchal lui-même, la division est le corps, est le tout, qui doit former la colonne, et il serait fort extraordinaire, surtout pour de si petites divisions, de multiplier davantage les colonnes de marche. Il fallait donc former d'abord double colonne par division : il fallait présenter dans toute sa simplicité ce grand ressort de notre machine... Pour passer de la première à la deuxième, il faut un vilain petit mouvement, retroussant une jumelle de chaque brigade, et qui, pour peu qu'on s'y mépreme, comme il est fort aisé, et comme il est déjà arrivé, invertit des bataillons. »

Cette protestation nous en dit plus long que toutes les critiques des partisans de l'ordre mince sur l'inconvénient des formations centrales : dans la division en doubles colonnes par brigade, les bataillons étaient placés dans l'ordre suivant, si on les représente par les numéros qu'ils auraient en ligne déployée, de droite à gauche :

7 6 3 2
8 5 4 1

Dans la double colonne de division, ils sont disposés ainsi :

5 4
6 3
7 2
8 1

C'est donc un mouvement compliqué de passer de l'une des formations à l'autre, et nul ne pouvait se dissimuler que cette

opération aurait été plus simple et plus prompte en se bornant aux procédés habituels de l'ordonnance.

L'armée étant disposée en quatre doubles colonnes de divisions, le maréchal suppose l'ennemi signalé sur la droite et fait face de ce côté par un changement de front individuel de chaque bataillon ; mais, auparavant, il a fait dédoubler les colonnes, ce qui dérange l'ordre des bataillons et désespère Mesnil-Durand :

« J'avais exécuté sur table cette manœuvre telle que je l'entendais. Elle parut plaire à M. le maréchal, et frapper les officiers généraux qui la virent. Mais pour cette fois on l'a étrangement défigurée...

« 1° Vous avez tout inverti. Votre jumelle droite se trouve, après le changement de front, à la gauche de votre ligne.

« 2° Votre ordre est moins fort, puisque vous ne présentez à l'ennemi qu'une ligne au lieu de deux.

« 3° Votre petit front est de moitié plus étendu. Tant pis ; car dans le cas supposé, il n'en sera pas moins débordé, et il aura en tête un plus grand nombre de bataillons ennemis. »

Tout ceci prouve que le maréchal de Broglie ne partageait pas absolument les idées de Mesnil-Durand ; qu'il jugeait défectueux de se porter à l'ennemi avec six lignes de quatre bataillons, et préférait n'en avoir que trois de huit bataillons. Ce qui en ressort non moins clairement, c'est que l'ordre dit « français » ne pouvait être employé avec facilité que si l'on ne manœuvrait jamais et si les doubles colonnes de divisions étaient toujours mues tout d'une pièce.

Arrivé en présence de l'ennemi supposé, le maréchal jugea encore la formation trop massive : il porta en avant les bataillons impairs et les fit déployer pour engager le combat de mousqueterie.

On revint au camp en exécutant les mouvements inverses.

Le maréchal de camp de Wimpfen, partisan acharné de l'ordre mince, écrit à ce sujet : « Le résultat de cette première manœuvre fut médiocre ; rien de ce qui avait été prescrit n'a été bien et littéralement exécuté ; on avait d'ailleurs mal calculé le terrain ; joint à ce qu'il y a eu beaucoup d'erreurs dans les commandements, cette journée n'a pu présenter aucun objet d'instruction. Elle a

ajouté, au contraire, à la prévention qu'on avait déjà contre les nouvelles manœuvres. »

Après une journée consacrée à reprendre les exercices de détail et à rectifier les mesures préparatoires, la manœuvre d'ensemble fut renouvelée le 11, avec peu de changements. Il y eut plus d'ordre ; l'exécution fut plus méthodique et plus exacte ; « on se confirma cependant, dit Wimpfen, dans l'opinion qu'on avait du défaut et du danger de ces manœuvres ; mais, quelque démonstration qu'on pût en donner à M. le maréchal, il s'éleva si fortement contre, qu'il ne fut pas possible de le convertir. Il les défendit avec toute l'obstination dont il est capable, sans opposer aucune raison satisfaisante aux objections qu'on lui fit. »

Le 12 septembre, on fit manœuvrer comparativement deux brigades, l'une suivant l'ordonnance, l'autre suivant le règlement proposé ; la première était commandée par Rochambeau. Il recueillit tous les applaudissements, dit Wimpfen : « On vit une facilité d'exécution, une aisance, qu'il était impossible d'espérer de l'ordre que voulait introduire M. de Mesnil-Durand, et on ne put se dissimuler que ces manœuvres, que les troupes regrettent, étaient à la portée de l'intelligence de chaque officier et même de chaque soldat, qui en sentait aisément le but, et qu'elles présentaient le double avantage de l'ordre mince et de l'ordre profond. On vit enfin, par tout ce qui se passa, dans cet essai, que le terrain leur était entièrement subordonné, qu'elles méritaient la plus grande confiance et pouvaient procurer les plus grands succès.

« M. le maréchal, loin de se rendre à l'évidence de cette démonstration, n'en prit que de l'humeur, eut une discussion assez vive avec M. de Rochambeau (1), qui lui dit avec courage et fermeté : « L'amour de ma patrie, l'intérêt que je prends à la gloire des « armes du Roi, et à la vôtre même, me porteront toujours à faire « les plus grands efforts pour vous tirer de l'erreur dans laquelle « on cherche à vous entraîner, et qui est d'autant plus effrayante « que vous êtes destiné par la volonté et l'estime du maître, les « vœux de la nation et le suffrage du militaire, à commander nos

1. Rochambeau était le beau-frère du maréchal de Broglie.

« armées. Mon attachement vous est connu, et mon opinion ne « peut vous être suspecte. »

« Dans le même moment, M. de Conflans dit assez hautement : « Si ces nouvelles opinions peuvent faire des prosélytes, les an- « ciennes doivent faire des martyrs. » Tous les officiers généraux présents, voyant que tout ce qui se passait ne produisait aucun effet sur M. le maréchal, qu'au contraire son humeur en augmentait, se retirèrent d'auprès de lui pour éviter d'être interpellés, de manière qu'il s'en retourna seul, et suivi seulement de ses aides de camp ; et depuis ce jour-là, il n'a pas tenté un second essai (1). »

Trois jours après, une nouvelle manœuvre a lieu, et l'expérience des deux premières oblige à désigner un bataillon d'alignement : « Jusqu'à ce jour, on n'avait pas songé que, pour mouvoir sans embarras et avec justesse une ligne quelconque, il fallait un point d'alignement déterminé. On a été forcé de revenir à cette méthode, que l'auteur du prétendu ordre français ne pouvait connaître. »

Le projet pour cette manœuvre était le suivant :

Exécuter une marche en bataille et un changement de front de toute la ligne; puis arrêter les bataillons impairs, les bataillons pairs gagnant 100 pas, et la marche continuant dans cette formation en quinconce. Les chasseurs devaient être à 100 pas en avant de la première ligne, déployés sur deux rangs ; ils marcheraient plus vite, de manière à se trouver à 200 pas en avant. ouvrant leurs files et faisant un feu de mousqueterie sur tout le front.

Les bataillons de seconde ligne se reporteraient en avant dans les intervalles de la première ; tous mettraient la baïonnette au canon et l'on battrait la charge. Les chasseurs se formeraient sur trois rangs et s'arrêteraient pour prendre place entre les bataillons.

L'ennemi supposé en retraite, les chasseurs le poursuivraient ; les bataillons se porteraient en avant, puis, rencontrant un obstacle qui obligerait à combattre par le feu, les bataillons pairs se déploieraient et les autres resteraient à 100 pas en arrière.

---

1. Il ne faut pas oublier que Wimpfen est extrêmement partial ; mais nous lui devons le seul compte rendu détaillé que nous ayons de ces manœuvres.

On exécuterait ensuite des ruptures en colonnes de retraite, des changements de front de toute la ligne ou d'une division, en arrière à droite, puis un changement de front en avant. Enfin, l'on marcherait en retraite par double colonne de brigade.

Le duc de Broglie n'a pas parlé des premières manœuvres. Il est très satisfait de celle du 15 septembre et écrit, le 17 :

« J'ai eu lieu d'être extrêmement content de la manière dont se sont faits tous les mouvements... Le dernier, qui était un changement de front et de direction pour toute la ligne, n'avait point été indiqué à MM. les officiers généraux ni aux troupes. Il a cependant réussi, et il était impossible de désirer plus de précision dans un mouvement fort difficile, et qui demande autant d'attention et d'intelligence dans les troupes. »

Le baron de Wimpfen exprime une opinion toute différente :

« On avait donné à M. le comte d'Egmont, et sous lui à M. le baron de Lückner, lieutenants généraux, les brigades d'Aquitaine et d'Aunis-infanterie, et six escadrons de dragons, pour figurer l'armée ennemie, afin de mieux faire sentir l'avantage de cette nouvelle manière de combattre ; mais ces généraux, maîtres de leurs dispositions, ayant toujours opposé aux mouvements ordonnés des mouvements vraiment militaires, en ont d'autant mieux démontré le vice, qu'il n'existait dans les principes de du Mesnil-Durand aucun moyen de leur enlever l'avantage du terrain, parce qu'elles sont de nature à ne lui commander jamais ; il en a donc résulté un changement nécessaire dans la disposition générale, et une contradiction d'ordres, dont il était impossible d'exécuter aucun, ce qui a donné lieu à une confusion et à un désordre difficiles à concevoir. Il est certain que, dans la réalité, la destruction entière de l'armée en aurait été la suite. Quand on a vu l'impossibilité de débrouiller ce chaos, qui présentait le spectacle le plus déplorable d'une armée vraiment en déroute, M. le maréchal n'y a trouvé d'autre remède que d'ordonner que les troupes rentrassent dans leur camp.

« Il faut ajouter qu'on avait mal calculé le terrain ; que dans différentes circonstances, il ne comportait pas le nombre de troupes qu'on voulait y faire agir ; qu'il en a existé une, entre autres, où par des mouvements forcés, on s'est trouvé tout à coup

dans la position d'avoir à dos des haies, des broussailles, des fossés et de pareils obstacles, qu'on n'avait pu fouiller ni faire occuper, parce que l'organisation des colonnes de du Mesnil-Durand ne permettait pas, sans déranger leur ordre, d'en détacher de petites troupes pour fouiller et occuper ces obstacles, d'autant plus que les grenadiers et chasseurs qu'on aurait pu y employer l'étaient déjà ailleurs. M. le baron de Lückner, qui avait parfaitement bien observé cet embarras, en profita pour y jeter de ses gens et les faire soutenir de quelques pièces de canon. Ces colonnes, attaquées en queue dans un terrain où la baïonnette devenait sans effet, et où le feu seul était nécessaire, ne pouvaient en opposer qu'en faisant d'abord un changement de front en arrière, ce qui est un mouvement long et compliqué, pour se former ensuite en ordre déployé ; mais cette manœuvre même devenait impossible par le temps qu'elle exigeait, et plus encore parce que les distances nécessaires n'existaient pas. Dans tous les cas, le désordre, la confusion et la déroute en auraient donc été les suites.

« On suppose maintenant que, dans l'ordre de 1776, on se fût trouvé dans une position absolument semblable : on s'en serait tiré sur-le-champ par un demi-tour à droite de toutes les colonnes, et en déployant sur les derniers pelotons, qui dans l'instant même pouvaient protéger le mouvement par leur feu, et étaient eux-mêmes soutenus l'instant d'après par les pelotons qui venaient promptement et successivement se former à côté d'eux ; par la raison que le terrain est entièrement subordonné aux anciennes manœuvres. »

Le lendemain 16, l'ennemi est commandé par le général de Chabot. Le maréchal de Broglie, mis en éveil par sa mésaventure de la veille, fait occuper les haies et broussailles par les chasseurs, qui repoussent ceux de l'ennemi. Les mouvements à exécuter sont analogues à ceux des manœuvres précédentes. On y ajoute une sorte de passage de lignes, les bataillons impairs relevant les bataillons pairs déployés en avant d'eux, lesquels se replieront par les intervalles. On doit attaquer à la baïonnette une ligne de hauteurs, sous la protection du feu des chasseurs.

« M. le maréchal, dit Wimpfen, avait donné le commandement

du corps opposé à M. le comte de Chabot, lieutenant général, et il lui avait prescrit tout ce qu'il devait faire, pour éviter les embarras et la confusion de la veille, et pour n'être plus gêné par le terrain. On changea, au moment même, la disposition première, et la ligne d'infanterie eut ordre de se resserrer sur le centre, à demi-distance.

« Tout ce qui était prescrit a été régulièrement et littéralement exécuté, parce qu'on avait choisi le terrain qui convenait et que, par les dispositions ordonnées aux troupes qui représentaient l'armée ennemie, on avait évité avec soin de se trouver dans la nécessité de varier l'ordre premier. On a, à la vérité, fait ce jour-là un changement de front à droite de toute l'armée, sur deux lignes, qui a été parfaitement exécuté ; ensuite on a marché dans cet ordre, en changeant de direction, dans l'objet de chasser les ennemis d'une hauteur appuyée par deux villages qui en défendaient les flancs, et on se flatta de prouver par là l'avantage et l'effet des colonnes, mais il en a précisément résulté le contraire.

« Les spectateurs les plus ignorants, les femmes même ont jugé que, s'il avait été possible d'attaquer ainsi cette hauteur, sans s'être rendu préalablement maître des deux villages, avec la précaution de tenir jusque-là les colonnes hors de la portée du canon, elles auraient été réduites en poussière par un feu de front et de flanc auquel elles ne pouvaient rien opposer que celui de leurs grenadiers et chasseurs.

« Mais, en supposant même que les flancs de l'ennemi n'eussent pas été aussi bien protégés et aussi bien appuyés, le temps qu'il eût fallu à ces colonnes, en marchant le pas de manœuvre le plus vif, pour arriver à portée de charger à la baïonnette, et en ne calculant le terrain qu'elles avaient à parcourir que du point où l'artillerie pouvait faire effet, chaque pièce de canon aurait pu aisément tirer 50 coups, et il s'en serait suivi également une destruction totale de ces formidables colonnes, qui vraisemblablement auraient cherché leur salut dans la fuite. Mais une remarque particulière qu'on a faite, c'est que, quand on a envoyé quelques escadrons au-devant des colonnes pour les charger, elles n'étaient pas en situation de leur opposer aucun feu, et qu'elles auraient été hachées si, par la disposition convenue, les dragons n'avaient

pas eu ordre de se replier après avoir essuyé quelques coups de fusil. Cependant les partisans de ce nouvel ordre en ont voulu tirer avantage, et prouver qu'aucune cavalerie ne pouvait attaquer ces colonnes ni leur résister; mais ils n'ont persuadé personne, parce que la démonstration même prouvait le contraire. »

« Le succès de la manœuvre du 15, écrit le maréchal de Broglie, m'a engagé à tenter le 17 une marche dans laquelle le général conduit et dispose son armée d'après la position où il trouve l'ennemi et les manœuvres qu'il lui voit faire. »

Pour la manœuvre du 17 septembre, la liberté d'action est rendue à l'ennemi, commandé par le comte d'Egmont et par Lückner. L'armée de Broglie est disposée comme à l'ordinaire, mais on a formé les grenadiers et chasseurs en bataillons indépendants. Ces bataillons étaient d'ailleurs formés, eux aussi, d'après le règlement de Mesnil-Durand. Deux d'entre eux devaient éclairer et couvrir le flanc droit, deux autres le flanc gauche.

Le maréchal de Broglie se montre très satisfait :

« ... Les troupes, sans avoir reçu d'avance aucune instruction, ont exécuté avec beaucoup de justesse et d'attention, toutes les colonnes observant de se régler sur celle donnée pour alignement, et de changer de direction suivant celle que je lui faisais prendre. Cette marche, toujours en ordre de bataille, a duré trois heures.

« M. le comte d'Egmont et M. le baron de Lückner ont manœuvré avec toute la vraisemblance nécessaire pour instruire les officiers à leurs ordres de la manière dont un petit corps doit se conduire vis-à-vis de forces infiniment supérieures à lui. »

Le baron de Wimpfen exprime une opinion absolument opposée :

« Les ennemis ayant d'abord fait mine de tourner l'armée par sa droite, on a cherché à rendre leurs efforts inutiles par un changement de direction à droite ; mais, soit que ce ne fût qu'une feinte de leur part, ou que ce mouvement les ait forcés à changer de projet, on a cru tout à coup s'apercevoir qu'ils retournaient en force sur la gauche. Il était d'autant plus difficile de les bien juger, qu'on n'a jamais pu voir où était seulement le fort de leur infanterie, par l'art et l'habileté avec lesquels le général Lückner a

trouvé moyen de la cacher ; il aurait donc été impossible d'en venir à un engagement général.

« Alors, à tout hasard, on a changé de direction à gauche pour se prolonger sur la gauche et, sur les 6 heures du soir, on s'est trouvé à portée du village de Creully, qui paraissait occupé en force ; on fit avancer l'artillerie pour le canonner et, sous sa protection, toutes les colonnes de l'armée pour l'attaquer ; mais les ennemis, avec la même habileté avec laquelle ils avaient manœuvré toute la journée, étaient déjà parvenus à en retirer les troupes et l'artillerie qui y étaient, et, ayant tourné l'armée par sa gauche, ils faisaient les dispositions pour former leur attaque dans ce point-là, qui pouvait devenir d'autant plus embarrassante qu'en marchant au village, les colonnes s'étaient coupées, croisées, et jamais les bataillons n'auraient pu se déployer sans une manœuvre préparatoire très longue, et dont vraisemblablement on ne leur aurait pas donné le loisir. »

La sixième manœuvre, qui eut lieu le 21 septembre, aboutit à une confusion complète : « L'ordre selon les principes de M. du Mesnil-Durand opposant sans cesse des obstacles qui obligent à s'en écarter, ou des impossibilités d'agir, rien n'a pu être exécuté dans l'ordre convenu ; alors à tout instant d'autres ordres mal donnés, et plus mal rendus, par des aides de camp ignorants, des officiers de l'état-major tout aussi ignorants, y ont porté l'embarras, l'incertitude et la confusion, de manière qu'après avoir erré dans une vaste plaine pendant trois heures, tantôt en bataille, tantôt en ordre oblique, M. le maréchal, de guerre lasse, a renvoyé les troupes dans leur camp par le chemin le plus court. »

Les septième et huitième manœuvres (24 et 28 septembre) se sont faites sans figurer d'ennemi, et en plaine. Elles ont donc pu s'exécuter sans encombre. Elles comportaient les mêmes évolutions que les premières manœuvres, marches en doubles colonnes, changements de front, attaques et retraites couvertes par les chasseurs, avec déploiements de la moitié des bataillons, etc.

Le baron de Wimpfen termine le compte rendu des manœuvres par des observations générales très sévères pour le maréchal de Broglie :

« En réfléchissant avec attention sur tout ce qu'on a fait au camp

de Bayeux, dont on vient de lire le détail, on n'y reconnaîtra ni les talents que la renommée et l'opinion publique accordent à M. le maréchal de Broglie, et on n'y trouvera pas l'instruction qu'il paraît avoir eue pour objet, puisqu'on n'y aperçoit aucune vue militaire. Bien loin donc qu'il ait opéré le moindre bien, il a produit un mal réel par les fausses idées qu'il a données aux jeunes gens qui n'ont jamais fait la guerre, et surtout par la dégradation du général dans l'esprit de l'officier et du soldat. M. le maréchal y a ajouté encore infiniment par son humeur et par ses emportements, au point que tout le monde s'éloignait de lui. Il a d'ailleurs prouvé incidemment, dans différentes circonstances, qu'il n'entendait rien au mécanisme des manœuvres ; le moindre désordre le troublait, et il trouvait difficilement le moyen d'y remédier. Il est certain aussi que son obstination à soutenir une tactique nouvelle, reconnue vicieuse et condamnée comme telle par toute l'armée, peut y avoir contribué. Il s'en prenait toujours aux officiers généraux, aux officiers supérieurs des corps et aux troupes, tandis que tout le mal avait sa source dans ces nouvelles manœuvres mêmes. Mais, quelques représentations qu'on ait pu lui faire, il a persisté dans son opinion. Dans ses conversations publiques ou particulières, et dans toutes les discussions, il a montré peu d'esprit et peu de dignité, ce qui a ajouté infiniment à sa dégradation, et ses ennemis doivent tirer un grand avantage de ce camp.

« Ce n'était pas à des simulacres de batailles, de combats et d'attaques qu'il fallait employer un temps précieux, destiné à l'instruction, mais bien à de grands mouvements d'armée, à des développements de colonnes, à des campements, etc.

« A la fin de ce camp, il a paru un nouvel ouvrage dont M. du Mesnil-Durand a ennuyé le public militaire, pour défendre ses principes, condamnés par les épreuves qui s'y sont faites. Il attaque notre ordonnance de 1776, mais en homme qui n'a jamais fait la guerre, qui dans aucune occasion n'a été dans le cas de mener quatre hommes aux coups de fusil, et tout ce qu'il dit pour en affaiblir les avantages ne sert qu'à les mettre dans un plus grand jour. Il veut que des raisonnements et des combinaisons prévalent sur l'évidence de la démonstration. Il impute la faute de ce mauvais succès aux officiers généraux, aux officiers

supérieurs des corps, et aux troupes même. C'est un véritable libelle, son ton est arrogant et mériterait d'être réprimé, mais il faudrait avoir beaucoup de temps à perdre pour s'en donner la peine. D'ailleurs, à quel titre un plébéien, un soldat ignorant et obscur s'arroge-t-il le droit d'établir en ordre français un système à lui, réprouvé par la nation entière ? Il me semble qu'il ne peut être admis, sous cette dénomination imposante, que quand il aura reçu la sanction de la loi. C'est une insolence de sa part d'appeler l'ordonnance de 1776 l'ordre prussien : ce n'est pas Frédéric qui a rendu cette ordonnance, c'est Louis XVI ; ce n'est pas non plus un étranger qui l'a rédigée, mais des officiers distingués de la nation, à qui le maître en avait donné le droit et le pouvoir, et c'est là véritablement l'ordre français. Ce droit, acquis par une loi, ne peut lui être ôté que par une autre loi. Ces entreprises hardies, ces insultes à l'autorité sont aujourd'hui sûres de l'impunité ; elles auraient été sévèrement réprimées lorsque l'administration était confiée à des mains plus fermes.

« ... Mais de quoi s'agit-il dans ces fameuses discussions ? De décider s'il est plus avantageux de combattre dans l'ordre mince que dans l'ordre profond ? Chacun a ses avantages, et il importe très peu à l'officier particulier et au soldat de le savoir. C'est là absolument la science du général, et c'est à son génie seul qu'il appartient d'en faire l'application suivant les temps, les circonstances, ses projets d'attaque et de défense, la nature du pays et l'espèce d'ennemis qu'il a à combattre. On ne doit exiger des troupes que l'habileté nécessaire pour exécuter avec ordre et précision l'un et l'autre, et elles rempliront toujours cet objet important, quand leur division et subdivision sera simple ; quand, par l'habitude et la pratique constante et uniforme, elles seront en état d'exécuter tout et de prendre les formes qu'on exigera d'elles. C'est au général de les prescrire, sans qu'il doive leur être permis d'examiner si cela est bon ou mauvais.

« ... Il est cependant prouvé, et tous ceux qui auront la moindre notion du mécanisme des manœuvres en conviendront, que l'ordonnance de 1776 renferme en elle tous ces moyens, et que le commandant d'une armée française peut, dans sa disposition générale, en faire telle application qu'il jugera utile ; que ses

principes, qui dominent partout le terrain, tandis que ceux de du Mesnil-Durand en sont dominés, mettent les troupes en état de prendre, dans toutes les circonstances, toutes les formes nécessaires, sans embarras et sans incertitude, soit qu'on veuille combattre dans l'ordre mince ou dans l'ordre profond. Mais je pense que, quelque parti que l'on puisse prendre, l'ordre primitif doit toujours être l'ordre déployé, parce que de cet ordre on peut faire dériver tous les autres sans obstacle et sans inconvénient, au lieu qu'on n'a pas la même ressource quand l'ordre primitif est l'ordre profond.

« L'inégalité du nombre des pelotons et de celui des hommes dans les pelotons ne peut y opposer aucun obstacle, quoi qu'en dise M. du Mesnil-Durand.

« Si, en se dépouillant de tout intérêt, de toute prévention et de tout préjugé, on avait voulu faire l'essai de bonne foi au camp de Bayeux, il fallait ne rien changer à l'instruction des troupes, les mettre en bataille dans leur ordre habituel. M. le maréchal aurait alors donné ses ordres pour telle disposition qu'il eût désiré, qu'il pouvait même varier à l'infini dans le cours des manœuvres par les suppositions les plus multipliées, et si les troupes n'avaient pas pu répondre d'une manière satisfaisante à ses désirs, on aurait toujours été à temps de chercher d'autres moyens et d'ajouter cette perfection de plus à leur instruction ; mais aussi, si, comme je le pense, elles avaient parfaitement satisfait à tout, on conviendra qu'il n'y aurait eu aucune raison de se livrer au moindre changement. »

On peut opposer à ce jugement très sévère l'appréciation favorable contenue dans le rapport d'ensemble du maréchal de Broglie :

« ... L'épreuve faite à Metz, par ordre de M. le maréchal du Muy, des manœuvres de M. du Mesnil-Durand m'avait persuadé qu'elles étaient préférables à celles qu'on avait, chaque année, données à l'infanterie. Je m'en suis convaincu pendant la durée du camp par la facilité qu'elles m'ont donnée de remuer ensemble trente-deux bataillons, sans instruction préparatoire, sans avoir reconnu le pays, sans savoir ce que le corps qui représentait l'ennemi se proposait de faire, et commandées par des officiers

généraux auxquels cet ordre et cette tactique étaient entièrement inconnus. Les anciens officiers, accoutumés à mener des troupes à la guerre, tels que MM. de Chabot, de Lückner, de Saint-Victor, etc., ont pensé comme moi et ont remarqué dans le système de M. du Mesnil-Durand une analogie parfaite depuis la formation d'une compagnie jusqu'à celle d'une armée ; une grande sûreté pour les troupes dans l'ordre des colonnes et une grande indépendance, la perte de l'une d'elles ne dérangeant ni n'exposant en rien les autres ; la plus grande célérité dans l'exécution des mouvements ; enfin une simplicité qui les réduit tous à des à-droite et à-gauche.

« Je me suis donc confirmé de plus en plus dans la persuasion que rien ne pouvait être plus avantageux au service du roi que d'adopter cet ordre, et, si Sa Majesté veut considérer dans quelles circonstances j'ai pris la liberté de le lui proposer, Elle reconnaîtra qu'il faut que j'aie eu une conviction bien entière de sa bonté. En effet, au mois de juillet, il y avait apparence que la campagne ne se bornerait pas à camper sous Bayeux ; l'entreprise dont il était question était grande et délicate, et je ne pouvais ignorer qu'au blâme du mauvais succès, dont le public rend toujours le général responsable, on ajouterait encore celui d'avoir changé l'ordre ancien pour y en substituer un nouveau, auquel on attribuerait tous les malheurs.

« J'ajouterai encore que, pour adopter cette nouvelle méthode, j'ai eu à combattre plus de préjugés qu'un autre : la longue habitude de faire autrement, qui devient une seconde nature dans les gens âgés ; la manière dont j'avais conduit les armées ; enfin, l'amour-propre blessé de recevoir des leçons d'un officier sur lequel les services, le grade, l'expérience me donnaient de la supériorité, tout devait me la faire rejeter ; mais j'ai cru voir le bien du service du roi, et toute autre considération a cédé à ce motif, qui m'a constamment guidé dans tout le cours de ma vie.

« Je ne cacherai point au roi que ce système a trouvé des contradicteurs. J'ai lieu de croire que plusieurs n'en ont point assez connu les avantages, puisque la plupart se sont attachés à relever quelques défauts vrais ou prétendus dans la rédaction de l'instruction et dans l'organisation des colonnes, défauts que j'ai fait

corriger ou qui n'existaient pas, mais qui, quand ils seraient réels, ne feraient rien à la bonté du système, et ne demanderaient qu'un jour pour être rectifiés. Il serait aisé de ramener les gens de bonne foi en leur demandant leurs raisons par écrit et leur donnant des réponses faites pour les instruire et les persuader. »

V — L'ordre profond d'après l'expérience de 1778

Les manœuvres de Vaussieux ont une telle importance dans l'histoire de la tactique française, il était si nécessaire de faire connaître précisément en quoi elles ont consisté, que nous avons cru devoir reproduire les relations ou rapports du maréchal de Broglie et du baron de Wimpfen, ainsi que les protestations de Mesnil-Durand, presque en entier, et sans y mêler d'abord aucun commentaire. Mais leur importance même exige que nous en reprenions l'analyse, que nous cherchions à démêler parmi les opinions contradictoires ce qui a pu se passer exactement et l'impression que ces manœuvres auront produite sur les esprits impartiaux. Nous y serons aidés par quelques-uns des mémoires écrits vers cette époque par les officiers généraux les plus compétents.

Les protestations mêmes de Mesnil-Durand lorsque le maréchal de Broglie a voulu former les doubles colonnes de brigades, puis de divisions, et lorsqu'il a rompu en colonne simple avant de faire face à droite, nous ont révélé un des points faibles du système. Dans l'ordre de bataille réglementaire, les unités, les bataillons notamment, étaient rangés de la droite à la gauche et rompaient en colonne dans le même ordre ; on pouvait donc faire face à droite, à gauche, en arrière, former une ou plusieurs colonnes, détacher des unités quelconques, sans troubler l'ordre des bataillons ; tout au plus arrivait-on à inverser totalement cet ordre, ce qui était sans importance. Dans le système de Mesnil-Durand, au contraire, la rupture en colonne se fait par le centre, et l'on tient à ce que les bataillons placés en tête d'une colonne se trouvent toujours au centre lorsqu'on déploiera. Il en résulte que, dans une double colonne de brigade, les bataillons qui sont

en tête sont ceux du centre de la brigade; lorsqu'on veut réunir deux doubles colonnes de brigade en une double colonne de division, c'est la gauche d'une brigade et la droite de l'autre qui vont passer en tête; il faut donc, selon l'expression de Mesnil-Durand, « retrousser » une jumelle de chaque brigade.

Lorsque deux brigades se suivent dans une colonne simple de division, les bataillons se succèdent dans l'ordre 4 3 2 1 5 6 7 8 (les numéros répondant à leur place, de droite à gauche, dans la ligne de bataille initiale). Si cette colonne fait face à droite, il y a ici une double inversion : non seulement la brigade de droite a pris la gauche, mais les deux bataillons qui formaient le centre de cette brigade avant la manœuvre sont passés à l'aile gauche; de même dans la seconde brigade. Si l'on veut maintenant rompre ces brigades en colonne, double ou simple, l'ordre des bataillons va se trouver entièrement brouillé, à moins que, pour le rétablir, on consente à violer cette fois le principe de la formation centrale.

Le maréchal de Broglie, dans son désir de juger complètement la valeur du système proposé, en a mis en lumière, dès le premier jour, ce défaut essentiel. C'est en vain que Mesnil-Durand a protesté : chacune des hypothèses faites par le maréchal pouvait se vérifier dans la réalité, et il était évident que le principe de la formation centrale, appliqué obstinément à toutes les unités, bataillon, brigade, division, entraînait de grosses difficultés. On devait conclure de ces premières expériences que ce principe pouvait subsister dans la rupture en colonne du bataillon, mais non dans celle des grandes unités.

Quant au bataillon, la lourdeur de la ci-devant plésion nous paraît démontrée par les observations de Wimpfen sur la manœuvre au cours de laquelle les partisans de Lückner firent une brusque apparition en arrière des colonnes. Quelle que soit la partialité du critique, ses remarques sont ici très précises et concordent parfaitement avec ce que nous avons vu du Projet d'instruction de Mesnil-Durand; il est presque impossible de ne pas en reconnaître la justesse. Dans la colonne de bataillon proposée par Mesnil-Durand, les pelotons sont à files doublées, sur six rangs; ils ne peuvent pas faire demi-tour ni se déployer en arrière; d'ailleurs,

déployer en arrière serait une hérésie, puisque ce seraient les pelotons des ailes qui se trouveraient en tête. Aussi la colonne, obligée de faire face à une attaque de revers, doit-elle exécuter, non pas un demi-tour, mais une contremarche, et se déployer ensuite. La contremarche se compose de deux conversions successives, et l'on a vu toute la complication de ce mouvement dans le Projet d'instruction. Wimpfen est donc bien fondé à dire qu'une colonne du système « français », recevant des coups de feu dans le dos, sera décimée et mise en désordre avant d'avoir fait face au danger.

Imaginons au contraire une colonne suivant l'ordonnance; elle se compose de pelotons ou divisions déployés sur trois rangs. Il lui suffit de faire un demi-tour et de déployer sur le dernier peloton, ce qui peut se faire en quelques instants.

Ainsi, pour le bataillon même, la colonne proposée est infiniment moins souple, moins apte à faire face à tous les dangers, que la colonne de l'ordonnance.

Mesnil-Durand s'indigne de voir essayer d'autres évolutions que le déploiement de la double colonne par division. A son avis, une armée devrait toujours se mouvoir par doubles colonnes de divisions, arriver dans cet ordre sur le champ de bataille et passer directement de là à la ligne de colonnes de bataillon. Mais n'y aura-t-il pas avantage pour le général à former d'abord des colonnes moins longues et moins lourdes? Le terrain n'imposera-t-il pas souvent la marche en simple colonne? Ne faudra-t-il jamais faire face à droite ou à gauche?

Pour ce dernier cas, Mesnil-Durand prétend avoir une solution rapide en commandant : *Par le flanc droit,* et : *Tranchez;* mais, s'il obtient ainsi une masse aussi profonde que précédemment, il n'a pas le moyen de la déployer.

En un mot, ses colonnes ne sont admissibles qu'à la condition de ne jamais manœuvrer. Il faut les mouvoir tout d'une pièce, et encore les changements de direction sont-ils pénibles.

Le maréchal de Broglie, qui se déclare satisfait du projet d'instruction mis en expérience, paraît n'avoir pas porté son attention sur ces questions élémentaires. Il n'a pas attribué d'importance à quelques coups de fusil tirés en arrière des colonnes; ce n'était

qu'une escarmouche de troupes légères. Il semble qu'il ait envisagé surtout, dans les expériences de Vaussieux, les grands mouvements d'armée.

A ce point de vue, le système de Mesnil-Durand présentait de réels avantages sur les évolutions de ligne de l'ordonnance, pourvu que l'on se trouvât toujours dans le cas le plus simple, la marche en doubles colonnes de divisions et le déploiement face en tête. Le maréchal jugea qu'il était infiniment plus facile de manier une armée en colonnes serrées qu'en ligne ou en longues colonnes à distance entière. Aussi se déclara-t-il entièrement satisfait des expériences tentées à Vaussieux.

Il est certain que les mouvements d'armée en plusieurs colonnes serrées ont été l'objet essentiel des instructions de 1760 et du mémoire sur les déploiements écrit vers 1767 par Guibert, et qu'ils tiennent une grande place dans l'*Essai général de tactique*. Ils ne sont donc pas caractéristiques de l'ordre « français », et Mesnil-Durand n'a nullement le droit d'en revendiquer la paternité. Mais ce dont il peut se vanter avec raison dans ses *Remarques sur la réfutation complète du système de M. de M.-D.* (1), c'est d'avoir été le premier à faire exécuter réellement de pareilles manœuvres. Plus heureux que Guibert, il a trouvé un protecteur assez puissant pour faire expérimenter son système, et c'est à Vaussieux que l'on a vu pour la première fois des colonnes serrées marcher et se déployer. Le maréchal de Broglie a pu enfin mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis vingt ans : il a fait marcher une armée en autant de colonnes que de divisions, chacune de celles-ci en colonne serrée ; il a déployé les divisions face en tête et reconnu qu'il parvenait ainsi à un alignement très suffisant, et par des moyens plus rapides qu'en employant les colonnes à distance entière.

On a souvent répété que les manœuvres de Vaussieux n'avaient pas eu de résultat positif; que l'ordre profond et l'ordre mince étaient demeurés en présence, sans que l'un ou l'autre fût convaincu d'erreur.

Cette allégation ne paraît pas exacte.

---

1. Page 208 de la *Collection*, etc.

A coup sûr, Mesnil-Durand et ses partisans les plus décidés n'ont dû céder sur aucun point; les partisans exclusifs et irréductibles de l'ordre mince, pas davantage. Mais ce n'était là qu'une minorité. Ce qu'il faut considérer, c'est l'opinion de la majorité, de ce tiers parti qui comprenait le plus grand nombre des officiers de troupes, depuis Guibert jusqu'au marquis de Castries. Pour ceux-là, les manœuvres de Vaussieux ont donné des résultats certains : elles ont précisé bien des points de doctrine. Après cette expérience, il s'en faut de peu que notre armée ne possède des principes de tactique absolument complets et déterminés.

Le seul point qui reste indécis, c'est de savoir si, oui ou non, les colonnes pourront mener la charge jusqu'au bout, atteindre et enfoncer l'ennemi sans avoir répondu à son feu. Mais la guerre seule peut convaincre les plus obstinés, et nul n'a jamais eu la prétention d'y suppléer par des expériences du temps de paix. Les chiffres fournis par les officiers d'artillerie sont loin d'y suffire.

Ce que les manœuvres de Vaussieux ont mis en lumière, et assez nettement, croyons-nous, pour créer une opinion presque unanime, ce sont les qualités et défauts de l'ordre prétendu français au point de vue des évolutions. Il est avéré, d'une part, que la colonne proposée par Mesnil-Durand est presque impropre à toute manœuvre; d'autre part, que les mouvements d'armée, les déploiements, s'exécutent et se règlent mieux, quand les troupes forment une colonne serrée par chaque division d'armée ou chaque brigade, que si elles continuent l'usage des colonnes ouvertes et des défilés processionnels.

C'est cette opinion que nous trouvons exprimée dans la plupart des mémoires rédigés alors, mémoires dont les auteurs sont aussi bien partisans déclarés de l'ordre profond, comme le marquis de Castries et Puyséqur, que de l'ordre mince, comme Guibert.

VI — Opinion des contemporains sur l'ordre profond

Nous avons déjà rencontré, dans les *Observations* sur l'ordonnance de 1776, un plaidoyer en faveur des colonnes serrées à la Guibert.

« Elles doivent servir, disait l'auteur, à terminer les disputes de l'ordre mince et de l'ordre profond, puisqu'elles rendront les généraux absolument maîtres de manœuvrer et de combattre en bataille ou en colonne. »

Le marquis de Castries, qui a dirigé au camp de Paramé des manœuvres analogues à celles de Vaussieux, mais avec moins de troupes, écrit le 30 septembre 1778 :

« ... Une tactique qui ne serait pas simple, qui ne se prêterait pas à toutes les circonstances, à tous les terrains, et dont les moyens d'exécution seraient composés, n'aurait point les conditions essentielles que l'on doit exiger...

« On ne pourrait admettre un ordre exclusif; chaque terrain exige un ordre qui lui est propre, et il y a infiniment de circonstances à la guerre où l'ordre profond est nécessaire à employer..,

« En examinant la formation centrale du bataillon, j'ai trouvé qu'elle exigeait un arrangement alternatif dans les compagnies, une disposition différente dans l'ordre des bataillons, des régiments et des brigades, selon que le nombre en ligne était pair ou impair et plus ou moins grand, qui produisait un déplacement général et fréquent de toutes les parties de cette ligne...

« Je crois que le fond du système de M. Mesnil-Durand ne souffrirait aucune altération en conservant la formation intérieure du bataillon de l'ordonnance, ainsi que l'ordre dans lequel les bataillons sont rangés dans la ligne. Je pense aussi qu'il acquerrait, par les moyens qui sont établis dans cette ordonnance, des facilités dans l'exécution de ses mouvements, qui seraient préférables à ceux indiqués par son instruction.

« J'ai examiné ensuite les avantages du développement des lignes par le centre ; j'ai reconnu dans plusieurs manœuvres, et dans le mouvement carré qui forme la base de tous ces développements, une perte de temps considérable, une profondeur de terrain aussi nécessaire que difficile à trouver pour se mouvoir, de manière qu'au lieu de maîtriser le terrain par sa formation et les avantages de sa tactique, on y est au contraire subordonné dans beaucoup de circonstances.

« ... J'ai considéré les effets de ce qui est appelé ordre de

bataille. J'ai trouvé que cet ordre, qui ne différait de celui en colonne de l'ordonnance que parce qu'il était formé par le centre et que les grenadiers et chasseurs sont sur les ailes des bataillons, était très inférieur à l'ordre simple des colonnes de l'ordonnance, et n'avait point les conditions nécessaires pour être adopté comme ordre exclusif, car on ne peut le considérer autrement, puisque c'est dans cette disposition que la ligne doit constamment se former, et évoluer, à moins qu'un obstacle invincible n'empêche de joindre l'ennemi; or, cet ordre de bataille, considéré avec attention dans le court espace d'un mois que le camp de Paramé a duré, m'a paru gênant dans tous les détails, et me ferait désirer, pour camper et marcher en bataille, un ordre qui, sans être aussi étendu que l'ordre déployé, n'eût pas l'embarras de celui de l'instruction.

« ... En comparant ensuite les avantages de cet ordre de bataille avec ceux d'une ligne formée en simple colonne, et telle que l'ordonnance de l'infanterie en donne le moyen, j'ai trouvé que celle-ci avait une grande supériorité sur la première :

« 1° Parce qu'elle peut, en conservant la distance convenable entre les pelotons, se former également sur les flancs, comme en avant et en arrière;

« 2° Parce qu'elle peut, en serrant sur sa tête, former une colonne de retraite ou d'attaque (la colonne de marche, qu'elle soit formée par sections, pelotons ou divisions, a toutes les conditions que l'on peut désirer à un ordre profond, en y faisant de très légers changements);

« 3° Enfin parce qu'elle devient colonne de marche en n'employant jamais que les mêmes moyens dans tous les cas, au lieu que la colonne indiquée dans l'instruction ne présente à la place de tous ces avantages que la faculté d'être développée sur son front; car, si l'ennemi paraît sur le flanc, il n'y a d'autres moyens pour y faire face que de commencer par faire un changement de front, puis se développer et enfin se déployer; ces trois mouvements préalables sont nécessaires pour tirer du feu de cette colonne; or, en comparant les avantages de ces deux formations, il ne paraît pas qu'on puisse hésiter entre l'ancienne et la nouvelle.

« ... L'ordre profond formant la base de l'ordre français, et sa formation ajoutant des inconvénients de détail à l'utilité de ses principes dans quelques circonstances, il serait à désirer que M. de Mesnil-Durand les sacrifiât et voulût bien adopter les moyens que lui donnerait l'ordonnance de l'infanterie pour donner à l'ordre profond qu'il propose tous les avantages dont il peut être susceptible.

« On ne peut se dissimuler en même temps que l'ordonnance de l'infanterie, en donnant par la colonne de marche une bonne formation de colonne de guerre pour tous les cas, ne fasse connaître aussi que l'intention de ceux qui l'ont libellée ne soit de n'en faire jamais d'emploi, car on ne trouve dans aucune des manœuvres qui sont indiquées dans cette ordonnance l'emploi d'utilité qu'on en peut faire à la guerre, d'où il résulte que l'infanterie, à l'exception des cas de marche, ne la considère que comme une disposition inutile dans toutes les autres circonstances; or il est constant qu'on ne peut mouvoir un corps de troupes un peu considérable, et opérer en grand dans la tactique, que par la voie des masses ou des colonnes.

« Si dans la formation des bataillons, des régiments et des brigades, ainsi que dans presque tous ses mouvements, on est obligé de penser que les nouvelles vues sur l'infanterie ne sont pas préférables aux moyens de l'ordonnance, on doit accorder en général de grands avantages à l'ordre en colonne dans la marche en bataille.

« Je n'ai pas encore vu de ligne étendue marcher dans l'ordre déployé quelque temps sans éprouver une fluctuation continuelle, qui obligeait à ralentir et à accélérer le pas alternativement, et même à faire des haltes fréquentes pour s'aligner. Si l'exactitude allemande peut permettre aux armées prussiennes de pouvoir parcourir des espaces considérables en conservant leur alignement dans l'ordre déployé, je crains que, d'ici à bien du temps, la nation n'arrive pas au degré de régularité nécessaire pour pouvoir marcher longtemps en bataille avec la même rectitude. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'elle ne le pourrait aujourd'hui avec une ligne un peu étendue, sans risquer de tomber dans le plus grand désordre.

« Je pense même, malgré l'opinion de beaucoup d'officiers de mérite, que quand les terrains par lesquels une ligne aurait à passer seraient embarrassés par différents obstacles, l'ordre en colonne aurait encore de grands avantages sur l'ordre déployé pour se mouvoir avec liberté, agilité et avec une grande indépendance des autres colonnes; car si l'ordre profond, en rencontrant ces obstacles, ne les traverse pas aussi facilement que l'ordre déployé, du moins a-t-il plus de moyens de les éviter et si, au lieu de faire serrer les rangs des sections, on voulait admettre des distances de trois rangs en trois rangs, cet ordre n'aurait alors ni les dangers du canon à redouter, ni les obstacles qui, sans cette précaution, rendraient sa marche difficile et destructive, et il réunirait alors tous les avantages que l'on doit attendre de cette disposition.

« Pour résumer, il paraît résulter :

« 1° Que les conditions nécessaires à une bonne tactique étant d'être simple et de nature à pouvoir s'adapter facilement à tous les terrains, ce qui est contraire à ces deux conditions doit être rejeté ;

« 2° Que, partant de ces principes, la formation centrale des bataillons, des régiments et des brigades dans la ligne aurait les plus grands inconvénients par le changement perpétuel que cette formation occasionne, en ce que les bataillons, régiments et brigades passent et deviennent alternativement manche droite et manche gauche ;

« 3° Que la formation naturelle de droite à gauche ou de gauche à droite, que l'ordonnance de l'infanterie prescrit, est de la plus grande simplicité, et fait contracter par sa permanence des habitudes qui seules peuvent assurer l'exécution des choses aux coups de fusil;

« 4° Que les mouvements exclusifs du centre dans tout ce qui est marche ou manœuvre sont un moyen gênant qui retarde souvent le but auquel on veut atteindre, et que le propre d'une bonne tactique étant de pouvoir se plier à tous les pays et à toutes les circonstances, celle-ci doit être réprouvée en partie parce qu'elle y est contraire ;

« 5° Que la profondeur de cet ordre de bataille, ajoutée à l'obli-

gation de faire toujours ses mouvements carrément, allonge les mouvements, demande un terrrain difficile à rencontrer pour ne pas s'écarter du principe établi et de la faculté de surmonter les obstacles, en subordonnant les évolutions au terrain au lieu de le maîtriser;

« 6° Que la composition de l'ordre de bataille de l'instruction oblige à beaucoup plus de mouvements qu'un ordre moins profond n'est obligé d'en faire pour arriver au même but, et que, si le système de colonnes prévaut, il est préférable d'adopter la colonne de marche de l'ordonnance, qui donne toutes les conditions qu'on peut désirer pour un ordre profond;

« 7° Que, dans la marche en bataille, l'ordre en colonne aura toujours de l'avantage sur l'ordre déployé, si toutefois on veut établir des distances entre les sections;

« 8° Qu'il serait à désirer de trouver un terme moyen entre les deux extrêmes, la colonne et l'ordre déployé, pour camper, marcher en ligne et pour former l'ordre de bataille ordinaire;

« 9° Qu'en général, tous les moyens de l'ordonnance de l'infanterie, si on adoptait les principes de tactique de M. de Mesnil-Durand, paraîtraient préférables à ceux qu'il propose pour parvenir aux mêmes fins;

« 10° Que le projet de tactique soit admis ou rejeté, il doit résulter des discussions qui se sont élevées, la conviction de la nécessité d'ordonner que, dans les différents exercices, l'ordre en colonne soit habituellement employé;

« 11° Enfin qu'il est indispensable de généraliser les commandements, de ne pas assujettir les officiers à autant de changement dans leurs emplacements, et de fixer les grenadiers et chasseurs de manière à ne plus être soumis à tous les mouvements préparatoires...

« Quant à la disposition particulière des grenadiers et chasseurs, elle n'a pour objet unique, ce me semble, que de faire feu pour protéger les évolutions du bataillon; or, si c'est contre l'ordre déployé que les grenadiers et chasseurs font feu, il sera bientôt éteint par la supériorité de celui du bataillon ennemi, qui sera développé, ou si c'est contre de la cavalerie, il ne sera pas assez vif pour arrêter la charge, et ce sera contre ces deux parties faibles

qu'elle sera dirigée. Alors, n'étant pas constitués de manière à pouvoir soutenir de grands efforts, ils seront rejetés sur leur colonne, où ils porteront la crainte et le désordre. »

L'opinion du comte de Puységur est à peu près identique, et le rejet du système proposé est d'autant plus significatif que Puységur est partisan déclaré de l'ordre profond.

Avis demandé à M. le comte de Puységur sur le projet d'instruction pour l'exercice de l'infanterie

« Je ne discuterai point si, pour attaquer une ligne d'infanterie ou bien un poste, l'ordre profond est préférable à l'ordre mince. La disposition la meilleure me paraît être celle qui fait agir un plus grand nombre d'hommes contre un moindre. Je pense donc que, pour former une attaque, il vaut mieux disposer un bataillon en colonne que de le laisser dans l'ordre déployé.

« Je pense encore, en mettant à l'écart la grande objection de l'artillerie, qu'une ligne ayant un grand espace à parcourir en bataille se portera en avant avec plus de célérité lorsque les bataillons seront disposés en colonne, que quand ils demeureront déployés, pourvu, toutefois, que le terrain que la ligne aura à parcourir ne soit traversé par aucun fossé ou chemin creux, ces obstacles ne pouvant se passer que rang à rang, et le bataillon en colonne n'ayant que trois pas de distance entre ses tiroirs, il éprouverait en les passant plus de retardement et plus de désordre que le bataillon déployé.

« Mais de ce que l'ordre en colonne est préférable pour l'attaque, et de ce qu'il peut présenter plus de facilité pour marcher en ligne dans un terrain uni, s'ensuit-il que l'ordre habituel et exclusif doive être : les bataillons formés en colonne par le centre, les divisions d'une armée arrangées du centre aux ailes, et toujours mises en ordre de marche par le centre? C'est une conséquence contre laquelle il s'élève de grandes objections.

« La meilleure tactique est celle dont les manœuvres se ploient avec promptitude et facilité à toutes les circonstances et à tous les pays. Celles dont on vient de faire l'essai ne me paraissent pas avoir cette propriété.

« Il arrivera souvent que le terrain sur lequel se portera une division présentera des obstacles qui ne permettront pas que les troupes se développent dans une nouvelle position ou sur le front d'un nouveau camp par les mouvements ordonnés. Si la double colonne arrive par la droite ou par la gauche du terrain, il faudra pour son développement de très larges communications ; aura-t-on toujours eu le temps de les ouvrir, et la nature du pays l'aura-t-elle toujours permis ?

« Je suppose une division marchant en double colonne, arrivant à un village, obligée par l'approche inattendue de l'ennemi d'en gagner promptement la tête, d'en occuper les débouchés, border les haies, etc. Je suppose en même temps, ce qui arrivera souvent, que cette division est privée de ses grenadiers et chasseurs, cette colonne ne sera-t-elle pas embarrassée de sa formation par le centre ? Comment manœuvrera-t-elle pour entrer avec célérité dans les communications étroites de ce village et en aller occuper les points de défense ? Sa disposition centrale et la formation presque carrée de ses pelotons ne lui présente pour cela aucune facilité, et le même embarras se retrouvera toutes les fois que les troupes auront à manœuvrer dans un pays coupé.

« Je pense donc que cette disposition par le centre a quelques avantages dans un pays ouvert, qu'elle a de grands inconvénients dans les pays difficiles, et je ne crois pas possible de l'employer dans la guerre de montagnes.

« Je passe aux objets de détails, sur lesquels j'oserai dire mon sentiment avec plus de confiance. Le bataillon étant en simple colonne, on le divise par manches et par tranches pour le faire combattre par son flanc ; dans cette manœuvre, tous les officiers sont déplacés, et les files sont devenues rangs. Cette division de la tête à la queue de la colonne me paraît devenir très difficile après les premiers coups de canon : la perte de quelques hommes me semble suffire pour déranger l'organisation de la colonne et la rendre une masse sans ordre.

« Je trouve, en général, que dans les manœuvres qui viennent d'être éprouvées, les mouvements du peloton ne sont pas assez dirigés par l'officier qui le commande. Il me paraît être de la plus grande importance pour la guerre que le soldat soit accoutumé à

ne faire aucun mouvement qu'au commandement de son chef, et dans plusieurs manœuvres de l'instruction, les soldats agissent sans être commandés.

« ... Dans toutes les manœuvres de cette instruction, on n'exige pas assez d'attention de la part de l'officier, et on en exige trop de celle du soldat. Il lui est prescrit de compter tantôt les pas qu'il fait, tantôt ceux que fait le rang qui le précède ; cela me paraît être impraticable.

« Je n'ai pas trouvé dans ce projet d'instruction l'unité de principes qui est à désirer ; les mêmes manœuvres s'exécutent par des moyens différents ; quelques-unes sont mal indiquées par les commandements ; presque toutes sont comptées, et on ne compte pas à la guerre ; beaucoup ne sont d'aucune utilité, et enfin, si le Roi adopte cette nouvelle tactique, il me paraîtra indispensable de changer presque tous les moyens d'exécution.

« Je me permettrai d'ajouter qu'en adoptant, soit pour l'attaque, soit pour la marche en ligne, l'usage plus fréquent des colonnes, on trouverait dans l'ordonnance actuelle les moyens de les former de toutes les manières possible, même celle par le centre des bataillons, et en ne changeant pas les principes de cette ordonnance, on conserverait infiniment plus de simplicité et de sûreté dans les moyens, plus de précision dans les manœuvres, plus de commodité pour les marches dans les pays difficiles, plus de facilité pour se développer sur quelque terrain que ce soit, et on éviterait le grand inconvénient d'un changement total dans l'instruction de troupes. »

Un autre critique, peut-être Guibert ou M. de Vault, s'exprimait encore plus sévèrement sur Mesnil-Durand, dès 1776 ; il ne trouvait rien de nouveau dans l'emploi des colonnes de division :

« C'est ce que nous avons pratiqué dans tous les temps, ce que nous pratiquerons encore avec plus d'ordre, plus de célérité, et plus de sûreté que par le passé au moyen des principes qu'établit l'excellente instruction qu'on nous a donnée cette année-ci, car enfin, quelle est la manière de mettre une armée en mouvement pour la mener au combat? Ne la forme-t-on pas en un certain nombre de colonnes plus ou moins considérables, suivant la na-

ture du terrain, les vues, les intentions, et les projets du général, qui ordonne ensuite l'attaque dans la forme qui lui paraît la plus propre à assurer le succès en faisant combattre en colonnes dans les points où l'ordre de profondeur lui paraît le plus avantageux, et en ne déployant que ce qu'il juge également convenable ? Je n'ai pas été à une action de guerre considérable où je n'aie vu cette disposition observée et où il n'y ait eu des troupes qui restaient en colonnes, tandis que d'autres se déployaient en ligne. C'était toujours la nature du terrain, les circonstances et l'espèce d'ennemi qu'on avait à combattre qui déterminaient la disposition du général. Pourquoi se dispute-t-on aujourd'hui ? Et quelle est cette nouvelle tactique qu'on nous annonce ? Veut-on sur ce point établir une règle exclusive et invariable ? Je le pense d'autant moins que ce serait diminuer nos ressources et nos moyens de moitié. Qu'on s'attache à bien instruire les officiers et les troupes ; elles prendront toujours la forme que le général voudra leur donner, et qu'il jugera la plus avantageuse, pourvu qu'elles sachent marcher, se rompre et se reformer, qu'elles soient bien habiles à manier leurs armes, et surtout qu'elles soient bien disciplinées et bien obéissantes.

« Quant au langage ridicule que M. Dumesnil-Durand veut substituer au nôtre, il faudrait nous mettre aux Petites-Maisons avec lui, si nous étions assez fous pour l'adopter. Ce serait d'ailleurs un long travail pour nous y habituer, et je n'y vois aucun objet d'utilité. Nos grenadiers et chasseurs ne se battront pas mieux sous la dénomination de rideau que sous celle de leur nom.

« Les moyens que ce tacticien prescrit dans l'exécution de ses manœuvres me prouvent qu'il n'a jamais manié des troupes à la guerre ; qu'il ne sait que calculer par la géométrie, sans réfléchir que tous les hommes ne sont pas construits géométriquement égaux en étendue, en agilité, en intelligence, et que son calcul tombe à faux quand il s'agit d'exécuter. Et quand tout cela est dit, on est forcé de convenir que le Roi n'aura point d'armée, quelque bien dressées et quelque bien disciplinées que soient les troupes, s'il n'a pas des officiers généraux, et il n'en aura certainement pas tant qu'on les laissera dans l'avilissement et dans l'inaction.

« C'est à M. le maréchal de Broglie, qui a commandé les armées, qui est destiné à les commander encore par le vœu public, qui a eu des succès et des revers, à fixer l'opinion du Roi et de son ministre ; mais il est instant de prendre une détermination quelconque. Les troupes sont bien rebutées, bien lassées et bien fatiguées d'un ballottage qui dure depuis plus de treize ans. Je viens d'être témoin de leur désespoir et de leur inquiétude. Ce parti une fois pris, il faut donc écarter avec sévérité tous les faiseurs de systèmes et de projets, et exiger également de la part des chefs l'exécution la plus littérale de ce qui aura été prescrit. »

Guibert rejette formellement, dans sa *Réfutation du système de M. de M.-D.*, plus connue sous le nom de *Défense du système de guerre moderne*, les colonnes de Mesnil-Durand :

« On les a vues au camp de Bayeux embarrassées seulement de rentrer dans le camp, c'est-à-dire du mouvement le plus simple et le plus facile, *et obligées, pour cela, de manœuvrer !*

« A la guerre cela leur sera bien plus embarrassant encore, car à la guerre il est bien question de manœuvrer en pareil cas ! Il s'agit d'entrer dans son camp par le plus court chemin ; or ce chemin ne se trouve pas toujours devant le front. Il faut quelquefois passer par les intervalles des bataillons, au milieu des embarras d'un camp qui se marque et qui s'établit... Qu'on se figure les jumelles de M. de M.-D., en pareille circonstance, le temps, l'espace et les combinaisons qu'il faut pour décomposer ces machines. Et si c'est un champ de bataille qu'il s'agisse de prendre, et dont il soit important d'occuper promptement les points des ailes, parce que l'ennemi tenterait d'y prévenir l'armée ! Autres embarras, autres lenteurs, autres contremarches, autres inversions. L'officier le plus rompu à remuer les troupes dans ce système s'y trouvera empêtré. Nous l'avons vu au camp de Bayeux ; c'était des officiers choisis, les adeptes du système, qui dirigeaient les manœuvres de chaque colonne, et jamais on n'a vu tant de pesanteur, de confusion, et de faux mouvements[1]. »

---

1. T. II, ch. 5.

En face de cette lourdeur, Guibert représente la simplicité des formations et des manœuvres de l'ordonnance :

« L'ordre déployé de nos bataillons est, dans la formation, tout ce qu'il est possible de plus simple et de plus composé. C'est une organisation facile, qui, de la droite à la gauche, divise le bataillon en deux demi-rangs, quatre divisions, huit pelotons, lesquels pelotons sont séparés en deux sections. Jamais cette formation ne varie ; elle s'adapte des bataillons au régiment, quel que soit le nombre de bataillons qui le compose ; des régiments à la brigade, quel que soit le nombre des régiments ; de la brigade à la division, quel que soit le nombre des brigades.

« De l'ordre déployé qui, dans le système moderne, est l'ordre primitif et habituel, veut-on passer à l'ordre en colonne, qui est notre ordre accidentel ? Les compagnies ou les fractions de la colonne, quelles qu'elles soient, ont toujours devant ou derrière elles les troupes qui étaient à leur droite ou à leur gauche dans l'ordre primitif. Ainsi, point de difficultés pour se rallier, si l'on est rompu ; point d'embarras pour se mettre à sa place ou à son rang, s'il faut prendre les armes à l'improviste soit de jour, soit de nuit. Un soldat retrouve toujours promptement son rang et sa file quand on n'est formé que sur trois de hauteur ; il est bien mieux sous la main et sous l'œil de ses officiers et bas-officiers ; il ne peut ni se négliger, ni parler, ni remuer sans être aperçu.

« M. de M.-D. prétendra-t-il que sa colonne, qui est l'ordre primitif et habituel de son système, soit d'une formation aussi simple et aussi facile que celle du bataillon déployé ?

« Prétendra-t-il que cette complication de divisions et de subdivisions, qu'il regarde cependant comme un chef-d'œuvre d'organisation, ces sections parallèles et perpendiculaires, cette nomenclature qui ne finit plus, ces variétés de formation et de place qu'il faut observer, selon qu'on se trouve être ou grenadier, ou chasseur, ou fusilier de telle ou telle manche, de tel ou tel tranche, de tel ou tel tiroir, ces diverses distances toutes d'un nombre de pas comptés, toutes entraînant des définitions et des dénominations différentes, enfin tout cet amas de distinctions, de noms et de préceptes, soit comparable à la simplicité vraiment militaire de l'organisation du régiment ?

« Prétendra-t-il que ce ne soit pas un grand inconvénient que ce changement de formation et de place des bataillons dans les régiments, des régiments dans les brigades, des brigades dans les divisions, suivant leur nombre ; en sorte que, suivant les variations que ce nombre éprouvera, variations qui arrivent sans cesse à la guerre par les détachements qu'on est obligé de faire, il faut que les bataillons, les régiments, les brigades changent sans cesse de place et de formation ? Je n'ai besoin que de rappeler ici ces inconvénients ; je les ai détaillés en rendant compte du système de M. de M...-D..., tel qu'il a été exécuté au camp de Bayeux.

« Prétendra-t-il que ce ne soit pas un grand vice de sa formation de ne pouvoir passer de l'état de colonne à celui de bataillon déployé, c'est-à-dire de son ordre primitif et habituel à ce qu'il ne veut regarder que comme ordre accidentel, et qui sera cependant malgré lui celui dans lequel il combattra le plus fréquemment, sans bouleverser sa formation ; les compagnies qui, dans sa colonne, se trouvent l'une à côté de l'autre, se séparant par le déploiement pour ne plus se rejoindre que quand le bataillon se reformera en colonne ; ce qui est contraire à ce principe fondamental, si sagement observé dans le système actuel, que la formation ne varie jamais, soit que le bataillon se forme en ordre déployé ou en colonne, et qu'ainsi les compagnies, divisions, pelotons ou sections soient toujours, dans la colonne, précédés ou suivis des mêmes troupes qui sont à leur droite ou à leur gauche dans l'ordre déployé [1] ? »

Guibert déclare d'ailleurs, comme Puységur et Castries, qu'il faut employer la colonne pour manœuvrer et pour attaquer ; que Mesnil-Durand n'a pas inventé les colonnes en général, mais seulement un genre de colonnes inférieur aux autres :

« Considérée sous le rapport de moyen de marche ou de manœuvre, il est bien prouvé, je crois, que la colonne n'appartient pas plus au système de M. de M...-D... qu'à la tactique moderne. De tout temps, les armées ont manœuvré et marché en colonne...

« M. de M...-D... ne nous a donc rien appris assurément, en écrivant qu'il fallait marcher et manœuvrer en colonne. Les gens de

1. T. I, ch. II, troisième démonstration.

guerre jugeront d'ailleurs, en examinant l'analyse que j'ai faite dans la première partie de cet ouvrage, de sa colonne adaptée aux marches et aux mouvements d'armées, si la colonne de l'ordonnance, et toutes les manœuvres qui en dérivent relativement à ces grands objets, ne sont pas infiniment supérieures...

« Nous ne dissimulerons pas (l'impartialité dont nous faisons profession nous en fait un devoir) que nos dernières ordonnances de manœuvres, et surtout celle de 1776, n'aient un peu trop négligé de parler de la colonne sous le rapport d'ordre d'attaque. Il ne suffisait peut-être pas d'y perfectionner, comme on l'a fait, tous les mouvements de la colonne ; il ne suffisait pas d'y indiquer une colonne par bataillon formée par le centre, en l'appliquant seulement à la manœuvre du passage des lignes. Il fallait articuler expressément qu'on pourrait se servir de la même colonne pour colonne d'attaque ; qu'on la préférerait même, dans ce cas seulement, toutes les fois qu'on verrait devant soi la certitude de pouvoir la déployer au besoin par le mouvement contraire, et sans être obligé de faire des mouvements de flanc pour gagner le centre de son terrain. Il fallait enfin consacrer un chapitre entier, et il eût été bien employé, à traiter de l'attaque en colonne. Il fallait consigner dans ce chapitre, comme un principe fondamental, *qu'on marcherait à l'ennemi toutes les fois qu'on pourrait raisonnablement espérer de le joindre.* Faute de cela, on a donné à penser qu'on excluait l'attaque en colonne, qu'on adoptait l'ordre déployé pour ordre unique ; et l'on a fourni des armes à M. de M...-D...

« Le principe ci-dessus aurait sans doute paru vague à M. de M...-D... ; mais il ne peut pas sans inconvénient être énoncé plus formellement et plus positivement. On doit sentir en effet que c'est aux circonstances à déterminer le moment où il faut marcher à l'ennemi. Établir en axiome, comme le fait M. de M...-D..., qu'on marchera à l'ennemi toutes les fois qu'on ne sera pas séparé de lui par un obstacle, c'est poser le précepte le plus faux et le plus dangereux [1]. »

1. T. II, ch. III.

CHAPITRE V

LA TACTIQUE AVANT LA RÉVOLUTION

I — Exclusion des partis extrêmes

Nous venons d'entendre les avis de Puységur et de Castries, l'un et l'autre partisans déclarés de l'ordre profond pour le combat ; puis celui de Guibert, partisan de l'ordre mince. Ils sont d'accord pour rejeter la colonne de Mesnil-Durand et pour faire en colonnes serrées de divisions ou de brigades les mouvements d'armée sur le champ de bataille. Cette doctrine est celle que l'on trouvait exprimée, dès 1773, dans l'ouvrage de Dulaurens de Beaujeu (*Essai de manœuvre pour l'infanterie française*) et dans celui de Sinclaire (*Institutions militaires*). Elle est aussi résumée dans un mémoire manuscrit du baron de Traverse, *Sur les manœuvres de l'infanterie*. La caractéristique de cette doctrine est d'éviter les préférences exclusives de Mesnil-Durand pour l'ordre profond, comme celles de l'ordonnance (1774-1775-1776) pour l'ordre mince. Puységur, Castries, Guibert penchent plus ou moins dans l'un ou l'autre sens ; le baron de Traverse tient la balance plus égale. Il faut, d'après lui, faire route et manœuvrer en colonne, puis marcher à l'ennemi en bataille, et enfin le charger en colonne de combat. Il en résulte que le passage d'une formation à l'autre doit se faire très vite et simplement, de manière à pouvoir s'exécuter sous le feu de l'ennemi, au dernier moment.

Pour les mouvements d'armée, le baron de Traverse les veut aussi rapides que possible et, en conséquence, il recommande que l'armée soit divisée en plusieurs parties, dans chacune desquelles le mouvement s'exécute très vite et très simplement.

Ces idées, dont on trouve l'origine dans les instructions du maréchal de Broglie en 1760, sont adoptées d'une manière presque unanime. Elles diminuent singulièrement l'importance des alignements et des points de vue de Pirch, et peu à peu l'on en vient à concevoir des doutes sur la nécessité de ces fameux principes, accueillis naguère avec tant d'enthousiasme, qui ont fait le fond des dernières ordonnances.

Chacun déclare, à l'exemple de Guibert, que la régularité dans l'alignement est une chimère. Pourtant, pendant quelques années encore, on se flatte d'y parvenir : le maréchal de camp de Bois-Claireau a proposé d'employer une équerre d'arpenteur ou un graphomètre simple pour élever des perpendiculaires sur l'alignement général et déterminer ainsi très vite, avec toute l'exactitude nécessaire, et sans difficulté réelle, le point de direction de chaque bataillon. Cet officier général paraît être l'auteur d'un manuscrit intitulé : *Résumé des questions sur la marche en bataille* :

« ... La perfection dans ce genre est imaginaire, surtout à la guerre, et on ne doit la faire consister que dans l'ensemble et la tranquillité de chaque bataillon. Qu'ils soient un peu mieux ou un peu plus mal alignés, ils doivent être censés marcher parfaitement toutes les fois qu'il n'y a point d'à-coup dans la marche et que le soldat ne se pousse ni à droite ni à gauche... L'alignement exact de tous les bataillons les uns sur les autres est une chimère... On aurait tort cependant de conclure, de ce qu'une grande précision est impossible à espérer, qu'on doit rejeter tout moyen dont le but est d'y tendre... La plus grande partie des moyens proposés, pour être surérogatoires, ne sont ni contradictoires, ni même inutiles, si on les sacrifie à la maxime fondamentale de ne jamais allonger ou raccourcir le pas que très insensiblement, et d'appuyer à droite ou à gauche avec encore plus de précaution. Avec ce tempérament, les moyens indiqués concilient la précision qu'on exige toutes les fois que les circonstances le permettent, avec le but essentiel de la marche en bataille.

« ... On ne doit faire marcher une ligne en bataille que sur une direction perpendiculaire à son front. Si cette direction n'est pas prise exactement, elle contribuera sans cesse à faire augmenter

les intervalles d'un côté et à les diminuer de l'autre, et opérera même un changement de direction. Il arrivera encore que tous les ballottements qui en résulteront mettront beaucoup de désordre dans la ligne, que les bataillons seront sans cesse obligés de marcher le pas oblique pour rétablir des intervalles altérés, et perdront autant de terrain en avant ; qu'une aile sera obligée de pivoter pour ne pas dépasser la base d'alignement, et l'autre restera considérablement en arrière...

« Un instrument seul peut donner exactement cette perpendiculaire, et ce moyen a de plus l'avantage d'être le plus prompt de tous, puisqu'un homme un peu exercé peut très bien, dans une quinzaine de secondes et avec une équerre d'arpenteur de 3 à 4 pouces de diamètre, déterminer cette perpendiculaire et placer des points de raccord. »

L'idée de M. de Bois-Claireau est accueillie favorablement et appliquée dans un grand nombre de régiments. Cependant, on se lasse vite d'employer des appareils topographiques au cours des manœuvres, et l'on préfère déclarer que, décidément, il est impossible de régler avec exactitude la marche en bataille d'une longue ligne. On en revient aux procédés préconisés douze ans plus tôt par le capitaine de Laroque : prendre l'alignement sur le centre et non pas, comme le voulait Pirch, sur une aile de la ligne ; ne pas faire marcher chaque bataillon sur le point de direction pris au début, mais s'efforcer de conserver les intervalles du côté du centre, et de marcher à la même hauteur, d'un pas régulier, sans presser ni ralentir brusquement l'allure.

Cette opinion s'était déjà répandue, lorsque, vers 1783, le public français connut les *Éléments de la tactique de l'infanterie,* du général prussien von Saldern ; on y vit qu'au moment même où nous recevions de Pirch le principe des points de vue, l'infanterie prussienne en avait reconnu les défauts et commençait à s'en écarter.

Un mémoire important sur ce sujet, remis au ministre en 1787 par un officier allemand, précipita sans doute l'abandon des principes de Pirch et la rédaction d'une nouvelle ordonnance.

Résumé des principes de tactique du général de Saldern (1787)

« Saldern était l'officier prussien qui avait le plus approfondi la tactique élémentaire de l'infanterie, et qui l'avait pratiquée avec le plus de succès. Saldern était pénétré des vrais principes de cette mécanique; « elle ne peut être bonne, disait-il, si elle « n'est parfaitement simple. » L'infanterie doit être conduite lentement; tous mouvements vifs et brusques ne lui conviennent point. Les éléments de tactique qu'il a publiés sont écrits d'une manière claire et précise. Les principes sont si bien exposés et si parfaitement démontrés qu'on les saisit à la première lecture et qu'il ne faut aucun effort de mémoire pour les retenir. Si cet auteur avait pu se permettre de retrancher tout ce qu'il y avait d'inutile dans l'ordonnance prussienne, il aurait encore resserré et simplifié son ouvrage de beaucoup.

« Après avoir fait une multitude d'expériences en toute espèce de terrains, avec des corps d'infanterie très considérables, Saldern a trouvé une méthode qui était adaptable à tel nombre de bataillons que ce fût, qui se ployait à tous les terrains, à toutes les circonstances d'alignements, courbes, courbés, serpentés, tels que sont ceux que l'on prend lorsqu'on couronne des hauteurs, que l'on borde des positions, des bois, ou lorsqu'on n'a pas le temps de donner un alignement général à une ligne.

« Lorsqu'on attaque, les canons des bataillons commencent à tirer quand on est à 400 ou 500 toises de l'ennemi; les drapeaux des bataillons étant alternativement masqués par la fumée qui se répand en tourbillons et en nuages, il fallait que cette fumée ne fût pas un obstacle invincible pour tenir les bataillons à peu près à même hauteur; il fallait aussi que l'on pût changer un peu de direction en marchant à l'ennemi, sans que la ligne se mît en désordre.

« Une longue suite d'expériences ayant prouvé au général de Saldern que la méthode des perpendiculaires était très fautive, parce que les angles qui différeraient seulement de 4 ou 5 degrés de l'angle droit produiraient des erreurs considérables sur une dis-

tance de 2 000 ou 3 000 pas, il a préféré d'employer le principe des parallèles, de prescrire à tous les bataillons de considérer le directeur qui est au centre ou à l'une des ailes comme infaillible, et de le charger lui-même de la conduite de son bataillon dont il changeait la direction quand il s'apercevait qu'il dérivait, afin de ne pas faire converser la ligne.

« La position du corps, l'instruction individuelle de chaque homme, la mesure et la cadence du pas établies dans tous les régiments sont les bases de cette mécanique (il faut beaucoup de temps et de soin pour les établir); il ne faut jamais donner de saccades à un bataillon; la machine étant en mouvement, il faut y toucher le moins que l'on peut; il faut raccorder autant qu'il est possible les drapeaux du bataillon que l'on conduit avec ceux des deux bataillons qui sont du côté de celui d'alignement.

« Il faut juger par les surfaces(?) comparées des bataillons si on est à peu près à hauteur de celui de direction, et ne pas être très scrupuleux sur cela ni sur l'alignement individuel du bataillon. Il ne doit cependant pas exister de flottement.

« Il ne faut pas marcher obliquement ni faire changer de direction à un bataillon, que cela ne soit évidemment nécessaire, ce que l'on juge par la comparaison des intervalles de plusieurs bataillons et par leur direction. On y est néanmoins souvent obligé, surtout dans de mauvais terrains, et même dans les terrains les plus unis, quand les chefs de bataillon ne sont pas d'une adresse extrême et qu'ils sont à pied. Les principes géométriques ne pouvant pas être adaptés à une troupe qui marche en ligne, parce que la moindre irrégularité dans le pas occasionnerait des ballottements et des erreurs considérables, il fallait trouver une méthode qui rendît pour ainsi dire les bataillons indépendants; il fallait surtout éduquer des officiers à qui on pût confier le gouvernail de chaque bataillon. On s'aide en ligne d'une infinité de moyens que la pratique a fait découvrir... Enfin l'on marche en ligne avec dix-huit et vingt bataillons de 900 hommes chacun, et même de 1 100, aussi parfaitement qu'un connaisseur puisse le désirer. La perfection imaginaire a été bannie de toute grande école en Prusse. Les détails mêmes n'ont rien de brillant ni de léché; la machine est montée pour jouer en grand, on ne

donne rien au coup d'œil. Je considère cette perfection idéale comme la chimère qui nuira toujours le plus à cette espèce de mécanique en France, parce que les petites expériences d'esplanade conduisent aux minuties. On ne cesse de proposer de nouveaux moyens; c'est à qui mettra des chevilles et des bâtons dans les roues...

« Ce n'est que depuis la guerre d'Allemagne que l'on s'est occupé en France de la tactique élémentaire; on n'avait établi aucune base sous M. de Choiseul; on travaillait sans principes; chacun avait sa manière; il n'y avait pas deux régiments qui fussent dressés l'un comme l'autre; il n'y a sorte de torture que l'on n'ait employée pour dresser les recrues; il n'y avait aucune évolution qui ne fût vicieuse et puérile. Si l'on avait gagné du côté de la tenue, qui était portée à un excès ridicule, ruineux et désolant pour le soldat; si on avait à certains égards bien monté la discipline, il faut avouer que l'instruction était au berceau, et qu'on n'était, comme le dit le roi de Prusse, rhétoricien qu'à coups de bâton.

« Le baron de Pirch avait apporté quelques moyens qui nous étaient inconnus. On a fait deux ordonnances qui avaient besoin d'être corrigées; celle que nous avons, qui a été imprimée en 1776, n'a point de rapport avec ce que les Prussiens exécutent aujourd'hui. Enfin le système de M. de Bois-Claireau a paru, et a été fort vanté. Si celui que je propose lui est préférable, c'est que j'ai recueilli ce qui se pratique depuis trente-cinq ans en Prusse; c'est le fruit de leur expérience que je me suis approprié; c'est le livre du général de Saldern que j'ai expliqué et détaillé...

« La chose essentielle, en marchant en ligne, n'est pas d'avoir tous les bataillons à même hauteur, mais c'est de conserver les intervalles, afin d'avoir un espace libre pour les canons de bataillon, de pouvoir mettre tout son monde en action, et de n'être pour ainsi dire jamais dans le cas de rompre des files. Il faut surtout ne pas laisser écharper la ligne en marchant à l'ennemi.

« En conduisant tous les drapeaux comme je l'ai vu faire à Saint-Omer, les intervalles se perdent sans qu'on ait le temps d'y remédier ni de les reprendre. Les bataillons sont mis en désordre

par les arrêts, les hoquets, les saccades, les courses que l'on fait faire à leurs drapeaux...

« En Prusse, c'est toujours un officier à cheval qui, partant du premier point de vue du bataillon, et se dirigeant au pas sur le second, rectifie l'alignement du bataillon, qu'ils se dispensent toujours de rendre très parfait, parce qu'ils considèrent une perfection d'alignement individuel par bataillon dans l'ensemble d'une ligne comme une pédanterie... Les bataillons étant toujours encadrés entre deux hommes à cheval, on ne peut jamais commettre sur cela que des fautes très légères, que l'on peut réparer dans un instant. »

Cet abrégé est assez précis pour que nous ne fassions pas d'autre emprunt au volumineux mémoire présenté en même temps par son auteur. Son influence est d'ailleurs démontrée par ce fait que l'on en retrouvera les principales dispositions, et des phrases même, reproduites dans l'instruction provisoire de 1788.

On y verra reparaître aussi les colonnes à la Guibert et les colonnes d'attaque.

Enfin, l'on a fait de notables progrès en ce qui concerne les feux et le tir. On tend à rejeter les feux au commandement et, en conséquence, on se préoccupe davantage de la justesse du tir.

Un officier d'infanterie (régiment de Bretagne) invente les « tréteaux de tir », ou chevalets, pour dresser les soldats à viser et vérifier leurs visées.

« Il paraît inconcevable, écrit le baron de Traverse, que le feu soit toujours prescrit en ordre plein », et la plupart du temps, il demande que le feu soit exécuté par des tirailleurs détachés à 100 pas en avant, le reste du bataillon étant néanmoins déployé. Les tirailleurs rentreraient dans les rangs lorsque le gros du bataillon arriverait à 100 pas de l'ennemi.

Un M. de Putheaux, lieutenant-colonel d'un bataillon de garnison, écrit en 1784 un *Mémoire sur les feux*, dans lequel il s'exprime ainsi :

« Il faut que les hommes aient l'habitude de bien ajuster. La grande vitesse que l'on recherche dans le tir fait brûler de la poudre inutilement. C'est ce qui arrive à l'infanterie prussienne. Après toutes ses batailles, elle laisse sur le terrain des tas de car-

touches avec lesquelles elle aurait dû anéantir l'ennemi, et il a peu souffert.

« On pourrait ajouter à l'ordonnance... que, dans la progression de l'école des recrues, chaque homme étant amené au point de bien charger, de coucher en joue horizontalement dans la position des trois rangs, et tirer à volonté trois coups au moins par minute et le quatrième chargé,... on l'instruirait de la manière qu'il doit viser aux différentes distances... »

On a commencé, depuis plusieurs années, à discuter la nécessité de la formation sur trois rangs. Déjà Mesnil-Durand a proposé de mettre ses compagnies de chasseurs sur deux rangs; on sait que Frédéric II a souvent rangé son infanterie de cette manière, et bon nombre d'officiers commencent à se demander s'il n'y a pas avantage, au point de vue des feux, à se former sur deux rangs au lieu de trois. On a reconnu, en général, que l'on ne pouvait pas faire tirer efficacement le troisième rang en même temps que les deux premiers. M. de Putheaux signale les accidents que le feu des trois rangs occasionne souvent :

« L'emboîtement prescrit par l'ordonnance du 1er juin 1776 ne devrait causer aucun accident au premier rang; il ne peut être mieux fait, à tous égards, pour que les trois rangs puissent tirer debout; mais comme il est difficile de l'observer toujours régulièrement relativement à la distance des rangs et aux positions des files, il arrive souvent, dans le feu en avançant, que quelque soldat du premier rang reçoit du troisième des coups de feu dans ses habits, ce qui provient de ce que les derniers rangs ne conservent pas toujours, en marchant pour aller à la charge, la distance qui doit les séparer de leur chef de file, et que, si elle est plus ouverte au moment que le bataillon arrête pour charger, le feu du troisième rang peut devenir fort dangereux pour le premier, par le peu d'attention de quelque soldat du deuxième rang qui, au lieu de porter, au commandement « Armes », le pied droit sur la droite à 6 pouces du pied gauche et sur l'alignement du rang, le porte en arrière, empêche le soldat du troisième de s'avancer assez dans son créneau en couchant en joue, et expose à son feu un des soldats du premier rang entre lesquels passe la ligne de tir, s'il n'a pas les coudes abattus...

« Un autre inconvénient est que quelque soldat du deuxième rang a souvent les cheveux et la joue brûlés par le feu de quelque bassinet du troisième rang ou, pour mieux dire, par le jet de feu de quelque lumière. »

Il n'est donc pas surprenant qu'en 1788 et dans les années suivantes la formation sur deux rangs commence à paraître dans les ordonnances.

L'instruction provisoire de 1788, qui diffère profondément des trois précédentes (1774, 1775 et 1776), résumera tous les progrès accomplis depuis la guerre de Sept ans; mais, rédigée un peu hâtivement, semble-t-il, elle succombera bientôt sous le poids d'innombrables critiques de détail.

II — L'Instruction provisoire du 20 mai 1788

Le conseil de la guerre institué en 1787 charge deux de ses membres, le comte de Puységur et le duc de Guines, tous deux partisans de l'ordre profond, de rédiger une nouvelle ordonnance pour l'exercice et les manœuvres de l'infanterie. Ces officiers généraux se mettent à l'œuvre le 9 décembre; dix régiments sont instruits par eux, à mesure que la rédaction avance, et servent à expérimenter les manœuvres proposées.

« La discussion et la nouvelle rédaction de l'ordonnance entière exigeant beaucoup de temps, on ne proposera que successivement au conseil de la guerre les corrections qu'il est nécessaire de faire à l'ordonnance actuelle.

« L'école du soldat devant être la base première de l'instruction, le titre qui la concerne sera le premier qu'on mettra sous les yeux du conseil. Dès qu'il en aura été approuvé, il sera envoyé aux régiments désignés ci-dessus, afin que cette partie de l'instruction y soit établie pendant l'hiver. Viendra ensuite l'école du peloton, et ainsi successivement l'envoi de tous les titres de la nouvelle ordonnance... On croit que, vers le mois de septembre prochain, ces dix régiments, surveillés et commandés par M. le duc de Guines, seront en état de manœuvrer ensemble. »

Le conseil approuve le 15 décembre les Bases pour la rédac-

tion de l'école du soldat. La vitesse du pas ordinaire est fixée à 76 par minute; celle du pas accéléré à 110; la longueur est de 24 pouces (67 centimètres).

« Sur tous les autres points de l'école du soldat, on ne propose presque point de changement; on exprimera seulement d'une manière plus précise ce qui est prescrit par l'ordonnance actuelle.

« Le conseil a de plus arrêté que le feu à commandement sera exécuté, le premier rang genou à terre.

« On rétablira dans l'instruction le feu de peloton exécuté respectivement dans la division.

« On exercera le soldat à exécuter des feux à commandement obliques.

« Il sera inséré dans l'ordonnance qu'on n'en fera usage que quand on ne pourra pas se procurer des feux croisés par la direction de la troupe.

« Le feu de file continuera jusqu'à nouvel ordre d'être exécuté comme il l'est dans l'ordonnance. »

Dans sa séance du samedi 7 janvier 1788, le conseil « arrête que le feu de file ne se fera que par les deux premiers rangs debout, le troisième rang restant l'arme au bras et remplaçant les soldats des deux premiers rangs qui seront hors de combat. Les officiers de serre-file veilleront à ce que le remplacement se fasse avec silence et ordre.

« Ce feu de file servira particulièrement pour les défenses de postes et, dans ce cas, on pourra étendre son front au moyen du troisième rang. »

A partir de ce moment, le registre de délibérations du conseil de la guerre, qui paraît d'ailleurs présenter de très grandes lacunes, ne fait plus mention des manœuvres de l'infanterie.

L'instruction provisoire paraît le 20 mai 1788.

La manière dont elle est composée donne à penser que les rédacteurs ont eu tout particulièrement en vue l'instruction de la troupe. Ils ne se sont pas bornés à faire connaître les formations et manœuvres, mais la manière même de les enseigner, ne craignant pas les répétitions, divisant l'ordonnance en écoles et en leçons, précisant ce qui devait être fait dans chacune, et com-

ment on devait le faire. Selon l'usage, le préambule indique cette tendance du règlement :

« Sa Majesté, ayant reconnu, d'après les observations qui ont été mises sous ses yeux par le conseil de la guerre,

« Que, depuis la dernière ordonnance qu'Elle a rendue concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, les connaissances acquises par la réflexion et par l'expérience ont démontré la nécessité d'améliorer quelques anciens principes ou d'en adopter de nouveaux, de n'abandonner aucun détail à l'incertitude et à l'arbitraire, et de refondre toute l'ordonnance en une forme plus méthodique et plus motivée, qui remplisse à la fois le double objet de perfectionner l'école du soldat et d'étendre les vues de l'officier, etc. »

Comme on a pu le voir, Guibert n'est pas plus le rédacteur de cette ordonnance que des précédentes; mais son influence y est très sensible. L'instruction de 1788 se rattache étroitement à celle de 1769 (pour les troupes légères) bien plus qu'à celles de 1774, 1775 et 1776. On n'abandonne pas complètement les principes d'alignement et de direction qui ont tenu la première place dans ces trois ordonnances; mais on les modifie, on les réduit, on les relègue dans un ou deux passages relatifs à la marche en colonne ou en bataille. Au contraire, le ploiement en colonnes serrées « de Guibert » et le mouvement inverse deviennent un objet considérable; on spécifie que les évolutions de plusieurs bataillons se feront le plus souvent par bataillons en masse; c'est la tactique de Guibert qui est devenue officielle et prend le premier rang. Elle n'exclut pas d'ailleurs les évolutions de ligne, car celles-ci peuvent s'imposer parfois dans la pratique.

Les mouvements élémentaires ont été perfectionnés, simplifiés; les pelotons ont plus de souplesse : on les fait marcher souvent par le flanc, déployer par files *sur la droite en bataille,* etc. Les conversions se font, suivant les cas, à pivot fixe ou à pivot mouvant.

Outre la colonne à distance entière et la colonne serrée, on adopte la colonne à demi-distance, participant des avantages de l'une et de l'autre, assez courte et cependant plus flexible que la colonne serrée. Celle-ci peut exécuter de front un change-

ment de direction peu prononcé; elle emploie le *changement de direction par le flanc,* si l'angle dont il faut tourner est plus grand.

Une innovation plus considérable encore, c'est le passage de trois rangs sur deux et, par conséquent, la faculté donnée aux généraux de former les troupes sur deux rangs au lieu de trois.

L'immobilité à laquelle est condamné le troisième rang dans les feux explique cette réduction de la profondeur à deux rangs : « Le troisième rang, dit l'instruction, portera l'arme au bras et fera un pas en arrière. » Cette prescription ne s'applique qu'à la charge à volonté, mais elle doit être la plus fréquente; dans les feux à commandement, qui sont exceptionnels, le premier rang tire à genou, les deux autres debout.

Les feux peuvent être directs ou obliques; ils s'exécutent de pied ferme ou en marchant, et en particulier pendant le changement de front d'un bataillon.

Le passage de défilé dans la marche en avant s'exécute en reployant les files des ailes. De même, le passage de défilé en retraite s'exécute en faisant rompre les files l'une après l'autre, à commencer par celles des extrémités. Chaque file à son tour fait deux à-droite ou à-gauche successifs et, longeant le front par derrière, va franchir le défilé. La retraite des files extrêmes est aussi couverte par le centre, et celui-ci, quand son tour vient de passer le défilé, est protégé et flanqué par le feu des files extrêmes qui ont repris position au delà de l'obstacle.

Le bataillon change de front par conversion des pelotons. Si la conversion se fait autour d'une extrémité, le peloton placé au pivot converse de manière à se placer sur le nouvel alignement. Chacun des autres fait un demi-quart de conversion et se porte en ligne par une marche directe. Si le pivot est pris dans le front même du bataillon, par exemple entre le 4e et le 5e peloton, pour converser à droite, les pelotons 5 à 8 exécutent le mouvement comme il est dit pour le cas précédent; 1 à 4 font demi-tour et exécutent ensuite la conversion à droite par les mêmes moyens.

Les évolutions de plusieurs bataillons sont exécutées tantôt par bataillons ou pelotons déployés, tantôt en colonne serrée.

L'ordonnance traite d'abord du mouvement : ployer la ligne en

colonne serrée. « On peut suivre deux méthodes : ou en ployant tous les bataillons à la fois sur telle division d'un de ces bataillons; ou en ployant d'abord chaque bataillon en colonne serrée. La première méthode, qui pourra s'employer lorsque le nombre des bataillons ne sera pas considérable, s'exécutera d'après les principes prescrits pour un seul bataillon. » Si le nombre des bataillons est considérable, et que les circonstances déterminent le commandant en chef à préférer la seconde méthode, il commencera par faire ployer chaque bataillon en colonne serrée. Les masses serreront sur la masse indiquée comme base du mouvement, avec un intervalle de 4 pas, puis se formeront en colonne de masses par mouvements carrés.

L'ordonnance donne ensuite des principes pour la marche en colonne, l'augmentation et la diminution des distances.

Les changements de direction d'une colonne de masses s'exécutent successivement par bataillon, par le front, et exigent que l'on arrête la colonne.

Pour recevoir une charge de cavalerie, on fait sortir de la colonne les grenadiers d'une part, les chasseurs de l'autre, ou, à leur défaut, les pelotons de tête et de queue. Ils marchent sur les flancs de la colonne, de part et d'autre, et, en cas d'attaque, font face et exécutent des feux de peloton ou à volonté.

Les déploiements s'exécutent par les moyens les plus simples : l'ordonnance examine successivement le cas des colonnes à distance entière longeant la ligne où elles doivent se déployer, ou se déployant face en tête, par une marche oblique en bataille des divisions, puis celui des bataillons en masse. Dans ce dernier cas, on déploie d'abord la colonne par masses, puis chaque bataillon en ligne.

La marche en bataille s'exécute avec les précautions indiquées antérieurement par Laroque et par Saldern : s'efforcer de prendre un point de direction convenable, mais surtout de conserver les intervalles et de rester à hauteur du bataillon de direction.

Les changements de front s'exécutent par bataillons en colonne à distance entière, suivant les procédés réglementaires depuis 1776. Une ligne peut changer de front en se portant en avant en

échelons : chaque bataillon marche en bataille en prenant sa distance et la conserve en s'arrêtant, puis s'aligne par un demi-quart de conversion.

L'instruction se termine par les marches en échiquier.

Les mouvements sur deux lignes n'y sont pas compris. On les réservait pour le code, c'est-à-dire pour l'instruction sur le service en campagne. Les rédacteurs se réservaient aussi, d'après les résultats des observations et des essais, de terminer l'ordonnance par une analyse qui établirait l'application au terrain et aux circonstances des différentes évolutions, et ferait disparaître celles qu'on jugerait inutiles.

Les événements de 1789 arrêtèrent le travail. Le maréchal de Broglie, nommé ministre, supprima le conseil de la guerre. Les essais furent interrompus, et l'ordonnance de 1788 tomba dans l'oubli.

Pendant près de deux ans, l'on ne s'occupa guère de tactique ; il fallut la menace de l'invasion pour décider à reprendre les études.

Les critiques, très nombreuses, formulées sur l'instruction provisoire de 1788 par les chefs de corps ne portaient que sur des points de détail, principalement pour ce qui concerne la marche en bataille d'une ligne de plusieurs bataillons.

Il semblait donc qu'on y apporterait peu de changements. Cependant, les deux règlements qui lui succéderont, le 1er janvier et le 1er août 1791, feront un pas de plus dans le sens de l'ordre profond en adoptant la colonne d'attaque sur le centre ; de plus, l'un d'eux imposera la formation sur deux rangs, l'autre reviendra à la formation sur trois rangs, sans laisser la faculté de choisir entre les deux.

III — L'Instruction « de M. de Noailles »

La garde nationale, organisée en 1789, fut d'abord instruite non pas d'après l'ordonnance provisoire de 1788, mais d'après celle de 1776, rééditée à cette occasion. Il parut cependant que les règles méticuleuses de Pirch et les commandements compliqués de l'ordonnance n'étaient guère appropriés à des milices impro-

visées. Le comité militaire, institué le 2 octobre 1789, s'occupa de rédiger une instruction plus simple, destinée spécialement aux gardes nationales.

Ce comité se composait de douze membres :

Lieutenants généraux	Marquis d'Egmont Pignatelli ; Marquis de Bouthillier.	
Maréchaux de camp	Marquis de Rostaing ; Comte de Gomer ; Baron de Menou ; Baron de Flachslanden.	
Membres militaires	Vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace ; Vicomte de Panat ; Baron de Wimpfen.	
Membres civils	Dubois de Crancé, Comte de Mirabeau, Emmery, avocat.	Membres de l'Assemblée constituante.

La majorité des officiers qui appartenaient à ce comité étaient partisans de l'ordre profond, aussi bien que les auteurs de l'instruction provisoire de 1788.

Le vicomte de Noailles fut chargé de présider à la rédaction de l'Instruction pour les gardes nationales, qui parut le 1er janvier 1791. Un certain nombre des bataillons de volontaires levés quelques mois plus tard ne connaîtront pas d'autre règlement avant d'entrer en campagne.

L'introduction précise le but de cette Instruction et l'esprit dans lequel elle a été rédigée :

« L'Assemblée nationale a confié au comité de constitution et au comité militaire le soin de lui présenter l'organisation des gardes nationales, ainsi que les éléments de tactique à leur usage... Les occupations journalières des gardes nationales, les intérêts de l'agriculture, du commerce et des arts, ne leur permettent point de se livrer au genre d'éducation militaire qu'on exige des troupes de ligne ; elles ne doivent donc pas suivre exactement les mêmes principes de tactique.

« *La formation habituelle des gardes nationales sera sur deux rangs.* Sans exiger que les gardes nationales manient leurs armes avec la précision du soldat sans cesse sous les drapeaux, nous dé-

sirons qu'elles puissent s'en servir sans se gêner dans le rang, et de manière à éviter les accidents qu'entraîne le manque d'habitude pendant l'action...

« Les gardes nationales doivent savoir combattre en troupe ; pour cela, il faut qu'elles apprennent à marcher en ordre et à tirer avec justesse ; il est donc nécessaire de leur fixer une instruction par compagnie, ensuite par bataillon, et de les faire tirer à la cible.

« Promptitude et simplicité dans les manœuvres, tel est le problème que nous avons à résoudre.

« *Sans entrer ici dans la question qui s'est élevée entre les partisans de l'ordre mince et ceux de l'ordre profond,* nous adopterons les moyens les plus faciles d'occuper toutes les positions où les gardes nationales peuvent se trouver devant l'ennemi. *Nous n'hésitons pas à établir que la marche en colonne est celle que les gardes nationales doivent préférer. Elles doivent fondre sur l'ennemi à l'instant où le point d'attaque est déterminé, et conserver ainsi l'avantage non contesté aux Français dans les combats corps à corps.*

« *Après avoir indiqué l'attaque en colonne comme la plus favorable pour les bataillons de gardes nationales, nous ne donnons cependant point d'exclusion à l'ordre déployé;* nous avons cherché seulement à le simplifier, de manière à le rendre d'une exécution facile pour des troupes toujours moins manœuvrières que les troupes de ligne. »

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance capitale de cette introduction : ses auteurs se déclarent formellement en faveur de l'ordre profond pour l'attaque à la baïonnette ; mais ils n'adoptent pas le système compliqué et les principes exclusifs de Mesnil-Durand ; et c'est bien plutôt à Guibert qu'ils emprunteront les procédés de manœuvre de leur instruction. Enfin, bien qu'ils ne croient pas à la supériorité de l'ordre mince dans le combat, ils feront une large place aux évolutions de ligne.

Après les mouvements élémentaires de l'école du soldat et de l'école de peloton (1), l'instruction de M. de Noailles en vient aux

1. En 1791, les compagnies ont été dédoublées et se confondent avec les pelotons comme avant 1776.

feux, qui sont singulièrement facilités par la formation sur deux rangs.

La colonne se forme « habituellement » par peloton, soit qu'on rompe à droite ou à gauche en colonne à distance entière, soit qu'on ploie le bataillon en colonne serrée par le procédé de Guibert; mais le bataillon peut se ployer en colonne par peloton ou par division, sur une subdivision quelconque. On peut serrer une colonne par peloton à distance de section ou à trois pas.

Le bataillon en colonne serrée change de direction par le flanc.

La colonne à distance entière se déploie à droite ou à gauche, sur la droite ou sur la gauche; elle se déploie en avant par un demi-quart de conversion de chaque peloton (ou division), suivi d'une marche en bataille, et d'un demi-quart de conversion pour s'aligner. Elle se forme face en arrière en bataille, ainsi que le prescrivaient les ordonnances précédentes : la subdivision de queue fait une contremarche, et chacune des autres, marchant par le flanc, va se redresser sur son emplacement de manière à faire toujours face par le premier rang.

L'instruction donne aussi les mouvements composés par lesquels on déploie une colonne qui n'est pas entièrement redressée dans sa direction définitive. Si par exemple une colonne par peloton débouche en arrière du centre de la ligne qu'elle doit occuper, et converse à droite le long de cette ligne, on fait faire à gauche en bataille aux pelotons de tête; les autres opèrent comme dans le déploiement sur la tête.

Tous ces mouvements sont ceux de l'instruction précédente, dégagés de quelques détails ; M. de Noailles y a joint la colonne *d'attaque sur le centre,* presque identique à celle de 1766, bien plus légère, plus souple que la colonne essayée à Vaussieux, et surtout n'entraînant aucun des inconvénients reprochés au projet d'instruction de 1778, puisqu'il ne s'agit plus que d'un *bataillon isolé,* et d'une formation d'*attaque.* Tous les reproches opposés à la formation centrale pour les manœuvres de plusieurs bataillons ne peuvent être faits à la colonne d'attaque de 1791, et elle est la plus rapide à ployer et à déployer dans le moment critique de l'attaque à la baïonnette.

La colonne d'attaque de M. de Noailles se forme en ployant

les 3e, 2e et 1er pelotons derrière le 4e; les 6e, 7e et 8e derrière le 5e; le mouvement s'exécute suivant le procédé de Guibert. Les pelotons sont à distance de section, c'est-à-dire à *demi-distance*.

Une des idées les plus ingénieuses de M. de Noailles, c'est celle qui lui permet de réduire de moitié la sixième partie de l'instruction : *Mouvements de plusieurs bataillons,* en identifiant le changement de front avec le déploiement d'une colonne.

Une ligne AB devant converser à droite pour venir en AC, rompre d'abord en colonne par pelotons face à droite; il restera à déployer cette colonne face en tête, ce qui s'exécute comme à l'école de bataillon.

Si une ligne ADB doit converser pour venir en EDC, elle commence par rompre en colonne par pelotons face à droite; puis elle se divise en deux tronçons dont l'un, DB, se déploie face en tête, et l'autre, DA, face en arrière, comme à l'école de bataillon.

Grâce à cette ingénieuse remarque, toutes les évolutions de lignes sont enseignées sans effort, et leur théorie tient en six pages. On n'en supprime que le passage de lignes.

L'Instruction se termine par les mouvements des masses, pour lesquels on se borne à résumer les prescriptions de 1788.

« Telle est l'instruction que le comité militaire a trouvé convenable de fixer pour les gardes nationales. Il a cru, avant de l'adopter, devoir se concerter avec les officiers supérieurs et M. Bourcard (1), appelés par le conseil de la guerre et par M. de la Tour du Pin (2) pour rédiger l'ordonnance des manœuvres de l'infanterie. »

IV — L'ordonnance du 1er août 1791

On a répandu bien des opinions erronées sur la tactique du dix-huitième siècle; mais la plus commune peut-être, la plus grave est celle qui attribue l'ordonnance de 1791 à des partisans de l'ordre mince. Comme on vient de le voir, les instructions de 1788 et du 1er janvier 1791 ont été rédigées par des partisans de

1. Le chevalier Bourcard, chargé de dessiner les figures des règlements, était probablement officier dans un régiment suisse.

2. Ministre de la guerre.

l'ordre profond; l'ordonnance du 1er août 1791 émane du comité de la guerre, comme la précédente, et ses auteurs ont travaillé de concert avec M. de Noailles. Ils sont, eux aussi, partisans de l'ordre profond.

On peut lire dans un des livres les plus récents sur l'histoire de la tactique : « Le règlement de 1791, qui durera pendant près d'un siècle, n'était guère que la reproduction du règlement de 1776, élaboré après la guerre de Sept ans sous l'influence des méthodes prussiennes; c'était donc la continuation de la tactique prussienne dans toutes ses formes. » Or on sait que le règlement de 1776, reproduisant à peu de chose près les instructions provisoires de 1774 et 1775, était strictement conforme aux idées de Pirch, traitait surtout des alignements et marches directes, des changements de front, accordait une place minime aux colonnes serrées; c'était, d'une manière très exclusive, un règlement de manœuvres en ordre mince, ligne déployée ou colonne à distance entière. Au contraire, les instructions de 1788 et 1791 ont réduit à peu de chose les règles pour la marche en bataille; elles donnent la préférence aux ploiements en colonne serrée sur les ruptures en colonne à distance entière, consacrent de longs développements aux évolutions de masses, et celle de 1791 donne une colonne d'attaque ployée sur le centre du bataillon. L'ordonnance du 1er août 1791 présente avec ces deux instructions la plus grande analogie et diffère profondément du règlement de 1776; elle ne contient presque plus rien des principes de Pirch. Dans les titres IV et V (école de bataillon et évolutions de ligne), les mouvements en colonne serrée, en masse, en colonne à demi-distance, et la colonne d'attaque occupent à peu près la même place que les évolutions en ordre mince, ligne déployée ou colonne à distance entière.

Si les évolutions de ligne forment une partie aussi considérable de la nouvelle ordonnance, ce n'est pas qu'on leur accorde une plus grande importance qu'en 1788; mais les rédacteurs de 1791 ont la prétention de donner un règlement complet, ne laissant aucune difficulté à résoudre, aucun détail à préciser; les évolutions de ligne, délicates et compliquées, ont donné matière à une foule d'explications, de sorte que, sans rien ajouter à la

série des manœuvres de 1788, l'ordonnance de 1791 consacre une place beaucoup plus grande aux changements de front, déploiements, etc.

Vers cette époque, les partisans de l'ordre profond se sont fort éloignés du système de Mesnil-Durand; ils n'admettent plus la généralisation de la rupture par le centre, et la restreignent au bataillon; ils ne veulent plus de colonnes serrées et surpressées, même pour l'attaque, et sont pleinement d'accord avec Guibert en adoptant une colonne à demi-distance formée par marche de flanc et déboîtement des pelotons. Enfin, ils ne sont plus persuadés que la formation linéaire soit très exceptionnelle, et ils ne croient pas possible d'exclure du règlement les évolutions de ligne et la marche en bataille. En vérité, il semble qu'en 1791 il n'y avait plus entre les partisans de l'ordre profond et ceux de l'ordre mince qu'une différence d'appréciation sur la fréquence relative des attaques en ligne et en colonne dans le combat, personne ne niant, d'ailleurs, que les unes et les autres seraient souvent employées. La question, réduite à ces termes, serait définitivement résolue sur les champs de bataille.

Comparée aux instructions précédentes, l'ordonnance du 1er août 1791 présente les différences suivantes :

Une rédaction plus minutieuse, plus longue, plus nette.

La suppression absolue de la formation sur deux rangs, autorisée en 1788 et imposée par M. de Noailles aux gardes nationales.

Le retour au feu de rangs de 1766, dans lequel l'homme du troisième rang charge l'arme pour la passer à son voisin du second rang. On ne veut plus que le troisième rang reste inactif comme dans l'instruction de 1788.

L'école de division est supprimée.

La prompte manœuvre de 1774, qu'on avait fait disparaître en 1776 comme évolution distincte, sans cesser de l'employer comme élément de certains déploiements ou changements de front, est rétablie. Elle est même usitée, non seulement pour les déploiements, mais pour le changement de direction des colonnes.

Les autres modifications introduites alors ne présentent qu'un

intérêt secondaire, et nous n'y insisterons pas; mais, comme l'ordonnance de 1791 va rester en vigueur pendant les grandes guerres de 1792 à 1815, il est nécessaire d'en reprendre sommairement toutes les dispositions.

La formation est sur trois rangs, avec 1 pied de distance entre les rangs. Les hommes sont par rang de taille, les plus grands au premier rang, les plus petits au second rang, les autres au troisième. La réduction à deux rangs n'est admise qu'en temps de paix, pour exercer à l'école de bataillon des troupes d'un effectif très inférieur au complet de guerre.

La longueur du pas est de 2 pieds (0^m, 67), la vitesse est de 76 par minute pour le pas ordinaire, 100 pour le pas accéléré; on peut aller jusqu'à 120 « dans la charge et dans toutes les circonstances qui pourront exiger une grande célérité »; mais on suppose (titre III, art. 108), qu' « une troupe qui marcherait ainsi longtemps ne pourrait manquer de se désunir ». Il n'est pas question de pas de course. On admet qu'une colonne en marche peut faire 90 pas à la minute sur de bonnes routes, soit 3 000 à 3 500 mètres à l'heure.

La charge en douze temps ne sert qu'à l'instruction, ainsi que la charge précipitée, qui groupe les différents temps de manière à montrer au soldat ceux qui peuvent s'escamoter et ceux qu'il importe de faire avec soin. La charge à volonté est seule employée au combat.

On admet les feux de bataillon, de demi-bataillon et de peloton, qui sont des feux de salve, et le feu de deux rangs. Pour les salves, le premier rang est à genou. Le feu de peloton est exécuté dans chaque division sans tenir compte des autres, les deux pelotons de la division tirant tour à tour.

Le feu de deux rangs est un feu à volonté, dans lequel l'homme du troisième rang charge l'arme pour celui du second rang. L'ordonnance fixe d'une manière précise comment on doit commencer le feu de deux rangs : les deux tireurs de la file de droite tirent ensemble dans chaque peloton, puis successivement la deuxième, etc., jusqu'à la gauche du peloton, chacune ne mettant en joue qu'au moment où la précédente amorce; mais cette pro-

gression n'a lieu que pour le premier coup, chaque homme devant ensuite charger et tirer sans se régler sur les autres. Le feu commence et finit à un roulement de tambour.

Les feux de salve peuvent s'exécuter dans une direction oblique.

L'ordonnance comprend pour la première fois une « instruction pour tirer à la cible »; les tirs se feront à 100, 200 et 300 mètres, d'abord individuellement, puis au commandement.

La formation sur trois rangs ne permettait pas de marcher par le flanc en doublant comme on le fit plus tard, lorsqu'on eut réduit la profondeur à deux. La marche de flanc était donc pénible et condamnait à des allongements considérables. Pour les réduire au minimum, on avait recours depuis quarante ans à l'emboîtement, tous les hommes d'une même file marchant exactement au pas, sans plier le genou, et « s'emboîtant » pour ainsi dire l'un dans l'autre, depuis la tête de la colonne jusqu'au bout. Malgré cette précaution, et bien que l'ordonnance parlât de la marche de flanc d'un bataillon, il était difficile de faire exécuter de pareils mouvements à des unités plus fortes que le peloton.

La colonne par le flanc converse par files, fait face à droite (ou à gauche) par un à-droite (ou à-gauche) individuel de tous les hommes, et se déploie par files sur la droite (ou sur la gauche) en bataille.

On sait qu'à la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième les armées marchaient surtout à travers champs, et en colonne par pelotons, pour se déployer plus vite en cas de surprise; mais, au cours du dix-huitième siècle, à mesure que les procédés de déploiement se perfectionnent, on utilise de plus en plus le réseau routier. L'ordonnance de 1791 considère la marche sur les chemins comme le cas général, la marche à travers champs comme exceptionnelle, au moins pour de longs parcours. Tout en conseillant la colonne par pelotons, elle reconnaît qu'on marchera le plus souvent par sections, et même sur un front moindre. La section ne comptant jamais plus de 36 hommes, c'est-à-dire douze files, on peut réduire son front à six files sans élever le nombre des rangs au-dessus de six et, par conséquent, sans allonger la colonne, car la profondeur de six rangs en marche ne dépasse pas le front de dix files.

Si les chemins sont trop étroits encore pour qu'on y marche par six, on ne repliera pas les files à droite comme dans le cas précédent, mais la section rompra par quatre files et la colonne sera plus longue que le front de la troupe en bataille. Cette marche par quatre ne doit être admise que hors de portée de l'ennemi, ou pour de très petites colonnes.

Le bataillon peut rompre en colonne à distance entière, le plus souvent par peloton, mais aussi par division ou par section, face à droite ou à gauche ; il peut également rompre en arrière à droite ou à gauche.

Il peut se ployer en colonne serrée ou *en masse,* le plus souvent par division, sur une quelconque de ses divisions, par le procédé de Guibert ; chaque division fait par le flanc, les trois premières files déboîtent du côté où la division doit se porter, et celle-ci va prendre sa place dans la colonne par le chemin le plus court. Si l'on ploie le bataillon sur la 1re division, les autres font à droite et déboîtent en arrière de la ligne ; si on le ploie sur la 4e division, les autres font à droite et déboîtent en avant ; si on le ploie sur la 2e, la 1re fait à gauche et déboîte en avant, les 3e et 4e font à droite et déboîtent en arrière. La distance entre le troisième rang d'une division et le premier rang de la suivante est de 3 pas.

Une colonne serrée peut prendre ses distances sur la tête ou la queue et se transformer en colonne à distance entière, ou inversement.

La colonne peut être serrée à distance de section, c'est-à-dire ayant un front de section entre le premier rang d'une division et le premier rang de la suivante. En réalité, la colonne à distance de section diffère peu de la colonne serrée. Elle se ploie et se déploie par les mêmes moyens.

La colonne à distance entière par peloton peut doubler les pelotons et donne ainsi une colonne par division à demi-distance.

En résumé, on peut former les colonnes par section, peloton ou division, à distance entière, à demi-distance, ou en masse ; mais, pratiquement, on emploie surtout :

1° Les colonnes par section à distance entière, par six ou par quatre, comme formations de marche ;

2° La colonne par peloton à distance entière, comme formation de manœuvre ;

3° La colonne par division à distance de section ou en masse, comme formation d'attente ou de manœuvre.

La colonne d'attaque se forme en ployant les pelotons 3, 2, 1 derrière le 4e et les pelotons 6, 7, 8 derrière le 5e, à distance de section. C'est exclusivement une formation de combat. Les partisans de l'ordre profond attribuent quelques avantages à cette colonne *centrale ;* mais il est facile de voir que, comme dimensions et comme rapidité de formation, elle ne diffère pas de la colonne serrée par division sur la deuxième division.

Les colonnes se déploient par les moyens inverses de ceux qui ont servi à les former : la colonne à distance entière, la droite en tête, qui longe la ligne où elle doit se déployer et arrive par la gauche, s'arrête, puis fait face à gauche par une conversion simultanée de tous les pelotons. Si elle arrive par la droite de la ligne, chaque peloton converse à son tour après avoir dépassé le précédent.

La colonne à distance entière d'un seul bataillon, débouchant en arrière de la ligne, vers son extrémité de droite, marche jusqu'à ce que le peloton de tête ait pris position. A ce moment, la colonne s'arrête ; chaque peloton fait une conversion à 45° à gauche, puis se porte en ligne par une marche directe.

Si la colonne comprend plusieurs bataillons, les bataillons se séparent au moment où la tête a atteint la ligne. Chaque bataillon, en colonne par peloton, se dirige sur la droite de l'emplacement qu'il va occuper, et se déploie isolément.

Si la colonne débouche en arrière d'un point quelconque de la ligne, elle continue de marcher jusqu'à ce que sa tête atteigne cette ligne, puis change de direction à droite. Elle s'arrête quand les premiers pelotons se trouvent à hauteur des emplacements qu'ils doivent occuper. Ces pelotons se déploient à gauche ; les autres se déploient en avant, comme il est expliqué plus haut.

La colonne serrée, arrivant par la gauche, prend ses distances par la tête de la colonne et se transforme en colonne à distance entière pour se déployer à gauche. Si elle entre dans la ligne par la

droite, elle se déploie sur la droite de la même façon que la colonne à distance entière.

Si elle arrive par l'arrière, chaque bataillon (ou masse) gagne sa place par un mouvement carré, puis s'y déploie par le procédé de Guibert.

Les colonnes à demi-distance peuvent soit prendre les distances par la tête, soit les serrer, et se déploient ensuite par l'un des procédés indiqués précédemment.

Une colonne à distance entière, la droite en tête, peut faire face à droite *par inversion,* si la situation l'y oblige. C'est un coup décisif porté au préjugé de l'inversion.

Une colonne peut également se déployer face en arrière ; mais, si l'on admet l'inversion entre les pelotons d'un bataillon, on ne l'admet pas entre les trois rangs du peloton. Il faut toujours que le premier rang reste en tête. Dès lors, si une colonne serrée doit se déployer face en arrière, on commence par faire exécuter une contremarche (deux fois par file à gauche) à chaque division, puis on se déploie sur la quatrième division. Comme la distance entre les divisions ne permet pas d'exécuter simultanément la contremarche des quatre divisions, les divisions impaires exécutent seules la contremarche sur place ; les divisions paires vont l'exécuter à un front de division en avant. On voit quelles complications et quelles lenteurs imposait le préjugé contre l'inversion des rangs.

La difficulté est un peu moindre pour une colonne à distance entière. Dans un bataillon isolé, le peloton de queue fait seul une contremarche ; les autres rompent par le flanc gauche, chacun d'eux se porte vers la droite de l'emplacement qu'il doit occuper, fait par files à gauche et face à droite. Dans une colonne de plusieurs bataillons, le bataillon de queue exécute le mouvement comme il vient d'être expliqué ; chacun des autres change de direction à gauche, se porte sur la droite de l'emplacement où il doit se déployer, et se déploie par le procédé usité pour se déployer en avant.

La colonne à distance entière change de direction par une conversion à pivot mouvant de chaque peloton successivement. S'il y a intérêt à ce qu'elle soit redressée le plus tôt possible dans la

nouvelle direction, on emploie la *prompte manœuvre :* tandis que les pelotons de tête changent de direction à gauche, par exemple, les autres font par le flanc droit et, obliquant vers leur gauche, vont se placer derrière les premiers, en s'efforçant de garder leur distance.

Le bataillon en colonne serrée change de direction par le flanc. Les changements de front, pour lesquels les ordonnances précédentes se bornaient à des principes généraux, sont réglés en tous détails par celle de 1791. Elle envisage séparément le cas d'une seule ligne, puis de deux lignes, d'une conversion sur une extrémité, puis sur le centre, à angle droit, à angle aigu, etc.

Un bataillon isolé, changeant de front en avant à droite sur son flanc droit, fait converser à droite le peloton qui est au pivot. Chacun des autres pelotons converse aussi sur place, puis se porte en ligne par une marche directe.

Pour changer de front en arrière à droite, le bataillon fait demi-tour, exécute le mouvement de changer de front en avant à gauche, puis fait demi-tour une seconde fois.

Pour changer de front sur un peloton quelconque, une partie du bataillon fait un changement de front en avant à droite, et l'autre en arrière à gauche.

Dans le changement de front d'une ligne de plusieurs bataillons, celui qui est au pivot exécute le mouvement comme s'il était isolé; chacun des autres rompt en colonne par peloton, se dirige sur l'emplacement qu'il doit occuper et se déploie en avant ou en arrière.

Quand la troupe est formée sur deux lignes, la question est infiniment plus compliquée.

Un pivot ayant été choisi pour la première ligne, la deuxième ne pourrait se replacer exactement derrière la première, et à sa distance, que par un mouvement de rotation autour du même pivot, c'est-à-dire autour d'un point extérieur à cette ligne, manœuvre irréalisable par tous les moyens connus. On renonce donc à ce que les extrémités de la deuxième ligne soient exactement derrière celles de la première, chose d'autant moins essentielle que, dans la pratique, les deux lignes ne sont pas forcément égales.

Ce premier sacrifice fait, on constate que, s'il s'agit d'un change-

ment de front à angle droit, on peut encore, sans trop de peine, conserver la distance entre les deux lignes en choisissant à la seconde un pivot convenable, situé à droite ou à gauche du pivot de la première ligne, d'une quantité égale à la distance des deux lignes. En adoptant cette solution, la seconde ligne sera déplacée à droite ou à gauche, par rapport à la première, d'une longueur égale à deux fois la distance qui les sépare.

Si le changement de front se fait sous un angle très aigu, et que la seconde ligne prenne son pivot exactement en arrière de celui de la première, leur distance sera un peu modifiée, et la seconde ligne débordera un peu la première d'un côté. On est obligé d'accepter cette solution.

Le pivot une fois déterminé, la seconde ligne exécute le mouvement comme si elle était seule.

Pour le passage d'obstacles dans la marche d'une ligne déployée, le peloton qui rencontre un obstacle l'évite en faisant par le flanc droit et par files à gauche.

Le passage des lignes se fait en arrière ou en avant. La ligne qui s'ouvre pour laisser passer l'autre double les sections; les pelotons de l'autre ligne, ayant fait par le flanc et par files à droite ou à gauche, passent dans les intervalles.

L'ordre en échelons et l'ordre en échiquier n'ont pas besoin d'une plus ample définition.

Les dispositions contre la cavalerie sont les suivantes : une colonne de plusieurs bataillons, si elle est menacée par la cavalerie, se forme par divisions avec distance de section; au moment d'être chargée, elle se forme en colonne contre la cavalerie : la deuxième division serre sur la première ; les deux dernières sur celle qui les précède. A l'exception des deux premières et des deux dernières divisions, toutes les sections conversent à droite et à gauche, de sorte qu'on a partout une profondeur de six hommes. Les canons de bataillon sont mis en batterie entre les bataillons; leurs avant-trains sont placés aux angles; des tirailleurs s'écartent de la colonne et ouvrent le feu sur les cavaliers.

Telle est, en résumé, l'ordonnance du 1er août 1791.

Elle est la résultante de tout le travail accompli depuis un siècle en fait de tactique. L'ordre mince et l'ordre profond y subsistent

côte à côte, mais on sent qu'elle n'ose pas déterminer de manière exclusive la formation de combat : l'expérience, les circonstances en décideront. Ce que le règlement procure, c'est la faculté de choisir parmi toutes les formations et de passer de l'une à l'autre par les moyens les plus pratiques. Rédigé avec un soin méticuleux, il a fait un choix généralement sage, quelquefois moins heureux, entre les procédés connus ; il les a réduits à toute la simplicité dont chacun d'eux était susceptible et, surtout, il les a définis avec tant de précision et de clarté que nulle erreur, nulle hésitation ne restent possibles.

Pour atteindre ce résultat, il a fallu multiplier les prescriptions de détail ; il semblera donc toujours, en temps de paix, que cette ordonnance est hérissée de difficultés ; à vrai dire, ces minuties, fort utiles pour instruire les troupes d'une manière uniforme, seront négligées sans inconvénient à la guerre. Pendant vingt-cinq ans, l'ordonnance de 1791 sera appliquée sur les champs de bataille et y contribuera largement à nos victoires. Nul règlement contemporain n'a été rédigé dans un esprit aussi éclectique, ne procure un tel arsenal de formations et de manœuvres.

V — Les doctrines tactiques du XVIIIe siècle

L'année 1791 termine, pour la tactique élémentaire de l'infanterie française, la période qui correspond à peu près au dix-huitième siècle. Déjà les bataillons de gardes nationales sont organisés ; les premiers bataillons de volontaires se forment dès le mois de septembre et, en 1792, vont commencer les guerres de la période révolutionnaire. Avant d'en aborder l'histoire, jetons un coup d'œil sur le siècle qui finit, et résumons en quelques lignes l'œuvre accomplie.

a) LES FEUX

Depuis le dix-septième siècle, on considère les feux comme la partie essentielle du combat. Ils s'exécutent d'abord gauchement, péniblement, dans cette formation sur quatre ou cinq rangs avec distances qu'ont léguée les bataillons de mousquetaires à leurs

successeurs. On porte en avant, par rangs ou par files, les soldats qui doivent tirer, et qui rentrent ensuite à leur place, pendant que d'autres leur succèdent. Peu à peu, de 1700 à 1740, ces procédés d'un autre âge disparaissent : les rangs se serrent, et les feux s'exécutent sur quatre, puis sur trois rangs serrés, par salves de peloton, demi-rang, etc.

Pendant la guerre de Sept ans, le feu de billebaude, c'est-à-dire à volonté, s'impose, et le maréchal de Broglie y exerce la troupe. Le règlement de 1766 consacre ce feu sous le nom de *feu de rang ;* il gardera désormais la première place sous le nom de *feu de files* ou *feu de deux rangs ;* les salves par bataillon, demi-bataillon, ou peloton, subsistent toujours, mais, au lieu d'être la règle, ne sont plus que l'exception.

On discute beaucoup, à partir de 1774, s'il convient d'admettre le feu en marchant, pratiqué par l'infanterie prussienne ; on l'adopte entre 1774 et 1776, puis on l'abandonne. On a discuté aussi l'ordre dans lequel il convenait de faire tirer les salves de peloton dans le bataillon ; cette question peu intéressante est à peu près laissée de côté par l'ordonnance du 1er août 1791, puisque les deux pelotons d'une même division alternent entre eux, sans souci des feux exécutés dans les autres divisions.

Ainsi, les règles adoptées pour les feux sont de plus en plus simples, de plus en plus larges.

b) LES TIRAILLEURS

L'emploi des tirailleurs, qui n'a cessé de se généraliser depuis la guerre de la succession d'Espagne, marque un progrès considérable dans le même sens. Contre les nombreuses troupes légères de la reine de Hongrie, la France a organisé successivement les corps de Grassin, de Fischer ; pendant la guerre de Sept ans, nos chasseurs à pied, sous le nom de Volontaires, se multiplient. Ils prennent le nom de légions et, à la paix, on conserve six légions. En 1784, elles sont transformées en bataillons de chasseurs à pied. En 1788, le nombre de ces bataillons est porté à douze. Toute cette infanterie légère combat, en principe, en tirailleurs ; tel est son rôle dans les guerres de Louis XV,

et conformément aux instructions postérieures sur le service en campagne. Ce sont donc des tirailleurs *en grandes bandes*.

Les tirailleurs *de bataillon* tirent leur origine des piquets de 50 hommes fournis par chaque bataillon jusqu'à la guerre de Sept ans ; ces piquets se dispersent en avant des troupes de ligne, tantôt en petites troupes, tantôt en tirailleurs ; on les emploie aussi, groupés en gros détachements, soit sur les flancs de l'armée, soit pour des missions spéciales. Les compagnies de chasseurs, créées à l'armée de Broglie en 1760, sont supprimées à la paix ; mais l'ordonnance de 1764 mentionne l'emploi des tirailleurs en avant des colonnes d'attaque. On crée en 1766 une compagnie de chasseurs par régiment, et l'ordonnance de 1778 sur le service en campagne nous montre la bataille engagée par les chasseurs éparpillés en avant de leurs régiments. Il n'y a pas de manœuvre, dans les camps ou les garnisons, sans que l'on y voie les chasseurs éparpillés en tirailleurs, soit en avant, soit sur les flancs. Ils sont généralement soutenus par les grenadiers (1).

On a souvent répété que l'origine des tirailleurs remontait seulement à la guerre d'Amérique de 1778 ; on voit qu'il n'en est rien. Cette guerre a-t-elle eu pour résultat un emploi plus fréquent des tirailleurs ? En a-t-elle fait prélever une plus grande proportion sur les troupes de ligne ? Rien, dans les documents contemporains, ne permet de le supposer, et il semble bien, par les *Mémoires* de La Fayette, que cette hypothèse soit erronée. Lorsqu'il parle des tirailleurs employés en 1792 dans son armée, il ne fait aucune allusion à l'expérience acquise dans la guerre d'Amérique, qu'il rappelle pourtant avec complaisance en plusieurs occasions. Pendant les campagnes de la République, nous trouverons la proportion des tirailleurs fixée généralement à 50 ou 60 par bataillon, comme sous Louis XV.

Ainsi, l'emploi des tirailleurs en grandes bandes, ainsi que des tirailleurs de bataillon, s'est développé durant tout le dix-huitième

1. Le développement de la « tiraillerie » profite à l'instruction du tir. Le feu des bataillons, même à volonté, s'exécute dans un nuage de fumée qui rend toute précision illusoire ; mais on s'occupe (bien peu encore, il est vrai) d'instruire le tireur quand il doit faire usage de son arme isolément, en tirailleur.

siècle, et il est absolument passé dans les mœurs à la veille de la Révolution.

c) ORDRE MINCE ET ORDRE PROFOND

Nous arrivons à la question la plus importante et la plus complexe, à celle des formations régulières de combat et de manœuvre. La plupart des historiens la présentent d'une manière très simple, mais par cela même peu naturelle : il y aurait eu deux systèmes en présence, celui de l'ordre mince et celui de l'ordre profond, inconciliables, irréductibles ; le premier aurait triomphé dans les milieux officiels, dicté les ordonnances, mais le second aurait pris le dessus aux armées à partir de 1792.

La vérité est un peu plus compliquée, mais aussi, nous semble-t-il, moins extraordinaire : entre les deux partis extrêmes, intransigeants, se sont formés deux ou trois intermédiaires qui se rapprochent, tendent à se fondre, et finissent par éliminer les opinions exagérées.

A un point de vue un peu différent, nous trouvons aux prises, à l'origine, les théories du *feu* et du *choc ;* et, tandis qu'elles luttent, un troisième élément se montre non moins essentiel que le feu et le choc : c'est le *mouvement*. C'est lui qui prend la première place lorsque triomphe le tiers parti qui s'est développé entre ceux de l'ordre mince et de l'ordre profond.

Au début du siècle, l'aptitude manœuvrière de l'infanterie est à peu près nulle. La ligne déployée sur quatre ou cinq rangs avec de grandes distances a si grand'peine à se rompre en colonne de route qu'on est loin encore d'essayer d'autres formations et évolutions. Les armées sont donc figées dans cet ordre linéaire, peu propre aux mouvements rapides, et qui se prête mal à une offensive vigoureuse.

Quand Folard, frappé de ces inconvénients, leur oppose sa colonne massive, « serrée et surpressée », il n'en pénètre pas les véritables causes : il ne comprend pas qu'il s'agit avant tout de ranger les troupes dans un ordre plus facile à rompre et à mouvoir. Sa colonne est certainement un peu plus mobile que les longues lignes minces en usage de son temps, mais elle subit, elle

aussi, les inconvénients de l'incapacité manœuvrière : elle est difficile à former et à rompre, lourde à manier. Si on l'adopte, il faut renoncer à toute autre formation. Soumis plus qu'il ne le croit aux faiblesses de son temps, Folard n'a pas pu imaginer une colonne qui manœuvre avec souplesse ; aussi a-t-il dû se proposer surtout, en opposition avec l'ordre mince et le combat par le feu, un ordre profond et un combat de choc.

Pendant la première moitié du dix-huitième siècle, la tactique sort de l'enfance ; les rangs se serrent, les ruptures et déploiements deviennent plus faciles. On forme aisément la colonne à distance entière ; on commence à former des colonnes serrées. Aussi, quand les ordonnances de 1753 et 1754 présentent des colonnes massives à peu près conformes aux idées de Folard, c'est-à-dire sans subdivisions ni intervalles dans le sens de la profondeur, elles rencontrent peu de partisans.

Entre les deux partis extrêmes, celui de l'ordre mince et celui de Folard, se manifeste un tiers parti qui comprend la majorité des officiers expérimentés : ceux-là sont bien d'avis qu'il faut préférer souvent la colonne à la ligne déployée, mais ils n'admettent pas les colonnes massives ; ils veulent simplement des colonnes par divisions ou pelotons avec distances.

En même temps que ce parti intermédiaire, ayant à sa tête les Puységur, les Saint-Pern, les Brézé, les Crémilles, un autre a fait son apparition : le maréchal de Saxe, d'Hérouville, Rostaing et, plus tard, La Noue, Joly de Maizeroy, etc., rejettent la colonne comme trop lourde et l'ordre mince comme trop fragile ; ils ne veulent qu'une formation doublée sur six ou huit. Cette idée rallie bon nombre de suffrages et trouve son application dans les règlements de 1754 à 1764, puis elle paraît tomber dans l'oubli. Nous n'y reviendrons pas.

Vers 1755, un rapprochement sensible s'est opéré entre les partis. Y a-t-il des officiers qui préconisent encore l'emploi exclusif de l'ordre mince ? Rien ne permet de le supposer. D'autre part, la colonne massive à la Folard disparaît des règlements. L'opinion intermédiaire, celle des manœuvriers, partisans des colonnes serrées par divisions ou pelotons, a pris le dessus. Mesnil-Durand lui-même, qui veut ressusciter le système de

Folard, est obligé de former sa plésion en ployant des pelotons derrière le centre du bataillon.

Malgré cette concession, Mesnil-Durand reconstitue le parti intransigeant de l'ordre profond, et d'un ordre profond très particulier.

Il ne se borne pas à proclamer que les colonnes sont plus faciles à diriger et à manœuvrer que les lignes minces, qu'elles se prêtent mieux aux attaques à la baïonnette. Il n'admet presque jamais d'autre formation que la colonne, puisqu'il ne veut de ligne déployée que si le terrain s'oppose absolument à la marche des colonnes. Enfin, il veut, comme Folard, des colonnes profondes et compactes, sans distances entre les subdivisions ; et, ce qui est plus grave, il pose en principe l'universalité des ruptures et déploiements par le centre. Un bataillon, une brigade, une division en ligne, pour se former en colonne, se ploient sur le centre et, inversement, lorsqu'une colonne se déploie, l'élément de tête forme le centre de la ligne. On a vu tous les inconvénients de ces principes, la lourdeur, la gêne qu'ils apportaient dans les évolutions.

Avec le temps, de 1755 à 1778, Mesnil-Durand sera obligé de faire quelques concessions : il admettra des distances entre les subdivisions de ses colonnes ; mais il ne veut rien céder sur le principe des ruptures et déploiements par le centre.

Les victoires remportées par les Prussiens, qui combattent exclusivement en ligne et font mouvoir leurs armées en colonnes à distance entière, provoquent une réaction en faveur de l'ordre mince, au moment où Mesnil-Durand reconstitue le parti de l'ordre profond.

Nous retrouvons donc, après 1755, les deux partis extrêmes en présence ; mais, comme auparavant, c'est l'opinion intermédiaire qui semble triompher : la ligne et les colonnes serrées par peloton (ou par division) sont employées concurremment comme formations de combat pendant la guerre de Sept ans, et surtout l'idée de manœuvre, le souci de se mouvoir et d'évoluer promptement, avec aisance, dominent à partir de 1758. Les instructions du maréchal de Broglie et ses dispositions sur le terrain nous montrent les armées rompues en de nombreuses colonnes, ou

massées en colonnes serrées à l'entrée des champs de bataille. A la fin de la guerre, la grande majorité des officiers a pris l'habitude d'envisager la colonne serrée non pas seulement comme une formation d'attaque, mais comme une formation d'attente et de manœuvre. C'est alors que Guibert fait connaître la manière la plus simple et la plus rapide de ployer un bataillon en colonne serrée, chaque peloton rompant par le flanc et se portant diagonalement derrière (ou devant) le peloton de base. En même temps, il expose une théorie générale des mouvements d'armée, qui précise les idées demeurées vagues encore chez la plupart de ses contemporains.

Mesnil-Durand expose aussi, presque à la même époque, une théorie générale des mouvements d'armée. Elle présente bien des points communs avec celle de Guibert, puisqu'il s'agit toujours de faire marcher les armées en plusieurs colonnes serrées jusqu'au moment où se prend la formation de combat; mais elle en diffère profondément en ce que les colonnes de Mesnil-Durand sont toujours les fameuses « jumelles » ployées sur le centre des brigades ou des divisions, tandis que celles de Guibert sont des colonnes par peloton ou division, où les unités se succèdent dans l'ordre où elles étaient rangées de la droite à la gauche (ou inversement) en ordre de bataille.

La plupart des officiers de troupe et des généraux se rallient aux idées de Guibert sur les déploiements et les manœuvres d'armée, attribuent peu d'importance aux minuties de la tactique linéaire, des alignements et des marches en bataille, mais rejettent aussi les lourdes colonnes de Mesnil-Durand. Ils sont partisans des colonnes serrées « à la Guibert » comme formations de manœuvre et d'attente.

En revanche, les opinions sont divisées en ce qui concerne le combat lui-même. Les uns se rapprochent de Mesnil-Durand, estimant que l'on doit s'efforcer de combattre à l'arme blanche, d'abréger la fusillade et de charger en colonne. Ce sont donc des partisans de l'ordre profond, bien qu'ils n'admettent pas la plésion et le « système français » en tactique.

Les autres croient le combat par le feu inévitable, jugeant que la bataille commencera toujours par une fusillade que l'on ne

pourra éviter ; ils ne croient pas possible d'essuyer le feu de l'ennemi sans y répondre ni de charger sans avoir la supériorité du feu. Enfin, ils ne pensent pas qu'il y ait avantage à charger en colonne en terrain découvert : Frédéric a prouvé que l'on pouvait porter une ligne mince à l'assaut avec toute l'ardeur et la puissance nécessaires. Ils réservent donc les colonnes serrées pour le combat de localités.

En résumé, il existe vers 1772 quatre partis :

1° Celui de Mesnil-Durand, qui non seulement se déclare pour l'ordre profond, mais tient au principe des ploiements et déploiements sur le centre, et n'admet d'autre colonne que la plésion ;

2° Le parti de l'ordre mince ou prussien, qui ne veut pas employer de colonnes serrées et exécute tous les mouvements soit en ligne, soit en colonne à distance entière ;

3° Les officiers qui admettent les colonnes de Guibert pour la manœuvre et la ligne déployée pour le combat ;

4° Enfin, ceux qui veulent l'ordre profond, les colonnes serrées dans la plupart des cas, mais qui, soucieux avant tout de la mobilité et de l'aptitude manœuvrière, préfèrent les colonnes de Guibert à celles de Mesnil-Durand.

Vers 1773, c'est-à-dire aussitôt après la publication de l'*Essai général de tactique,* les partis extrêmes prennent tour à tour une influence prépondérante, et la tactique française de Guibert, Puységur, Castries, risque fort de succomber.

C'est d'abord le parti de l'ordre mince qui, avec Pirch, domine de 1774 à 1776 ; les colonnes serrées disparaissent de l'ordonnance, et les généraux, ceux-là mêmes qui se disaient partisans de l'ordre profond, sont séduits par la simplicité, la rigueur des méthodes d'alignement. On croit tenir le secret des victoires prussiennes et, dès lors, pourquoi chercher mieux ? Pendant plusieurs années, on ne songe qu'à prendre des « points de vue », à faire converser et déployer avec exactitude des colonnes à distance entière, à faire marcher de longues lignes en bataille, à changer de front.

L'excès où l'on tombe procure, par réaction, quelque crédit à Mesnil-Durand ; le maréchal de Broglie prend sa cause en main,

et l'on en vient ainsi à mettre les deux systèmes en présence dans les essais de Vaussieux.

Le résultat en est considérable. C'est, en quelques années, l'écroulement des partis extrêmes. Chacun aperçoit les erreurs où l'on s'est laissé entraîner, soit en abandonnant les colonnes serrées (Guibert même regrette les colonnes d'attaque), soit en les rendant rigides, lourdes, compliquées. Les derniers renseignements venus de Prusse, l'analyse de Saldern par plusieurs officiers français ou allemands, achèvent de discréditer les principes de Pirch.

A partir de 1780, les partis modérés reprennent l'avantage. A de rares exceptions près, nul n'accepte plus ni les procédés de Mesnil-Durand, ni l'emploi exclusif de l'ordre mince. Lorsque Guibert et Wimpfen, partisans du combat en ligne déployée, se trouvent réunis dans un même comité avec Puységur, de Guines, ou Noailles, partisans de l'ordre profond, ils ne sont plus séparés que par des questions secondaires. Tous sont d'avis qu'il faut rendre surtout les troupes aptes à la manœuvre, leur donner un code d'évolutions complet, avec des formations souples, des mouvements simples et rapides. Tous adoptent, comme formation habituelle de manœuvre et d'attente pour le bataillon, la colonne de Guibert; ils admettent que les armées marcheront en colonne à distance entière par peloton sur les routes, se subdiviseront et manœuvreront en colonnes serrées par divisions en approchant des champs de bataille. Les généraux, tenant ainsi leurs troupes dans la main, pourront en modifier vite et facilement la direction générale, la disposition, et ne les déploieront qu'à la dernière minute, lorsqu'il faudra enfin en venir aux coups de fusil.

Pour tous, cette question de *mouvement* a pris la première place. Quant au combat lui-même, nul ne songe à le réduire soit à une fusillade, soit à un choc à l'arme blanche. Tous admettent, avec l'ordonnance de 1778 sur le service en campagne, que l'affaire sera engagée par les tirailleurs et le canon; tous admettent aussi qu'il faudra généralement déployer la plupart des bataillons pour soutenir le combat par le feu; mais les uns comptent pousser jusqu'au bout et charger à la baïonnette en ordre mince; les autres pensent qu'il faudra se former le plus tôt

possible en colonnes d'attaque (une par bataillon) pour charger avec plus d'élan et de force. Il ne semble pas, d'ailleurs, que personne se croie bien certain de la tournure que prendront les batailles de l'avenir; admettant qu'il faudra combattre tantôt en ligne, tantôt en colonnes, on laisse aux circonstances le soin de se prononcer.

C'est à la guerre, sur les champs de bataille, que l'on décidera, s'il le faut, entre l'ordre mince et l'ordre profond.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. — Le combat depuis les temps antiques. 1
I. La Grèce ancienne. 1
II. Les armées romaines. 8
III. Prépondérance de la cavalerie. Le moyen âge 11
IV. L'arme à feu. Arquebuses et mousquets. 15
V. Apparition du fusil et de la baïonnette 22

CHAPITRE I. — Le XVIIIe siècle jusqu'à la guerre de Sept ans 27
I. Guerre de la succession d'Espagne 27
II. Les évolutions (1715-1753) 30
III. L'ordre mince et l'ordre profond (1715-1753) 35
IV. Piques et tirailleurs (1715-1753) 47
V. La tactique en 1755. 51
VI. La légion de Rostaing 56
VII. Le projet d'un ordre français en tactique de Mesnil-Durand . . 60
VIII. Progrès de la tactique pendant la première moitié du XVIIIe siècle. 67

CHAPITRE II. — La guerre de Sept ans. 73
I. Tactique française pendant la guerre. 73
II. Instructions du maréchal de Broglie 80
III. Le règlement de 1764. 86
IV. Critique du règlement de 1764. 89
V. Ordonnance de 1766 93
VI. Les colonnes de Guibert 98
VII. L'instruction de 1769 pour les troupes légères. 106
VIII. La tactique française en 1770 113
IX. L'essai général de tactique de Guibert :
a) Partie élémentaire 114
b) Les feux 117
c) Évolutions élémentaires. 119
d) Formations de combat 121
e) Formations d'attente et de manœuvre 130

CHAPITRE III. — L'influence prussienne 135
I. La tactique prussienne 135
II. L'infanterie prussienne au combat 143

Pages.
III. Les points de vue de Pirch 150
IV. Les instructions de 1774 et 1775. 158
V. Critique du système de Pirch et des ordonnances de 1774-1775. 160
VI. L'ordonnance de 1776 171
VII. Critique de l'ordonnance de 1776. 177
VIII. Chasseurs et tirailleurs. 180

CHAPITRE IV. — La querelle de l'ordre mince et de l'ordre profond . . 185
I. Les partisans de l'ordre profond : La Noue, Boussanelle, Silva, Maizeroy 185
II. Les fragments de tactique de Mesnil-Durand 195
III. Critique de l'ordre mince par Mesnil-Durand 204
IV. Le camp de Vaussieux 213
V. L'ordre profond d'après l'expérience de 1778 228
VI. Opinion des contemporains sur l'ordre profond 232

CHAPITRE V. — La tactique avant la Révolution. 246
I. Exclusion des partis extrêmes. 246
II. L'instruction provisoire du 20 mai 1788. 254
III. L'instruction de M. de Noailles 259
IV. L'ordonnance du 1er août 1791. 263
V. Les doctrines tactiques du XVIIIe siècle 273
a) Les feux 273
b) Les tirailleurs 274
c) Ordre mince et ordre profond 276

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

Colonne de 1754

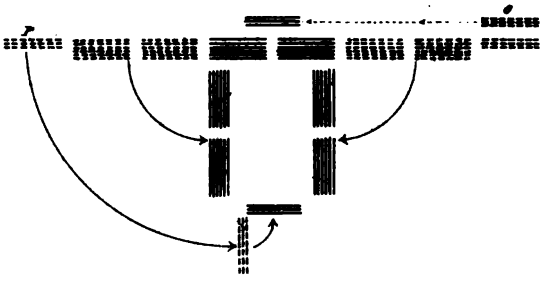

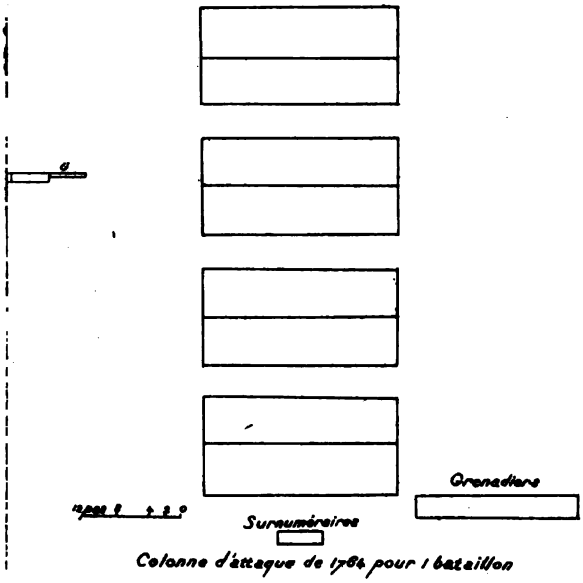

Colonne d'attaque de 1764 pour 1 bataillon

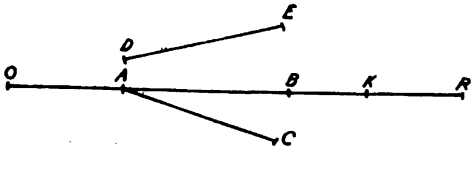

Alignements d'après Pirch

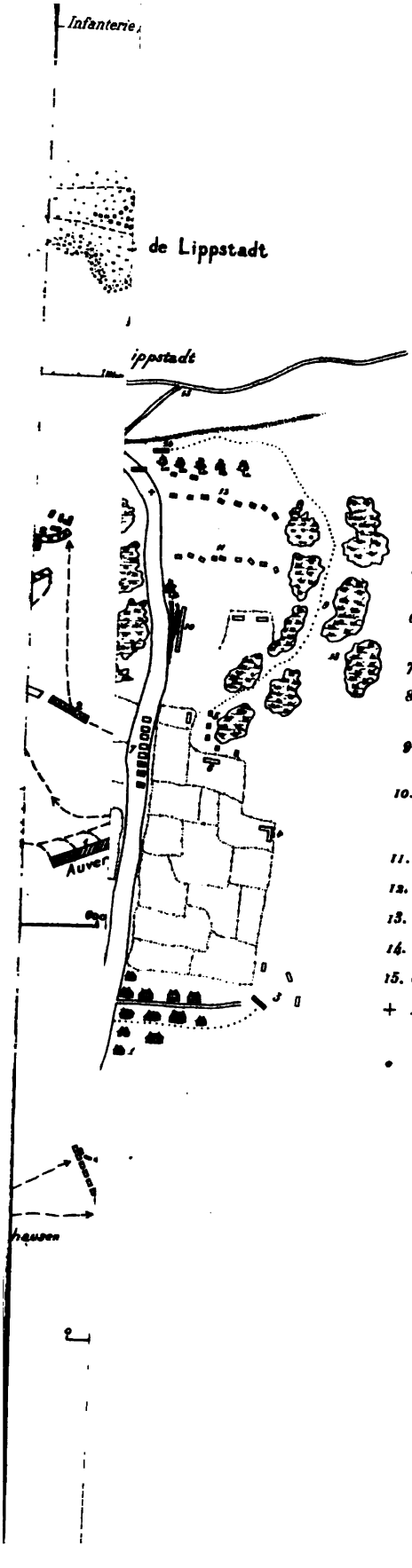

Légende

1. Lipperode, village à une demi-heure de Lipstadt.
2. Pont-levis sur un ruisseau où fut placé un piquet de dragons.
3. Piquet de cavalerie des volontaires pour couvrir le flanc droit du village.
4. Piquet d'infanterie placé pour couvrir le flanc droit de la colonne de cavalerie.
5. Chasseurs fusilliant la tête de la colonne.
6. Piquet de dragons après avoir mis pied à terre fusilliant avec les chasseurs.
7. Cavalerie prête à déboucher.
8. Dragons disposés pour soutenir la cavalerie.
9. Retraite des chasseurs de droite et de gauche.
10. Infanterie disposée pour soutenir les tirailleurs tant d'infanterie que de cavalerie.
11. Tirailleurs français.
12. Tirailleurs hanoviens.
13. Terrain marécageux.
14. Trouppes ennemies.
15. Chemin de Münster.

+ Endroit où s'est passé la conférence, notre infanterie restant au point 10, assez près de la ville pour qu'on aye pu lui tirer du canon à cartouche.

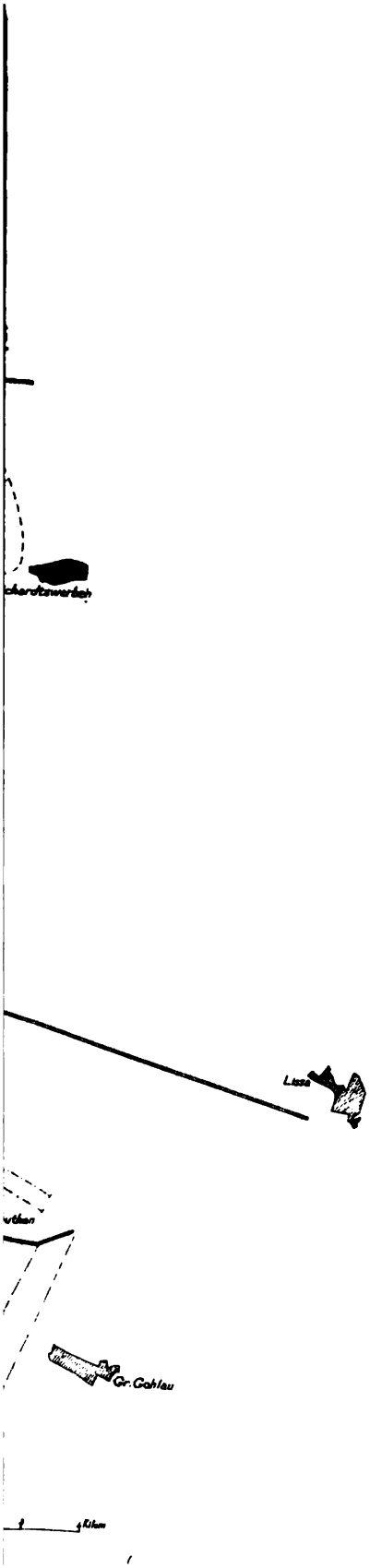
Gr. Gahlau
1
5 Kilom

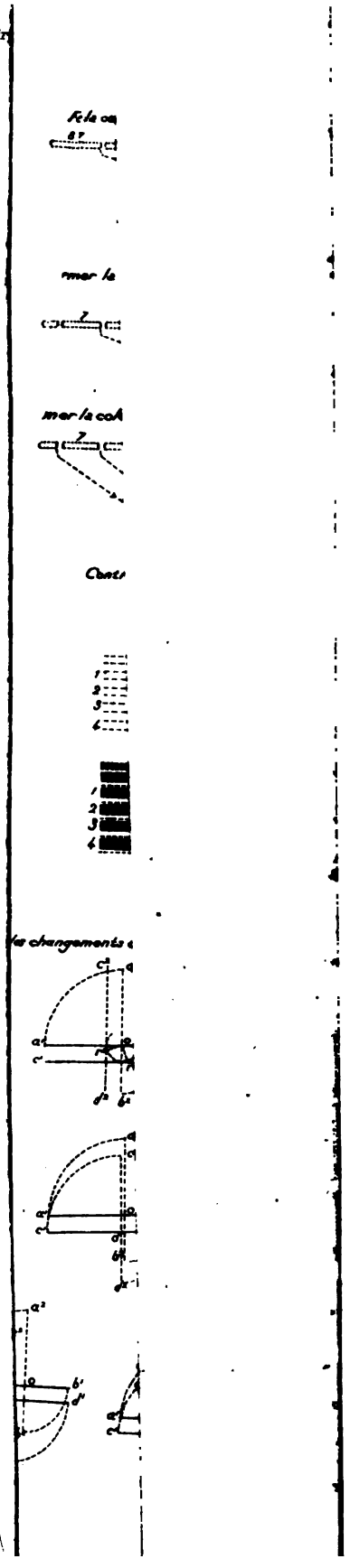

leure
stoire
-8 de
0 fr.
nfé-
-8 de
0 fr.
hel.
au
ar le
. Un
. 50
oblé-
25
Ma-
lules
fig.
50
BRON
ume
fr.
Bro-
25
çons
903,
evne
fr.
près
n-8,
50
res-
l'in-
fr.
lant
seil
50
res
fr.
50
895
us
fr.
06.
ime
fr.
le
iale
50
ion
01.
fr.
eu-
es,
fr.
ral
c.

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS — RUE DES GLACIS, 18, NANCY

Des Principes de la Guerre. *1re série des Conférences faites à l'École supérieure de guerre,* par F. Foch, colonel d'artillerie breveté, professeur du cours d'histoire militaire, de stratégie et de tactique générale. 2e édition. 1906. Un volume grand in-8 de 350 pages, avec 25 cartes et croquis, broché . . . . . **10** fr.

De la Conduite de la guerre. La Manœuvre pour la bataille. *2e série des Conférences faites à l'École supérieure de guerre,* par le même. 1901. Volume grand in-8 de 502 pages, avec 13 cartes et croquis, broché . . . . . **10** fr.

Soixante Problèmes tactiques, discutés et traités sur la carte de Rethel. *Application de nos règlements sur la tactique combinée des différentes armes au stationnement, dans les marches, au combat et dans les petites opérations,* par le colonel Devaureix. 2e édition, revue et augmentée de dix nouveaux problèmes. 1901. Un volume grand in-8 de 500 pages, avec carte in-folio, broché . . . . . **7** fr. **50**

— **De l'Initiative en sous-ordre,** par le même. Complément des *Soixante problèmes tactiques.* 1902. Brochure grand in-8 . . . . . **1** fr. **25**

Défense offensive et reconnaissance d'état-major de la position de Magny-Fouchard. *Causerie sur la tactique de la fortification de campagne,* par Jules Duval, chef de bataillon du génie, breveté d'état-major. 1905. In-8, 62 pages, avec 2 fig. et une carte en couleur, broché. . . . . **2** fr. **50**

Essai sur l'emploi tactique de la Fortification de campagne, par L. Piarron de Mondésir, lieutenant-colonel du génie. 2e édition, revue et augmentée. 1906. Un volume in-8 de 110 pages, avec 6 croquis et 3 planches, broché . . . . . **3** fr.

De la Fortification de campagne, par le général Dupommier. 2e édition. 1905. Brochure in-8, avec 11 figures . . . . . **1** fr. **25**

Les Travaux de Fortification de campagne et l'armement actuel. *Leçons professées à l'école de travaux de campagne du 1er régiment du génie en octobre 1903,* par le lieutenant-colonel du génie Clergerie, breveté d'état-major. Nouvelle édition, revue et mise à jour. 1906. In-8, 87 pages, avec 29 figures, broché . . . . . **2** fr.

Infanterie cycliste en campagne. par le capitaine Gérard. Étude sur la carte, d'après l'ouvrage *Cavalerie en campagne* de M. le colonel Cherfils. 1898. Un volume grand in-8, avec 3 cartes in-folio, broché. . . . . **3** fr. **50**

Méthode d'Instruction du Soldat. *Entraînement, Discipline, Instruction, Progression de l'instruction des jeunes soldats,* par Ch. Pont, capitaine au 37e régiment d'infanterie, breveté d'état-major. 1906. Volume in-8, broché . . . . . **1** fr.

Dressage de l'Infanterie en vue du combat offensif, par le commandant de Grandmaison. Avec une préface de M. le général Langlois, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre. 2e édition. 1906. Un volume in-8 . . . . . **2** fr. **50**

Développement du Règlement du 3 décembre 1904 sur les manœuvres de l'Infanterie, par le colonel Gory. 1906. Un volume in-8 de 216 pages, broché. **2** fr. Relié en percaline souple gaufrée or . . . . . **2** fr. **50**

Manuel sur le Service en campagne de l'Infanterie. *Décret du 28 mai 1895 — 7 août 1905 et Instruction pratique du 5 septembre 1902 — 27 mai 1906,* **fondus ensemble.** 5e édition. 1906. Volume in-18, relié en percaline souple, gaufrée or. **2** fr.

Règlement de manœuvres pour l'Infanterie allemande, du 29 mai 1906. Traduit par le lieutenant Rinckenbach, professeur à l'École spéciale militaire. Un volume in-12 avec figures, broché . . . . . **2** fr.

Règlement sur le Tir de l'Infanterie dans l'armée allemande, approuvé le 2 novembre 1905. Traduit par le lieutenant Rinckenbach, professeur à l'École spéciale militaire. 1906. Un volume in-12, avec figures, broché . . . . . **2** fr. **50**

Les Principes de la Guerre alpine. *Conférences faites aux officiers de la garnison de Lyon,* par Paul Simon, capitaine d'artillerie à l'état-major du 14e corps d'armée. 1901. Un volume in-8, broché . . . . . **3** fr.

De la Résolution des problèmes de tir sur le champ de bataille, par le lieutenant Mondeil, du 108e régiment d'infanterie. 1900. Un volume in-8, avec 106 figures, 2 planches en couleurs et 40 fragments topographiques, broché. . . . . **6** fr.

Évaluation des distances. *Reconnaissance des objectifs et du terrain,* par le général Percin. 1905. In-8, 51 pages, avec une planche hors texte, broché . . . . . **60** c.

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS
PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS — RUE DES GLACIS, 18, NANCY

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ORGANISATION ET TACTIQUE DES TROIS ARMES

Infanterie — 1er fascicule

L'Infanterie au XVIIIe siècle

LA TACTIQUE, par le commandant d'artillerie Colin, de la section historique. 1907. Un volume grand in-8 de 288 pages, avec 5 planches comprenant 27 croquis, broché . . . . . **6 fr.**

Cavalerie — 1er fascicule

La Cavalerie de 1740 à 1789

par le commandant breveté Édouard Desbrière, chef de la section historique, et le capitaine Maurice Sautai, attaché à la section historique. 1906. Un volume grand in-8 de 139 pages, avec un plan, broché . . . . **3 fr.**

Cavalerie — 2e fascicule

La Cavalerie pendant la Révolution

(***Du 14 juillet 1789 au 26 juin 1794***) — ***LA CRISE,*** par le commandant breveté Édouard Desbrière, chef de la section historique, et le capitaine Maurice Sautai, attaché à la section historique. 1907. Un volume gr. in-8 de 442 pages, avec 7 croquis et 8 planches hors texte, br. **10 fr.**

Artillerie — 1er fascicule

L'Artillerie française au XVIIIe siècle

par le commandant breveté Ernest Picard et le lieutenant Louis Jouan, attaché à la section historique. 1906. Un vol. gr. in-8 de 155 pages, br. **3 fr.**

Général De JACQUELOT du BOISROUVRAY

Quatre Études tactiques

Les fronts de combat — Phases du combat de l'avant-garde
Actes offensifs de la défense — Marches de flanc

1906. Volume in-8 de 155 pages, avec 3 fig. et 9 croquis hors texte, br. **3 fr.**

Lieutenant-Colonel breveté AUGER
ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

TROIS ÉTUDES TACTIQUES

I. Une manœuvre à double action sur la carte
II. Une manœuvre avec cadre sur le terrain
III. Une attaque décisive

1903. Volume grand in-8, avec 7 cartes ou croquis, broché. — Prix. **2 fr. 50**

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

p. 23.

3 2044 004 493 425